U d'/of OTTAWA
39003001397867

Marie Stuart,

la Reine Martyre.

Portrait de **MARIE STUART,** d'après une miniature du Recueil de Gaignières, au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale.

Esto fidelis
usque ad mor-
tem et dabo tibi
coronam vitae.
(Apoc. II, 10)

Marie Stuart,

la Reine Martyre,

par V. Canet, professeur d'Histoire aux Facultés Catholiques de Lille.

DEUXIÈME ÉDITION.

Société de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie,
Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.
1892.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

DA
787
.A1C3
1892

PRÉFACE.

IL n'est pas un personnage historique dont la vie ait été plus agitée que celle de Marie Stuart. Il n'en est pas contre qui la calomnie se soit plus acharnée. Entourée de son vivant d'ennemis qui voulaient renverser son pouvoir et punir son attachement à la foi catholique, elle a été, après sa mort, victime de cette conspiration qui, avec une persévérance habile, opprime la vérité.

Son procès est gagné aujourd'hui devant l'opinion publique. Il ne reste plus rien, dans les esprits sincères, des infâmes inventions de Buchanan et des pamphlets qu'elles ont inspirés, même de nos jours. On ne croit plus à une liaison coupable avec Riccio, à la complicité dans l'assassinat de Darley, à un accord volontaire avec Bothwell, à une conspiration contre la vie d'Élisabeth. Des travaux nombreux ont répandu la lumière sur tout ce qui avait été entouré d'incertitudes et de ténèbres. Les documents se sont multipliés pour démontrer que Marie avait toujours été sincère et pure, et si sa gloire a pu être obscurcie, elle rayonne aujourd'hui d'un éclat incomparable.

Il ne faut pas cependant cesser de la défendre et de la présenter telle qu'elle fut. La calomnie a été tellement persistante qu'il faut que la vérité ne se lasse pas, afin de lui enlever tout espoir d'un retour offensif. Le moyen le plus sûr de faire cette œuvre de salubrité historique, c'est le récit. L'erreur et la mauvaise foi l'ont employé ; pourquoi la vérité sincère ne s'en ser-

virait-elle pas ? Les discussions ne conviennent qu'à un petit nombre d'esprits. Les rapprochements et les comparaisons de textes et de témoignages n'ont d'intérêt que pour ceux dont l'intelligence est assez cultivée pour avoir le droit de se montrer exigeante. Pour les autres, pour le grand nombre, il suffit de raconter. La vérité a d'ailleurs une apparence que l'on ne saurait contrefaire, et la sincérité donne à des affirmations une allure qui ne trompe pas.

Nous avons profité, pour notre récit, de tous les travaux anciens et contemporains. Le recueil patiemment et pieusement formé par le prince Alexandre Labanoff, après plus de vingt ans d'actives et curieuses recherches, a servi aux savantes et consciencieuses histoires qui font aujourd'hui autorité, et dans lesquelles la mémoire de Marie Stuart est victorieusement vengée. Nous nous en sommes servi pour notre modeste résumé. Nous n'avons rien dit que nous ne puissions appuyer sur des preuves solides, et le défaut d'indications de sources n'accuse pas une absence de recherches, ni une indigence d'autorités. Nous avons comparé les récits, les opinions, les réfutations ; nous avons fait notre profit de tout, mais nous avons évité les notes. Elles nous auraient paru surcharger inutilement un travail qui n'a d'autre prétention que d'exposer simplement ce que fut cette femme, cette reine, cette martyre, dont la vie offre un si grand intérêt et inspire une si vive admiration.

Il faut à notre époque, à laquelle le temps semble faire défaut, tant on veut aller vite et répandre son activité, des ouvrages courts et rapides par lesquels

l'opinion puisse se refaire. Elle a été longtemps déformée, trompée, pervertie par la légèreté ou la passion. Il faut la réformer, l'éclairer et la remettre dans sa voie par le respect pour la vérité. C'est le rôle des petits livres. Ils ne demandent pas assurément peu de travail, car ils présentent, sous une forme réduite, le résultat de nombreuses recherches et d'efforts cachés, mais ils n'exigent pour la lecture que peu de temps, et on leur en sait gré. C'est avec une disposition favorable qu'on les aborde, parce que l'on sait qu'ils n'abuseront pas de l'attention qu'on veut bien leur accorder. Pour les uns, ils sont des initiateurs, et engagent à pousser plus loin. Pour les autres, ils leur donnent des solutions; si elles sont claires, simples, loyales, elles restent comme le dernier mot sur une question, un homme et une période.

Pouvons-nous espérer pour notre *Marie Stuart*, cette bonne fortune ? Elle est une œuvre de bonne foi, et cela nous donne quelque confiance, car la bonne foi n'est jamais stérile.

Nous n'avons pas hésité à joindre au nom de la reine et de la femme si calomniée, celui de martyre. Il nous semble pleinement justifié par les faits. Elle a été martyre par les longues souffrances et les terribles « tragédies » de sa royauté, par les humiliations et les tourments d'une captivité de plus de dix-neuf ans, et par une mort cruelle subie avec une résignation chrétienne. Le cœur se serre à mesure que se développent les phases diverses de cette existence vouée à toutes les épreuves, et l'on ne sait ce qui l'emporte de l'admiration ou de la pitié.

Peut-être un autre triomphe est-il réservé à la victime d'Élisabeth, et ce triomphe nous l'appelons de tous nos vœux. L'Écosse et l'Angleterre demandent avec instance l'introduction de la cause de béatification. Des documents sont recueillis en grand nombre par le zèle d'une ardente piété. Marie a combattu pour la foi catholique, elle s'y est montrée fidèlement attachée depuis le berceau jusqu'à la tombe, elle a été persécutée en haine de cette foi, et peut-être Élisabeth et ses ministres ne l'ont-ils frappée que pour ce motif.

C'est ce qu'il n'appartient qu'à un tribunal de décider, et ce tribunal ne se trompe pas. Si les admirateurs de Marie Stuart en appellent à lui et lui soumettent sa cause, ils adhèrent d'avance, du fond de leur âme, à la sentence qui sera rendue. Mais lors même que, dans sa sagesse, l'Église ne jugerait pas à propos d'autoriser un culte public, l'attention qu'elle donnera à cette cause aura certainement pour effet de placer encore plus haut qu'elle ne l'est déjà dans l'estime des hommes, la gloire de Marie Stuart, martyre d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

Marie Stuart.

Chapitre premier.

Les Stuarts.

LES races royales chargées des destinées des peuples, revêtues du pouvoir souverain, objet de l'ambition des hommes, entourées d'hommages, maîtresses des intérêts et de la vie de leurs sujets, paient presque toutes chèrement leur grandeur. Dieu, qui a montré pour elles une préférence enviée, leur fait connaître, après les enivrements de la puissance, toutes les extrémités des choses humaines. C'est une compensation pour les bienfaits dont il les a comblées, et il en résulte pour elles, si elles savent les comprendre, de graves enseignements, et pour les peuples des leçons dont ils devraient faire leur profit.

L'histoire du monde atteste cette vérité. Il faut être bien aveugle pour ne pas la reconnaître, ou n'en pas saisir toute la portée.

De toutes les races royales dont nous pouvons suivre la destinée, depuis leur avènement jusqu'à leur extinction ou à leur chute, il n'en est pas qui nous offre, à un plus haut degré, et d'une manière plus suivie que celle des Stuarts, ce terrible et instructif exemple. Elle a eu ses grandeurs et ses abaissements, ses joies et ses tristesses, ses victoires et ses défaites, ses gloires et ses humiliations, ses vertus et ses fautes. Les catastrophes y sont fréquentes et le sang coule avec abondance sous le poignard, sous l'épée et sous la hache. Victimes de ses propres erreurs et des conditions dans lesquelles s'exerçait son pouvoir, elle montre combien est redoutable le droit de gouverner un peuple, et jusqu'à quel point le malheur est le contre-poids de la puissance.

Nous n'avons à raconter qu'un épisode de cette histoire

douloureuse, mais il est nécessaire d'en parcourir rapidement l'ensemble, afin que le passé éclaire le présent, et que le caractère des rois, l'esprit des seigneurs, les mœurs du peuple, l'état social et les doctrines religieuses expliquent les faits qui remplissent la courte, touchante et lamentable existence de Marie Stuart.

On peut remonter jusqu'au XI[e] siècle pour trouver les origines de cette famille dont les destinées sont intimement liées à celles de l'Écosse. En 1053, Banquo, thane de Lochaber, fut victime de Macbeth avec trois de ses fils. Shakspeare a immortalisé le crime, les remords et l'expiation.

Un quatrième, fils, Fléance, survécut, se réfugia auprès de Malcolm Canmore, duc de Cumberland, et épousa la fille d'un des princes du pays de Galles. La noblesse galloise, jalouse, le fit assassiner. Il avait vingt-cinq ans.

Son fils Walter vengea sa mort, et fut bien accueilli à son retour en Écosse, par Malcolm, qui lui donna le titre de sénéchal (Steward). Il en tira son nom et le transmit à sa famille avec sa dignité. Il mourut en 1093.

Ses descendants se distinguèrent par leur courage, leurs exploits et leur fidélité aux rois dont ils protégeaient la couronne.

Alexandre périt en 1264 à la bataille de Lacgs, laissant deux fils, Jacques et Jean. Le fils de Jacques, Walter, rendit, dans des circonstances difficiles et au milieu de périls redoutables, de grands services à Robert Bruce, qui lui donna en mariage sa fille Majoria.

En 1370, le fils de Robert, David II, mourut sans héritier. Le fils de Walter obtint, malgré les droits des collatéraux, la couronne qu'il avait bravement défendue. Il prit sur la demande de ceux qui reconnaissaient son autorité, le nom de Robert II, et fut le premier roi de la dynastie des Stuarts. Il tenait ses droits d'une femme, il les consacra par un courage que ne couronna pas toujours le succès.

Il régna au milieu des troubles et des guerres, ne connaissant la paix que grâce à de rares et courtes trèves. On voit déjà ce qui remplira la vie de ses successeurs : la lutte contre les seigneurs, l'antagonisme contre l'Angleterre et la nécessité de défendre au dedans et au dehors un pouvoir constamment attaqué.

Il mourut en 1390, et eut pour successeur son fils Jean, maladif, faible, boiteux et peu propre à la vie guerrière des

rois de son temps. Les États lui firent prendre le nom de Robert III. Un de ses frères, le duc d'Albany, gouverna en son nom. Les chefs de tribus, toujours portés à la révolte, et d'autant plus jaloux de leur indépendance que l'autorité paraissait moins forte, ne craignaient pas de porter ouvertement atteinte à la dignité royale. Il fallait les maintenir dans le respect et repousser l'attaque de Henri IV d'Angleterre, qui, sur les frontières de l'Écosse, demandait à main armée que Robert et les grands s'assemblassent à Édimbourg pour lui rendre hommage.

Robert, pour éviter l'effusion du sang, lui proposa un combat entre un certain nombre de nobles choisis dans les deux armées. Le combat n'eut pas lieu, mais l'expédition anglaise échoua. Les intempéries de la saison et les maladies furent plus puissantes que les armes, et une trêve mit fin aux hostilités. Elle fut rompue en 1402, renouvelée en 1404, et amena un projet de congrès. L'Angleterre, dont l'ambition ne pouvait être satisfaite que par la soumission de l'Écosse, ne mit jamais beaucoup de bonne foi dans la conclusion de ces trêves, ni dans les stipulations de la paix, ni dans l'exécution des conventions. Ainsi, les guerres naissaient des guerres, et la cessation des combats n'était qu'un moment de répit pour reprendre des forces et réparer ses pertes.

David, fils aîné de Robert, fut arrêté par l'ordre de son père, à cause de ses désordres, et le duc d'Albany le fit enfermer dans le château de Falkland, où il mourut de faim et peut-être de mauvais traitements. Le duc d'Albany à qui l'on a attribué cette mort, obéissait moins à son roi qu'à son ambition, et il souffrait impatiemment tous les obstacles. Il aspirait au trône et l'extinction de la race régnante, au nom de laquelle il gouvernait depuis longtemps, lui en aurait ouvert les voies.

Robert désespéré se retira dans l'île de Bute, et envoya son plus jeune fils Jacques en France, pour le soustraire au sort de son frère. Les Anglais le prirent et le retinrent prisonnier pendant vingt ans. Ils l'avaient enfermé dans la tour de Londres. Ils s'essayaient à leur métier de geôliers des Stuarts.

Robert III mourut de chagrin en 1405.

Le duc d'Albany continua à gouverner le royaume sous le nom de Jacques Ier. L'occasion semblait favorable pour saisir enfin cette couronne, objet de tous ses vœux. Il ne tenta pas

cependant cette entreprise qu'il paraissait méditer depuis longtemps, soit qu'il lui suffît d'être le maître, soit que la jalousie de la noblesse ait contenu son ambition. Il ne perdait pas de vue les intérêts de sa famille, et pour préparer l'avè-

La tour de Londres, d'après un manuscrit du XV^e^ siècle conservé au Musée Britannique.

nement de son fils, il ne négligea rien de ce qui pouvait lui faire des partisans, et affaiblir la cause du roi prisonnier. Il mourut en 1419 sans avoir atteint son but.

Son fils Murdoch prit sa place, mais moins habile ou moins heureux,il rencontra une opposition qu'il crut ne pouvoir vaincre qu'en travaillant d'une manière sincère à la délivrance de Jacques Ier. La négociation aboutit, grâce aux embarras que donnait à l'Angleterre l'occupation de la France, et aux difficultés qui, de toutes parts, étreignaient Murdoch.

Jacques Ier fut rendu à la liberté en 1423. Il fallut donner des otages et payer une forte rançon, mais le prisonnier avait réfléchi, étudié et appris à gouverner. Il savait combien était dure la domination des grands.Il s'efforça de les ramener à la justice, en constituant un pouvoir fort, et les mesures qu'il prit furent accueillies avec reconnaissance par le peuple. Il fit des lois très sages et essaya de porter remède à des excès dont l'État ne souffrait pas moins que les particuliers, et que semblait justifier leur ancienneté. Il fit arrêter Murdoch, ses fils et tous les membres de sa famille, les accusant de malversations, d'injustices et de tyrannie. Ils furent décapités, et ce châtiment aurait été parfaitement accueilli, si le roi n'avait voulu corriger un grand nombre d'abus que les nobles avaient intérêt à conserver. Ils applaudissaient aux réformes tant qu'elles ne les atteignaient pas, et les repoussaient dès qu'elles réprimaient leurs excès. Ils conspirèrent contre lui et l'assassinèrent en 1437.

Le duc d'Athol, son oncle, se trouvait parmi les meurtriers. Les Stuarts trouvèrent toujours des ennemis, et les plus acharnés, parmi les membres de leur famille.

Jacques Ier aimait les lettres et cultivait la poésie. Il avait des principes de gouvernement, et ne négligea rien de ce qui pouvait fortifier l'autorité royale contre les prétentions audacieuses et turbulentes des seigneurs. Il réprima le brigandage, soumit les montagnards, donna un large essor à l'industrie nationale, et s'il eût pu poursuivre ses desseins jusqu'au bout, il aurait préparé et peut-être établi une profonde réforme gouvernementale.

Il ne prétendait pas toucher à la constitution féodale, ce qui eût été une entreprise périlleuse ; il lui suffisait de placer hors d'atteinte le pouvoir royal. C'était trop pour les seigneurs toujours d'accord dans leur haine contre la royauté, et ce fut la cause de sa mort.

Son fils Jacques II lui succéda, et voulut poursuivre son œuvre. Il se montra impitoyable pour les seigneurs qu'une longue habitude de l'indépendance et de l'impunité rendaient

dangereux pour la royauté, autant que redoutables au peuple. Il ne recula pas devant de sanglantes exécutions, dont l'aristocratie fut plus irritée qu'affaiblie, et les Douglas qui aspiraient au trône, payèrent de leur vie leur coupable ambition. Leur chef périt de la main du roi, jaloux de venger lui-même sa querelle, et de donner un grand exemple.

Les troubles qui suivirent furent facilement réprimés, et Jacques II paraissait pouvoir poursuivre avec succès ses desseins, lorsqu'il fut tué au siège de Roxburgh par l'explosion d'un canon qu'il essayait (1460).

Il avait pris peu de temps auparavant deux mesures qui paraissaient propres à affermir l'autorité royale. Les grandes charges avaient cessé d'être héréditaires,et la justice, privilège dont la noblesse ne voulait pas se dessaisir, ne pouvait plus être rendue qu'en vertu d'une autorisation du parlement. Si son fils Jacques III avait eu autant de fermeté que de bonne volonté et d'amour pour le peuple, il eût trouvé dans ces mesures sa propre tranquillité et le salut du pays.

Mais il se laissa gouverner par des favoris, et il trouva des ennemis dans sa propre famille. La noblesse habituée aux travaux de la guerre, toujours sous les armes, prompte à la rébellion, ne pouvait voir qu'avec dédain un prince savant, plus habile à manier la plume que l'épée et plus occupé d'études que d'expéditions. Il montra cependant de l'énergie dans la répression d'une révolte conduite par son frère ; mais la sévérité avec laquelle il frappa les coupables, ne fit que rendre la lutte plus ardente. Une conspiration se forma contre lui et les principaux feudataires y prirent part ; il marcha contre eux et périt dans un combat à Bannokburn (1488).

Son fils Jacques IV n'était peut-être pas innocent de la mort de son père, car les rebelles s'étaient appuyés sur lui et l'avaient mis, de gré ou de force, à leur tête. Aussi les habitants des hautes terres qui étaient restés fidèles à son père se montrèrent-ils peu disposés à le reconnaître. Il avait épousé Marguerite, fille de Henri VII, roi d'Angleterre, afin de resserrer les liens d'une amitié qui ne devait pas être moins préjudiciable à l'Écosse que l'antagonisme séculaire.La guerre entre les deux pays dont les intérêts étaient opposés, ne pouvait être conjurée par une alliance de famille. Mais cette alliance eut pour les Stuarts des conséquences politiques prochaines et graves. L'Angleterre y trouva le droit de se mêler aux affaires de l'Écosse, et elle ne s'y mêla que

pour la satisfaction de son ambition et le plus grand malheur de sa faible voisine.

Il semblait que Jacques eût prévu ce que son pays et sa famille auraient à souffrir. Il chercha un appui au dehors ; il s'assura du secours de la France, et se ligua avec Louis XII et les Pays-Bas. Les questions commerciales se mêlaient pour lui à celles de la politique, et pendant qu'il défendait l'indépendance de son royaume, il cherchait les moyens de lui assurer la richesse que donnent le travail intérieur et les relations au dehors.

Il fit en Angleterre, à l'instigation de Louis XII, une expédition mal préparée et mal conduite contre Henri VIII, et périt à la bataille de Flodden (1513).

Son fils Jacques V n'avait que deux ans, et l'ambition s'éveilla aussitôt. La régence fut vivement disputée. Le duc d'Albany qui l'emporta, sentit le besoin de réunir toutes les forces, et avec un zèle trop souvent impuissant, s'efforça de réconcilier les partis et de les faire concourir tous au maintien des libertés nationales contre les prétentions de jour en jour plus menaçantes de l'Angleterre. Désespérant d'y réussir, il partit pour la France, sur la demande de la reine-mère, et en revint à la tête de trois mille Français. C'était assez pour rendre les haines plus vives, et trop peu pour combattre efficacement des attentats ou des résistances de tous les instants. Il dut recourir encore à la France. Pendant qu'avec une activité que rien ne décourageait, il cherchait à grouper des hommes prêts à toutes les aventures, pour le service de ceux qui avaient payé leurs bras et leur vie, il apprit que les grands avaient proclamé Jacques V. Il s'attacha au service de la France et s'illustra dans les guerres d'Italie.

Marguerite, veuve de Jacques IV, avait épousé en 1514 le comte d'Angus à qui elle avait confié le pouvoir donné par les États au comte d'Albany. Après l'échec des tentatives faites en France (1524), Angus redevint maître du royaume, mais en 1528, le roi s'affranchit de cette tutelle, parla haut à la noblesse, et s'allia au clergé qui, de tout temps, avait été en lutte contre elle.

Il épousa en 1536, Madeleine, fille de François Ier qu'il perdit après quarante jours de mariage. Tout le porta à contracter une seconde alliance dans le pays qui montrait pour l'Écosse une si vive sympathie, et qui pouvait la soutenir si efficacement dans sa lutte contre l'Angleterre.

Ce ne fut plus à la maison de France, mais à une illustre famille, jusqu'alors étrangère à notre histoire, qu'il alla demander une reine pour l'Écosse. Ses ouvertures furent favorablement accueillies, et un an après, il épousait la fille du duc de Guise, Marie de Lorraine, veuve du duc de Longueville, dont il avait pu apprécier les qualités pendant son voyage de France.

« Laquelle fust trouvée de ce roy si belle, sage et vertueuse et honneste qu'il fust fort aise et s'estima très heureux de la prendre et s'en trouva tel après qu'il l'eust prise et espousée, et tout le royaume d'Escosse (1). »

Il en eut deux fils qui moururent peu de temps après leur naissance, et une fille, qui fut Marie Stuart.

Jacques V, avec de grandes qualités, eut de brillants défauts. Il avait de la bravoure, un caractère chevaleresque, excellait dans les exercices du corps, aimait le peuple, veillait à ses intérêts, se mêlait à ses jeux et montrait pour les arts un goût trop rare chez ses ancêtres et dans sa nation. Mais son héroïsme avait quelque chose d'aventureux et son amour des plaisirs lui faisait trop souvent oublier ses devoirs. Les circonstances au milieu desquelles il vécut ne lui permirent pas d'appliquer au bonheur public ses généreuses intentions, et s'il manqua de diplomatie, il sut toujours du moins ne rien perdre de l'antique intrépidité des siens, et rester fidèle à la religion catholique.

Neveu de Henri VIII, qui après avoir défendu le catholicisme, lui porta de si rudes coups, il se trouva dans une situation difficile à cause de la révolution religieuse opérée en Angleterre et en Écosse. Il chargea les juges ecclésiastiques de l'archevêque de Saint-André de protéger contre les novateurs les antiques croyances de son royaume. Les condamnations furent nombreuses et les exécutions provoquèrent une formidable irritation. Henri VIII profita de ces dispositions pour intervenir. Il envoya en Écosse sir Ralph Saddler, pour sommer Jacques de se prononcer entre la France et l'Angleterre, entre le catholicisme et le protestantisme.

Jacques ne répondit pas à cette mise en demeure, et négligea de se rendre à une entrevue projetée à York. C'était seconder les projets de Henri et lui fournir un prétexte pour envahir l'Écosse.

1. Brantome. *La reyne d'Escosse.*

Il n'y manqua pas, et l'expédition fut menaçante. Jacques marcha contre lui avec toutes ses forces, et les Anglais ayant repassé la frontière, il ordonna de les poursuivre. Les nobles s'y refusèrent; prétendant que leur devoir ne les obligeait pas à l'offensive en pays étranger, que la guerre était impolitique, et qu'elle avait pour but de favoriser des croyances contraires à celles qu'ils professaient.

Toutes ses instances pour les ramener furent vaines. Il leva une nouvelle armée dont il confia le commandement à un de ses favoris, Olivier Sainclair, et apprit, quelques jours après, sa défaite dans des conditions désastreuses pour l'honneur de l'Écosse et la sécurité de sa couronne.

Il se retira dans son château de Falkland, et y mourut de découragement et de chagrin, le 14 décembre 1542. Il avait trente-un ans. Son unique héritière, sa fille Marie, reine à six jours, allait voir se réunir sur sa tête, avec des périls nouveaux, tout ce qui avait marqué les règnes malheureux de ses ancêtres.

Chapitre deuxième.

Les premières années de Marie Stuart

MARIE STUART naquit au château de Linlithgow, le 8 décembre 1542. Son père était alors dans son château de Falkland, en proie à une cruelle agonie. Lorsqu'on lui annonça cette naissance, un rayon de joie illumina ses traits flétris, il se releva comme s'il avait recouvré les forces et l'espérance, mais se laissa aussitôt retomber et dit tristement : « Ceux qui ont flétri sur mon front la couronne d'Écosse l'arracheront du sien. Par fille elle est venue, par fille elle s'en ira. » Un moment après, il expirait.

C'était un triste présage pour le règne nouveau.

Marie de Lorraine pouvait prétendre à la régence. Elle avait des qualités qui auraient justifié cette prétention, appuyée d'ailleurs sur des précédents. Elle jugea qu'il valait mieux laisser à un autre cette responsabilité, convaincue, que les divisions ne tarderaient pas à user toute autre influence et que les occasions d'intervenir utilement ne lui manqueraient pas. Le pouvoir lui serait alors d'autant plus assuré qu'elle l'aurait moins recherché.

Elle savait combien étaient mobiles les esprits de cette noblesse qui avait si souvent fait échec à la royauté, par quelles jalousies elle se laissait conduire, et avec quelle facilité elle se prêtait à des défections ou à des attentats. Elle ne doutait pas que, maîtresse de sa fille, il ne lui fût possible, sans compromettre son autorité, d'exercer sur les hommes et sur les événements une influence à laquelle lui donnaient droit sa situation, son dévouement et son intelligence des affaires politiques.

La régence fut ambitionnée par David Beaton, archevêque de Saint-André et James Hamilton, comte d Arran. Ils représentaient les deux partis religieux qui divisaient alors l'Écosse.

Le cardinal qui avait été le conseiller de Jacques V, produisit un testament l'investissant de la régence. Si l'on ne tint pas compte de cette pièce, sur laquelle on éleva des doutes,

on n'en rendit pas moins justice à ses qualités. Il défendait avec vigueur l'Église contre les doctrines nouvelles. Il était partisan de l'alliance de l'Écosse avec la France, et s'il se montrait souvent hautain et obstiné, il avait dans le caractère cette fermeté qui peut seule résister aux factions et l'initiative hardie qui les déconcerte et les rend impuissantes. La haine dont le poursuivaient les réformés, devait augmenter l'affection et la confiance qu'avaient pour lui les catholiques.

Le comte d'Arran touchait presque au trône par sa naissance, et il faisait profession de la religion nouvelle. Il avait peu de portée politique, un esprit incertain et très confiant en lui-même. La noblesse était en très grande partie protestante. Elle dominait dans le parlement qui, par un acte du 28 décembre, déclara le comte d'Arran régent du royaume et tuteur de la jeune reine. Elle comptait le conduire et se servir de lui.

Henri VIII, qui poursuivait la politique de ses prédécesseurs à l'égard de l'Écosse, espéra réaliser par un mariage ce que les armes n'avaient pu obtenir. Il fit demander, pour son fils Édouard, la main de cette enfant. Le parlement accepta la proposition après de longs débats, et à des conditions que le roi d'Angleterre reçut avec une profonde irritation. La reine ne devait quitter le royaume qu'après sa dixième année, aucune troupe étrangère ne pouvait occuper les places fortes, et l'Écosse restait maîtresse d'elle-même avec ses lois, son administration, ses privilèges et son indépendance nationale. Ce n'était pas ce que voulait Henri VIII.

Divisés sur la religion et la politique, séparés par l'intérêt et l'ambition, les Écossais se réunissaient pour repousser toute domination étrangère.

Henri VIII parut céder et signa, le 1e juillet 1543, le traité de Greenwich. Marie Stuart devait épouser Édouard, mais elle restait en Écosse jusqu'à l'âge de dix ans, sous la garde de seigneurs désignés par le parlement. Des otages devaient être remis au roi d'Angleterre pour lui garantir l'exécution de ces promesses. Un article secret lui assurait la possession de la partie de l'Écosse située au sud du Forth. On retrouvera toujours cette duplicité inspirée par la jalousie, la cupidité ou l'ambition, dans la conduite de la noblesse écossaise pendant tout le règne de Marie.

Le bruit se répandit que Marie de Lorraine se préparait à faire passer la jeune reine en France. Henri, qui fit accréditer

cette nouvelle, qu'il considérait comme propre à irriter la noblesse, s'en servit comme d'un prétexte. Il essaya d'enlever Marie. Le cardinal Beaton, qui était sorti du fort de Blacknek où il avait été enfermé pour avoir essayé d'intéresser la France à l'indépendance de l'Écosse, courut à Linlithgow à la tête d'une troupe dévouée, s'empara de Marie et la transporta avec sa mère dans le château de Stirling où elle devait être plus en sûreté.

Le régent, sur qui pesait la responsabilité du traité de Greenwich et de l'alliance avec Henri VIII, vit sa situation compromise, se rapprocha du cardinal, et abjura le protestantisme. Il semblait que cet accord des deux hommes les plus considérables de l'Écosse, qui affirmaient ainsi le désir de s'opposer aux projets de l'Angleterre et de poursuivre la pacification du pays, dût réunir toutes les forces autour de la jeune reine. On l'espéra et le couronnement de Marie eut lieu à Stirling le 9 septembre 1543. Elle avait neuf mois.

On remarqua que, pendant toute la cérémonie, elle ne cessa de verser des larmes. On y vit un sinistre présage, et l'imagination populaire en fut vivement frappée.

Henri VIII ne perdit pas courage. Il s'adressa aux partisans que ses promesses et son or lui avaient faits en Écosse. Le comte d'Angus et ses amis signèrent un *bond*, ou engagement de ligue, par lequel ils se déclaraient prêts à faire tout ce qui pourrait servir la cause du roi d'Angleterre. Le comte de Lennox entra bientôt après dans la conjuration. De ces *bonds* plusieurs fois signés en secret, sortirent des crimes contre les personnes et des attentats contre la patrie.

Le reste de la noblesse chercha son appui dans la France, à laquelle, du reste, des traités souvent renouvelés liaient l'Écosse depuis les premières années du XII^e^ siècle. Un traité nouveau ratifia tous les anciens engagements.

Henri VIII y répondit en envoyant une armée en Écosse. Édimbourg fut assiégé, pris et brûlé. Le château résista. Ses troupes, en se retirant, commirent d'affreux ravages et n'épargnèrent pas même les terres de ses partisans. Il se les aliéna tous, excepté le comte de Glencairn, qui fut battu en soutenant sa cause, et le comte de Lennox qui dut se réfugier en Angleterre, après un grave échec. Henri VIII lui fit épouser Marguerite Douglas, fille d'Archibald Douglas et de Marguerite Tudor, sa sœur, qui avait été mariée à Jacques IV, roi d'Écosse. Il fut le père de Henri Darnley.

Les seigneurs coalisés s'emparèrent du pouvoir, déposèrent le comte d'Arran et remirent la régence à Marie de Lorraine. La guerre civile ensanglanta l'Écosse. Chaque parti eut son parlement. L'armée anglaise s'empressa de profiter de l'occasion et ravagea d'une manière cruelle les frontières. La trahison lui assura quelques succès, mais elle fut battue à Ancram-Moor, et tout ce qu'elle avait rapidement conquis revint rapidement à sa situation antérieure.

Henri VIII proposa la paix. Le cardinal Beaton la fit repousser, et, enhardis par un secours de 3,000 fantassins et de 500 chevaux que de Lorges avait amenés de France, les Écossais portèrent la guerre sur le territoire anglais. La trahison du comte d'Angus fit échouer cette tentative qui pouvait faire courir à l'Angleterre de graves dangers, et le roi ne la pardonna pas au cardinal.

Le 29 mai 1546, de petites bandes d'hommes résolus commandés par Norman Lesley, qui avait eu avec Beaton un différend d'argent, se dirigèrent vers le palais de Saint-André, résidence du primat, siège du président de la cour criminelle et prison. Elles y pénétrèrent par une porte ouverte pour des ouvriers qui travaillaient aux fortifications,arrivèrent jusqu'au cardinal, qui, séparé de ses serviteurs, s'était barricadé dans sa chambre, le saisirent, le percèrent de coups et le pendirent à un balcon, d'où il avait assisté peu de temps auparavant au supplice de Wishart, prédicant hérétique.

Ce crime fut accompli sous la triple inspiration du roi d'Angleterre, d'une vengeance personnelle et du fanatisme religieux. On racontait que Wishart, au moment où le feu du bûcher montait jusqu'à lui, avait dit : « Voyez-vous cet homme superbe qui est venu jouir de mon supplice ? Encore quelques jours, et il sera suspendu sanglant à ce balcon où il se montre avec un orgueil si insolent. » (Janvier 1546.) On vit dans la mort du cardinal l'accomplissement de cette prophétie, qui ne fut connue qu'après l'événement.

Les conjurés, après avoir pillé le château, s'y enfermèrent et y passèrent leur temps à rire, à boire et à jouer. Parmi eux était Knox, l'apôtre du protestantisme en Écosse. Il leur reprocha une conduite qui contrastait avec ses austères enseignements, et dont il prévoyait les conséquences.

En effet, Marie de Lorraine envoya attaquer le château par le comte d'Arran que les malheurs publics avaient rapproché d'elle. L'Angleterre secourut les assiégés. Mais une

flotte française eut bientôt raison, par sa puissante artillerie des murs et des défenseurs. La capitulation fut signée le 30 juillet 1547. Presque toute la garnison composée de nobles écossais, partisans du protestantisme, fut transportée en France, internée en diverses provinces, ou envoyée au bagne. On trouva dans le château des pièces établissant, par la signature de plus de deux cents gentilshommes, qu'ils étaient engagés au service « de leurs bons maîtres d'Angleterre », et on connut le prix de leur dévouement.

Édouard VI avait succédé à Henri VIII, sous la tutelle du duc de Sommerset. Le régent poursuivit aussitôt le mariage du jeune roi avec Marie et l'union des deux royaumes. Il envahit l'Écosse à la tête de 40,000 hommes, et vainquit les Écossais à Pinkie. Mais il ne put profiter de sa victoire, et rappelé en Angleterre par les intrigues de ses ennemis, il laissa à Marie de Lorraine le temps de prendre les mesures propres à relever les courages et à pourvoir aux nécessités présentes.

Elle le fit avec une rapide et intelligente décision. La jeune reine fut conduite au prieuré d'Inchmahome, au milieu du lac de Monteith, où elle parut plus en sûreté qu'à Stirling.

Elle avait un peu plus de cinq ans et montrait déjà ce qu'elle devait être. Sa taille était svelte et souple, son teint frais, sa peau d'une blancheur éclatante. Ses traits réguliers étaient éclairés par le plus franc et le plus charmant des sourires. Elle avait une vivacité qui ne se tourna jamais en brusquerie, et une bonne grâce qui donnait à ses attentions, à ses paroles, à ses actes, à son sourire, un prix infini. Levée avec le jour, elle courait au milieu des bruyères et des rochers, plus hardie qu'aucune de ses compagnes, plus sûre dans les pas difficiles et plus invincible à la fatigue. Aucune des quatre Marie attachées à sa personne, Marie Levingston, Marie Fleming, Marie Seaton et Marie Beaton, qu'elle aimait d'une affection si expansive et si durable, n'aurait osé se mesurer avec elle pour affronter les intempéries, braver les dangers et se jouer des obstacles.

Elle apprenait l'anglais et le français et montrait pour la musique et la danse une vive ardeur. Les vieilles ballades la charmaient et elle aimait à les répéter, se nourrissant ainsi des souvenirs d'une poésie patriotique, et se retrempant dans les scènes naïves, touchantes ou terribles auxquelles se complaît l'imagination septentrionale.

Elle exerçait déjà une séduction irrésistible. Gouverneurs, maîtres, gentilshommes, officiers de sa maison, bourgeois, pêcheurs, femmes de sa suite, enfants du voisinage, tous subissaient cet attrait et n'essayaient pas de s'y soustraire. Il était si doux d'aimer la jeune reine et d'en être aimé !

Marie de Lorraine qui sentait que tout accommodement était impossible avec l'Angleterre, tourna ses regards vers la France où elle trouvait toutes ses affections, et d'où pouvait lui venir un secours efficace. Il lui fallait une alliance plus étroite et mieux définie que celle des anciens traités. Dans une assemblée convoquée à Stirling, le 8 février 1548, elle proposa d'envoyer la jeune reine en France et de la mettre sous la protection de Henri II, qui venait de succéder à François Ier. L'assemblée approuva ce projet, et le comte d'Arran, qui avait rêvé pour son fils la main de Marie Stuart, et qui voyait ainsi ses espérances éloignées, sinon entièrement perdues, fut créé duc de Chatellerault. C'était assez pour calmer son dépit, mais rien ne pouvait lui donner la fermeté et les lumières qui lui manquaient.

Le mécontentement de l'Angleterre se manifesta par l'envoi de nouvelles troupes. Sommerset poursuivit la guerre à outrance. Une flotte française, conduite par André de Montalembert, porta en Écosse 6,000 hommes, de l'argent et des munitions. Le parlement, plein de confiance, décida, le 7 août 1548, que la reine épouserait le dauphin François, et qu'elle serait élevée en France : l'indépendance de l'Écosse restait garantie, et cette condition était absolue.

Marie quitta Inchmahome pour Dumbarton, où Villegaignon la reçut. Il conduisait quatre galiotes qui devaient lui faire une escorte royale. Le gouvernement anglais prévenu de son départ de France avait envoyé contre lui une flotte. On ne devait pas engager le combat, mais il fallait lui interdire la côte écossaise. Tout retard pouvait seconder les espérances du roi et lui fournir une occasion favorable pour soulever l'Écosse, faire enlever la reine ou priver la régente de son autorité. Villegaignon avait évité ce piège, grâce à sa décision, et était entré au port.

Le même danger le menaçait au retour, ce qui n'effraya pas la régente. Une suite brillante montait la galère royale. La France avait voulu montrer quel prix elle attachait à cette union, et la vanité écossaise en avait été flattée.

La traversée fut pénible et l'on craignit pour plusieurs vais-

seaux. Une tempête effroyable se déchaîna non loin des côtes de l'Angleterre, et c'est peut-être à sa violence que l'on dut d'échapper à la flotte chargée de surveiller, et s'il était possible, d'enlever la galère qui portait la jeune reine.

Parti le 7 août, Villegaignon arriva le 13 à Morlaix. La jeune reine y fut reçue avec tous les égards dus à sa haute dignité, et avec une curiosité qu'expliquent les récits faits en France de la beauté précoce et de la grâce parfaite de cette enfant de six ans.

« Le seigneur de Rohan accompagné de la noblesse du pays l'alla recevoir, et fust logée au couvent de Sainct-Dominique. Comme Sa Majesté, retournant de l'église de Nostre-Dame, où le *Te Deum* avoit esté chanté, eust passé la porte de la ville qu'on appelle de la prison, le pont-levis, trop chargé de cavalerie creva et tomba dans la rivière, toutesfois sans perte de personne. Les Écossois du train de la reyne restés dans la ville, jugeant mal de cest accident, commencèrent à crier : Trahison ! trahison ! Mais le seigneur de Rohan qui marchoit à pied près de la litière de Sa Majesté, leur cria à pleine teste : Jamais Breton ne fist trahison ! Et les deux jours que la reyne demoura pour se deslasser de la fatigue de la mer, il fist desgonter toutes les portes de la ville et rompre les chaisnes des ponts (1). »

Les esprits superstitieux n'en furent pas moins péniblement impressionnés.

Marie fut conduite au château de Saint-Germain en Laye, où l'accueillirent les témoignages de la plus vive admiration. On saluait en elle la future reine, et il pouvait sembler aux courtisans que les démonstrations du premier jour ne seraient jamais oubliées. Mais c'était aussi la femme que l'on allait saluer, et qui ravissait tout le monde. N'était-elle pas, en effet, « toute grâce et beauté » ?

1. BRANTOME, *Recueil des dames. La reyne d'Escosse.*

Chapitre troisième.

Marie Stuart en France.

BRANTOME (1) explique ainsi l'arrivée de Marie Stuart en France : « Icelle, n'estant quasy, par manière de dire que née et estant aux mammelles tettant, les Anglois vindrent assaillir l'Escosse, et il fallut que sa mère l'allast cachant, pour crainte de ceste furie, de terre en terre d'Escosse, et, sans le bon secours que le roy Henry y envoya, à grand'peine eust elle esté sauvée ; et ce nonobstant, la fallust mettre sur les vaisseaux et l'exposer aux vagues, orages et aux vents de la mer, à la passer en France pour sa plus grande seureté : où ceste malle fortune n'ayant peu passer la mer avec elle, ou ne l'osant pour ce coup attaquer en France, la laissa si bien que la bonne la prist par la main. »

La cour qui reçut la jeune reine (août 1548) avait conservé l'éclat qu'elle tenait de François Ier. On y aimait les lettres, on y appréciait les arts, on y vivait dans le luxe. Les fêtes se succédaient sans interruption, et, aux plaisirs de l'esprit se joignait la frivolité voisine de la dissolution des mœurs. Tout y était brillant et de bon goût, mais ces apparences séduisantes couvraient des tendances dangereuses et des réalités qui compromettaient à la fois les intérêts religieux et les intérêts politiques. De la facilité des mœurs, on descendit vite à la facilité des croyances.

Marie fut élevée à Saint-Germain avec le roi, la reine, François à qui elle était fiancée, et ses trois jeunes sœurs, Élisabeth, Claude et Marguerite qui épousèrent Philippe II d'Espagne, le duc de Lorraine et le roi de France Henri IV. Sa grand'mère veillait sur elle et Catherine de Médicis ne la séparait pas alors, dans son affection, de ses enfants. Ses relations avec les jeunes princesses furent très différentes. Marguerite n'était née que quatre ans après son arrivée en France.

Elle parlait parfaitement le français, qui fut toujours sa

1. *La reyne d'Escosse*

langue de prédilection, et elle l'écrivit bientôt avec autant d'aisance que de variété, de force que de grâce. Elle avait un goût particulier pour le latin et, à treize ans, elle prononça

Portrait de HENRI II, par Clouet, dit Jannet. — D'après le tableau original au Musée du Louvre.

devant Henri II, au Louvre, un discours dans lequel elle démontrait que les lettres et les arts libéraux ne convenaient pas moins aux femmes qu'aux hommes. Brantôme dit à ce

sujet : « Et pour celle (la beauté) de l'âme elle estoit toute pareille (à celle de son corps), car elle s'estoit faicte fort sçavante en latin (1). »

Elle réussit moins dans le grec, qu'elle entendait cependant. Elle apprit l'histoire, la géographie et la versification. « Et tans qu'elle a esté en France, elle se réservoit toujours deux heures du jour pour estudier et lire : aussi, il n'y avoit guères de sciences humaines qu'elle n'en discourut bien. Surtout elle aimoit la poësie et les poëtes, mais sur tous, M. de Ronsard, M. du Belay et M. de Maisonfleur qui ont faict de belles poësies et élégies pour elle,... Elle se mesloit d'estre poëte et composoit des vers, dont j'en ay veu aucuns de beaux et très bien faicts,... et promptement, comme je l'ay veu souvent, qu'elle se retiroit en son cabinet, et sortoit aussitost pour nous en montrer aucuns, honnestes gens que nous estions là. De plus, elle escrivoit fort bien en prose et surtout en lettres que jay veues très belles et très éloquentes et hautes. Toutesfois, quand elle devisoit avec aucuns, elle usoit de fort doux, mignard et fort agréable parler, et avec une bonne majesté meslée avec une fort discrette et modeste privauté, et surtout avec une fort belle grâce; mesmes que sa langue naturelle, qui de soy est fort rurale, barbare, mal sonnante et scéante, elle la parloit de si bonne grace, et la façonnait de telle sorte, qu'elle la faisoit trouver très belle et très agréable en elle, mais non en autres. »

Elle avait étudié avec succès la musique, chantait avec agrément d'une voix juste et mélodieuse « accordant sa voix avec le luth qu'elle touchoit bien joliment de cette belle main blanche et de ses doigts si bien façonnés (2). »

Elle excellait dans les travaux d'aiguille qu'elle faisait rapidement et avec beaucoup de goût. Ils furent une charmante occupation dans ses premières années, et plus tard, une distraction utile au milieu des ennuis d'un pouvoir toujours traversé, et enfin une consolation dans une longue et douloureuse captivité.

Elle se livrait avec entraînement aux exercices du corps qui plaisaient tant à son père. Elle montait à cheval, et se laissait entraîner à des courses rapides, dans lesquelles elle montrait autant de vigueur que d'adresse. Elle suivait la chasse avec une ardeur que la fatigue ne domptait pas, et acquit de bonne heure une connaissance parfaite de toutes les parties de cet

1. *La reyne d'Escosse.* — 2. BRANTOME, *La reyne d'Escosse.*

art si recherché alors et si compliqué, que les cours d'Écosse et de France portaient si haut dans leur estime, et auquel elles accordaient une si large place dans l'emploi de leur temps.

Si on admirait sa beauté, sa grâce, ses talents, tout ce qui la distinguait dans une cour où se trouvaient réunies toutes les supériorités propres à éblouir et à charmer, on ne rendait pas moins hommage à sa piété. Autant elle était vive, impétueuse, pleine d'entrain dans les fêtes, autant elle se livrait avec une ardeur infatigable à la danse, autant lorsque l'heure de la prière était venue, elle se montrait calme, recueillie, absorbée dans la méditation, ou se répandait en effusions enflammées. Sa foi était éclairée. Il ne lui suffit pas de savoir ce qui est nécessaire à la femme et à la reine; elle voulut pénétrer dans le domaine de la théologie et se trouva ainsi armée pour le combat contre l'hérésie. Sa piété reposait sur une conviction profonde, sur une science certaine, et elle fut sa force contre tous les dangers, elle fit sa fidélité contre les suggestions de l'intérêt et les menaces du fanatisme ; elle est sa gloire après tous ses malheurs.

Le cardinal de Lorraine écrivait à sa mère : « Vostre fille est tellement creue et croist tous les jours en grandeur, bonté, sagesse et vertus, que c'est la plus parfaite et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible; et suis contraint vous dire, madame, que le roi y prend tel goût qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure ; et le sait aussi bien entretenir de bons et sages propos, comme ferait une femme de vingt-cinq ans. »

Marie de Médicis qui ne devait pas lui montrer longtemps une grande tendresse, écrivait également à sa mère : « Je ne puis m'empêcher de vous dire combien vous êtes merveilleusement heureuse d'avoir une pareille fille, si belle, si sage, si excellente ; et moi aussi, depuis qu'il a plu à Dieu d'enrichir mon lot d'un tel bonheur, et de me réserver une si grande consolation pour mes vieux jours. »

Elle n'était jamais plus heureuse que lorsqu'elle pouvait faire plaisir aux autres. Il lui semblait qu'elle profitait de tout le bonheur qu'elle répandait autour d'elle. Par une attention, un mot, un regard, un sourire, elle doublait le prix de ce qu'elle donnait, et sa générosité fut toujours inépuisable. Elle était bonne jusqu'à la prodigalité, et tous ceux qui l'approchaient, s'en retournaient satisfaits et charmés. Ce qui est la

vertu la plus appréciée chez les souverains semblait être devenu son patrimoine.

La cour n'est pas le domaine de la bienveillance. Les intérêts y sont si divers et si opposés, les compétitions si nombreuses, les jalousies si vives, les ambitions si ardentes, que la justice trouve rarement sa place, et que la charité y est une véritable étrangère. Dans ce milieu où s'agitent tant de passions, où la malignité trouve tant à mordre, où le soupçon perfide se change en certitude, la jeune reine est respectée autant qu'aimée. Elle est tellement précoce, qu'elle semble n'avoir pas eu d'enfance ; elle est si bien à l'abri de l'imprudence qui gâte les meilleures dispositions et compromet les qualités les plus brillantes, qu'elle semble avoir reçu en naissant cette maturité, fruit de la réflexion, des efforts et du temps, qui met à l'abri des erreurs et des fautes. Il y a tant d'ouverture dans son caractère, qu'on ne suppose pas qu'elle ait quelque chose à cacher ; il y a dans sa vie une telle pureté, que l'hérésie, ardente comme tout ce qui commence, et prompte à l'accusation comme tout ce qui rencontre des obstacles, n'essaie pas même une ombre de reproche.

Marie fut toujours, même dans les circonstances les plus difficiles, fidèle à elle-même. Elle n'a rencontré plus tard, ni chez ses sujets, ni chez un grand nombre d'écrivains, la même justice. Elle a dû être défendue, mais sa vertu sort victorieuse de toutes les violences du pamphlet et de toutes les habiletés de la raison d'état.

Elle s'essayait déjà, dès cette époque, à son rôle politique. Née reine, elle avait envisagé avec fermeté les devoirs attachés à ce titre, et elle avait la volonté de les accomplir tous. Elle recevait ses sujets, écoutait leurs plaintes, accueillait leurs avis, et, sans rien abandonner de ce que lui inspiraient une sagesse précoce et une volonté ferme de n'obéir qu'au sentiment de son droit et à la conscience de l'intérêt de son royaume, elle laissait tous ses visiteurs convaincus qu'elle ne se rendrait jamais qu'aux motifs les plus élevés et les plus droits.

Elle comptait sans des difficultés intérieures et extérieures qui auraient triomphé d'un pouvoir plus fort que le sien, et d'une volonté plus énergique. Si elle fut vaincue par elles, si elle succomba sous une coalition coupable, il n'y a rien dans sa chute qui puisse la faire condamner, ni dans sa vie aucun acte qui touche au déshonneur.

Elle montrait la plus grande déférence pour ses oncles. C'était une illustre maison que la maison de Lorraine. Fixée en France par Claude, fils de René II, caractère chevaleresque, âme ardente, esprit résolu, dont l'impétuosité se prêtait aux combinaisons de la prudence, elle était alors représentée par six princes qui semblaient n'avoir qu'une volonté. Claude les avait un jour présentés à François Ier, en l'assurant qu'il trouverait en eux les appuis de son trône. « Mon cousin, lui avait répondu le roi chevalier, je vous tiens pour heureux de vous voir renaître avant de mourir, dans une postérité de si belle espérance. »

Ils regardaient tous, même le cardinal de Lorraine, le duc François comme leur chef. Il avait un train presque royal et les plus grands personnages recherchaient son amitié ou sa protection. Le peuple était subjugué par sa grandeur et séduit par sa grâce. Il savait tout ce qu'il y avait en lui de valeur, de générosité, de hauteur d'âme et de bonté. Nul n'égalait son courage dans le combat, l'étendue de ses ressources dans les situations les plus périlleuses, son humanité pour le vaincu, son ascendant au milieu des agitations populaires, son prestige en présence des mouvements désordonnés d'une soldatesque dont la cupidité compromettait si souvent la fidélité.

Le cardinal de Lorraine et le duc François de Guise dirigeaient la politique de cette maison dont l'origine était ancienne et qui, après avoir joué un rôle si prépondérant et si discuté en France, pendant la seconde moitié du XVIe siècle, devait, plus tard, monter sur le trône impérial. Le duc d'Aumale, le grand prieur, le marquis d'Elbeuf, le cardinal de Guise marchaient à la suite de leurs aînés, fidèles à leurs vues, solidaires de leurs projets, appuis de leur politique.

Ils étaient dévoués à l'Église, et, sans oublier les intérêts de leur ambition, qui ne furent jamais au premier rang, ils la servirent avec une constance dont cette époque tourmentée offre peu d'exemples. Cette fidélité leur assignait, au moment où le protestantisme devenait menaçant, une influence considérable et une situation prépondérante dans les conseils du roi et dans l'opinion publique. Ils s'en servirent pour préparer, négocier et faire résoudre le mariage de leur nièce avec le dauphin François.

Né le 24 janvier 1544, le fils aîné de Henri II avait quatorze mois de moins que Marie Stuart. Il ne manquait ni d'instruc-

tion, ni d'esprit, et, malgré une certaine tendance à la timidité et même à la sauvagerie, il avait un sentiment élevé de sa dignité.

Peut-être l'âge lui aurait-il donné ce que la mort ne permit pas même de soupçonner. Il reste dans l'histoire une physionomie effacée et triste. Il promettait peu sans doute, mais l'influence bienfaisante d'une vive intelligence et d'un grand cœur n'aurait-elle pas mis en lumière ce qu'une fin précoce a enseveli ? Cette défiance de lui-même qui le rendait impuissant, n'aurait-elle pas été vaincue par cet esprit plein de ressources qui dominait partout où il pouvait atteindre ?

Il recherchait la société de celle qu'on lui avait destinée de bonne heure et appréciait vivement ses aimables qualités. La cour suivait curieusement le développement de cette inclination et tout semblait sourire à ces deux enfants royaux. Le plus malheureux fut-il celui que la mort enleva si prématurément ?

Le projet des Guise rencontra une opposition politique qui se produisit avec une certaine vivacité et eut de nombreux organes. On craignait les conséquences d'une alliance qui soulevait des difficultés et ne présentait que de médiocres avantages. Henri II passa outre.

Le parlement d'Écosse eut à se prononcer. Il avait consenti au projet de mariage et à l'éloignement de la jeune reine. Le 14 décembre 1557, il chargea neuf de ses membres d'aller négocier en France les articles du contrat et de représenter le royaume à la cérémonie nuptiale.

Il y eut deux sortes de stipulations. Les unes eurent un caractère politique ; les autres furent purement personnelles.

Marie et François devaient gouverner l'Écosse conformément aux lois anciennes. Si la reine mourait sans postérité, la couronne revenait au plus proche héritier. Dans l'autre cas, son fils aîné réunissait les deux couronnes. S'il n'y avait que des filles, l'aînée serait reine d'Écosse et les autres auraient un douaire comme les princesses de France. Si François mourait avant de monter sur le trône, un revenu de trente mille livres tournois était assuré à la reine, et, s'il mourait roi, le revenu était porté au double. Les négociateurs français auraient voulu assurer au dauphin la couronne matrimoniale d'Écosse, c'est-à-dire un droit égal à celui de la reine, dans le gouvernement, mais les députés du parlement déclarèrent

qu'ils n'avaient point d'instruction à ce sujet, et cette prétention fut abandonnée pour le moment.

Peu de jours avant cette négociation, Marie Stuart avait signé un acte secret par lequel elle cédait à Henri II et à ses successeurs le royaume d'Écosse et ses droits sur celui d'Angleterre, dans le cas où elle mourrait sans enfants. Elle engageait les revenus de l'Écosse comme garantie pour les sommes dues à la France, et annulait d'avance tout ce qu'elle pourrait être contrainte de signer contrairement à ces conventions (4 avril 1558).

Ce fut une imprudence de sa part et une exigence trop absolue de la politique de Henri II. On en tira parti contre elle: cette duplicité n'était ni de son caractère, ni de son âge, et si on doit la blâmer de cette condescendance, il faut en faire remonter toute la responsabilité à ses oncles, qui voulaient ce mariage à tout prix, et au roi Henri II qui croyait avoir trouvé un moyen d'accroître la puissance matérielle de la France et son influence politique en Europe.

Les fiançailles furent célébrées le 19 avril 1558, dans la grande salle du Louvre, et le mariage eut lieu à Notre-Dame, le 24.

La solennité fut belle et la joie générale. Dix-sept évêques et abbés mitrés assistèrent à la bénédiction nuptiale qui fut donnée par le cardinal de Bourbon, en présence du cardinal de Lorraine. Le duc de Guise venait de rendre à la France, après un siège glorieux, et au milieu des applaudissements universels, la ville de Calais, qui en était séparée depuis 1347. C'était un heureux présage, et il n'était personne qui n'y vît les plus brillantes promesses pour cette union qui nous donnait l'Écosse, et préparait peut-être une revanche de la guerre de cent ans. Le peuple s'associa à toutes les réjouissances de la cour. Les poètes chantèrent les jeunes époux, et se firent les organes de l'allégresse et des vœux populaires. Un avenir prochain devait tromper toutes ces espérances : l'union fut courte, et la destinée de celui des deux qui survécut lui fit certainement envier plus d'une fois le sort de celui que la mort avait enlevé si jeune à son affection.

Marie Stuart fut dès lors appelée reine-dauphine, et François II, avec l'assentiment du parlement écossais, roi-dauphin. Ils habitèrent Villers-Cotterets et, suivant l'usage, eurent leur cour. Par l'ordre de Henri II, Marie prit les titres de reine de France, d'Écosse et d'Angleterre et sa vaisselle fut

timbrée au triple écusson des Valois, des Stuarts et des

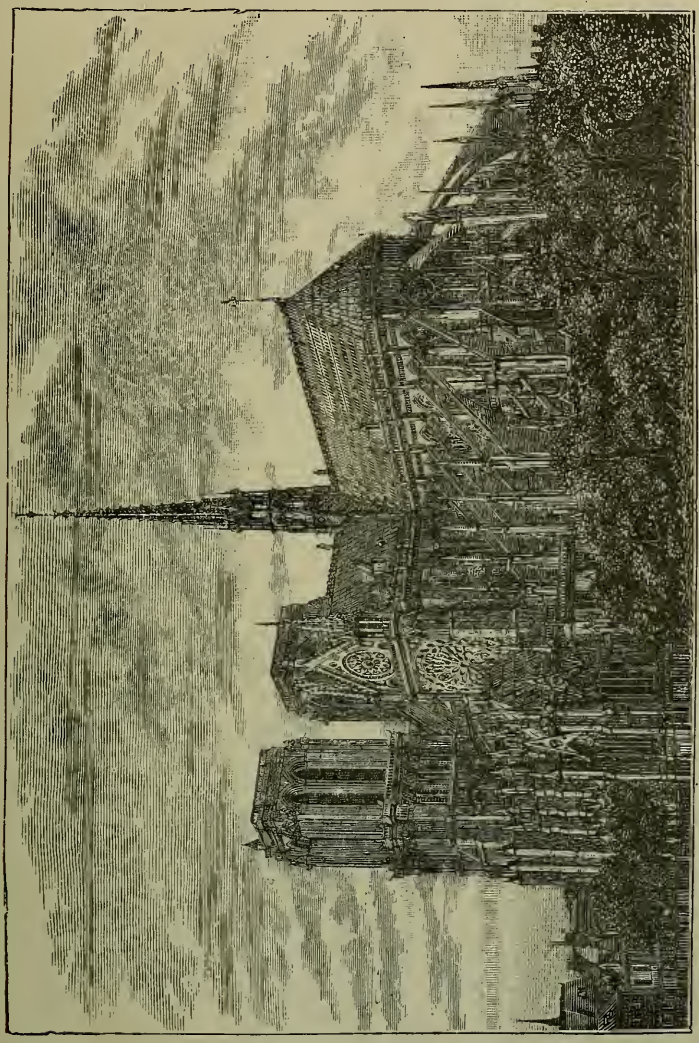

Notre-Dame de Paris.

Tudors. C'était inutile pour l'honneur qu'elle en retirait ; plus inutile encore pour le pouvoir : ce fut dangereux par les sen-

timents que ces prétentions firent naître ou développèrent dans le cœur d'une rivale implacable. « Encore qu'elle n'eust ny sceptre ny couronne, dit Brantôme, sa seulle personne et sa divine beauté vallaient un royaume ; mais puisqu'elle estoit reyne,elle apportoit à la France et à son mary double fortune.»

Cette fortune ne fut pas de longue durée. Après le traité de Çateau-Cambrésis (3 avril 1559), Henri II maria sa fille Élisabeth à Philippe II roi d'Espagne, et sa sœur Marguerite à Emmanuel Philibert, duc de Savoie. De brillantes fêtes furent données à cette occasion, et se continuèrent jusqu'au départ des princesses. Il y eut des tournois, et Henri II qui les aimait, y déployait beaucoup de courage, de grâce et d'adresse.

Le 29 juin, après plusieurs passes qui avaient excité l'admiration des spectateurs, la journée semblait terminée lorsque le roi voulut encore rompre une lance contre Montgomméry, le capitaine de ses gardes. Ils se précipitèrent l'un contre l'autre de toute la vitesse de leurs chevaux, et les deux lances furent brisées. Montgomméry ne baissa pas assez rapidement le tronçon resté entre ses mains, et, jeté sur le roi, par l'impétuosité de son élan, il le frappa à la visière du casque, la releva, pénétra dans l'œil et atteignit le cerveau.

Le roi tomba mortellement blessé. Onze jours après il expirait, laissant la couronne à François II.

Chapitre quatrième.

Marie Stuart reine de France.

FRANÇOIS II avait quinze ans. Il pouvait régner par lui-même, mais sa santé était faible et son esprit n'avait rien de cette vigueur qu'exigent la direction des affaires et le maniement des hommes.

L'opinion publique ne lui attribuait pas le désir d'être effectivement le maître, et on disait qu'il appartenait aux princes du sang de prendre le gouvernement. Mais ces princes du sang n'étaient plus que dans la maison de Bourbon, qui remontait à Robert de Clermont, fils de saint Louis, et ils n'avaient rien qui les recommandât. La trahison du connétable, dont ils étaient les collatéraux, pesait sur eux ; ils étaient séparés du trône depuis trois cents ans, ne se rattachaient aux Valois que par une parenté au vingt-deuxième degré, et les confiscations leur avaient laissé peu de fortune, ce qui est toujours une cause d'infériorité, sinon d'impuissance.

Le chef de cette maison, Antoine de Bourbon, qui avait épousé Jeanne d'Albret, fille de Henri II de Navarre et de Marguerite de Valois, sœur de François I, était loin de Paris lorsque le roi mourut. Malgré l'appel du connétable de Montmorency et d'autres seigneurs qui redoutaient la domination des Guise, il hésita longtemps, et lorsqu'il fut rendu à la cour, les Guise étaient les maîtres. Le duc François eut l'administration de la guerre, le cardinal de Lorraine celle des finances, Olivier la chancellerie, et Montmorency dépouillé de ses emplois et même des dignités regardées comme inamissibles, fut disgracié.

Le roi de Navarre comprit qu'il n'avait rien à espérer, et se retira dans ses domaines.

François II qui n'aimait ni Montmorency, ni les Bourbons, fut heureux de plaire à Marie, en donnant le pouvoir à ses oncles. Du reste, le duc de Guise et le cardinal, son frère, assurés de l'appui de la reine-mère, Catherine de Médicis qui, jusqu'alors était restée entièrement étrangère aux affaires, ne pouvaient plus rencontrer de rivaux

Mais ils n'avaient pas éteint les animosités. On écrivit des pamphlets, on demanda la convocation des États-Généraux, on accusa les princes de Lorraine de porter leurs vues jusque sur le trône, on leur reprocha leur despotisme arrogant, et tout sembla permis contre eux. Les huguenots dépassèrent les politiques en violence. Ils savaient les Guises dévoués à la religion catholique et prêts à faire tout ce que pourrait demander son intérêt. C'était un motif suffisant de haine parmi ceux que travaillaient ou qu'avaient envahis les idées nouvelles. François I et Henri II avaient essayé d'arrêter les progrès de l'hérésie. Les Guises, maîtres du pouvoir, marcheraient hardiment dans cette voie, et ne garderaient aucune mesure à l'égard de ceux qu'ils considéraient comme des ennemis irréconciliables de l'État et de l'Église. Leurs convictions et leur intérêt se trouvaient d'accord.

La noblesse se mit à l'œuvre, et reprenant ses tendances féodales, essaya de faire échec à la royauté. Elle avait, en grande partie, embrassé les idées nouvelles, parce qu'elles favorisaient l'insurrection contre l'autorité, et affaiblissaient le pouvoir. Elle en poursuivait les applications, parce qu'elle espérait, comme en Angleterre, en Écosse et en Allemagne, trouver un moyen rapide et sûr de s'enrichir aux dépens de l'Église, dont les biens avaient depuis des siècles excité sa cupidité.

Elle ne s'attaquait pas directement au roi, et ne dirigeait pas ses coups ouvertement contre la religion; les Guises seuls étaient l'objet de ses plaintes et de ses entreprises. Elle voyait en eux « des usurpateurs du pouvoir, des étrangers et des tyrans ». Elle les combattait non par rivalité, mais au nom de l'intérêt public. N'était-ce pas assez pour armer tout le monde contre eux? Elle savait bien ce qu'elle aurait à faire et à espérer, lorsque grâce à ses protestations hypocrites, elle aurait armé tous les bras et que ce premier et redoutable obstacle serait levé.

Anne Dubourg, conseiller au parlement de Paris, avait manifesté hautement sa sympathie pour les protestants à l'occasion de l'édit d'Écouen, qui ordonnait de les rechercher et prononçait contre eux des peines sévères. Il avait dit devant le roi des paroles qui, sous leur apparence d'humanité, cachaient la révolte, et dans lesquelles on avait trouvé un outrage personnel. Pendant le procès instruit contre lui, le président Ménard, qui était son ennemi, fut tué d'un coup de

pistolet, en sortant de l'audience. On fit remonter la responsabilité de ce meurtre jusqu'à Dubourg, qu'il paraissait venger, et il ne pesa pas moins sur tous ceux de la religion réformée qui espéraient refroidir ou arrêter par la terreur le zèle des magistrats chargés de l'exécution des édits.

La mort de Henri II arriva au moment où la sentence allait être prononcée. Les commissaires du parlement qui siégeaient à la Bastille n'en poursuivirent pas moins l'affaire, prononcèrent la condamnation, et le 23 juillet 1559, Anne Dubourg fut étranglé et puis brûlé en place de Grève.

Les réformés en firent un martyr. Ils avaient tenu un premier synode à Paris ; ils s'organisaient pour la défense commune, unissaient leurs églises pour la résistance et se mettaient en rapport avec les protestants de l'Allemagne, pour s'assurer des secours que l'amour des aventures et le fanatisme ne leur refusèrent jamais. Ils attaquaient le gouvernement avec une violence qu'ils ne déguisaient plus. L'éloignement des Bourbons, l'omnipotence des Guises, l'influence d'une reine écossaise qui était leur nièce, et contre qui on soulevait le sentiment national, l'action secrète d'une reine-mère italienne, peu mêlée aux affaires, mais déjà profondément haïe, malgré son désir de plaire à tous, tous ces motifs étaient invoqués, colportés, envenimés et préparaient aux conspirations, en attendant une révolte ouverte et la guerre.

Les Guises avaient supprimé un grand nombre de pensions, licencié les vieilles bandes qui offraient aux gentilshommes pauvres le moyen de montrer leur courage et de faire fortune. C'était donner des soldats à la révolte. On ne se crut pourtant pas assez fort pour une action ouverte, les Guises étant sur leurs gardes ; et, après de longs conciliabules, on projeta d'enlever le roi, pour le soustraire à des influences que l'on jugeait doublement dangereuses, parce qu'elles servaient sa cause et celle de Dieu.

Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, était le chef secret de la conjuration. La cour était alors à Blois. On décida qu'on s'y rendrait de divers côtés et en grand nombre, pour demander la liberté religieuse. Le refus auquel on s'attendait aurait alors justifié l'entreprise pour laquelle cinq cents gentilshommes et mille soldats étaient prêts. C'était un coup de main prompt et vigoureux, dont on jugeait le succès assuré, grâce surtout à l'audace du chef. Les Guises auraient été jetés en prison ou tués, le roi et la reine enlevés, les Bourbons

placés à la tête du gouvernement et les États-Généraux convoqués.

Les Guises eurent des soupçons et peut-être des certitudes, parce que dans les troubles civils, la trahison est fréquente. Ils amenèrent la cour de Blois à Amboise, dont la défense était plus facile. Ils appelèrent pour le service du roi, Condé et les trois Chatillons, le cardinal-évêque de Beauvais, l'amiral Coligny et Dandelot, colonel général de l'infanterie, et afin de supprimer des prétextes ou de provoquer des divisions, ils annoncèrent des adoucissements aux mesures prises en vertu de l'édit d'Écouen.

Les conjurés hésitèrent. Ils se sentaient découverts. Mais leur chef, La Renaudie, résolut de demander à l'audace ce qu'il avait jusqu'alors attendu de ses habiles précautions. Le 16 mars, il marcha sur Amboise à la tête de ses bandes. Soixante gentilshommes avaient juré de pénétrer pendant la nuit dans la ville, et trente de se glisser dans le château. Mais la porte que devaient leur ouvrir des conjurés fut murée, des détachements de troupes occupèrent tous les passages de la forêt de Château-Renaud, et à mesure que les soldats de La Renaudie se présentaient, ils etaient enveloppés et massacrés.

La Renaudie commandait une élite de gentilshommes, pour laquelle il avait choisi le poste le plus important et le plus dangereux. L'avenue qu'il devait suivre était surveillée par un de ses cousins, Pardaillan. Les deux troupes se heurtèrent, et les deux chefs, plus ardents que leurs soldats, en vinrent aux mains avec une fureur qui suspendit le combat.

Ils y périrent l'un et autre, mais les catholiques l'emportèrent, et le corps de La Renaudie qui resta en leur pouvoir, leur livra tous les secrets de la conspiration. Ils trouvèrent sur lui le plan de l'attaque et le nom de ceux qui devaient la favoriser ou y concourir.

Les autres bandes furent exterminées. Tous ceux qui s'étaient compromis trouvèrent dans l'irritation de la cour, une justice inexorable. Plus le péril avait été grand, plus la vengeance fut terrible. La torture provoqua des révélations qui compromirent gravement le prince de Condé. Mais personne ne pouvait fournir de preuves contre lui, car il n'avait donné ouvertement, ni ordre, ni conseil, il n'avait rien écrit, et La Renaudie, le seul avec lequel il eût communiqué, était mort. Aussi, il jura que « tous ces pendus en avaient menti »,

et il jeta un défi à quiconque « maintiendrait qu'il était l'auteur de la dite entreprise ». Du reste, il avait combattu lui-même ceux dont il avait provoqué ou secondé les projets, et cette nécessité imposée par sa présence à la cour, et les soupçons dont il était l'objet, pouvait être invoquée comme un argument en sa faveur. Elle prouvait seulement l'impétueuse mobilité de son caractère, et sa facilité à se plier aux circonstances. On a tout à craindre dans les guerres civiles après un échec, car rien ne délie les langues comme la conviction qu'on se sauvera aux dépens de ses complices, et rien ne conseille plus les violences, que le désir de rompre toute solidarité avec les vaincus.

Il put quitter la cour, et le duc de Guise favorisa peut-être son départ. La conjuration d'Amboise avait été assez vengée. La situation lui permettait de se montrer généreux sans craindre d'avoir à s'en repentir.

Marie avait partagé les inquiétudes du roi et de la cour, mais elle ne s'associa pas aux exécutions qui suivirent cette tentative criminelle. Si les dames de la cour y assistèrent quelquefois, elle n'autorisa pas, par son exemple, cette curiosité qu'expliquent, mais que n'excusent pas les passions religieuses et politiques.

« Jamais, dit Brantôme (1), ceste reyne ne fust cruelle ; elle estoit du tout bonne et très douce. Jamais en France elle ne fist cruauté, mesmes elle n'a pris plaisir ni eu le cœur de voir deffaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes que j'ay cogneu ; et alors qu'elle estoit en sa gallère, ne voulust jamais permettre que l'on batist un seul forçat, et en pria M. le grand prieur son oncle, et le commanda expressément au comite (2), ayant une compassion extrême de leur misère, et le cœur lui en faisant mal.

« Pour fin, jamais cruauté ne logea au cœur d'une si grande et douce beauté ; mais ce sont esté des imposteurs qui l'ont dict et escrit entr'autres, M. Buccanan ; en quoy il a mal recogneu les biens que la reyne lui avoit faictz en France et en Ecosse, pour la grâce de sa vie et du relief de son ban. »

Ce témoignage contemporain et impartial peut suffire pour mettre Marie Stuart à l'abri des imprécations des amis des victimes, et des accusations de notre temps. Outre sa bonté naturelle et une sensibilité que n'émoussèrent pas les horribles

1. *Recueil des dames. La reyne d'Escosse.*
2. Officier des galères chargé du commandement des rameurs.

tragédies dont elle fut témoin et victime, elle était trop préoccupée en ce moment par la santé de François II, pour s'occuper d'autre chose que des adoucissements nécessaires à une situation qui s'aggravait tous les jours.

On a cité, il est vrai, le passage d'une lettre écrite à sa mère à la suite des mesures de rigueur et des exécutions par lesquelles le gouvernement de la régente avait essayé de ramener l'ordre en Écosse : « Vous avez très bien fait de ce que vous voulez faire justice, lui dit-elle ; ils en ont bien besoin (1). » Marie de Lorraine avait réprimé des attentats contre le pouvoir et des violences contre l'Église et les particuliers. La sécurité publique réclamait une vigoureuse répression, et les victimes l'attendaient. En quoi cette approbation donnée à une énergie nécessaire, parce que la douceur dans laquelle on aurait vu de la faiblesse aurait amené de plus grands maux, peut-elle faire douter des sentiments de bonté et de tolérance de la jeune reine? Si l'on devait rester désarmé en présence de l'audace et de la violence toujours prêtes à tout, y aurait-il place dans les sociétés humaines, et à la tête des peuples, pour d'autres hommes que pour des criminels ? L'oppression de la vertu par le vice et de l'innocence par le crime, serait l'état général et habituel de la société.

Teston d'argent à l'effigie de François II et de Marie.

Le jeune roi regretta ces exécutions, et Marie éprouva le même sentiment, puisque les plus fanatiques n'osèrent pas mêler son nom à ceux qu'ils maudissaient. La cour quitta Amboise et parcourut diverses résidences royales, soit pour déjouer de nouvelles conspirations, soit dans l'espoir de procurer une amélioration au roi.

Les notables composés presque exclusivement de seigneurs et de conseillers d'État, furent convoqués à Fontainebleau. L'ouverture en fut faite par Catherine de Médicis, qui, avec l'appui du chancelier de l'Hopital, voulait essayer de la modération pour ramener les rebelles (21 août 1560).

1. Voir *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart*, reine d'Écosse, par le prince Alexandre Labanoff, tom. I, p. 6.

Coligny parla un langage menaçant. Il demanda par une requête au roi, la liberté du culte pour les hérétiques, la suspension des poursuites dont ils étaient l'objet, et la convocation d'un concile national. On lui accorda la réunion des États-Généraux et celle du concile, trop peu pour le satisfaire, assez pour inquiéter les catholiques.

Les États-Généraux furent convoqués à Orléans, pour le 10 décembre. Les protestants en attendaient beaucoup, et cherchaient à se fortifier dans les provinces, en rappelant les bannis, en recevant des ministres de Suisse et d'Angleterre, en organisant une guerre de partisans dans le Dauphiné et la Provence, et en inspirant partout la terreur. Ils se croyaient déjà les maîtres, et les deux princes de Bourbon, leurs chefs, après avoir longtemps hésité, se rendirent à Orléans lorsqu'ils crurent que toutes les mesures étaient prises.

Ils furent reçus avec un appareil militaire. Ils avaient dû se débarrasser d'une suite nombreuse de gentilshommes attachés à leur personne, et dont la présence, dans la ville des États, aurait enlevé aux délibérations leur liberté. Du reste, devant ces dispositions hostiles, les Guises avaient pris leurs précautions. Des troupes envoyées de tous côtés avaient fait exécuter rigoureusement les édits, et toute tentative de révolte ou de résistance avait été sévèrement réprimée. On ne pouvait douter de la participation des princes de Bourbon à toutes les menaces et à tous les projets. Condé s'était montré moins prudent qu'à la Conjuration d'Amboise, et c'était autour de lui que se rangeaient tous les mécontents Des papiers saisis prouvèrent sa culpabilité, et l'on se résolut à de graves mesures.

« J'ai eu avertissement, lui disait le roi, le 29 octobre 1560, de plusieurs entreprises faites par vous contre ma personne et mon État, et je vous ai mandé pour être éclairci de la vérité. »

Condé fut arrêté, une commission instruisit rapidement son procès, et, malgré ses appels au parlement, malgré les sollicitations de ses amis et les prières de sa femme, malgré l'alliance de Catherine de Médicis avec son frère, le roi de Navarre, il fut condamné à mort.

Le roi s'affaiblissait de jour en jour. Les soucis du pouvoir qui, malgré tout, allaient jusqu'à lui, l'audace des ennemis de l'Église et de la royauté, les intrigues qui divisaient la cour, les scènes auxquelles donnait lieu fréquemment l'ambition

des partis, l'incertitude du lendemain exerçaient sur sa santé, depuis longtemps compromise, une influence de plus en plus funeste.

Le 15 novembre, il eut une crise qui fit croire à un dénouement prochain. Il se releva cependant et voulut aller chercher, non loin d'Orléans, où il espérait bientôt revenir, un peu de calme, à Chenonceaux. Une partie de la cour seulement devait l'y suivre, car on attendait de la solitude un apaisement qui devenait tous les jours plus nécessaire. La reine lui prodiguait ses soins avec un dévouement plein de tendresse. Elle relevait son courage, adoucissait ses souffrances, l'entourait d'attentions, et versait dans cette âme triste et sans ressort, des consolations qui la rattachaient à la vie et lui souriaient comme l'espérance. Elle aspirait pour lui à un peu de solitude, comptant pour la peupler, sur son industrieuse affection et attendant du calme de l'esprit une influence salutaire sur le corps.

Le jour du départ, 3 décembre, il fut subitement atteint de frissons et d'une violente douleur à l'oreille. Il venait de se produire un abcès qui envahit rapidement le cerveau et enleva aussitôt tout espoir. Il se rendit compte de sa situation et ne songea qu'à Marie, dont il pressentait la douleur, et dont il entrevit peut-être, à ce moment suprême, les dangers futurs. Il lui devait toutes les joies de sa vie. Seule, elle lui avait permis de supporter les ennuis de la royauté et d'en remplir les devoirs. Elle lui avait tenu lieu de tout, et par les qualités exquises de son esprit et de son cœur, elle avait suppléé à ce qui manquait à sa nature timide, défiante et mélancolique.

Il loua devant tous ceux qui l'entouraient sa tendresse et son dévouement, la recommanda à la reine sa mère, demanda à ses frères de la traiter comme une sœur, et ce que ses lèvres glacées par la mort ne purent exprimer, son regard l'acheva. « Le 5 décembre, à onze heures de la nuit, écrivait à la reine d'Angleterre, Throckmorton, son envoyé en France (1), le roi a rendu son âme à Dieu, laissant son épouse aussi accablée et désolée qu'elle a juste raison de l'être. Elle a veillé auprès de lui tout le temps qu'a duré sa maladie; la fatigue de ces longues veilles et surtout l'issue qui les termine, l'ont tellement abattue, qu'elle n'est pas elle-même dans le meilleur état de santé, sans que toutefois il y ait danger pour ses jours. »

1. 6 Décembre 1560. *State papers office.*

François II avait un peu plus de seize ans ; sa veuve allait en avoir dix-huit.

La mort du roi changeait tout. Son frère et son successeur, Charles IX, avait dix ans et demi. Catherine de Médicis s'empara du pouvoir sans prendre le titre de régente, que les États auraient pu lui disputer. Elle nomma le roi de Navarre lieutenant-général du royaume, et traça des limites à cette autorité, qui paraissait souveraine, en lui promettant de ne rien faire que par ses conseils, ce qui prouvait qu'elle entendait diriger elle-même les affaires.

Elle fit à l'Hopital une situation prépondérante, délivra Condé et conserva aux Guises leurs dignités. Elle espérait, en donnant satisfaction à tous les partis, en mettant au même rang les protestants et les catholiques, en substituant la modération à la rigueur, avoir raison de toutes les difficultés, et pouvoir gouverner sans embarras. Mais cet espoir ne fut pas de longue durée et l'équilibre ne tarda pas à être rompu.

La cour se montra indifférente à la mort de François II. Elle était tout entiere aux moyens par lesquels elle pourrait plaire à ceux à qui allait échoir le soin du gouvernement. On soupçonna Catherine d'avoir été « bien aise » de la mort de son fils. Elle serait enfin débarrassée des Guises qui détenaient le pouvoir, et de leur nièce qu'elle n'avait aucune raison de ne pas aimer, mais qu'elle détestait, parce qu'elle avait gagné le cœur du roi, et qu'elle tenait à la maison de Lorraine.

Marie, de son côté, écrivait à Philippe II, roi d'Espagne : « Vous avés perdu le meilleur frère que vous aurés jamais, et consolé par vos letttes la plus affligée pauvre femme qui soyt soubs le ciel, m'ayant Dieu privée de tout ce que j'aymois et tenois cher en ce monde, ne me laissant consolation, quelle qu'elle soit, que quand je vois ceux qui plaignent sa fortune et mon trop grand malheur. Dieu m'aydera, s'il luy plest, à prendre ce qui vient de luy en patience. Car san son ayde je confesse trouver un si grand malheur trop insupportable pour mes forces et peu de vertu (1). »

C'était son cœur seul qui parlait, et sa douleur fit contraste avec celle de la cour, où l'on oublie si vite. Elle voulut lui donner une expression durable et eut recours à la poésie. La pièce est longue, mais comme elle se rattache à un événement important de la vie de Marie Stuart, comme, d'un autre

1. LABANOFF, tom. I, p. 91.

côté, c'est l'œuvre poétique la plus importante qu'elle nous ait laissée (1), il est bon de la connaître tout entière A défaut de beautés éclatantes, on y trouvera du cœur.

Brantôme, à qui nous la devons, l'annonce en ces termes : « Voylà une félicité de peu de durée et à qui la malle fortune, pour ce coup, devoit pardonner ; mais la malfaisante qu'elle est voulut ainsy traicter misérablement cette princesse, qui de sa perte et de son deuil elle-mesme fist ceste chanson.

En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable
Je jette un deuil trenchant
De perte incomparable,
Et en soupirs cuysans,
Passe mes meilleurs ans.

Fus-t-il un tel malheur
De dure destinée,
Ny si triste douleur
De dame fortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Vois en bière et cercueil ?

Qui en mon doux printemps,
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse,
Et en rien n'ay plaisir
Qu'en regret et desir ?

Ce qui m'estoit plaisant
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire et obscure,
Et n'est rien si exquis,
Qui de moy soit requis.

J'ay au cœur et à l'œil
Un portraict et image
Qui figure mon deuil
En mon pasle visage,
De viollettes taint
Qui est l'amoureux tainct.

Pour mon mal estranger *(éloigner)*
Je ne m'arreste en place
Mais j'ay eu beau changer,
Si ma douleur n'efface ;
Car mon pis et mon mieux
Sont les plus déserts lieux.

Si en quelque séjour,
Soit en bois ou en prée,
Soit sur l'aube du jour,
Ou soit sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Si parfois vers ces lieux
Vient à dresser ma veue,
Le doux traict de ses yeux
Je vois en une nue ;
Soudain je voy en l'eau
Comme dans un tombeau.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qu'il me touche ;
En labeur en recoy, *(repos.)*
Toujours est près de moy.

Je ne vois autre objet,
Pour beau qui se présente,
A qui que soit subject,
Oncques mon cœur consente,
Exempt de perfection,
A cette affection.

Metz, chanson, icy fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrain
Amour vraye et non fainte ;
Pour la séparation
N'aura diminution.

1. Nous n'avons d'elle qu'une cinquantaine de vers écrits sur son livre d'heures. Le prince Labanoff les a publiés tom. VII, pp. 346 et suivants.

Voylà les regrets qu'alloit jettant et chantant piteusement ceste triste reyne, qui les manifestoit encores plus par son pasle tainct ; car dès-lors qu'elle fust vefve je ne l'ay veue jamais changer en un plus coloré. »

Marie fit tout ce qu'exigeait l'étiquette. Elle quitta ses appartements, mit des vêtements de deuil qui étaient blancs et contrastaient avec la tenture noire qui enveloppait sa chambre, et resta pendant quarante jours dans un isolement complet. Si elle put ainsi pendant quelque temps s'abîmer tout entière dans sa douleur, d'autres sollicitudes allaient s'emparer d'elle, et l'arracher à la triste consolation de la solitude.

Costume du temps de Marie Stuart.

Chapitre cinquième.

Marie Stuart reine d'Écosse.

MARIE n'était plus reine de France ; elle redevenait reine d'Écosse et, à ce titre, elle était l'objet d'une attention inquiète ou pleine d'espérance, de la part des cours étrangères.

« Pendant que François II a vécu, écrit aux lords du conseil Trockmorton qui se pose déjà la question d'un second mariage, on ne tenait pas grand compte d'elle, parce que, comme elle était sous la sujétion de son mari, qui portait tout le poids et avait tout le cours des affaires, il y avait peu d'occasions de connaître de quoi elle était capable. Mais depuis la mort de son maître, elle a montré et montre chaque jour qu'elle est douée d'une sagesse au-dessus de son âge, d'une grande modestie et d'un grand jugement, par la sage conduite d'elle-même et de ses affaires (1). »

Elle montra une réserve extrême dans ces moments difficiles et ne reçut que les personnes avec qui les exigences de sa situation ou une étroite parenté la liaient nécessairement. Le roi, ses deux plus jeunes frères, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine pour lesquels elle gardait une affection reconnaissante, les ambassadeurs des nations étrangères furent témoins de sa douleur et purent la voir maîtresse d'elle-même, malgré le coup terrible de cette cruelle épreuve. Elle s'occupa des affaires d'Écosse avec la volonté d'en pénétrer les difficultés pour en prendre la direction, et discuta avec l'ambassadeur anglais diverses questions de la plus haute importance. Élisabeth qui l'avait fait surveiller pendant la vie du roi, ne voulut perdre ni un de ses actes, ni une de ses paroles, ni un de ses projets, dès qu'elle fut tout entière à l'Écosse et pouvait disposer d'elle-même.

Il y avait à dégager le passé et à préparer l'avenir.

Elle se hâta d'échapper aux conséquences de l'engagement que lui avait fait signer Henri II, et, en devenant reine douairière de France, elle voulut n'être que reine d'Écosse et

1. 30 Décembre 1560, *State papers office.*

renonça au titre et aux armes de reine d'Angleterre. C'était une avance faite, une difficulté éloignée.

Le 27 février 1561, elle quitta Fontainebleau pour se rendre en Champagne. A Vitry, elle reçut deux députés écossais, John Lesly et lord James Stuart, son frère naturel, qui représentaient, le premier les catholiques, le second, les réformés. Lord James avait eu en Angleterre des entretiens mystérieux avec lord Cécil et la reine, et son passé offrait peu de garanties. Il n'en fut pas moins reçu avec empressement par Marie qui, avec une confiance imprudente, lui parla de ses projets et lui laissa voir ses espérances. Lord James qui, jusqu'alors, avait écouté son ambition plus que son devoir, ne recevait ses confidences que pour les tourner contre elle. Il la trahissait en ce moment, et devait exercer sur sa destinée la plus funeste influence.

Un grand nombre de seigneurs écossais vinrent à Joinville, offrir à leur reine l'hommage de leur fidélité et l'assurance de leur dévouement. Il y avait pour eux une préoccupation que partageaient les cours étrangères. Quel serait le second époux de Marie, et quel gouvernement retirerait les avantages d'une alliance dont il était impossible de méconnaître la valeur ?

L'Écosse était un royaume petit, pauvre et peu mêlé au mouvement des affaires européennes, mais elle avait une noblesse nombreuse, des vaisseaux, et ceux qui jalousaient l'Angleterre ou avaient à craindre quelque chose d'elle, devaient tenir à une alliance qui rendait possible, à un moment opportun, une menace ou une attaque par terre.

La reine d'Angleterre était intéressée à cette décision plus directement que tout autre souverain au point de vue politique, et, comme femme, elle avait des motifs particuliers de ne rester indifférente à rien de ce qui regardait cette jeune veuve entourée de tant de respect, et objet pour sa beauté, sa vertu, sa grâce et ses qualités exquises, d'une admiration universelle.

On citait parmi les prétendants : le comte d'Arran, fils du régent. Agé de sept ans à la naissance de Marie, il avait été dès lors proposé comme son futur époux, et, après avoir aspiré à la main d'Élisabeth, il s'était mis sur les rangs pour obtenir celle de la reine d'Écosse immédiatement après la mort de François II ;

Le roi de Danemark, Frédéric II ;

Le roi de Suède, Eric XIV ;

Le fils du comte palatin, Hans Casimir ;
Un archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric 1er ;
Don Carlos, fils de Philippe II, roi d'Espagne ;

Ce dernier prétendant était le plus sérieux, celui qui devait le plus déplaire à la cour de France, toujours en guerre ouverte dans ce siècle avec l'Espagne, ou en hostilité secrète, et à la reine d'Angleterre, parce qu'il était le représentant le plus dévoué et le plus persévérant du catholicisme, son défenseur le plus redoutable et son fils le plus fidèle.

Aucune de ces prétentions ne fut accueillie, et aucun de ces projets n'eut de suite, soit parce que Marie éprouvait des répugnances personnelles, soit parce qu'elle obéit à des motifs politiques. Elle n'oublia rien de ce qui pouvait lui assurer ou lui ramener les bonnes grâces de sa sœur d'Angleterre, qu'elle savait pleine d'inquiète sollicitude à ce sujet. Elle ne se faisait probablement aucune illusion sur les sentiments, les vues et les projets d'Élisabeth, mais elle voulait ne fournir aucun prétexte, ne laisser place à aucune plainte, et elle épuisa tous les moyens de conciliation.

Elle ne tarda pas à reconnaître les véritables dispositions de celle en qui elle sentait, d'instinct, une implacable ennemie. Elle lui avait fait dire, par son ambassadeur, que décidée à passer bientôt dans ses États, elle attendait de sa bonne grâce une réception bienveillante, si le mauvais temps l'obligeait à chercher un refuge dans un port anglais. Élisabeth répondit par un refus brutal, et traita l'ambassadeur avec une violence qui était une insulte directe à la reine d'Écosse. Elle essaya cependant de faire expliquer ses intentions et sa conduite par son ambassadeur. La duplicité était toujours chez elle la compagne de la violence.

Marie ne fut pas dupe de cette hypocrisie dont elle devait avoir tant de preuves, dans l'avenir. Elle s'en expliqua avec Trockmorton. Il y eut dans sa réponse une fine ironie qui prouva qu'elle ne se laissait pas tromper par les apparences, et un ensemble de considérations qui la montrait parfaitement au courant de la situation des deux États. « La reine, votre maîtresse, dit-elle à l'ambassadeur, prétend que je suis jeune et que je manque d'expérience ; j'ai assez d'années et d'expérience, pour savoir me conduire à l'égard de mes amis et de mes alliés avec franchise et loyauté ; et j'espère que la prudence ne me manquera jamais, au point de me faire tenir

à son égard un langage autre que celui qui est dû à une reine, à une proche parente (1). »

Puis elle discuta de prétendus griefs, et revendiqua son droit de ne pas renoncer à reprendre, dans l'avenir, les armes d'Angleterre qu'elle venait d'abandonner. Elle avait fait, pour le moment, une concession qui lui donnait de grands avantages, puisqu'elle mettait fin à une situation fausse. Elle ne voulait pas se dépouiller de ce qu'elle tenait de sa naissance.

Lorsque Marie préparait son retour en Écosse, elle ne se faisait pas illusion sur les dangers qui l'y attendaient. Les ambitions particulières de quelques grands seigneurs étaient des obstacles que fortifiait encore l'attitude toujours incertaine et presque toujours menaçante de la noblesse. L'Angleterre était présente partout par ses intrigues et par son or. Elle groupait tous les mécontents, et ceux à qui une régence troublée avait offert de fréquentes occasions de poursuivre la satisfaction de leur orgueil et de leur cupidité, ne voyaient pas sans inquiétude un état régulier et définitif se substituer à une situation mobile et précaire.

La connaissance parfaite qu'elle avait de ces dispositions réveillait en son âme les plus tristes souvenirs, et la laissait sous le coup des plus cruelles appréhensions. Elle ne voyait dans le passé que la destinée malheureuse de ses ancêtres, presque toujours victimes de leur dévouement à l'intérêt général et au bonheur de leurs sujets. Elle n'entrevoyait dans l'avenir que des inimitiés, des révoltes, des persécutions, des luttes et du sang. Aussi semble-t-elle ne s'arracher qu'avec un profond déchirement à cette terre où s'étaient élevées en son âme de si brillantes espérances, et où, malgré la rupture violente que la mort avait faite, elle se sentait encore si vivement et si universellement aimée.

Après avoir passé quelque temps en Lorraine, où elle aurait eu, dit-on, la pensée de s'ensevelir dans un couvent, elle revint en France. Ses oncles qui lui avaient conseillé de rentrer en Écosse, où un trône l'attendait, avaient fait régler sa situation. Son douaire fixé à vingt mille livres de rente, lui fut assigné sur la Touraine et le Poitou. Les poètes pleurèrent son départ, le jeune roi Charles IX eut voulu la retenir, et Brantôme dit (2) que «si elle fust demeurée en France, il l'eust espousée ».

1. V. *Lettre de Throckmorton à Élisabeth*, 26 juillet 1561.
2. *Recueil des dames. La reyne d'Escosse.*

Elle voulut, avant de partir, revoir tous les lieux qui lui rappelaient des souvenirs si doux et si chers. Elle passa deux jours à Fontainebleau, le séjour favori de François I, où tout rappelle le roi chevalier, où son père avait habité, et qu'elle préférait à toutes les résidences royales.

A Paris, elle visita Catherine de Médicis au château des Tournelles. Elle se savait peu aimée d'elle, soit parce qu'elle l'avait remplacée dans le cœur de François II, soit parce qu'elle avait froissé sa vanité de femme, en rapprochant par jeu d'esprit, plutôt que par malignité, les marchands de Florence des rois d'Écosse. Mais Catherine devait être aimable pour cette enchanteresse qui s'en allait, et qu'elle n'avait plus à craindre.

Elle quitta Paris le 21 juillet, pour visiter Saint-Germain qui lui rappelait les plus lointains souvenirs. C'est là que reçue à son arrivée en France, elle avait été élevée, et avait senti son âme s'ouvrir à tous les talents, à toutes les joies, à toutes les espérances. La poésie l'y avait bercée de ses enchantements, la vie de toutes ses promesses. Que de douleurs depuis ces douces et touchantes satisfactions du jeune âge! Tout lui souriait alors et elle ne pouvait plus désormais revoir ce passé qu'à travers les larmes et essayer de pénétrer l'avenir qu'à travers les plus douloureuses incertitudes.

Une fête lui fut donnée, avec une magnificence qui semblait un lien de plus pour la retenir, et ne fit qu'augmenter ses regrets. Quand elle comparait cette cour brillante, plus que jamais avide de luxe et de plaisirs, malgré l'orage qui grondait de toutes parts, avec les habitudes simples et les mœurs rudes de l'Écosse, elle se prenait à sourire tristement. La cour de France l'avait aimée et admirée comme reine et comme femme ; qu'avait-elle à attendre de celle dans laquelle elle était née, et où elle allait porter des habitudes et des goûts qui risquaient de blesser le sentiment national si facilement jaloux ?

Elle passa quatre jours à Saint-Germain, et se dirigea vers Calais à petites journées. Catherine, Charles IX, le duc d'Anjou et le duc d'Alençon l'accompagnèrent à sa sortie du château, et la quittèrent avec des larmes. Elle emportait cent mille écus que le roi lui avait prêtés. Elle comptait sans doute sur l'amour de ses sujets, mais elle voulait pouvoir combattre l'Angleterre avec les armes qu'elle em-

ployait contre elle pendant son absence, et auxquelles elle ne renoncerait pas après son retour.

Elle savait leur puissance sur les âmes écossaises.

Elle arriva le 10 août à Calais. Après avoir employé tous les moyens qui lui paraissaient propres à vaincre les préjugés et l'hostilité d'Élisabeth, elle voulut faire une tentative suprême. Elle fit partir un envoyé spécial qui devait renouveler et compléter les explications transmises par l'ambassadeur. Elle comprit pourtant l'inutilité de ce dernier effort, car elle partit le 15, avant d'avoir pu recevoir aucune réponse.

« Le commancement de l'automne estant donc venu, dit Brantôme (1), il fallust que ceste reyne, après avoir assez temporisé, abandonnast la France ; et s'estant acheminée par terre à Calais, accompagnée de messieurs tous ses oncles, M. de Nemours, et de la plupart des grands et honnestes de la cour, ensemble des dames, comme de madame de Guyse et autres, tous regrettans et pleurans à chaudes larmes l'absence d'une telle reyne, elle trouva au port deux gallères ; l'une de M. de Meuilon, et l'autre du capitaine Albèze, et deux navires de charge seulement pour tout armement; et six jours après son séjour de Calais,ayant dict ses adieux piteux et plains de soupirs à toute la grand' compagnie qui estoit là, depuis le plus grand, jusques au plus petit, s'embarqua, ayant de ses oncles avec elle,messieurs d'Aumale, grand prieur, et d'Elbeuf, et M. d'Amville, aujourd'huy M. le Connestable, et force noblesse que nous estions avec elle dans la gallère de M. de Meullon, pour estre la meilleure et la plus belle. »

Son temps a remarqué avec soin les événements malheureux qui ont précédé ou accompagné les principaux actes de sa vie. L'Écosse, toujours superstitieuse, les a notés dans la naïveté de sa crédulité traditionnelle, et l'imagination populaire frappée de la malheureuse destinée de cette reine, qui exerça une si puissante séduction, et qui est si digne de pitié, a voulu associer à son sort, dans la nature ou chez les hommes, même ce qui lui était le plus étranger.

« Ainsi donc, reprend Brantôme, qu'elle commençoit à vouloir sortir du port, et que les rames commençaient à se vouloir mouiller, elle y vist entrer en plaine mer, et tout à

1. *Recueil des dames. La reyne d'Escosse.*

coup à sa veue, s'enfoncer un navire devant elle, et se périr, et la plupart des mariniers se noyer, pour n'avoir pas bien pris le courant et le fond ; ce qu'elle voyant, s'escria incontinent : Ah ! mon Dieu ! quelle augure de voyage est ceci ! Et la gallère estant sortie du port, et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile et la chiorme se reposer. Elle, sans songer à autre action, s'appuya les deux bras sur la pouppe de la gallère du costé du timon, et se mist à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononceant tousjours ces tristes paroles : Adieu France ! adieu France ! les répétant à chasque coup ; et luy dura cest exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commança à faire nuict, et qu'on lui demanda si elle ne se vouloit point oster de là et souper un peu. Alors redoublant ses pleurs plus que jamais dict ces mots : C'est bien à cette heure, ma chère France, que je vous perds de tout de veue, puisque la nuict obscure est jalouse de mon contentement de vous voir tant que j'eusse peu, et m'apporte un voile noir devant mes yeux pour me priver d'un tel bien. Adieu donc, chère France, je ne vous verray jamais plus. »

Une tradition, que ne peut accepter la critique, lui attribue quelques vers pleins de charme et de mélancolie. L'inspiration en est tout entière dans les mots que Brantôme qui accompagnait la reine, nous a conservés. Meusnier de Querlon, né en 1702, mort en 1780, et qui tout en collaborant au *Mercure* et à la *Gazette de France*, publia de nombreux ouvrages et quelques vers, s'en est emparé, et a fait ainsi parler le cœur de la reine infortunée :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie,
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance,
Adieu, France, adieu nos beaux jours !
La nef qui desjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié;
Une part te reste ; elle est tienne :
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Ni le sentiment, ni l'expression ne sont indignes de celle qui regrettait d'autant plus son pays d'adoption, qu'elle pressentait les douleurs et les catastrophes qui allaient l'accabler sur la terre de ses pères.

« Elle voulut se coucher, continue Brantôme, sans n'avoir

mangé qu'une sallade et me voulut descendre en bas dans la chambre de pouppe ; mais on luy fit dresser la traverse de la gallère en hault de la pouppe et lui dressa-on là son lict : et reposa peu, n'oubliant nullement ses soupirs et larmes. Elle commanda au timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et descouvroit encore le terrain de France, qu'il l'esveillat et ne craignist de l'appeler. A quoy la fortune la favorisa ; car le vent s'estant cessé et aiant eu recours aux rames on ne fist guières de chemin ceste nuict : si bien que le jour paressant, parut encore le terrain de France ; et n'ayant failly le timonnier au commandement qu'elle lui avoit faict, elle se leva sur son lict, et se mit à contempler la France encore et tant qu'elle peut. Mais la gallère s'esloignant, elle esloigna son contentement, et ne vist plus son beau terrain. Adonc redoubla encore ces mots : Adieu la France ! Cela est faict. Adieu la France ! je pence ne vous voir jamais plus.

La reine d'Angleterre avait envoyé un escadre à la rencontre de la flottille qui portait la reine d'Écosse. Comme elle était fort bien renseignée par ses espions de France, Marie n'ayant pris d'ailleurs aucune précaution pour cacher son départ, elle pouvait espérer que sa proie ne lui échapperait pas. Son attente fut trompée. La traversée se fit sans mauvaise rencontre et quand on arriva près de la terre d'Écosse, un brouillard épais obligea de mouiller en pleine mer, et les écueils dont les vaisseaux étaient entourés commandaient une immobilité absolue.

C'est ce qui sauva Marie Stuart. Elle échappa aux Anglais, elle évita les écueils et arriva le 19 août à sept heures du matin devant Leith. Mais elle dut rester la journée tout entière en vue du rivage, les préparatifs pour la réception n'étant pas encore terminés.

Marie dut trouver dans cette lenteur qui aurait pu lui être funeste, si la flotte anglaise avait eu plus d'audace ou de vigilance, un nouveau motif de redouter l'avenir. Il semblait que l'Écosse ne la reçût qu'à regret.

Chapitre sixième.

La régence de Marie de Lorraine.

MARIE STUART avait quitté l'Écosse dans le mois d'août 1548. Elle y rentrait dans ce même mois, presque au même jour, en 1561. Que s'était-il passé pendant ces treize ans ?

La guerre avec l'Angleterre, commencée au mois de mai 1544, continuait, mais sans grande activité. Les secours venus de France en avaient changé les conditions et les effets. Les Anglais chassés de la plupart des positions qu'ils occupaient dans l'intérieur du pays, et même sur la frontière, se prêtèrent à des négociations de paix. La France et l'Angleterre s'entendirent à Boulogne, le 1er avril 1550, et l'Écosse fut comprise dans le traité. Le 20 avril, les Anglais avaient quitté l'Écosse.

Débarrassé de ce danger qui avait comprimé pour un moment les dissensions intestines, le comte d'Arran, régent, montra peu d'énergie et de vigilance. Marie de Lorraine travaillait à le renverser. Elle fit un voyage en France où elle fut reçue par Henri II et sa cour, qui allèrent au devant d'elle jusqu'à Rouen. Elle passa l'hiver à Blois et, à son retour en Écosse, où les divisions étaient plus vives et plus profondes que jamais, elle essaya de tout pacifier. Le régent avait promis d'abdiquer ; il refusa de tenir sa promesse ; mais menacé d'une enquête sur son administration financière, il se démit en faveur de Marie de Lorraine, à la condition que ses comptes seraient considérés comme apurés (24 avril 1554).

Le parti catholique et le parti réformé étaient sous les armes, et chacun essayait d'attirer à lui la régente. Elle parut d'abord favorable aux réformés, parce qu'ils s'étaient montrés les plus décidés à lui confier le pouvoir et les plus disposés à la soutenir. Elle trouva dans cette conduite un calme momentané, car les catholiques, quelle que soit la vivacité de leur foi, ne sont pas des artisans de désordre.

Mais en même temps qu'elle faisait cette avance aux réformés, elle appelait des étrangers aux affaires. Les Français

lui étaient chers et fidèles. Pourquoi ne les aurait-elle pas employés? La noblesse ne pouvait supporter ce qu'elle considérait comme une atteinte à ses privilèges, comme une violation de ses droits. Des troubles éclatèrent sur les frontières méridionales. La régente les réprima. Ils se produisirent au nord. Elle voulut, pour faire face à ces dangers sans cesse renaissants, former une armée permanente. Le mécontentement qu'excita ce projet le lui fit abandonner. Engagée dans la politique de Henri II, elle proposa une expédition en Angleterre, pour seconder les vues de la France. Sa noblesse s'y refusa, comme elle avait refusé de suivre Jacques V. Ainsi tous ses projets et tous ses actes étaient entravés ou arrêtés. Le mariage de la jeune reine avec François II, qui eut lieu à cette époque, fut une diversion. Il ne seconda pas les projets de Henri II et ne répondit pas aux espérances de Marie de Lorraine et des catholiques d'Écosse.

Marie Tudor, fille de Henri VIII était morte sans enfants le 17 novembre 1558. Élisabeth sa sœur, fille d'Anne Boleyn, lui avait succédé, quoiqu'elle eût été déclarée inhabile à régner.

Les protestants dont Marie Tudor avait restreint les libertés, conçurent les plus grandes espérances, en voyant monter sur le trône Élisabeth, qui, sans doute, n'avait pas encore formellement embrassé la Réforme, mais qui se montrait favorable à ses partisans et ne pouvait pardonner aux catholiques d'avoir contesté sa légitimité. Elle s'appuya sur les réformés de France et d'Écosse, et dans une haine commune contre la France, s'unit à Philippe II, qui songea un moment à l'épouser, et défendit sa cause lorsque le pape menaça de l'excommunier. Ce rapprochement menaçait à la fois la France et l'Écosse.

La guerre était lourde pour tous, et nulle puissance n'avait intérêt à la continuer. Après de longues négociations, et grâce aux concessions faites par Henri II, le traité de Cateau-Cambrésis fut signé le 2 avril 1559. Il mettait fin à la lutte entre Philippe II et Henri II. Un second traité, ratifié par Marie Stuart et François II, régla tous les différends entre l'Angleterre et l'Écosse.

Mais l'entente ne fut pas de longue durée. Henri II avait fait prendre à Marie Stuart le titre de reine d'Angleterre. Ce n'était pas fort dangereux pour Élisabeth qui portait elle-même, sans nous inspirer de l'ombrage, le titre de reine de

France; mais il ne lui fut pas difficile, parce qu'elle y eut intérêt, à exciter l'amour-propre anglais. L'intervention en Écosse fut décidée, non d'une manière ouverte et par les armes, mais hypocritement, par l'appui donné aux mécontentements et les secours envoyés à la révolte.

La Réforme avait fait deux nations dans un même peuple, et donné un aliment inépuisable aux vieilles animosités de Clans. Une démonstration menaçante fut faite, dans son palais même de Holyrood, contre la régente, à la suite de la sommation qu'elle avait adressée à un des apôtres du protestantisme, de venir rendre compte de sa doctrine dans une assemblée du clergé. Elle montra de la présence d'esprit et du courage, essaya de calmer l'irritation des fanatiques qui voyaient en elle une ennemie et retira ses ordres.

Chacune de ces concessions était un encouragement à la révolte. Le 1er septembre, jour de la fête de saint Gilles, patron d'Édimbourg, la procession traditionnelle fut troublée, la statue renversée et le clergé mis en fuite. On n'osa rechercher les coupables. Cette impunité les enhardit, et, pour se fortifier par une étroite solidarité, ils signèrent un *covenant* par lequel ils s'engageaient devant Dieu à travailler de toutes leurs forces et par tous les moyens, à établir dans l'Écosse « la vraie parole du Christ ».

Les signataires de cette convention furent appelés les lords de la Congrégation; ils poursuivirent immédiatement l'exécution de la promesse qu'ils avaient faite. Dès lors, leur main est dans toutes les agitations et les troubles. Ils décidèrent que le livre de prières rédigé en Angleterre sous Édouard VI serait lu dans les églises, et que les curés qui s'y refuseraient ou s'y opposeraient, seraient aussitôt remplacés par les personnes les plus considérables de la paroisse.

C'était une atteinte directe à l'autorité, car le catholicisme était la religion de l'État, et on violait ouvertement la loi, en lui imposant des conditions contraires à sa discipline. La régente voulut faire un exemple et fit saisir un vieux curé apostat qui fut brûlé.

On exploita cet acte qui avait pour but d'intimider l'audace de la Réforme, et qui eut pour effet de l'irriter et de lui donner des partisans.

Les lords de la Congrégation, devenus plus audacieux, présentèrent à la régente des remontrances contre les persécutions, et un plan de réforme qui bouleversait l'Écosse.

La régente différa sa réponse, et les catholiques proposèrent un compromis. Les lords rejetèrent ces avances, déclarèrent qu'ils entendaient pratiquer leur religion sans avoir à redouter ni persécution, ni gêne, et ils exigèrent l'extirpation immédiate des abus qu'ils prétendaient exister de temps immémorial dans l'Église romaine.

Marie de Lorraine aurait voulu éviter une rupture, mais les lords de la Congrégation la recherchaient et la rendaient inévitable. Au mois de mars 1559, ils demandèrent que les évêques fussent élus par les fidèles des diocèses et les curés par ceux des paroisses. La régente repoussa ces prétentions, et après avoir rappelé l'obligation de faire, dans les églises, les prières en latin, et de suivre partout les mêmes rites pour le culte public, elle annonça son intention de résister à tous ces empiètements.

Des députés furent envoyés vers elle pour obtenir que les demandes fussent accordées et les ordres retirés. La régente à qui l'on rappelait des promesses dont on prétendait se prévaloir sans remplir les conditions acceptées, ayant dit qu'on ne « doit en exiger l'accomplissement par les princesses que si elles sont conformes à leur dignité », on lui répondit : « Si vous êtes résolue à ne garder aucune foi avec vos sujets, nous cesserons de vous obéir. »

De ces paroles à la révolte, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite fait, la ville de Perth ayant apostasié, la régente ordonna de rétablir la messe, et cita les prédicateurs devant le parlement à Stirling.

Les prédicateurs ne comparurent pas et furent déclarés rebelles. Ils n'avaient pas attendu cet arrêt pour souffler la révolte au sein de populations irritées. Sur leurs excitations, la foule pilla et dévasta la cathédrale, renversa les couvents des moines gris et des moines noirs et profana l'église des chartreux. Ces scènes se renouvelèrent dans toutes les villes où les réformés se sentirent en force et l'Écosse se couvrit de ruines.

Marie leva une armée pour attaquer Perth qui était le quartier général des réformés. Les révoltés expliquèrent leur conduite dans des lettres qui furent une insulte nouvelle. La régente aurait pu les réduire, car elle disposait de forces supérieures. Elle aima mieux traiter avec eux, espérant les gagner, et après de longues négociations, elle rentra pacifiquement dans Perth, où il fut convenu que ne serait pas reçu un soldat français.

William Cecil, Lord Burleigh.

D'après un portrait original de la Collection du Comte de Burlington.

Elle destitua les magistrats qui ne s'étaient pas opposés aux scènes brutales qui avaient ensanglanté la ville, et cette punition juste et modérée fut considérée comme une violation de ses promesses. Le comte d'Argyle et James Stuart l'abandonnèrent, entraînant par leur exemple de nombreuses défections de la noblesse. Une nouvelle armée fut aussitôt formée, et des scènes de désordre, de violence et de meurtre désolèrent l'Écosse. De nombreuses villes tombèrent au pouvoir des révoltés, et le 29 juin 1559, Édimbourg leur ouvrit ses portes.

La régente avait trouvé un refuge dans le château de Dunbar.

Malgré ces succès, les lords de la Congrégation n'étaient pas rassurés. On se réunissait volontiers contre le souverain, mais on ne s'entendait plus dès qu'il fallait obéir à une discipline et suivre un projet. Ils demandèrent le secours de l'Angleterre toujours disposée à les seconder dans leurs révoltes. Sur les conseils de lord Cécil, qui se servait d'eux pour le succès de ses vues, ils s'adressèrent directement à la reine. Lord Cécil dont la politique louche et tenace poursuivit pendant quarante ans (de 1558 à 1598) la réunion de l'Écosse à l'Angleterre et ne recula devant aucun moyen pour s'approcher de son but et l'atteindre, espérait ainsi mettre fin à ses incertitudes. Élisabeth n'en fut pas moins mobile et hypocrite dans son langage et sa conduite. Elle ne désavoua pas son ministre, mais elle ne voulut rien faire, ni laisser faire, qui pût engager sa responsabilité.

La régente se préparait cependant à l'action. Par une proclamation habile signée de la reine, elle sema la division dans les rangs des lords de la Congrégation, et prépara la défection de la plus grande partie de la noblesse. Puis elle marcha sur Édimbourg qui capitula. Les réformés obtinrent la liberté du culte et s'engagèrent à s'abstenir de toute violence contre les gens d'Église.

Ils ne furent sincères ni dans les dispositions qu'ils avaient montrées, ni dans les engagements qu'ils avaient pris. Cécil les encourageait à une nouvelle tentative d'insurrection, et étendit ses intrigues dans toutes les parties du royaume. En même temps, Élisabeth écrivait à la régente une lettre des plus affectueuses, blâmait vivement toute insurrection, et promettait de faire prompte justice de ceux des siens, sujets ou ministres, qui auraient trempé dans ces menées coupables.

En même temps (8 août 1559), elle envoyait Ralph Sadler avec une armée pour réprimer les désordres qui s'étaient produits sur les frontières. C'était un démenti à ses protestations, un encouragement et un appui à la révolte.

La régente avait reçu des secours de France, mais le danger était plus grand que jamais. L'armée révoltée ne comptait pas moins de douze mille hommes. Elle s'empara d'Édimbourg et déclara la déchéance de la régente. Marie de Lorraine avec une petite armée de vétérans français et écossais était enfermée à Leith, dont elle avait augmenté les défenses. On essaya vainement de l'y surprendre. Cet échec et la perte d'une somme considérable envoyée d'Angleterre pour entretenir la révolte et saisie par le comte de Dothwell sur le laird d'Ormiston, amenèrent un découragement que complétèrent deux sorties heureuses de la place.

L'armée révoltée s'enfuit jusqu'à Stirling. La régente rentra dans Édimbourg, et ne se départit pas de la modération qui lui avait si mal réussi jusqu'alors. Les lords de la Congrégation en profitèrent.

Ils avaient proclamé, au nom de François II et de Marie Stuart, la déchéance de la régente. Quelques compagnies françaises furent envoyées contre eux à Stirling où ils s'étaient concentrés. Ils s'enfuirent et se dispersèrent ; mais l'intervention ouverte de l'Angleterre changea bientôt la face des affaires. Une flotte anglaise avait paru, le 23 janvier, dans le Forth. Elle y avait commis des actes de piraterie contre les vaisseaux écossais et menacé les troupes royales. L'amiral Winter, malgré ces actes significatifs, n'en avait pas moins déclaré qu'il agissait sans commandement de la reine. En même temps, le duc de Norfolk, placé à la tête de l'armée de la frontière, concluait avec les lords de la Congrégation le traité de Berwick, par lequel ils livraient leur pays à l'Angleterre.

Élisabeth prenait sous sa protection le royaume d'Écosse, et lui assurait les moyens de chasser les Français. Les lords s'engageaient à ne pas s'allier à la France, à ne pas conclure la paix sans l'agrément de l'Angleterre et à l'aider contre ses ennemis. Ils avaient ajouté, pour faire taire les derniers scrupules d'une loyauté perdue, qu'ils continueraient à garder leur fidélité au roi et à la reine dans tout ce qui ne serait pas contraire aux lois de l'Écosse (27 février 1560).

La France avait envoyé une flotte sous les ordres du mar-

quis d'Elbeuf, frère de Marie de Lorraine. Elle fut dispersée au moment où elle quittait les côtes de France et détruite par les tempêtes. François II qui aurait voulu éviter tout ce qui pouvait ajouter aux embarras de son gouvernement, proposa de retirer la plus grande partie de ses troupes si Élisabeth rappelait Winter.

Après avoir publié le 24 mars, sous le titre de déclaration de paix, un manifeste qui annonçait la guerre, elle fit franchir la frontière par une armée de six mille hommes de pied et de deux mille chevaux. Huit mille soldats de la Congrégation la rejoignirent à Preston, mais ne lui apportaient qu'un faible secours, leur engagement ne devant pas dépasser vingt jours, sur lesquels douze étaient déjà écoulés. Élisabeth hésitait, et la France offrait de négocier. Les lords s'irritaient, l'Espagne voyait avec inquiétude des projets qui, en accroissant la puissance de l'Angleterre, auraient fait obstacle à son influence en Europe, et la diplomatie intervint dans des affaires qui, par elles-mêmes, offraient déjà assez de difficultés et d'embarras.

L'évêque de Valence, Montluc, envoyé à la régente par François II parvint enfin à Édimbourg après avoir été retenu assez longtemps à Berwick. La régente avait le cœur au-dessus de sa situation, mais elle était environnée de dangers. Malgré de nombreuses déceptions, elle préférait toujours les négociations à la lutte, et espérait, à force de concessions, réduire ses ennemis à l'impuissance. On accorda aux lords de la Congrégation la démolition du port de Leith et le renvoi de tous les Français, mais ils ne consentirent, en échange, à aucune concession.

L'ordre arriva d'Angleterre de presser le siège de Leith, où était enfermée la plus grande partie de l'armée française qui se composait de quatre mille hommes. L'attaque, vivement menée, eut, pour l'armée anglaise, des résultats désastreux. Les négociations reprirent alors, et la France s'y prêta d'autant plus volontiers qu'elle ne pouvait plus faire d'autres sacrifices pour l'Écosse, et que cette petite et vaillante armée devait finir par succomber sous le nombre. Élisabeth, de son côté, avait hâte de cacher son désappointement et sa honte. Elle chargea lord Cécil, qui avait préparé la guerre, de travailler au rétablissement de la paix.

Au moment où les plénipotentiaires arrivaient à Édimbourg, la régente venait de mourir. Sa vie n'avait été qu'un

tissu d'ennuis, d'angoisses et de douleurs. Elle avait vu Jacques V succomber prématurément, victime des intrigues et du lâche abandon de la noblesse, sa fille Marie transportée à six ans en France, parce que son royaume n'était pas pour elle un asile assez sûr, le désordre maître de toutes les parties de l'Écosse, et toutes les mesures qu'elle prenait pour ramener l'ordre et rétablir la paix, mal interprétées et traversées par des oppositions coupables. Sa bonne volonté avait été impuissante, sa bonté méconnue, sa générosité outragée. Elle mourut chrétiennement, pardonnant à tous, répondant à l'indifférence par des témoignages d'affection, à la trahison par la confiance. Ses vertus privées lui avaient assuré l'estime même de ses ennemis, qui, en la combattant, n'osèrent l'outrager, et si elle laissa à sa fille un royaume agité par les factions, c'est que ses efforts et son dévouement s'étaient brisés contre un ennemi extérieur puissant et un ennemi intérieur capable de toutes les bassesses et de tous les crimes (14 juin 1560).

Élisabeth, toujours incertaine et versatile, désirait moins la paix lorsque les plénipotentiaires furent réunis à Édimbourg. Aussi Cécil montra-t-il dans les négociations autant de mauvaise foi que de ténacité. Il obtint que le traité de Berwick fût reconnu, et apaisa les scrupules des plénipotentiaires écossais, en reconnaissant que c'était par pure grâce et pour faire plaisir à la reine d'Angleterre ; il espérait bien pouvoir tirer parti de cette concession, et il n'est pas étonnant qu'il se soit vanté, après ce succès, d'avoir « gardé le noyau en laissant à ses adversaires la coquille pour jouer ».

Il y avait d'autres articles par lesquels on avait prétendu résoudre toutes les difficultés. L'Écosse devait être évacuée par les soldats étrangers, et la convocation des États faite par une commission royale. Un conseil de gouvernement, formé de cinq membres choisis par les États et de sept nommés par la reine, serait instituée. Les étrangers étaient exclus des grandes charges, et les lords de la Congrégation remis en possession des biens qu'ils avaient en France. Les ecclésiastiques recevaient la promesse d'être protégés et d'obtenir des compensations pour les pertes qu'ils avaient éprouvées et les biens qui ne leur seraient pas rendus.

Il ne fut pas question du nouveau culte, soit que les plénipotentiaires n'en eussent aucun souci, soit que, plutôt confiants en leurs forces, dès que l'armée française serait

éloignée, les lords de la Congrégation jugeassent inutile de rien stipuler.

L'article le plus important pour Élisabeth, celui qui frappait le plus directement la reine d'Écosse, était celui qui lui interdisait « de porter les armes de l'Angleterre dans tous les temps à venir ». C'était une véritable abdication si elle acceptait ; et de quelques commentaires qu'elle eût été entourée, afin que la portée en fût déguisée, cette stipulation du traité d'Édimbourg, qui était pour Élisabeth le traité tout entier, pesa cruellement sur Marie Stuart. (6 juillet 1560.)

Le premier août, les lords de la Congrégation s'assemblèrent en parlement, sans avoir été convoqués. La composition de l'assemblée ne fut pas moins arbitraire. Il suffit pour y être appelé, même pour la plus petite noblesse, d'avoir embrassé la réforme. Aussi, la réunion fut-elle nombreuse et passionnée. Par un reste de respect, ou par dérision, l'épée, la couronne et le sceptre déposés sur le trône, représentaient la reine absente. En se contentant du simulacre de la royauté, on s'essayait à de plus cruels outrages.

Si la question religieuse avait été éloignée du traité, elle se produisait dans le parlement avant toutes les autres. Une pétition lui fut présentée contre l'Église romaine. Elle était pleine d'injures, d'accusations et de violences.

La pétition fut acceptée dans son esprit et ses demandes, sauf pour ce qui était relatif aux biens temporels. Les ministres les réclamaient pour l'entretien du culte, les écoles et les pauvres. La noblesse qui s'en était attribué la plus grande partie, prétendait bien ne pas se laisser dépouiller.

La confession de foi rédigée par les ministres fut acceptée presque sans discussion. Le culte des saints, la messe et le pouvoir suprême du pape furent abolis. La confiscation, le bannissement et la mort devaient punir ceux qui oseraient encore défendre ou pratiquer ces « erreurs pestilentielles».

Le *livre de discipline* qui établissait l'élection des ministres par le peuple et leur surveillance par dix surintendants, provoqua une vive opposition. Pour organiser l'Église nouvelle, il fallait de l'argent, et ceux qui s'étaient approprié les biens et les revenus du clergé catholique n'étaient nullement disposés à les rendre. Le seul résultat de cette proposition fut d'achever la spoliation des dignitaires catholiques qui, jusqu'à ce moment, avaient échappé à la confiscation et aux violences.

Le parlement prononça l'oubli pour tous les actes des dernières années, ce qui n'était indifférent pour aucun de ses membres, ratifia le traité de Berwick, et après avoir formé la liste des vingt-quatre membres parmi lesquels devaient être choisis les douze conseillers du gouvernement, fit offrir à Élisabeth la main du comte d'Arran. Le fils de l'ancien régent était l'héritier présomptif de la couronne d'Écosse, et Marie Stuart retenue en France, ou détrônée, ce mariage opérerait sans difficulté, au profit de l'Angleterre, la réunion des deux couronnes.

Ces actes du parlement furent soumis à François II et à Marie Stuart avec les stipulations du traité d'Édimbourg. C'était une insulte à la royauté, car on lui demandait de ratifier ce qui avait été fait contre elle. En cette circonstance, d'ailleurs, comme dans toutes les autres, les rebelles voulaient bien profiter des avantages que leur attribuaient les conventions du traité, mais ils se gardaient bien d'en accepter et d'en remplir les obligations.

Le refus de Marie provoqua des plaintes aussi vives que peu sincères d'Élisabeth. Elle chargea son ambassadeur Trockmorton de lui manifester un étonnement qu'elle n'éprouvait pas. Déjà le cardinal de Lorraine avait répondu avec fermeté aux premières ouvertures, sans se laisser égarer par des apparences, ni tromper par des protestations. La reine discuta avec l'ambassadeur, et ne se montra ni moins clairvoyante sur les intentions de ses sujets et la politique d'Élisabeth, ni moins décidée à ne rien abandonner de ses droits. Trockmorton échoua complètement dans sa mission.

Cependant le prieur de Saint-Jean, envoyé vers Marie Stuart en même temps qu'une ambassade solennelle, se rendait auprès d'Élisabeth, était arrivé à Paris avec une mission du parlement. La reine le reçut avec bonté et refusa de ratifier le traité d'Édimbourg et les actes qui l'avaient suivi, dans une assemblée réunie sans sa permission. Le roi lui remit une lettre convoquant le parlement, et renvoya à cette assemblée légale l'examen de toutes les questions qui avaient été soulevées en Écosse.

Quelques jours après, François II mourait à Orléans, et Marie avait à supporter seule tout le poids d'une redoutable situation.

Chapitre septième.

Marie Stuart en Écosse.

MARIE avait alors dix-neuf ans. Sa taille était grande, souple, élégante. Elle avait le front haut, les traits réguliers et doux, le nez d'une finesse qui rappelait l'origine lorraine. Ses yeux grands, bruns, baignés d'humidité, respiraient la douceur et lançaient des éclairs. Un sourire charmant illuminait son visage, et lui donnait une irrésistible séduction.

L'expression de ses traits était mobile et reflétait, comme un miroir sans tache, les divers sentiments qui traversaient son âme. Elle avait de magnifiques cheveux d'un blond cendré, qui adoucissaient encore l'expression générale de sa physionomie.

Sa démarche fut comparée par l'imagination poétique de la cour de France à celle d'une déesse. Elle avait une majesté simple et une élégance aisée. On se sentait frappé d'admiration en présence de cette beauté sans prétention et l'on restait sous la domination volontairement subie de cet attrait tout-puissant.

La culture qu'elle avait reçue des meilleurs maîtres en France, développa de bonne heure les rares qualités de son esprit, et le commerce des savants, des érudits et des poètes compléta ce premier travail.

Elle était sensible au langage de la poésie et elle savait le parler. Son imagination riche et active tenait de sa double patrie, empruntant à chacune ce qu'elle avait de meilleur dans son originalité pleine de force et sa légèreté séduisante. Elle avait ce goût délicat que donnent une justesse naturelle de jugement et une sensibilité exquise, et qu'épure le contact aimé des productions intellectuelles les plus diverses et les plus parfaites. Ses vers sont aisés, sa prose est vive, légère, imagée, empreinte d'un laisser-aller qui n'est jamais de la négligence, et d'une correction qui, sans rien enlever au naturel, ne laisse aucune place à la prétention.

Son cœur était ouvert à toutes les nobles inspirations. Il aimait ce qui était grand, appréciait ce qui était beau et

pouvait s'élever à la hauteur de tous les héroïsmes. Tout lui sourit jusqu'au moment où la mort lui enleva François II, et elle fut submergée des joies de la vie, avec une telle persistance, qu'elle ne songea pas à se prémunir contre ce qui pourrait obscurcir ce ciel et y précipiter des orages.

Elle était tellement éloignée de toute duplicité, tellement ennemie de tout mensonge, tellement dévouée à tous, qu'elle ne pouvait croire ni à la dissimulation, ni à la trahison, ni même à l'indifférence. Elle fut confiante jusqu'à la duperie, et clémente jusqu'à l'excès. La clairvoyance ne lui faisait pas défaut, mais si elle lui révélait ce qui était tramé contre elle, elle ne l'armait ni pour l'attaque, ni pour la défense. Elle était capable de voir ce qu'il fallait faire, et les promptes décisions convenaient à la trempe de son esprit, mais sa docilité aux conseils de ceux qui l'entouraient, et dont plusieurs simulaient l'affection, afin de la mieux tromper, lui enlevait bientôt tout le bénéfice de son premier mouvement. Avec cette naïve confiance et cette facilité à se laisser désarmer, elle devait devenir le jouet de toutes les intrigues et la victime d'une politique astucieuse.

Elle était généreuse jusqu'à la prodigalité, et aimable jusqu'à faire oublier le don pour ne laisser voir que la bienfaitrice.

Elle aurait été désespérée de se montrer ingrate ou indifférente pour le plus modeste de ceux qui l'entouraient, et elle payait sans mesure les services qu'elle avait reçus. Personne n'oublia plus facilement et plus complètement les injures. «Je pardonne,mais je n'oublie pas,» disait son arrière-petit-fils, Charles II. Elle pardonnait, elle oubliait, et incorrigible dans cette bonté, elle fut la dupe et la victime de ceux envers qui elle avait montré le plus d'abandon, de confiance et de bonté.

La piété de ses jeunes ans s'était fortifiée avec l'âge. Elle avait besoin d'expansion, et son cœur qu'elle ouvrait avec amour devant Dieu, trouvait une joie infinie à le faire le confident de tout ce qu'elle éprouvait, de son bonheur et de ses inquiétudes, de ses craintes et de ses espérances. La prière fut en tout temps sa force. Elle y recourait au milieu des fêtes de la cour, dans les appréhensions que faisait naître la santé toujours chancelante du jeune roi dont elle fut l'ange consolateur, pendant les angoisses d'un règne marqué par d'affreuses tragédies et de cruelles accusations, pendant les

tortures d'une captivité qui la détachait tous les jours de la terre, et à ce dernier moment où se trouvant seule devant la mort, elle la regarda sans pâlir, s'y prépara avec la tranquillité d'une conscience sûre d'elle-même, et la reçut avec le sourire de l'espérance.

Elle était attachée de toutes les forces de son cœur et de sa volonté à la religion catholique. Elle avait vu, dès son enfance, avec quelle mauvaise foi et quelle tenacité elle était attaquée dans ses dogmes, sa morale, son organisation et son culte. Par la conviction de ses premiers ans et une éducation solide, par amour de la vérité, et aussi par ce sentiment des nobles âmes qui les attache invinciblement à ce qui est calomnié, elle avait donné à l'Église toute son affection et elle la lui conserva.

L'intérêt lui donna plus d'une fois des conseils de lâche abandon et des tentations, sinon d'apostasie, du moins de tolérance ; il n'y eut pas un moment d'hésitation en elle. L'Église était sa mère, et l'amour qu'elle lui avait donné, elle ne le retira jamais. La politique la poursuivit, la haine personnelle, une haine de femme et de sectaire, lui fit essuyer les plus cruelles tortures, mais ce qui arma le plus obstinément contre elle le bras de la noblesse d'Écosse et de la reine d'Angleterre, ce fut la fidélité à sa foi. Elle y demeura résolument attachée, et ce fut le tourment de sa vie et la cause de sa mort. C'est ce qui fait l'unité d'une existence cruellement torturée, la grandeur de sa touchante physionomie et la gloire de son martyre.

Un souverain vigoureusement trempé par la nature, préparé par une éducation spéciale aux exigences redoutables de la politique, et assuré du concours dévoué de ses sujets, aurait eu bien de la peine à résister aux attaques dont Marie Stuart fut l'objet, et à triompher des difficultés accumulées contre elle. Que pouvait une femme, admirablement douée, il est vrai, mais à qui son sexe seul créait une infériorité manifeste ? Elle avait des qualités aimables ; c'était une raison pour qu'on la redoutât moins. L'incomparable droiture de son caractère ne lui permettait pas la défiance ; on devait en abuser. Elle croyait à l'ascendant supérieur de la loyauté, de la justice et de la vérité, on sut l'envelopper d'intrigues, de subterfuges et de trahisons.

Il lui manquait cette énergie persévérante qui seule peut soutenir l'autorité et assurer son triomphe. Elle n'avait ni la

prudence qui prévoit le danger, ni la pénétration qui permet de lire dans les volontés humaines et de se soustraire à leurs pièges. Sa sagacité n'était pas à la hauteur de son esprit, et son insouciante bonté rendit la trahison facile.

Non seulement, elle put être trompée, mais elle donna à ses ennemis l'avantage de leur fournir des armes contre elle-même et de se faire la victime des apparences. Pendant qu'avec un abandon imprévoyant, elle laissait les ligues s'organiser et les complots se tramer autour d'elle, l'opinion la méconnaissait, et, vaincue de son vivant, elle devait trouver de faciles et cruels accusateurs après sa mort. Ses qualités elles-mêmes se sont tournées contre elle, et ce qui devait l'excuser ou la justifier a donné une apparence de justice à la condamnation.

Les circonstances au milieu desquelles s'est passée sa vie ont été plus fortes que sa volonté, et supérieures aux qualités qui distinguaient la femme et la reine. Chez un autre peuple, dans un temps moins violemment troublé, elle aurait laissé de son règne une trace bénie, et si elle n'eût pas donné à ses sujets la gloire des combats elle leur eût, du moins, assuré le bonheur qui résulte d'un gouvernement honnête et juste.

Cette existence inquiète et malheureuse, ces brusques retours de fortune, ces malheurs que l'Europe ne connaissait pas, dans les races royales, et qui provoquèrent sa sympathie, sans déterminer son intervention, tout cela tenait à des causes qu'il importe d'exposer, afin qu'on ne se méprenne pas sur la portée des événements, et que l'on ne soit pas disposé à faire remonter jusqu'à Marie Stuart une responsabilité qu'elle ne doit assumer qu'en partie.

Trois causes générales expliquent son histoire : l'Écosse et les dispositions de sa noblesse, le protestantisme et la révolution qu'il opéra dans toutes les classes de la société, la politique de l'Angleterre et la haine personnelle d'Élisabeth pour celle qui devait lui succéder, et qui restait fidèle à l'Église.

Située à l'extrémité septentrionale de l'Europe, l'Écosse a 400 kilomètres du nord au sud, et 245 dans sa plus grande largeur. Elle n'est pas peuplée proportionnellement à son étendue. De hautes montagnes la coupent de l'est à l'ouest, du nord au sud, et forment de nombreuses vallées qu'occupent des lacs et que couvrent de riches pâturages.

Les bords en sont extrêmement découpés, les golfes nombreux, et les fleuves abondants rendent faciles les communications.

On y distingue le pays des hautes terres *(High lands)* et le pays des basses terres *(Low lands)*. La vallée qui sépare la Clyde du Forth sert de limite naturelle à ces deux grandes divisions territoriales et ethnographiques.

A des degrés différents, les habitants des hautes et des basses terres sont prudents, réfléchis, jaloux de leur indépendance, braves, ambitieux, mobiles dans leurs projets et leurs sentiments, fiers, hospitaliers, portant très haut le sentiment de l'honneur, industrieux, avides de gain, et lorsque l'intérêt ou la passion est en jeu, prompts à des capitulations qui démentent la loyauté de leur caractère, et à des trahisons qui les déshonorent.

L'histoire de l'Écosse n'est qu'une longue lutte entre les grands, qui ne sont jamais unis que dans la haine contre la royauté. Le régime féodal s'était établi après les invasions successives des Scots d'Islande et des Pictes, peuple d'origine gothique. Les premiers habitants soumis aux vainqueurs furent courbés sous une domination que la longue possession adoucit, sans lui enlever ni ses exigences, ni sa rigueur.

Le pouvoir royal, peu sûr de lui-même, flottait entre des mesures excessives qui entretenaient l'irritation, et des ménagements qui compromettaient l'autorité. Au IX^e^ siècle, la division des hautes et des basses terres cessa par l'union des deux couronnes sur la tête de Kennet II. Mais la distinction de race ne fut jamais effacée, et l'événement le plus futile devenait une occasion de conflit.

Aussi, le pays ne fut jamais tranquille. Placés sur le rang d'une égalité parfaite, les nobles, dont la chasse et la guerre occupaient les longs loisirs, ne voyaient que dans les armes la solution de leurs difficultés. Ils se jouaient de leur vie et de celle des autres. Une expédition contre un voisin était une bonne fortune, et les exploits accomplis au grand jour, ou par une de ces surprises auxquelles se plaisent les montagnards, devenaient une occasion de fêtes.

On aimait les grands coups de claymore, on ne dédaignait pas, avec la gloire qu'ils donnent, le butin qu'ils procurent.

Les inimitiés restaient ainsi vivantes, les familles les gardaient comme un héritage, et des partis se formaient, toujours en éveil, toujours prêts à en venir aux mains. Les tenanciers s'associaient aux sentiments de leurs maîtres. Obligés de les suivre à la guerre, ils en rapportaient des haines et des désirs de vengeance qui rendaient les luttes plus fréquentes et plus

impitoyables. Les chants nationaux n'étaient que le récit de ces exploits, et l'imagination ajoutait ainsi aux effets de la jalousie et de la cupidité.

Tel est le spectacle qu'ont présenté pendant des siècles les pays situés au nord et au sud de la Clyde.

L'antagonisme qui existait entre les nobles de l'Écosse arma fréquemment les hautes terres contre les basses terres. Les incursions étaient fréquentes. Le pillage à la suite d'un coup de main a toujours tenté les esprits aventureux. Ils y trouvaient un bien facilement acquis et une occasion de montrer leur supériorité. Une vaine gloire a été souvent l'unique mobile des incursions et des maux de toute sorte qu'elles ont provoqués. Un intérêt cupide venait peut-être en seconde ligne, mais n'était pas moins puissant.

La royauté a eu cruellement à souffrir de ces dispositions d'un peuple dont la mobilité égalait la violence. Elle était l'ennemie pour ceux qui sacrifiaient tout à leurs intérêts et à leurs passions. La race des Stuarts qui, avant d'arriver au trône, avait généreusement versé son sang pour la cause commune, fut victime de cette turbulence et de cette impatience de toute subordination. Ni l'intérêt public, ni les menaces d'un voisin ambitieux et redoutable, ni les grandes qualités de ces rois, ni les services rendus pendant la paix et pendant les guerres, ne purent corriger des dispositions rebelles, ni faire renoncer à des entreprises coupables. Sous un pouvoir fort, les conspirations étaient permanentes ; sous un prince faible, pendant une régence, à ces menées secrètes succédaient de soudaines explosions et des prises d'armes.

La régence de Marie de Lorraine fut constamment agitée par les conspirations du dedans et les sourdes excitations du dehors. Elle fut ébranlée par ceux-là mêmes qui auraient dû se ranger autour d'elle parce qu'elle était une femme, et que, malgré de rares qualités, elle ne pouvait que défendre faiblement le trône d'une enfant. Parmi les seigneurs qui l'entouraient, plusieurs trahirent sa confiance et s'associèrent à des tentatives criminelles. Ils se préparaient à des trahisons plus infâmes encore.

On peut nommer parmi eux : Morton, qui n'eut point d'égal en duplicité ; Lindsey qui montra dans les luttes une rare intrépidité comme il avait déployé dans ses bruyères une puissance hautaine; Huntley, grand propriétaire, conspirateur tenace, fier soldat ; lord Ruthven, qui, à l'élégance de

l'homme de cour, joignait la ruse et l'audace de l'homme de guerre ; Andrew Karr de Faudeuside qui ne reculait devant aucune violence ; Kirkaldy de Grange, qui savait décider au combat et entraîner par son exemple les plus incertains ; mais au-dessus de tous s'élevait par sa situation, par son audace, par l'absence de tout scrupule, par une ambition effrénée, James Stuart plus connu sous le nom de Murray.

Fils naturel de Jacques V, il aspira de bonne heure à jouer un grand rôle. Prieur de Saint-André dès son jeune âge, il avait suivi Marie Stuart en France. Il avait alors dix-sept ans, et s'était entouré d'un groupe de jeunes gens qui, comme lui, voyaient dans la Réforme, moins un progrès religieux, qu'une arme pour acquérir la fortune et le pouvoir. Lorsque Marie de Lorraine prit la régence, le 24 avril 1554, des mains du comte d'Arran, que Henri II avait fait duc de Chatellerault, James Stuart devint l'inspirateur du duc d'Argyle, chef de l'un des deux partis qui divisaient alors le royaume. Vendu à l'Angleterre, dont il recevait une pension depuis 1552, il se servait de la religion comme d'un masque propre à cacher son ambition et à dissimuler ses coupables espérances. Il devint bientôt au point de vue politique, la tête du parti réformé, et acquit une grande influence morale, grâce à une austérité qui faisait croire à sa vertu, et à la lecture habituelle de la Bible, qui lui donnait l'extérieur et le langage d'un prophète. Il fit partie de la commission chargée d'aller négocier en France les conditions du contrat de mariage de Marie Stuart. Il signa le covenant d'Édimbourg et sut tirer parti, pour ses projets, des engagements pris par les lords de la Congrégation. Il avait une dissimulation profonde, des apparences de vertu et de grands vices.

Rien ne lui coûta pour devenir le maître du royaume. Marie avait pour lui de l'affection, et elle croyait pouvoir compter sur des protestations de fidélité plusieurs fois et solennellement renouvelées. Personne plus que lui ne la desservit auprès du peuple, personne n'encouragea plus perfidement la désaffection et ne sema plus habilement la calomnie. Il fut d'autant plus redoutable que la faiblesse confiante de la reine persista plus longtemps dans un aveuglement que tout concourait à dissiper.

Parmi ceux qui contribuèrent le plus efficacement à la chute de Marie Stuart, le premier rang appartient à Murray, et c'est lui qui lui devait le plus entier dévouement.

Le second danger que le pouvoir royal avait à redouter, c'était la Réforme. L'Écosse, par sa haine contre l'autorité, était disposée à la recevoir. L'Église avait été, malgré elle, compromise par la faiblesse des rois qui distribuaient les dignités ecclésiastiques à des hommes que rien n'avait préparés au saint ministère. Les couvents qui avaient été l'asile de la prière et de la science, s'étaient laissé envahir par la richesse. L'ignorance était commune dans les divers rangs de la hiérarchie, et la corruption l'avait accompagnée. Aussi, le peuple avait-il perdu la simplicité et la fermeté de sa foi. L'exemple venu d'en haut ne pouvait que l'entraîner ou le décourager.

La noblesse, avec ses habitudes de révolte, devait embrasser avidement une réforme qui n'était qu'une négation de toute autorité. En se séparant du catholicisme, elle croyait, d'ailleurs, avoir acquis le droit de se partager ses dépouilles. Or, plus l'Église était riche, plus il y avait intérêt à la considérer comme une ennemie. Aussi, en se proclamant membres de l'Église nouvelle, les seigneurs se précipitaient-ils comme sur une proie, sur les biens des évêchés, des couvents, des paroisses et des institutions charitables. Lorsque chacun eut pris ce qu'il pouvait atteindre, il se trouva singulièrement fortifié dans sa foi. Elle lui permettait de garder ce qu'il avait pris.

Jacques V, par la sévérité, avait comprimé quelque temps les tendances à la défection. Le comte d'Arran avait encouragé les novateurs ; Marie de Lorraine s'était montrée tolérante par faiblesse ou par calcul. Le nombre des réformés avait rapidement acquis les proportions les plus inquiétantes. Des rapports fréquents avec l'Angleterre, la France et l'Allemagne alimentaient le zèle et excitaient les appétits. Dans ces trois États, le protestantisme avait provoqué des troubles, entretenu la rapine et amené de fructueux pillages. Pourquoi n'aurait-on pas tenté ce qui réussissait si bien ailleurs ?

Il fut donné à un homme d'être l'apôtre ardent, infatigable et sans scrupule de l'idée nouvelle. Knox, né en 1505, allait entrer dans l'Église, lorsqu'il renonça brusquement à ce ministère vers lequel semblait l'entraîner une irrésistible vocation. Le pamphlet fut son arme et il s'en servit avec autant d'habileté que de passion. Sa parole imagée, puissante, remplie de souvenirs bibliques et d'une poésie orientale, frappait vivement les foules. On accourait de toutes parts pour l'en-

tendre, et on s'en retournait le cœur plein de haine pour cette Église dont il dénaturait les croyances, dont il ridiculisait le culte et dont il calomniait la morale.

John Knox.

Après l'assassinat du cardinal Beaton, il s'enferma dans le château de Saint-André, et soutint longtemps le courage des assiégés qu'il ne put pourtant faire renoncer à leurs orgies. Après la capitulation, il fut transporté en France, passa trois ans aux galères et fut rendu à la liberté en 1551.

Le séjour en Écosse lui étant interdit, il se réfugia en Angleterre, où il devint le chapelain d'Édouard VI. (1552.) A l'avènement de Marie Tudor, il perdit son emploi, et trembla pour sa sécurité. Après avoir passé quelque temps à Francfort, où il abandonna les formes de l'anglicanisme, il chercha une autre voie et conçut l'idée d'une révolution plus complète. C'est à Genève, dans l'intimité de Calvin, qu'il trouva ce qui convenait à sa nature absolue et à ses tendances démocratiques.

Il revit l'Écosse en 1555, et grâce à la tolérance de Marie de Lorraine qui oublia sa participation à la révolte, il put prêcher à Édimbourg, où il acquit une grande popularité et gagna de nombreux partisans.

L'audace de sa parole, le nombre et la qualité de ses adhérents provoquèrent une vive inquiétude parmi les catholiques. Cité à comparaître à Édimbourg devant une commission ecclésiastique, il n'hésita pas à obéir, sûr de l'impunité, grâce à l'attitude de la foule qui l'accompagnait ; et ce qui devait l'arrêter donna une nouvelle force à son action.

Il revint à Genève où il publia un pamphlet d'une extrême violence contre le gouvernement des femme-

(1557). Il rentra en Écosse le 2 mai 1559, et sa parole donna le signal des scènes les plus violentes. Des villes furent prises et saccagées, des couvents pillés et détruits, des prêtres maltraités et massacrés.

Knox fut un véritable révolutionnaire, passionné, implacable, absolu. Sous prétexte d'établir la Réforme sur « la seule parole de Dieu », il bouleversa l'Écosse, et après avoir provoqué ou favorisé la révolte contre la régente, il fut contre Marie Stuart l'agent le plus actif de l'Angleterre et, au nom de la Réforme, l'instrument le plus inflexible de sa chute.

L'hostilité entre l'Écosse et la Bretagne était ancienne. Les Romains après avoir repoussé par les armes, les invasions des Pictes, avaient élevé contre eux les deux murs d'Hadrien et de Septime Sévère, qui ne furent pas longtemps une barrière respectée. C'est contre des incursions fréquentes et meurtrières, que les Bretons appelèrent de la Germanie les Angles et les Saxons. L'union des Pictes et des Scots (833), en constituant un royaume, contint dans ses limites un peuple que le christianisme avait arraché dès le VI^e^ siècle à ses superstitions et à sa barbarie.

En 900, Édouard I, roi d'Angleterre, avait soumis ces contrées rebelles à toute discipline et fières de leur indépendance. Elles ne tardèrent pas à lui échapper. Ses successeurs reprirent son œuvre, mais malgré des querelles intestines qui donnaient et enlevaient le pouvoir aux Bruces, aux Bailleuls et aux Stuarts, la réunion ne put être opérée. Enfin, en 1314, la victoire de Robert Bruce à Bannockburn découragea ces tentatives, et l'Écosse put vivre en sécurité pour son autonomie.

La lutte reprit sous les Stuarts, et lui fit courir de grands dangers. Ces princes furent constamment en guerre avec leurs sujets ou avec leurs voisins. Jacques IV d'Écosse, en épousant Marguerite, fille de Henri VII d'Angleterre, n'aspirait qu'à établir de bons rapports entre les deux pays. Il créa des droits à sa famille sur le trône d'Angleterre. Henri VIII menaça Édimbourg et voulut accomplir par un vigoureux coup de main, ce que ses prédécesseurs avaient préparé par des attaques multipliées et une politique constante. L'Écosse se jeta entre les bras de la France, renouvela tous les anciens traités, et scella par le mariage de Jacques V avec une fille de François I, et ensuite avec

Marie de Lorraine, des relations séculaires. L'ambition de l'Angleterre en Écosse s'accrut de toute la haine qu'elle

Portrait d'Élisabeth, d'après le tableau original de Zucchero.

portait à sa rivale du continent, dont elle avait espéré, un moment arrêter les destinées par la conquête.

Cette ambition devait surtout se manifester sous le règne d'Élisabeth.

Née en 1533, elle succéda, le 17 novembre 1558, à Marie Tudor. Après la mort de sa mère, Anne Boleyn, décapitée par l'ordre de Henri VIII, elle avait été déclarée par le parlement, incapable de régner. Ses droits alors niés furent plus tard reconnus sans hésitation.

Son ambition et sa haine contre Marie Tudor l'avaient jetée dans des conspirations à la suite desquelles elle fut arrêtée, emprisonnée et menacée du dernier supplice.

Son eloignement de la cour favorisa le développement de ses facultés. Son intelligence était vive et son jugement solide. Elle apprit plusieurs langues et les parla facilement. Le français, le latin et l'italien lui étaient aussi familiers que l'anglais. Elle avait moins de goût que d'instruction, et sa mémoire qui la servait fidèlement, venait en aide à son pédantisme naturel.

Elle avait plus de grâce que de beauté, et plus de prétentions que d'attraits. On a de la peine à croire jusqu'à quel point allait son désir de plaire, et sa volonté d'être trouvée supérieure à toutes celles à qui elle pouvait être comparée. Elle n'aurait pas pardonné qu'on eût méconnu ses talents comme musicienne, et l'élégance exquise qu'elle déployait en dansant. Elle aimait la parure, bien qu'elle affectât de la dire inutile pour rehausser sa beauté naturelle, et sa recherche n'était pas toujours dirigée par le goût.

Obligée à une constante surveillance sur elle-même, pour déguiser ses vices précoces et couvrir les projets de son ambition inquiète, elle avait pris l'habitude, qui ne l'abandonna pas, de dissimuler. Mobile dans ses affections et ses projets, inconséquente dans ses volontés, elle offrait le spectacle d'une constante et redoutable incertitude. On n'était jamais assuré d'avoir pu lui plaire, et il eût été imprudent de compter sur les témoignages même publics de sa faveur. Elle était voluptueuse et fantasque, et plus elle parlait de ses scrupules, moins elle en tenait compte dans sa conduite.

Jalouse de la grandeur de l'Angleterre, elle avait l'ambition de la voir puissante et de la placer à la tête des nations. Égoïste et absolue, elle trouvait bons tous les moyens qui la menaient à son but. Économe pour son propre compte et souvent avare, elle veillait avec la plus sage sollicitude sur les finances de l'État. Elle avait compris l'importance de la marine, et elle la développa avec une activité qui ne se

lassa jamais, comptant sur les richesses qu'elle donne et la puissance qu'elle assure, pour établir la grandeur de l'Angleterre.

Tout ce qui pouvait affaiblir ses ennemis et ses rivaux lui tenait à cœur. Sa main était dans toutes les intrigues dirigées par des sujets rebelles contre la tranquillité des États,et plus elle avait le sentiment élevé de l'autorité pour ce qui la regardait, plus elle s'efforçait de l'affaiblir ailleurs. Les conspirateurs de France trouvèrent toujours en elle un appui, et les rebelles d'Écosse furent conseillés, encouragés, soutenus et excités par les hommes d'état interprètes de ses volontés et instruments de sa politique.

Indifférente au point de vue religieux, elle se servit de la Réforme comme d'un levier propre à ébranler les gouvernements les plus forts. Le fanatisme froid et calculateur qui lui inspira les actes les plus déloyaux et les attentats les plus criminels, s'allia facilement chez elle à un scepticisme hautain. Nulle cruauté ne lui coûta pour établir l'Église nouvelle dont elle voulut garder la direction ; nulle atteinte au droit des gens ne lui parut condamnable, lorsqu'elle pouvait aider à l'accomplissement de ses projets.

Elle eut pour Marie Stuart une haine que la justice n'arrêta jamais, et que la pitié n'effleura même pas. Elle poursuivait en la reine d'Écosse une beauté qui l'irritait, des qualités qui éclipsaient les siennes, et une foi qu'elle sentait inébranlable. La sincérité religieuse de Marie condamnait trop ses démonstrations équivoques et fausses.

Elle ne pouvait supporter la pensée que les droits du sang seraient après elle Marie Stuart l'héritière du trône d'Angleterre.

Par une étrange inconséquence, au moment même où elle abaissait la dignité royale par ses encouragements aux rebelles, par une atteinte criminelle aux droits souverains d'une voisine indépendante,par la longue et cruelle captivité qu'elle imposait à Marie Stuart, et enfin par une mort inique, elle demandait le respect pour l'autorité. Elle voulait la mettre au-dessus des attaques et des discussions des sujets. Elle ne souffrait ni une injure à un dépositaire du pouvoir, ni une attaque par le livre ou la parole contre ses actes, ni un oubli des exigences de l'étiquette

La persécution hypocrite et tenace lui souriait, parce qu'elle espérait n'en être pas compromise. Plus elle était

l'esclave de passions honteuses, plus elle eût voulu en convaincre sa rivale. La vérité lui importait aussi peu à cet égard que pour tout le reste, et la calomnie la plus éhontée ne lui répugna jamais. En accusant, en faisant accuser par des pamphlets sa rivale de désordres imaginaires, elle comptait assurer la foi en sa virginale pureté. Elle croyait gagner ainsi tout ce qu'elle enlevait à la reine d'Écosse.

Si elle poursuivit en elle la femme et la reine, elle tenait surtout à se venger de la fermeté avec laquelle elle était restée invinciblement fidèle à l'Église. Elle la persécuta, elle la calomnia, elle la tua en haine de la religion, et si ce fut pour elle devant Dieu et l'impartiale histoire, le plus grand de ses crimes, c'est pour Marie Stuart une gloire, que rien ne put lui arracher, puisqu'elle dut à ces injustices, à ces violences et à ces crimes, le titre inestimable de martyre.

Costume de lady et de paysanne au temps de Marie Stuart.

Chapitre huitième.

Les premières années de règne.

MARIE STUART débarqua le soir, à Leith, au milieu d'une foule nombreuse et empressée. Protestants et catholiques, nobles et peuple, se portèrent à sa rencontre avec des manifestations non équivoques de dévouement et de fidélité. On était avide de voir la reine dont on connaissait, par des témoignages multipliés, la beauté, la grâce et la bonté.

« Nous allasmes entrer et prendre place au Petit-lit, raconte Brantôme, où soudain les principaux de là et de l'Islebourg (1) accoururent pour recueillir leur reyne ; et ayant séjourné deux heures seulement au Petit-lit, fallut s'acheminer à l'Islebourg, qui n'est qu'à une petite lieue de là. La reyne y alla à cheval, et ses dames et seigneurs sur des hacquenées guilledines du pays, telles quelles, et harnachées de mesmes ; dont sur tel appareil, la reyne se mist à pleurer et dire : que ce n'estoient pas les pompes, les appretsz, les magnificences, ny les superbes montures de la France, dont elle avait jouy si longtemps ; mais puisqu'il luy falloit changer son paradis en un enfer, qu'il falloit prendre patience. Et qui pis est, le soir, ainsi qu'elle se vouloit coucher, estant logée en bas en l'abbaye de l'Ilebourg (2) qui est certes un beau bastiment et ne tient rien du pays, vindrent soubs sa fenêtre cinq ou six cents marauts de la ville, luy donner l'aubade de meschans viollons et petits rebecz, dont il n'y en a faute en ce pays-là ; et se mirent à chanter des pseaumes tant mal chantez et si mal accordez, que rien plus. Hé ! quelle musique et quel repos pour sa nuict ! »

Quel changement pour Marie Stuart et quelle chute !

La première nuit passée dans la demeure royale qui devait être témoin de tant d'inquiétudes et de douleurs, fut sans sommeil. Le lendemain, elle voulut entendre la messe dans sa chapelle. Le peuple s'insurgea, envahit le palais, menaça l'aumônier, et « s'il ne se fust sauvé de victesse dans sa

1. Edimbourg. Le Petit-lit est Leith.
2. Abbaye d'Holyrood.

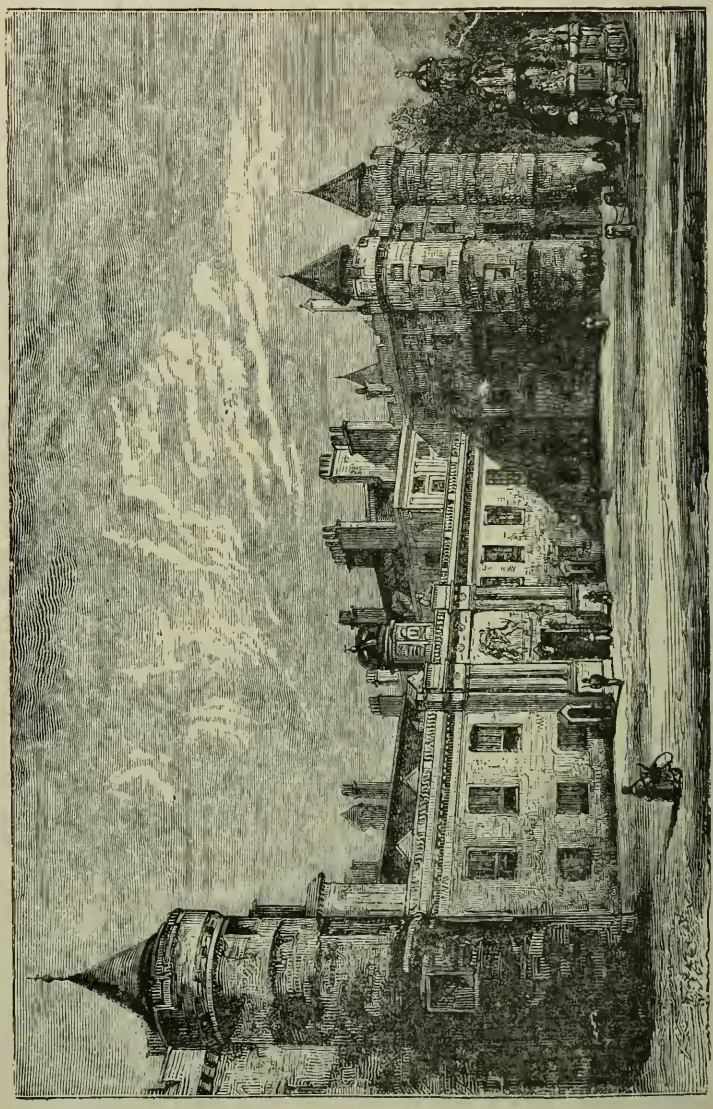

Château d'Holyrood.

chambre, il estoit mort... Ce tour faict à son aumosnier, elle en vint si triste et faschée qu'elle dict : Voilà un beau commancement d'obéissance et de recueil de mes subjects ! Je ne scay quelle en sera la fin ; mais je la prévois très mauvaise (1). » Elle ne se trompait pas.

L'impression produite sur les Français qui l'avaient accompagnée fut si triste, qu'ils parlaient de s'en retourner immédiatement.

Ils parurent cependant à la fête qui fut donnée dans le palais de Holyrood. Leur magnificence, l'élégance de leurs costumes, l'aisance de leur maintien, le charme de leur personne provoquèrent une admiration mêlée d'envie. Marie oubliant ses ennuis, ses tristesses et ses pressentiments de la veille, rayonnait de joie. Ce cortège de la France noble, aimable et spirituelle, égaré dans ces régions lointaines, au milieu d'une noblesse plus occupée d'intrigues que d'hommages à la royauté, était digne d'elle. On y remarquait trois de ses oncles, princes de Lorraine, le grand prieur, le duc d'Aumale, le marquis d'Elbeuf, le maréchal de Damville, fils du connétable de Montmorency, Castelnau de Mauvissière, souple et honnête, Chastelard, brillant et vain, qu'attendait, après des folies, une mort prématurée, Strossi, qui représentait peut-être Catherine de Médicis, intéressée à tout savoir, Brantôme le curieux observateur et le chroniqueur pittoresque des événements de son temps, la Guiche, loyal, entreprenant, brave et digne de la confiance de François de Guise, enfin, la Noue, qui se donna tout entier à la Réforme.

Marie, par sa bonne grâce, sa présence d'esprit et ses attentions délicates, avait conquis tous les suffrages. Mais le charme ne pouvait être de longue durée. Les imaginations mobiles et les esprits amoureux de la nouveauté adorent et maudissent, élèvent et renversent avec la même facilité. Elle aurait voulu voir le chef du protestantisme Knox, dont elle savait la puissante et funeste influence. Mais, soit par austérité ou pour s'en donner les apparences, soit parce qu'il ne voulait pas s'exposer, comme les autres, au charme de la royale séduction, il n'avait pas consenti à suivre ses coreligionnaires au palais. Il s'était enfermé dans une abstention dont il se parait comme d'une vertu.

Il put ainsi, dès le lendemain, s'élever contre la proclama-

1. BRANTOME, *Recueil des dames ; la reine d'Escosse.*

tion par laquelle Marie s'engageait à laisser au culte réformé sa liberté, et réclamait le même privilège pour sa cour et ses serviteurs. Knox trouvait cette égalité injurieuse pour les doctrines dont il était le prophète fougueux et intraitable. C'est ainsi qu'il entendait et pratiquait la tolérance.

Marie voulut le voir. Il se montra aussi vaniteux et dur, que Marie fut simple et douce. Il fut inexorable pour les catholiques et menaçant pour les princes. Marie pleura de honte.

Les réformés n'approuvèrent pas tous le langage insultant de Knox, mais nobles et bourgeois cherchaient et saisissaient toutes les occasions de faire profession de haine contre l'Église catholique. Ils savaient combien ils froissaient les sentiments de la reine, mais ils trouvaient un certain plaisir à braver le pouvoir, et leur orgueil de sectaires s'enorgueillissait d'avoir fait entendre à une reine un langage austère et indépendant. Ils se croyaient d'autant plus fidèles à la Réforme, qu'ils avaient plus cruellement outragé ses adversaires.

Le 6 septembre, Marie composa son conseil privé. Les comtes d'Arran, de Huntley, Argyle, Bothwell, Errol, Marshal, Athol, Morton, Montrose, Glencairn, Erskine et son frère James Stuart en faisaientpartie. L'élément protestant y dominait. Lethington était secrétaire d'État, Richardson trésorier, James Mackill, clerc du registre ; John Bellenden, clerc de la justice ; Wishart de Pittarow reçut le sceau privé.

Combien parmi ces hommes qu'elle associait à son gouvernement et investissait de sa confiance, devaient répondre à sa facile bonté par la trahison !

Les deux hommes qui exercèrent sur elle la plus grande et la plus funeste influence étaient James Stuart et Lethington. Elle leur accorda tout d'abord une part importante dans le gouvernement et ne tarda pas à devenir la victime de l'ambition du premier et de la trahison intéressée du second. Elle créa James, comte de Mar, puis comte de Murray, et lui céda une partie des biens immenses qui appartenaient à la couronne dans ce comté septentrional. Il répondit à ces bienfaits en soulevant contre elle toutes les passions et en s'alliant à ses ennemis.

Quant à Lethington, son influence fut d'autant plus pernicieuse qu'initié aux secrets particuliers, comme aux secrets d'État,il pouvait nouer toutes les intrigues,et en envelopper la reine de manière à ne pas lui laisser une issue.

James Stuart, comte de Murray.
D'après un portrait authentique.

Elle organisa la distribution de ses aumônes, prit soin des pauvres, et rechercha les mesures les plus propres à mettre les petits à l'abri des exactions des grands. Elle voulait se rendre compte par elle-même de tout ce qui se passait dans ses États. Elle assistait, tous les jours, à la séance du conseil, et tout en paraissant occupée de travaux d'aiguille, elle s'intéressait aux sujets des délibérations, donnait son avis avec une prudence éclairée, et se montra bientôt au courant de tout.

Elle envoya Lethington dont elle appréciait l'esprit fin et délié, auprès de la reine Élisabeth, afin de lui faire connaître son vif désir de vivre en paix avec elle. Lethington ayant demandé, sans y être autorisé, qu'Élisabeth reconnût les droits de Marie à la succession d'Angleterre, Élisabeth envoya en Écosse sir Peter Mewstas, avec ordre de réclamer la ratification du traité d'Édimbourg. Marie proposa de charger une commission mixte du soin de réviser ce traité qu'elle n'avait jamais reconnu, s'engageant à accepter la décision, pourvu qu'elle fût conforme à l'honneur. Elle en appelait du reste à la justice et à la générosité de sa sœur, dont elle connaissait le bon esprit et le noble cœur.

Élisabeth ne fut ni touchée par les flatteries de la reine d'Écosse, ni convaincue par ses raisons.

Le 11 septembre, après avoir renvoyé les français qui l'avaient accompagnée en Écosse, et s'être ainsi privée de conseils et de dévouement, elle partit pour visiter ses États. Elle avait donné la liberté du culte aux protestants ; les protestants ne lui accordaient pas la liberté du sien. Stirling fut le théâtre de scènes violentes semblables à celles qui avaient éclaté à Holyrood, lorsqu'elle voulut faire célébrer la messe. Elle visita Linlithgow où elle était née, Perth, Saint-André et Falkland. L'accueil qu'elle reçut des populations ravies de sa beauté et de sa grâce, irrita Knox qui voulut prendre une revanche à Édimbourg. Les magistrats enjoignirent aux prêtres, aux moines, aux religieux et aux religieuses, de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. La reine suspendit le prévôt et le conseil pour excès de pouvoir. Cet acte de vigueur provoqua des colères sourdes et des menaces retentissantes. Marie ne s'effraya pas. Elle commençait pourtant à comprendre que toutes ses avances à l'hérésie avaient pour unique résultat d'accroître ses exigences et de lui aliéner les catholiques.

Elle aurait voulu visiter Élisabeth, et elle lui en fit expri-

mer le désir. Alors, comme plus tard, la volonté de la reine d'Angleterre était formelle. Il ne lui convenait pas de se trouver en face de celle dont elle redoutait la beauté, dont elle haïssait la foi et dont elle poursuivait la déchéance. Lorsque la guerre eut été plus directement engagée, pendant sa longue et douloureuse captivité, Marie renouvela ses sollicitations. Élisabeth avait alors des motifs nouveaux pour redouter la présence de sa victime. Elle n'en feignit pas moins d'éprouver le plus vif regret des obstacles qui empêchaient cette entrevue désirée, et de la promettre en la refusant.

Marie venait d'assister au mariage de son frère lord James, (janvier 1562) à Falkland, lorsque le comte de Bothwell qui avait été exilé d'Édimbourg pour un mois, y reparut plus disposé que jamais aux complots et à la sédition. Il avait visité le duc de Chatellerault, dont le fils, le comte d'Arran, alla découvrir à la reine une conjuration qui avait pour but de l'enlever et de faire périr ses deux plus fidèles serviteurs, lord James et Lethington. Le duc de Chatellerault n'avait peut-être pas conspiré et Marie le crut facilement. Mais à travers les révélations insensées faites par le comte d'Arran, et qu'il rétracta, on put soupçonner la culpabilité de Bolhwell. Il fut arrêté et emprisonné au château d'Édimbourg, d'où il s'échappa trois mois après, et se réfugia en Angleterre.

Sans le vouloir, elle favorisa le dessein de James Stuart d'humilier et de dépouiller le comte de Huntley, se privant ainsi, par une confiance aveugle en son frère, d'un de ses serviteurs les plus dévoués, et ébranlant de nombreux dévouements.

Huntley, chancelier d'Écosse, le plus puissant des lords catholiques, et l'un des plus dévoués à la famille des Stuarts à laquelle l'attachaient de nombreux services et de généreux bienfaits, avait vu avec peine la faveur de Murray qui, donnant tout aux réformés, menaçait la propriété et la légitime ambition de ceux qui ne partageaient pas ses croyances. Il se trouvait personnellement lésé par la promesse que Marie lui avait faite des terres du comté de Murray qu'il avait reçues en 1549, comme une récompense de sa fidélité et de son dévouement.

Lorsque Marie, dans son voyage, fut arrivée à Aberdeen, le comte et la comtesse de Huntley allèrent la supplier d'accepter l'hospitalité dans leur château. Ils sollicitèrent en même

temps la grâce de leur fils John Gordon, qui détenu à la suite d'une querelle, où il n'avait peut-être pas tort, s'était échappé de prison après avoir été déclaré coupable. Marie les accueillit froidement et ordonna à leur fils de se constituer prisonnier au château de Stirling, dont le gouverneur était l'oncle de lord James, leur ennemi. Gordon, au lieu d'obéir, alla s'enfermer dans un de ses châteaux.

Déclaré coupable de trahison, il reçut l'ordre de rendre ses châteaux de Findlater et d'Auchendown. Marie alla en prendre possession elle-même, et bien que Huntley eut envoyé au capitaine qui résistait, par fidélité militaire, l'ordre d'en ouvrir les portes, la garnison n'en fut pas moins traitée avec les sévérités de la guerre. Marie, qui avait supporté avec une gaîté expansive les fatigues de cette campagne dirigée contre un de ses fidèles sujets, et qui s'était pliée avec entrain à toutes les exigences du métier de la guerre, ne douta pas des intentions coupables de ceux que Murray avait intérêt à perdre.

Elle passa quarante jours à Aberdeen, en revenant à Édimbourg. Huntley multipliait les témoignages de sa déférence et de sa fidélité envers la reine. Il n'en était que plus obstinément accusé et plus cruellement poursuivi. Cité à comparaître avec son fils devant le conseil privé, quoiqu'il ne lui fût pas matériellement possible d'obéir au jour fixé, il fut déclaré traître pour ne s'être pas présenté. Sa femme ne put, malgré ses prières, aborder la reine. Il se cacha, puis poussé à bout, prit les armes, fut battu à Corrichie par Murray qui ne perdit pas un soldat, et tomba mort, sans avoir reçu une blessure, au moment où il venait d'être pris.

Son fils aîné, sir John Gordon, l'auteur de ces troubles, et le plus jeune, Adam, furent tous les trois condamnés à mort. John fut exécuté, Adam, qui n'avait que dix-sept ans, reçut sa grâce, ainsi que son frère aîné. Mais Murray le fit mettre à mort, peu de temps après, s'appuyant faussement, pour ordonner cette exécution, sur la volonté de la reine.

La ruine des Huntley fut complète, et Murray s'enrichit de leurs dépouilles. Il eut un double profit dans cette expédition injuste. Il augmenta ses domaines et son influence, et affaiblit la reine en lui enlevant des défenseurs dont la puissance égalait le dévouement.

Cette influence de Murray s'exerçait surtout au profit des réformés. Plus on leur accordait, plus ils devenaient exigeants.

Ils jugeaient les actes de la reine, condamnaient ses fêtes et interprétaient, avec la plus insigne mauvaise foi, sa politique intérieure et extérieure. Ils cherchaient des prétextes, et quand ils n'en trouvaient pas, ils les inventaient. Ils tournèrent alors contre elle l'aventure de Chastelard.

« Ce Chastelard, dit Brantôme, fut un gentilhomme de Dauphiné de bon lieu et de bonne part... Il estoit fort adroict aux armes et dispost en toutes choses et à tous honnestes exercices, comme à tirer des armes, à jouer à la paume, à sauter et à danser. Bref, il estoit gentilhomme très accomply; et, quand à l'âme, il l'avoit aussi très belle, car il parloit très bien et mettoit par escrist des mieux, et mesmes en ritme aussy bien que gentilhomme de France, usant d'une poésie fort douce et gentille, en cavalier. »

Il suivit la reine à son retour en Écosse, fut admis plusieurs fois auprès d'elle, revint en France, où il fit la guerre dans les rangs des huguenots, reparut à la cour de Holyrood, fut reçu « humainement » par la reine, qui lui trouvait de l'esprit, et fut surpris dans ses appartements où il s'était caché pendant son absence. Marie, irritée d'abord, pardonna ensuite.

« Notre reyne d'Escosse, comme sage et prudente, passe ainsy cet scandale ; mais le dict Chastelard, non content et plus que forcené, y retourna pour la seconde fois, ayant oublié sa première faute et son pardon. Alors la reyne, pour son honneur, et à ne donner occasion à ses femmes de penser mal, voyre à son peuple, s'il le scavoit, perdit patience, le mist entre les mains de la justice, qui le condamna aussitost à avoir la teste trenchée, veu le crime du faict. Et le jour venu, ayant esté mené sur l'eschaffaut, advant mourir avoit en ses mains les hymnes de M. de Ronsard ; et pour son éternelle consolation, se mist à lire tout entièrement l'himne de la mort, qui est très bien faict et propre pour faire abhorrer la mort, ne s'aydant autrement d'autre livre spirituel, ny de ministre, ni de confesseur.

« Après avoir faict son entière lecture, se tourna vers le lieu où il pensoit que la reyne fust, s'escria hault : « A Dieu la plus belle et la plus cruelle princesse du monde, » et puis, fort constamment tendant le col à l'exécuteur, se laissa deffaire fort aisément. »

On n'osa pas incriminer la conduite de la reine, mais on accusa son imprudence et l'on blâma sa sévérité. Pour le premier grief, il est impossible de citer même une apparence

de preuve. Pour le second, Brantôme, qui était l'ami de Chastelard, dit avec raison : « Si, après le premier pardon, elle eust donné le second, elle estoit scandalisée partout ; et pour sauver son honneur, il fallust que la justice usast de son droict. »

Les réformés ne tournèrent pas moins cet événement contre elle. Quoique, selon le témoignage de Brantôme, elle eût vécu « fort sagement en sa viduité », ils répandirent dans le peuple les bruits les plus calomnieux. Ils accusaient son amour des fêtes, l'éclat qu'elle leur donnait, la facilité de ses relations, et si, plus tard, ils lui attribuèrent des crimes, ils avaient commencé à la rendre suspecte par des insinuations perfides.

Ils savaient son attachement profond à la foi catholique, et ils ne le lui pardonnaient pas.

Après la mort du duc d'Aumale à la bataille de Dreux (1562) et l'assassinat du duc de Guise devant Orléans (1563 février), Catherine de Médicis écrivit affectueusement à la reine pour s'assurer l'alliance active de l'Écosse qui eût été précieuse en ce moment pour la France. Marie déclara qu'elle ne voulait pas s'aliéner les bonnes grâces de l'Angleterre, et elle renonça par politique, à se rapprocher de la France vers qui son cœur la portait et à qui les plus anciens et les plus précieux souvenirs rattachaient son pays.

Quelques jours après (26 mai 1563), les États d'Écosse furent réunis pour la première fois. Marie prononça le discours d'ouverture avec un pur accent écossais et une grâce qui charmèrent les députés et les assistants.

On y déclara le traité d'Édimbourg peu loyal. L'amnistie en faveur des lords rebelles contre l'autorité royale et les assassins du cardinal, fut renouvelée, et les mesures prises contre la famille et les biens de Huntley, reçurent une solennelle approbation. Murray était le maître de cette assemblée.

Chapitre neuvième.

Marie Stuart et Henri Darnley.

DÈS l'arrivée de Marie Stuart en Écosse,la question de son mariage se posait dans l'esprit de la noblesse et du peuple. Les troubles de la régence et les inquiétudes provoquées par les luttes religieuses et les projets de l'Angleterre, donnaient à cette question une importance particulière et en rendaient de jour en jour la solution plus urgente. Mais si, pour la sécurité du présent et la garantie de l'avenir, le mariage était nécessaire,le choix de l'époux offrait de grandes difficultés. Il semblait qu'il appartînt moins à la reine qu'à ses conseillers et à ses hommes d'État, et les convenances particulières devaient céder devant les considérations politiques.

Moins d'un an avant son retour, au commencement de mai 1562, un ambassadeur du roi de Suède Éric XIV, vint la demander pour son maître.

Les princes de Lorraine, avant que Marie eût quitté la France, auraient voulu la marier avec le fils de Philippe II. Catherine de Médicis vit dans la réalisation de ce projet un échec pour sa politique et une menace pour la France. Les Guises y renoncèrent, faisant passer la patrie avant la famille.

Ils portèrent leurs vues du côté de l'Empire, et proposèrent à leur nièce l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand. Elle repoussa ce prince qui, sans apporter aucune force à l'Écosse, aurait augmenté les dangers du côté de l'Angleterre.

Elle reprit alors elle-même directement avec Philippe II les négociations rompues. Mais Élisabeth avait des intelligences dans toutes les cours et elle surprit le secret. Elle s'effraya de ce projet et Knox, toujours associé à ses inimitiés et à ses desseins, l'attaqua avec sa fougue habituelle. Marie voulut le voir, espérant l'éclairer et le calmer. Knox se montra plus altier et plus insolent que jamais, et, pour la seconde fois, il put voir la reine pleurer sous le coup de ses injustes et sanglantes invectives.

Élisabeth cherchait moins à humilier Marie, qu'à traverser ses projets. Le meilleur moyen était de lui offrir un autre époux. Le premier ministre de l'Angleterre, lord Cécil, osa prononcer le nom de sir Robert Dudley, dont personne n'ignorait les relations avec Élisabeth. Randolph fut chargé du message. Il s'en acquitta avec toutes les protestations, les assurances d'intérêt, les circonlocutions et les faussetés qui caractérisent sa politique, et dont la reine avait l'habitude pour elle-même.

Marie ne comprit pas tout d'abord. Sa perspicacité naturelle était en défaut devant l'habile obscurité de l'ambassadeur, et elle ne pouvait s'attendre à une pareille humiliation. Lorsqu'elle soupçonna ce nom qu'on voulait lui laisser deviner, elle s'obstina à ne pas le prononcer, et elle crut se venger assez en pressant les négociations avec l'Espagne.

Enfin Randolph nomma sir Robert Dudley. Marie resta maîtresse d'elle-même, au point de donner pour unique raison d'un refus auquel on devait s'attendre, et que l'on désirait, qu'il ne lui paraissait pas honorable d'épouser le sujet d'un autre souverain. Élisabeth proposa, pour décider la question, une conférence, puis une entrevue. Elle voulait uniquement gagner du temps, entraver les projets de Marie, soulever contre elle les nobles et les réformés de son royaume.

Catherine de Médicis informée de ces négociations, envoya vers Marie Castelnau de Mauvissière, qui lui offrit le duc d'Anjou. Elle refusa par des considérations personnelles et politiques, comme elle avait déjà refusé l'archiduc Charles, les ducs de Ferrare et de Nemours, le comte d'Arran, les rois de Danemark et de Suède. Elle croyait encore à la possibilité d'épouser le prince d'Espagne, et elle y tenait pour sa foi et dans l'intérêt de son royaume, qui aurait trouvé contre l'Angleterre la puissante protection de l'Espagne. La santé de don Carlos l'obligea à renoncer à ce projet.

Le nom de Darnley avait été prononcé lorsque Élisabeth essayait de donner le change à Marie sur le nom de l'époux qu'elle lui proposait. Darnley était fils de Matthieu Stuart, comte de Lennox, et de Marguerite Douglas, fille de Marguerite, la sœur aînée de Henri VIII. Il était de sang royal et cousin de Marie. Sa grand'mère, mariée d'abord avec Jacques IV d'Écosse, avait épousé ensuite le comte d'Angus, dont elle avait eu la comtesse de Lennox. Marie et Marguerite avaient une aïeule commune.

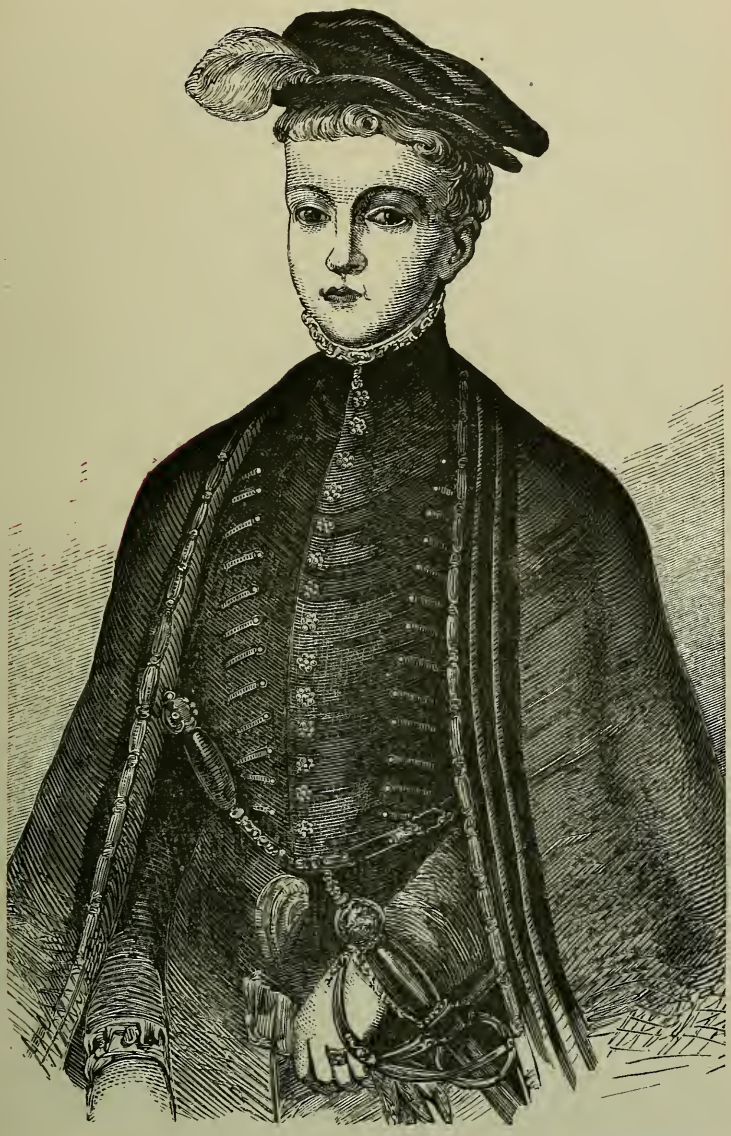

Lord Darnley, d'après un portrait original de la collection du comte de Seaforth.

Henri Darnley avait été élevé par sa mère avec plus de tendresse que d'intelligence. Il était beau, bien fait, avec des yeux brillants et un noble front. Sa taille élevée avait une souplesse élégante. Son esprit avait été nourri des études qui pouvaient le rendre aimable, sans lui donner aucun principe de grandeur et de force. C'était un enfant gâté, habitué à tous les caprices et à toutes les inconséquences. Il n'avait pas eu encore l'occasion de montrer ce qu'il était, et l'impression que laissait ce brillant jeune homme, paré comme une femme, frivole et prétentieux, c'est qu'il devait peu convenir à ces grandes situations qui créent d'austères et rigoureux devoirs.

Élisabeth, qui n'avait jamais songé sérieusement à envoyer Dudley en Écosse, parut favorable au projet de mariage de Darnley. Elle permit à Lennox, banni d'Écosse, de s'y rendre pour réclamer la restitution de ses biens. Le but réel du voyage était le mariage de son fils. Élisabeth avait à peine demandé pour lui la permission de rentrer en Écosse, qu'elle sollicita de Marie une interdiction que celle-ci refusa, pour ne pas s'associer à ces perpétuelles contradictions. Élisabeth changea alors d'attitude, favorisa son départ et lui donna des lettres de recommandation pour « sa bonne sœur ». Au fond, ce mariage lui déplaisait comme tous ceux qu'aurait pu faire Marie.

Lennox était à peine arrivé à Édimbourg, que le Parlement convoqué le releva de sa forfaiture et lui rendit ses biens et ses dignités (octobre 1564). Marie annonça que ces mesures étaient prises à la demande de la reine d'Angleterre, et elle envoya vers elle lord Melvil, pour fournir à Élisabeth toutes les explications qu'elle pouvait désirer. Les mémoires de Melvil contiennent un récit piquant de cette ambassade qui lui permit de pénétrer dans toutes les prétentions, les bizarreries et les duplicités du caractère de la reine d'Angleterre. Tous ces manèges de femme dont Melvil surprit le succès, donnent la vraie mesure de cette supériorité si vantée, et montrent en action ces mobiles si vains, si contradictoires, si misérables qui causèrent à l'Écosse tant de maux, et pèsent si cruellement sur la mémoire d'Élisabeth. Il est impossible de voir plus d'habiletés dépensées au profit d'une plus mauvaise cause. Il est rare surtout de rencontrer un caractère à qui la duplicité et le mensonge plaisent à un tel degré, que l'on se demande s'il a jamais connu et voulu la vérité.

Ni une conférence réunie à Berwick, ni les messages de lord Cécil, ni les affirmations réitérées d'Élisabeth, ne donnèrent le change à l'Angleterre, à l'Écosse et aux principaux souverains de l'Europe qui s'intéressaient à Marie, sur les véritables intentions de sa cousine. Elle ne voulait pas éloigner de sa cour Dudley, dont la familiarité lui était nécessaire.

Marie ne s'y trompait pas, et elle s'en expliqua très franchement avec Randolph. Elle ajouta, pour montrer qu'elle avait pénétré une pensée qui se cachait sous toutes sortes de réticences et de mensonges, qu'elle épouserait Dudley devenu comte de Leicester, si Élisabeth reconnaissait ses droits à la couronne d'Angleterre.

Élisabeth répondit à cette ouverture qui l'effraya, en accordant à Darnley la permission de revenir en Écosse. Elle lui donna et lui fit donner par Leicester des lettres de recommandation.

Marie était au château de Wemiss lorsque Darnley lui fut présenté : on avait déjà cru à la possibilité de ce mariage, on fut convaincu qu'il ne tarderait pas à se faire. Marie s'y résolut promptement. Elle avait été charmée de son cousin, et elle crut avoir de bons motifs personnels et de sérieuses raisons publiques pour l'épouser. Son dévouement à l'Église catholique ne l'y poussait pas moins que son penchant. Elle a exposé ces considérations dans un *mémoire sur son second mariage* (1).

Ses sujets ne voulaient pas d'un prince étranger. Aussi résolut-elle « d'épouser plutôt quelqu'un de cette île, ce à quoi les catholiques et protestants, la sollicitoient vivement, et menaçoient ne souffrir le contraire. Lors la comtesse de Lenox, comme elle avoit faict depuis la mort de François II, m'envoyoit visiter, et par des lettres et des présents, solliciter d'accepter son fils, qui estoit comme moi du sang royal d'Angleterre et d'Escosse, le plus proche après moi en succession, et comme moi catholique.... Muray cherchoit de se faire légitimer sous main, et feignant m'aimer, ne me laissoit d'un pas, et vouloit pourvoir à tout le gouvernement du royaume, et s'estoit si bien fortifié, qu'il me tenoit en tutelle ; et enfin me proposa bailler ma couronne à lui et à Argyle, et me deffaire des Hamilton, comme j'avais faict de Huntley ; ce qui me mist en opinion d'entendre à me marier, et en ce,

1. *Fragments.* LABANOFF, I, pp. 296-299.

sinon complaire à tous, du moins aux gens de bien, aux catholiques et à ceux de mon surnom. »

Elle ne se hâta cependant pas. Quoique bien disposée pour Darnley, elle répondit assez froidement à une proposition de mariage qu'il lui fit directement, et refusa une bague qu'il lui offrait. Mais pendant qu'elle était au château de Stirling, Darnley qui s'y rendit, tomba malade. Elle voulut le soigner elle-même, le veilla avec une sollicitude qui faisait plus d'honneur à son cœur qu'à sa prudence, s'inquiéta de son état, et manifesta sa joie de son rétablissement. Cette bonté imprudente fit croire à un mariage secret, et provoqua chez Darnley une satisfaction qui exalta sa vanité, le rendit hautain à l'égard de la noblesse, donna naissance à des bruits malveillants, et fournit des prétextes à la rébellion.

Avec un peu plus de sagesse, il aurait évité de froisser ceux au-dessus desquels il allait être élevé, et son intérêt lui commandait la réserve. Le peu d'élévation de son esprit, une fatuité naturelle et son inexpérience ne lui permirent pas de prendre ou de garder une attitude dont il eût recueilli le fruit, en enlevant tout prétexte à ses ennemis. Mais Darnley semble avoir toujours pris à tâche de fournir des armes contre lui-même, et de se livrer sans défense à ceux qui travaillaient à sa perte.

Knox se fit l'interprète violent des plaintes, et Murray s'exila volontairement, moins par dépit que par calcul. Au dehors l'intrigue était plus facile et plus sûre.

La France vit avec peine ce mariage et proposa des époux à Marie : mais son choix était fait. Elle en avisa la France et envoya son secrétaire d'État Lethington à Élisabeth, pour lui faire connaître sa détermination et lui en donner les motifs.

Élisabeth montra une irritation réelle ou feinte et proposa, si la reine n'était pas déjà mariée, comme on le lui avait dit, Leicester ou le duc de Norfolk. Le conseil d'État anglais à qui fut communiquée la notification dont Lethington était chargé, déclara que le mariage n'était « ni convenable, ni profitable, et directement préjudiciable au maintien de l'alliance entre les deux royaumes, et qu'on devait le juger dangereux. » Élisabeth dit qu'elle ne pouvait l'approuver, et envoya Throckmorton en Écosse pour faire connaître son refus.

Marie ne négligeait rien pour gagner sa noblesse et la rendre favorable au mariage projeté. Elle convoqua le 15 mai

à Stirling ceux dont elle avait reçu isolément l'assentiment dévoué. Elle leur fit connaître son intention et recueillit une adhésion unanime. Murray, toujours dissimulé, déclara que tous les autres lords s'étant montrés favorables au projet de la reine, il ne pouvait que l'approuver.

Ces faits venaient de se passer, lorsque Throckmorton fut ntroduit dans la salle des États. Il fit connaître le mécontentement de la reine d'Angleterre et accusa Darnley et son père d'avoir entrepris sans sa permission une affaire d'une si haute importance.

Marie répondit qu'elle ne pouvait comprendre que le choix de Darnley, parent des souveraines des deux royaumes, ne fût pas agréable à l'une d'elles. Et comme Throckmorton insistait : « J'ai donné ma parole, dit-elle ; cependant, je retarderai de trois mois la célébration de mon mariage ; » et pour montrer sa résolution, elle arma Darnley chevalier et le créa lord d'Armanach et comte de Ross.

Élisabeth, de son côté, appela une seconde fois son conseil privé à délibérer sur le mariage de la reine d'Écosse. Lord Cécil exposa que ce mariage fortifiait les droits de Marie à la couronne d'Angleterre, qu'il était agréable aux papistes, et pouvait devenir funeste aux réformés, qu'il ne fallait par conséquent rien négliger pour l'entraver. Il était du devoir de la reine d'Angleterre de se marier, de soutenir la Réforme, d'appuyer les rebelles d'Écosse et d'affaiblir,pour le renverser au moment favorable, le pouvoir d'une reine qui méconnaissait si ouvertement ses devoirs.

Une lettre menaçante fut écrite par Élisabeth à Marie pour demander un sauf-conduit qui permît à Darnley et à son père de retourner en Angleterre. Elle les revendiquait comme ses sujets et croyait obtenir ainsi un succès assuré. Ou ils obéiraient, et le mariage ne pourrait plus avoir lieu, ou appuyés par la reine d'Écosse, ils resteraient auprès d'elle, et fourniraient ainsi à l'Angleterre un motif plausible pour manifester son mécontentement et redoubler ses intrigues. Marie en éprouva un si vif chagrin, qu'elle en versa des larmes.

Elle comprenait que toutes les démarches des envoyés d'Élisabeth et toutes les propositions qu'on lui faisait n'avaient pour but que d'éloigner son mariage si on ne pouvait pas l'empêcher. En y joignant des menaces, Élisabeth paraissait croire que sa cousine, reine indépendante de l'Écosse, n'avait

pas le droit de disposer de sa main sans une permission étrangère.

Tout à coup, on apprit que la reine s'était mariée secrètement en présence de sept témoins, le 9 juillet 1565. On n'avait pas attendu les dispenses demandées à Rome, et la reine avait cru ne pouvoir se soustraire aux intrigues, aux sollicitations et aux menaces, qu'en mettant Élisabeth en présence d'un fait accompli.

Ces dispenses arrivèrent quelques jours après. La cour de France déclarait, de son côté, qu'après avoir désiré un autre choix, elle ne mettait aucun empêchement au mariage projeté. La reine fit connaître aussitôt sa résolution par une proclamation adressée au peuple. Le 20 juillet, Darnley fut fait duc d'Albany, et le 21, la publication des bans eut lieu à l'église de Canongate.

Darnley s'était déjà montré exigeant envers la reine et hautain à l'égard de la noblesse. Il profita de la facilité avec laquelle tout avait cédé devant lui, au milieu des combats soutenus par la reine, pour obtenir ce que demandait une ambition d'autant plus exigeante qu'elle était peu justifiée. Il voulait le titre de roi. Les conseils de ses amis, la résistance de la reine, les motifs politiques, son âge étaient des obstacles qui l'auraient arrêté, s'il avait été plus sage et moins présomptueux. Avec le caprice persistant d'un enfant gâté, il tint ferme dans ses prétentions et il s'emporta. S'il n'obtint pas la couronne matrimoniale, il fut cependant investi de droits considérables.

Le 28 juillet, la reine fit publier que Henri, duc d'Albany, porterait le titre de roi, et que tous les actes publics seraient signés de son nom et de celui de la reine.

Le contrat de mariage, rédigé par Riccio, fut signé sur un pupitre d'or soutenu par quatre comtes. La cérémonie religieuse eut lieu dans la chapelle de Holyrood selon les rites de l'Église catholique. Randolph en adressa le 31 juillet, le récit à Leicester, d'après les renseignements qu'il tenait d'un témoin. Il n'avait pas été autorisé à y assister.

« Le dimanche matin (29 juillet), entre cinq et six heures, la reine fut conduite à sa chapelle par plusieurs de ses nobles. Elle avait une grande robe noire de deuil et un fort grand chaperon de deuil, peu différent de celui qu'elle portait au triste jour des funérailles du roi François II, son premier mari. Elle fut conduite à la chapelle par les comtes de Lennox

et d'Athol, qui la laissèrent là pour aller chercher son mari, lequel fut accompagné par ces mêmes lords. Ils furent reçus par le prêtre qui officiait. Les bans furent publiés pour la troisième fois, et il fut pris acte par un notaire, que personne n'avait rien dit contre ce mariage, ni affirmé aucune chose qui pût empêcher d'y procéder. Les paroles furent prononcées ; on mit les anneaux au doigt de la reine. Il y en avait trois, et celui du milieu était orné d'un diamant de grand prix. Ils se mirent ensemble à genoux. On fit sur eux plusieurs prières. La reine attendit qu'on dît la messe. Le lord lui donna un baiser et la laissa là. Il s'en alla à la chambre de la reine, où elle vint le rejoindre quelque temps après. On supplia la reine d'oublier dans ce jour de solennité, ses peines et ses chagrins, de quitter ses vêtements lugubres, et de se prêter à un train de vie plus agréable. Elle fit quelque difficulté de se rendre à ces représentations ; mais après une faible résistance, qui était plutôt, à ce que je crois, une affectation qu'une vraie douleur, tous ceux qui étaient présents et qui peuvent l'approcher, eurent la permission de lui ôter chacun une épingle. Elle fut remise à ses dames et changea d'habillement...

« Le mariage célébré, il s'en suit ordinairement grande chère et des danses. Toute la noblesse les suivit à leur dîner. Les trompettes sonnaient. On annonça des largesses. On jeta beaucoup d'argent aux environs du palais, et ceux qui purent s'approcher en profitèrent. Le roi et la reine dînèrent à la même table. La reine était au haut bout. Après le dîner, ils dansèrent pendant quelque temps, et ensuite se retirèrent jusqu'à l'heure du souper. »

Darnley avait dix-neuf ans, Marie vingt-trois.

Marie voulait depuis qu'elle était débarrassée de la domination de Murray, faire oublier les injustices commises à l'égard de quelques-uns de ses sujets. Elle profita des fêtes de son mariage. Lord Gordon fut mis en liberté et remis en possession de ses biens. Sutherland, qui avait été, lui aussi, victime de la tyrannie de Murray, put rentrer en Écosse. Bothwell, réfugié en France, fut rappelé. Marie voulait que sa joie fût celle de tous ceux qui avaient souffert.

Chapitre dixième.

Les troubles intérieurs.

PENDANT les longues et difficiles négociations qui précédèrent le mariage de Marie avec Darnley, les ambitions veillaient, la révolte s'organisait, et la reine courait de grands dangers. Les agents de l'Angleterre entretenaient l'agitation dans la noblesse et la parole ardente de Knox la portait dans le peuple. Lorsque Darnley fut assuré des bonnes dispositions de Marie à son égard, il se laissa emporter par l'orgueil, et se mettant peu en peine des blessures qu'il faisait à l'amour-propre ou à la dignité de la noblesse, il prépara, par son imprudence, des catastrophes. Murray, dont ce mariage faisait tomber les espérances et diminuait immédiatement le pouvoir, quitta précipitamment la cour. Il donna pour prétexte de son exil volontaire la douleur qu'il éprouvait en présence des superstitions romaines. Le motif véritable était le désir de préparer une insurrection.

Throckmorton, envoyé en Écosse par Élisabeth pour intimider Marie et la déterminer à l'abandon de Darnley, entretenait l'agitation parmi les nobles et demandait de l'argent pour les mécontents (24 mai 1565). Il accusait David Riccio secrétaire de la reine. Il avait des intelligences partout où il espérait trouver des instruments pour ses desseins. Des troupes avaient été envoyées sur les frontières, et les excitations des ministres fanatiques fomentaient des troubles sur tous les points de l'Écosse.

Marie s'était rendu à Perth où elle devait régler avec ses nobles tout ce qui se rapportait à son mariage. Murray, Argyle et Glencairn ne l'y suivirent pas. Ils étaient nécessaires à Édimbourg, non pour le service de la reine, mais pour les intérêts de leur ambition. Knox y agitait le peuple, et l'assemblée du clergé demandait que toute trace de superstition romaine disparût des villes et du palais. Le fanatisme n'avait jamais été aussi audacieux. Il espérait pousser Marie à quelque imprudence dont il était tout prêt à profiter.

Marie déclara aussitôt, avec fermeté qu'elle ne renoncerait

pas au catholicisme, parce qu'elle n'était pas convaincue de la vérité de la Réforme. Elle réclamait pour elle-même la liberté qu'elle avait généreusement accordée aux autres, et pour les faveurs nouvelles que demandaient les réformés, elle s'en rapportait aux États qui se prononceraient dès qu'ils seraient convoqués.

Ce n'était pas ce qu'attendaient les ennemis de Marie. Leur sollicitude pour la religion était surbordonnée à leurs intérêts, mais ils y trouvaient un excellent prétexte pour justifier leur animosité et donner une apparence de raison à leurs entreprises.

Un *bond* fut signé par les principaux chefs et par Knox qui oubliait, dans les circonstances, où la passion parlait, la rigidité de ses principes, l'austère indépendance de sa conduite, et ses protestations de puritanisme religieux.

La reine devait se rendre à Callander pour assister au baptême d'un fils de Livingston. Les conjurés en furent prévenus par Lethington qui trahissait la confiance de sa maîtresse. Ils s'embusquèrent sur la route qui traversait un pays désert, et attendirent le moment favorable pour attaquer la petite troupe sans défiance qui escortait la reine.

La veille du jour où Marie devait passer par les lieux qu'occupaient ses ennemis, elle fut avertie par Lindsay de Dowhill qui avait surpris le complot. Sa suite ne pouvait affronter un nombre considérable d'hommes armés, il fallait ou reculer ou les gagner de vitesse et les éviter. Elle fit devancer l'heure du départ, marcha rapidement pour franchir les trente milles qui séparaient les deux villes et arriva à Callander, au moment où les conjurés supposaient qu'elle devait quitter Perth.

On comptait si bien sur le succès, que Murray était à Lochleven, où il attendait sa sœur, bien décidé à ne pas la ménager.

On peut juger par ce seul fait de la situation de la reine.

La conjuration déjouée, il ne restait plus que le recours aux armes. Quelques hommes se réunirent aux environs de Holyrood. Marie y courut, et, quoiqu'elle ne fût pas en forces, les rebelles se dispersèrent aussitôt. Ils avaient compris que le peuple aimait sa souveraine et qu'il se lèverait pour la défendre. Marie fit opérer quelques arrestations parmi les plus compromis. Ils furent bientôt relâchés et condamnés à une faible amende. Ce fut toute la vengeance que la reine crut

devoir tirer d'attentats qui avaient menacé son pouvoir et sa vie.

Murray qui avait donné plusieurs motifs de son absence, ce qui prouve qu'aucun n'était véritable, s'indigna d'avoir été soupçonné et se déclara prêt à soumettre sa justification à un tribunal. Mais à ce même moment, d'accord avec Argyle, il réunissait ses fidèles à Glasgow et se rendit à une conférence à Stirling, où fortifié par des secours d'argent qu'il avait reçus de l'Angleterre, il obtint une déclaration d'association pour la réforme de l'Église et de l'État.

La reine prit des mesures énergiques, et après avoir fait publier une proclamation du conseil privé promettant qu'aucun Écossais ne serait jamais inquiété pour sa religion, elle fit avancer son armée. Elle tenta cependant de ramener Murray, l'invita à son mariage, et lui envoya un sauf-conduit pour lui et quatre-vingts personnes de sa suite. Ils répondirent que réunis en armes pour la défense de l'État et de la religion, ils ne pouvaient se rendre à Holyrood.

Après le mariage, Murray fut sommé de comparaître devant la reine, et deux de ses complices, Rothes et Kirkaldy reçurent ordre de se rendre au château de Dumbarton. Personne n'obéit. Ils restèrent en armes, et la reine convoqua les comtes, les lords et les barons pour marcher contre eux.

Élisabeth envoya Tamworth en Écosse pour essayer d'agir sur l'esprit de Marie. Il n'y avait pas chez Élisabeth une volonté unique que l'on pût connaître et apprécier : il y en avait une multitude. Ce que faisait Marie était coupable, uniquement parce qu'elle le faisait, et le jour où elle aurait acquiescé absolument aux désirs qui lui étaient exprimés par son ennemie, elle se serait trouvée en présence de désirs différents.

Tamworth s'était montré peu respectueux pour Darnley, et, en partant, il refusa le passe-port qui lui fut offert. Les barons des Borders l'arrêtèrent et l'enfermèrent au château de Hume. Il fut mis en liberté sur les instances de Randolph, que Marie crut devoir prévenir, et à qui elle reprocha ses relations avec les rebelles dont elle était parfaitement instruite. Randolph n'en continua pas moins à intriguer.

L'argent reçu d'Angleterre détermina une prise d'armes. Le 25 août, Marie marcha vers Glasgow où se trouvait Murray avec le gros de ses forces. Il ne se crut pas cependant en état de résister et, par une marche rapide, il se porta sur

Édimbourg. Marie les suivit, donnant à ses soldats l'exemple de l'énergie dans les fatigues d'une marche entravée par de nombreux obstacles, et d'un courage qui se jouait du danger.

Mais les rebelles qui n'avaient pas trouvé dans la capitale l'accueil qu'ils espéraient, se débandèrent, après avoir essayé d'obtenir des conditions avantageuses. Les chefs réfugiés à Dumfries voulurent faire croire encore qu'ils pouvaient quelque chose ; ils demandèrent l'éloignement des étrangers qui, disaient-ils, gouvernaient la reine. Marie leur répondit en rétablissant la vérité des faits et en garantissant à tous ses sujets l'entière liberté de conscience. En même temps, elle se montrait disposée à agir avec vigueur.

Cependant la situation de Murray et de ses complices, à Dumfries, était difficile, et l'argent sur lequel ils avaient compté pour retenir leurs partisans n'arrivait pas. Élisabeth voulait bien entretenir les troubles et causer des embarras à « sa bonne sœur », mais elle était peu disposée à se montrer généreuse. Elle aurait, en effet, manqué aux habitudes de toute sa vie. Elle cherchait surtout à ne pas se compromettre, et sa plus grande préoccupation était que ni en Écosse, ni sur le continent, personne ne pût soupçonner sa part si large de responsabilité dans ces révoltes qui causaient à tous les souverains de vives inquiétudes.

Les représentants de plusieurs cours avaient, en effet, soumis des observations et formulé des plaintes qui provoquèrent un changement dans l'attitude d'Élisabeth. Elle écrivit à Marie pour s'offrir comme médiatrice entre elle et ses sujets. Marie l'en remercia, en lui déclarant qu'elle n'avait besoin de personne pour maintenir ou ramener la paix dans son royaume. Elle accepta pourtant les offres de Paul de Foix, ambassadeur de France, qui se proposait de rapprocher les deux reines, et qui ne tarda pas à voir combien cette tâche présentait de difficultés.

Castelnau de Mauvissière venait d'arriver en Écosse pour porter à Marie les félicitations de la cour de France à l'occasion de son mariage. Mais il était passé par Londres où il avait vu Paul de Foix, ami secret de Murray, et avait eu une audience de la reine. Il en avait emporté des impressions peu favorables pour celle dont il devait défendre les intérêts. Il essaya de l'amener à des concessions. La fierté de Marie se révolta. Elle répondit qu'elle hasarderait son état et sa vie plutôt que de capituler avec ses sujets, « de languir et de

n'être point reine ». Et pour mettre ses actes d'accord avec ses paroles, elle alla prendre à Biggar le commandement de ses troupes. Elle y trouva dix-huit mille hommes, pleins d'ardeur et de dévouement. L'empressement de la noblesse témoignait de sa fidélité, et la reine l'anima de son ardeur.

Cecil dit qu'elle « portait sous ses vêtements et sa coiffure une armure secrète et une dague à l'arçon de sa selle ». Cette précaution n'était pas inutile, car ceux qui n'osaient combattre ouvertement étaient décidés à employer tous les moyens pour atteindre leur but.

Ils furent moins braves pour combattre que pour commettre un crime, et ils prirent la fuite lorsqu'ils virent avancer son armée. Marie entra dans Dumfries, au milieu des acclamations des populations heureuses de trouver des qualités viriles chez celle dont elles ne pouvaient cesser d'admirer la beauté, la grâce et la générosité.

Aucune vengeance ne suivit cette révolte coupable et ce triomphe facile. Ceux qui voulurent solliciter leur pardon l'obtinrent. Murray se rendit à Londres où Élisabeth lui interdit ouvertement d'arriver, pendant que des messages officieux l'engageaient à ne point perdre de temps en route.

La défaite des rebelles était un échec pour la politique anglaise. Une armée attendait à Berwick, prête à les soutenir. Qu'aurait-elle pu faire, puisqu'il n'y eut pas même de combat? Mais toutes ces intrigues ayant été déjouées, il importait à Élisabeth de donner le change à l'opinion publique, et de dégager sa responsabilité, afin de pouvoir reprendre avec plus d'efficacité ses travaux souterrains contre sa rivale. L'accueil qu'elle fit à Murray n'était qu'un jeu. Il savait d'avance à quoi s'en tenir, et les paroles sévères ne le touchèrent pas plus que l'interdiction de rester à la cour ne le découragea.

Après s'être montrée, en apparence, sévère pour Murray, Élisabeth intercéda auprès de Marie pour les autres coupables. Le Parlement les avait cités à comparaître aussitôt après sa réunion, au mois de février 1566. Après avoir proposé de mettre en liberté la comtesse de Lennox, qu'elle avait fait emprisonner lorsque son mari et son fils étaient partis pour l'Écosse, si les chefs de la révolte restaient impunis, Élisabeth encouragea de nouveaux complots, et pendant que Throckmorton les excitait, Melvil, dont la fidélité était intermittente, engageait Marie à se montrer clémente envers des sujets qu'il lui était si facile de ramener. Elle prorogea le

Parlement du 4 février au 7 mars, afin de pouvoir négocier avec plus de liberté, et fit tenir par Melvil à Élisabeth une lettre affectueuse dans laquelle elle lui exprimait le désir de voir tomber tous les malentendus qui les divisaient.

Le 12 mars, le parlement déclara Murray et ses complices traîtres à la patrie. C'était le moins qu'il pût faire, s'il ne voulait pas, par l'impunité, donner à l'esprit de révolte un encouragement dont, du reste, il n'avait pas besoin.

Livrés à eux-mêmes, les mécontents et les rebelles de l'Écosse auraient été impuissants, mais l'Angleterre les appuyait de son approbation, de son argent et de ses armes. Ses encouragements et son concours avaient déjà bouleversé l'Écosse. Ils devaient faire le malheur d'une reine dont les rares qualités promettaient le règne le plus heureux et le plus fécond.

Chapitre onzième.

L'assassinat de Riccio.

LA reine d'Écosse, écrivait à Élisabeth son agent à la cour de François II, l'habile et rusé diplomate Throckmorton, se comporte si honorablement, avec tant de prudence, de modestie et de jugement, que je ne puis me défendre de craindre qu'elle ne s'élève trop haut.»

En 1562, Maitland de Lethington, qui fut admis à remplir auprès de Marie les devoirs importants et délicats de la secrétairerie d'État, et qui se montra si lâche dans son ingratitude et si coupable dans sa trahison, mandait à lord Cecil : « C'est une princesse si aimable et si douce, sa conduite envers ses sujets est si parfaite et si convenable, que ce serait merveille s'il se trouvait quelqu'un d'assez méchant pour lui vouloir le moindre mal. »

Tout changea peu de temps après, lorsque le mariage avec Darnley eut suscité à Marie, avec la haine d'Élisabeth, toutes les intrigues, tous les complots et tous les attentats qui furent la suite de l'ambition politique, du dépit féminin et de la passion religieuse. Le langage n'est plus le même, et celle qui était l'objet d'une si vive admiration, voit s'élever contre elle les accusations les plus outrageantes et devient digne de tous les mépris.

Il y a certainement dans l'homme des revirements soudains et des inconséquences inattendues. Il est très souvent et très rapidement dissemblable de lui-même. Mais quand on a étudié Marie Stuart, quand on l'a suivie dans cette jeunesse précoce où elle s'éleva si fort au-dessus de tout ce qui peut jeter une ombre sur la plus pure vertu, on ne saurait admettre, quoi que l'on pense de la faiblesse humaine, qu'elle ait pu subitement tomber de cette hauteur dans cette bassesse. Il y a des degrés dans le vice comme dans la vertu, et l'on ne va pas, en peu de temps, alors surtout que grâce à une situation supérieure, la dissimulation est impossible, de l'honneur à l'infamie, de l'innocence au crime.

Il n'y a qu'une explication à donner, non pas de la conduite

véritable de Marie, mais des fautes et des crimes qui lui ont été faussement attribués : c'est qu'elle a été victime d'une conspiration, et qu'après avoir accumulé contre elle tout ce qui pouvait la rendre malheureuse, on y a joint, avec une infernale habileté, tout ce qui pouvait la faire croire coupable.

Si ce but n'était pas clairement indiqué par ce que nous avons déjà vu de la conduite d'Élisabeth, et des tortueuses ressources de sa politique, un mot d'un de ses agents en Écosse, nous le révélerait. « Tout bien considéré, écrivait-il à lord Cecil, il n'y a rien à espérer contre la reine, à moins de la perdre absolument aux yeux de son peuple et du monde. » C'était la calomnie précédant et préparant la déchéance ; — exemple qui n'a pas été perdu ; — ce fut aussi le mensonge éhonté et persévérant, accompagnant la victime jusque sous la hache du bourreau, et la suivant avec l'obstination de la haine, à travers les siècles, jusqu'au moment où la justice qui vient souvent tard, a remis chacun à sa place, et marqué au front d'un stigmate sanglant, cette reine qui, après avoir essayé de la déshonorer, fit tomber une tête royale.

Trois accusations principales ont pesé sur la mémoire de Marie Stuart : sa prétendue liaison avec David Riccio, le meurtre de Darnley et le mariage avec Bothwell. Il suffira de raconter avec l'impartialité dont l'histoire ne devrait jamais s'éloigner, ces trois faits, pour confondre l'imposture et rétablir les droits de la vérité.

David Riccio, né en Piémont, d'un père musicien, avait accompagné en Écosse, comme secrétaire, en 1561, le comte de Moretto, ambassadeur du duc de Savoie. Il était ridiculement contrefait, d'après les uns, d'un extérieur peu agréable, disaient les autres, mais il montrait un esprit plein de ressources, avait du talent comme musicien, et parlait très bien l'italien et le français. Ce n'était pas le troubadour que l'imagination a créé pour servir la calomnie, mais ce n'était pas un homme ordinaire.

Lorsque le comte de Moretto quitta l'Écosse, il y laissa Riccio, qui, d'après des témoignages contemporains, était « poli, sage et vertueux ». Marie se l'attacha en qualité de valet de chambre, et ne tarda pas à en faire son secrétaire, emploi auquel le milieu dans lequel il avait vécu, les connaissances qu'il avait acquises et la finesse de son esprit le rendaient éminemment propre. Il gagna la confiance de la reine et exerça bientôt une influence considérable.

Le mariage de Darnley qui avait fait écrouler une intrigue préparée par les agents anglais, lui attira l'inimitié de ceux à qui la complicité de l'Angleterre était nécessaire pour arriver à leur but. Dès lors la calomnie n'épargna pas la reine, et les rapports constants qu'elle avait avec son secrétaire, le plaisir qu'elle éprouvait à l'entendre parler ou chanter, furent représentés comme coupables. Forte de sa conscience, elle ne s'en émut pas, et continua à écouter la musique, à jouer avec lui aux échecs, à s'amuser de ses saillies et à suivre ses conseils.

On mûrit longtemps le plan du crime qui devait tuer Riccio et déshonorer la reine. On compta sur l'inconsistance de Darnley, et pour arriver plus sûrement à se débarrasser d'un homme qui gênait, on l'y intéressa. L'influence de Riccio gênait la sienne, et il lui attribuait le refus que la reine opposait à ses prétentions politiques.

Deux *bonds* furent conclus. Par le premier, le roi s'engageait à défendre ses associés, et à ne pas permettre qu'ils fussent inquiétés pour l'aide qu'ils lui auraient donné. Il est daté d'Édimbourg le 1er mars.

Par le second, les comtes de Murray, d'Argyle, de Rothes et de Glencairn, les lords Boyd, Ochiltree et leurs amis prenaient avec Darnley l'engagement de lui faire donner par le parlement la couronne matrimoniale, à le maintenir dans tous ses droits, et si quelqu'un les lui disputait, à le mettre à mort, à établir solidement la vraie religion du Christ, c'est-à-dire la Réforme, et à ne pas épargner les ennemis qui tenteraient de la combattre.

Ceux qui avaient signé ces deux contrats dont les termes élastiques pouvaient comprendre de nombreuses personnes, sans désignation précise, et provoquer les actes les plus criminels, avaient en vue un seul but : renverser la reine, ou préparer sa chute.

Les amis de l'Angleterre en voulaient à Riccio pour sa religion, pour les conseils qu'il donnait à la reine et qui la rapprochaient du pape et de Philippe II, et surtout pour la part qu'il avait prise au mariage de Darnley.

Les réformés voyaient en lui un ennemi coupable de favoriser les catholiques d'Écosse, et de leur assurer une liberté égale à celle des hommes qui, sous le masque religieux, leur avaient enlevé la possession de leurs biens et de leurs privilèges. Les ministres furent mis dans la confidence du projet dont le succès parut importer aux destinées de l'église

d'Écosse, et Knox rassura par ses paroles d'entière approbation des consciences qui ne se troublaient guères. Il indiqua un jeûne général qui peut avoir été sans lien avec le meurtre, mais qui fut fixé au commencement de mars, et attira à Édimbourg un grand nombre de réformés exaltés. Ils y étaient encore lorsque le complot éclata, et leur présence fut un encouragement.

Les nobles ne pouvaient souffrir qu'un étranger fût en possession de la pleine confiance de la reine, qu'il dirigeât sa politique étrangère, et lui donnât pour la politique intérieure des conseils de prudence et de fermeté qui augmentaient sa force et raffermissaient son pouvoir. Les ennemis se réconcilièrent à cette occasion, et une haine commune les rapprocha. Le comte de Lennox vit en Angleterre où il put entrer et demeurer sans difficulté, Murray et ses amis qui approuvèrent le complot, espérant en recueillir les fruits.

Marie professait à l'égard de la noblesse des opinions fort sages, mais qui devaient paraître étranges aux hommes de son temps. On les trouve exposées dans un fragment de mémoire qu'elle avait écrit (1). « Soubz vernis de grandeur et noblesse des ancestres, fault-il que l'autorité des roys puisse estre enfrainte ou diminuée, et la leur irrépréhensible ? L'une vient de Dieu, l'aultre du roy soubz Dieu ; car Dieu a esleu les roys et commandé aux peuples de leur obéyr, et les roys ont faict et constitué les princes et grands pour les soulager, non pour leur faire teste.

« Que doit donc faire le roy, si son père a eslevé un homme de bien, et que les successeurs et enfants dégénèrent ? Faut-il que le roy en face mesme estat et leur donne mesme crédit (en ce de quoy ils sont indignes) comme la vertu du père a mérité? Le père estoit vaillant, sage et obéissant ; le filz n'a rien appris qu'à faire le grand et prendre ses ayses, et desdaigner toutes loys ; et si le roy trouve un homme de bas estat, pauvre en biens, mais généreux d'esprit, fidèle en cœur et propre en la charge requise pour son service, il ne luy osera commettre autorité, pour quoy les grands qui ont desjà en veulent encores ! »

Riccio était de « bas estat » et étranger. Est-il étonnant que la noblesse ait été empressée à se débarrasser de lui ?

Elle atteignait ainsi la reine et la punissait du dédain

1. Voir *Labanoff*, t. VII, pp. 297-299.

mérité, qu'elle avait eu l'imprudence de manifester en plusieurs occasions.

Ainsi, pour faire périr le secrétaire de Marie et pour établir la calomnie contre la reine sur un meurtre, les agents de l'Angleterre, les ministres de la religion réformée et les membres les plus élevés de la noblesse écossaise se trouvèrent d'accord. Mais ce qui est le plus étrange, c'est la participation directe de Darnley.

Comment avait-on pu amener au crime cet esprit sans consistance, cette âme sans volonté ? Comment ceux qui avaient conçu la première pensée du meurtre,et aux passions de qui il importait le plus, n'en paraissent-ils que les complices ?

Darnley avait beaucoup obtenu de Marie. Il voulait avoir encore davantage. Il fallait à son ambition impuissante, et par là même plus exigeante, la moitié de l'autorité royale, ce que l'on appelait la couronne matrimoniale. Riccio, qui savait ce que serait devenue cette autorité en des mains incapables, affermissait la reine dans sa volonté de résister aux instances de Darnley.

Élisabeth n'ignorait pas le projet de l'attentat, et elle a été accusée d'avoir aidé par de l'argent à son accomplissement. Il est certain du moins qu'elle fournit à Murray ce qui lui était nécessaire pour se rendre en Écosse, afin de recueillir les fruits du meurtre, quand il n'y aurait plus danger pour lui, ni inconvénient pour l'honneur de la politique anglaise.

Les conjurés hésitèrent quelque temps sur le mode et le moment du crime. Ils avaient d'abord choisi le château de Seaton, où Riccio avait suivi la reine. Ils craignirent de ne pas échapper à la surveillance, ou de ne pas se trouver en force au moment de l'exécution. Ils voulurent le frapper, pendant qu'il jouait à la paume avec le roi, qui ne paraissait pas éprouver cette jalousie que l'on prétendait motivée par la faveur du secrétaire. On eût manqué l'occasion de compromettre la reine. Il fallait le tuer chez elle, afin que la calomnie pût au moins s'appuyer sur une apparence de preuve.

Le 7 mars, elle ouvrit le parlement. Darnley n'assista pas à cette cérémonie, sous prétexte qu'il n'était pas roi. Habituée à ses caprices, la reine ne s'en préoccupa nullement. Le désir de vengeance de cet ambitieux impuissant s'en accrut, et le jour fut fixé au 9 mars.

Vers six heures du soir, les conjurés suivis d'environ trois

cents hommes d'armes occupèrent les avenues du palais. Tout se fit dans le plus grand silence. Les uns pénétrèrent dans la cour de Holyrood, pendant que les autres se tenaient prêts à repousser toute attaque, ou à prêter main forte à ceux qui étaient chargés de l'action. Les portes du palais furent fermées sans que l'éveil eût été donné aux serviteurs.

Darnley occupait dans la tour du château un appartement au rez-de-chaussée au-dessous de celui de la reine. Ruthven arriva chez lui avec les plus déterminés de ses amis. Darnley l'attendait. Ruthven semblait plus que tout autre propre à cette lugubre exécution. Malade depuis plusieurs jours et tremblant encore de la fièvre, il n'avait pas voulu laisser à un autre le mérite ou la responsabilité du crime. Plusieurs des conjurés avaient soupé avec le roi.

Il s'engagea dans le passage secret qui conduisait à l'appartement de la reine, ouvrant ainsi la voie aux meurtriers. Elle achevait de souper dans une petite pièce de douze pieds sur dix, où l'on ne pouvait entrer que par sa chambre à coucher. Autour de la table étaient rangés sa sœur naturelle lady d'Argyle, l'abbé commendataire de Holyrood, Robert Stuart, fils naturel de Jacques V, Beaton, le laird de Creich, son intendant, Arthur Erskine, son grand chambellan et David Riccio dont les fonctions expliquent la présence.

Le roi traversa la chambre et entra dans le cabinet. «Quoi ! mylord, lui dit la reine, vous avez déjà soupé ? » Il se pencha sur le dossier de son fauteuil : elle se retourna, et ils s'embrassèrent.

Le chef des meurtriers, Ruthven parut alors en habit de guerre, l'épée à la main. Georges Douglas, Ker de Fawdonside, Bellenden, un prêtre apostat, Henri Yair et d'autres conjurés, également armés, vinrent après lui. Le visage de Ruthven exprimait la douleur, la haine, la résolution et annonçait un grand événement. « Je vous croyais malade, lui dit la reine, contenant avec peine son émotion, et vous êtes ici ! » Puis effrayée par son regard : « Qui vous a permis ? » — « Je suis venu pour votre service », dit Ruthven, qui brisé par la maladie, la fatigue et peut-être par le remords anticipé du crime qu'il allait commettre, se laissa tomber sur un siège, et demeura un moment muet. « Quel service puis-je attendre de vous ? » dit la reine. Ruthven désignant Riccio d'un geste brusque s'écria d'une voix terrible : « Vous débarrasser de ce vilain qui est au bout de la table, et qui ne mérite ni cette

place ni cet honneur. Nous ne voulons plus être gouvernés par un valet. »

Riccio, qui jusqu'alors avait pu espérer que la conspiration n'était pas dirigée contre lui, courut se réfugier derrière la reine : « Madame, sauvez-moi ! » s'écria-t-il avec angoisse. Ruthven fit un pas vers lui. La reine se jeta entre les deux. « Quel crime a-t-il donc commis ? Si on a quelque chose à lui reprocher, je le traduirai devant le parlement, et il sera fait justice. » Et elle ordonna d'une voix brève à ceux qui avaient envahi son cabinet de se retirer.

Ils restèrent immobiles.

« La justice, s'écria tout à coup un des conjurés, la voilà ! » Et il tira une corde de dessous son manteau. Riccio recula. Les convives de la reine intervinrent et essayèrent de repousser vers la porte les assaillants. Riccio s'était réfugié dans un coin de la pièce, regardant avec terreur ceux qui en voulaient à sa vie. Ruthven ordonnant à Darnley, qui assistait à cette scène sans dire un mot, ni faire un mouvement, de contenir la reine, s'avança vers Riccio. Dans ce mouvement qui provoqua celui de tous ses complices, la table fut renversée sur la reine, et cette scène de confusion et de meurtre ne fut plus éclairée que par un flambeau que la comtesse d'Argyle avait saisi. Darnley obéissant à l'ordre de Ruthven, fit asseoir la reine et la retint de force sur son fauteuil. Ker de Fawdonside s'avançant vers elle appuya un pistolet sur sa poitrine. « Tirez, lui dit Marie, si vous ne respectez pas l'enfant que je porte dans mon sein. » Ker, d'après les uns, abaissa son arme, d'après d'autres, il ne recula pas devant le crime, et la reine ne fut sauvée que parce que le pistolet ne fit pas feu. Son calme ne désarma pas ces hommes de sang.

Riccio invoquait la protection de Marie et s'accrochait à sa robe, suppliant ses assassins, demandant au roi de le sauver. « Qu'il sorte, dit enfin Darnley, il ne lui sera fait aucun mal. » Et au mouvement que fit Riccio pour obéir à cet ordre qui lui paraissait le salut, Georges Douglas qui ne voulait pas le laisser échapper, le frappa de son épée par-dessus l'épaule de la reine. D'autres l'entraînèrent aussitôt dans la chambre voisine, où il s'attachait aux meubles avec l'énergie du désespoir, et poussait des cris déchirants. Que pouvait-il seul contre tant d'hommes armés et animés d'une fureur longtemps contenue ? Traîné dans la salle de réception, maltraité,

frappé et sanglant, il était entre les mains de ses ennemis une proie qu'ils se disputaient.

Marie était retenue par des menaces, et Darnley ne l'avait pas quittée. Un des conjurés va vers lui, saisit son épée, revient vers Riccio, le frappe au cœur, et, laissant l'arme dans la blessure; « voilà, dit-il, le coup royal ! » On s'acharna sur lui et il fut percé de cinquante-six coups de dague ou de poignard. Le corps fut traîné jusqu'au haut du grand escalier, et puis précipité d'une fenêtre dans la cour. On le dépouilla de ses vêtements et de ses bijoux : le vol suivit le meurtre.

Darnley était resté avec la reine dans le cabinet, l'empêchant de se lever, sans nul souci de son état, de sa douleur et de son indignation. Ruthven, couvert de sang, osa reparaître en sa présence, se verser un verre de vin et se vanter de ce qu'il venait de faire.

Il accusa la reine d'avoir gouverné tyranniquement, d'avoir dédaigné les conseils de sa noblesse, pour suivre ceux de Riccio, un étranger, un homme de basse extraction, et d'avoir avec lui médité la ruine de la religion et entretenu, dans ce but, des correspondances coupables avec l'étranger.

Rien ne justifiait ces accusations, mais elles expliquaient l'acte abominable qui venait de s'accomplir et le péril qu'avait couru la reine. Il y avait un double prétexte politique et religieux, et les meurtriers pouvaient se croire ainsi les instruments d'une vengeance nationale. Mais si leur chef ne reproche pas à la reine sa conduite personnelle, s'il n'ose accuser Riccio d'autre chose que d'une influence ou d'une action préjudiciable à la religion et aux droits de la noblesse, pourquoi aurait-on le droit d'être plus sévère pour Marie qu'il ne le fut lui-même ?

Ce que les meurtriers n'avaient pas osé, les réformés d'Écosse et les politiques de l'Angleterre le dirent avec audace après l'événement. La part prise par Darnley à cet assassinat leur parut une preuve suffisante. Ils attribuèrent à la jalousie ce qui ne fut qu'un effet de l'ambition, et, plus cruels que Ker, qui n'avait voulu que la tuer, dans un moment d'entraînement, ils tentèrent de sang-froid, en inventant des conversations, en imaginant des circonstances, de la déshonorer.

La reine était au pouvoir de ses ennemis. Elle resta quelque temps comme anéantie sous le coup d'émotions si diverses et si terribles. Puis elle laissa échapper des menaces. Riccio

égorgé presque sous ses yeux, sa demeure violée, la majesté royale outragée, le danger qu'elle avait couru, demandaient vengeance. Elle aurait pu joindre à ces motifs la poursuite dirigée contre ceux qui lui étaient fidèles et qui n'échappèrent à la mort que par la fuite. Bothwell, Huntley et Athol avaient essayé de pénétrer jusqu'à elle pour la délivrer. Ils se sentirent isolés et impuissants. Pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, ils se sauvèrent en descendant par une fenêtre. Plusieurs des fidèles serviteurs de la reine étaient aussi désignés par les meurtriers pour partager le sort de Riccio. Ils purent s'échapper.

Cependant on apprit dans la ville quelque chose de ce qui venait de se passer au palais. A l'appel de la cloche d'alarme, le peuple se leva et demanda à voir la reine. On lui fit répondre, au nom du roi, qu'elle allait bien, mais ne pouvait se présenter. Puis on lui expliqua que le secrétaire italien avait été mis à mort parce qu'il voulait faire entrer en Écosse des troupes étrangères, pour rétablir le papisme. On était sûr en mettant en jeu le sentiment patriotique et le fanatisme, d'endormir sa vigilance et de tromper son dévouement à celle dont il connaissait la bonté et dont il aimait la vertu.

La reine était cependant prisonnière, et ne pouvait communiquer avec le dehors. On ne lui avait pas même laissé ses femmes. Il fallait, après avoir commis le crime, essayer d'en recueillir le fruit.

Dès le lendemain, Darnley voulant exercer le pouvoir, avait dissous le parlement, et ordonné aux membres de quitter Édimbourg dans trois heures. Cet acte de souveraineté indique parfaitement le mobile auquel il avait obéi. Il n'eût pas mieux demandé alors que de se réconcilier avec la reine, et il aurait volontiers condamné le crime dont il venait d'être le complice et dont il tenait à repousser toute solidarité depuis qu'il pouvait en recueillir le bénéfice.

Murray rentra aussitôt à Édimbourg avec ceux qui partageaient son exil. La reine l'accueillit avec joie. Elle oubliait si facilement les injures qu'elle avait reçues et croyait si volontiers aux protestations de fidélité et de dévouement ! Après avoir prodigué ces témoignages qui ne lui coûtaient guère, Murray alla s'entendre avec les conjurés sur ce qu'il y avait à faire. Il ne recueillait les paroles de sa sœur que pour la mieux tromper.

On décida d'enfermer la reine au château de Stirling jus-

qu'à ce qu'elle eût approuvé ce qui venait de se faire, reconnu les droits de la Réforme, donné au roi la couronne matrimoniale, et sanctionné la propriété des biens que les nobles avaient enlevés à l'Église.

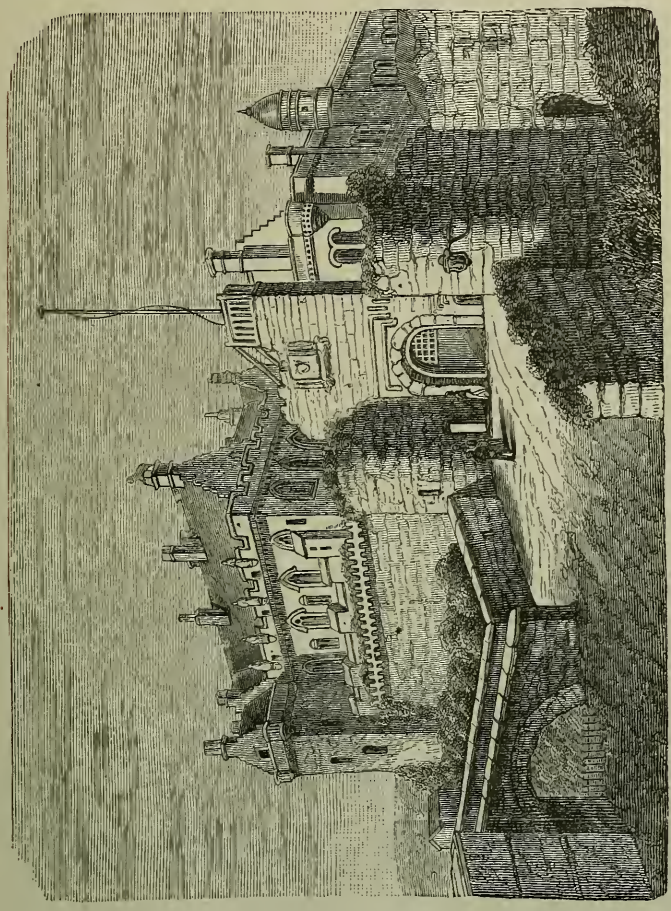

Château de Stirling.

Darnley obtenait des conjurés ce qu'il avait désiré. Il n'était pourtant pas satisfait, car ils ne l'avaient point admis a leurs délibérations, et c'était à leur faveur, plutôt qu'à sa volonté ou à celle de la reine qu'il devait cette autorité pour laquelle

il n'avait pas reculé devant un crime. Il savait d'ailleurs combien était mobile leur fidélité, et il se défiait d'eux. Marie reprit rapidement son empire sur son esprit : « Ce qu'ils ont voulu, lui dit-elle en lui parlant des meurtriers de Riccio, qui avaient failli être les siens, ce qu'ils veulent encore, c'est ma ruine d'abord, puis la vôtre, quand il n'y aura plus que vous entre la couronne et leur ambition. » Darnley comprit dès lors tout ce qu'il avait à redouter de ses complices, et il ne chercha pas avec moins d'ardeur que la reine, le moyen d'échapper à une situation qui mettait leur vie en danger.

Darnley demanda pour la reine un peu plus de liberté, afin qu'elle n'infirmât pas d'avance, par sa captivité, les actes qu'on attendait d'elle. En même temps, son médecin déclara qu'il ne répondait pas de sa vie, si on ne lui permettait pas un traitement plus conforme à sa situation.

Les conjurés préoccupés avant tout de leurs intérêts, remirent leur demande à la reine, avec la confiance qu'elle accorderait tout, et Darnley leur conseilla de lui donner une entière liberté, au moins pendant cette nuit.

Elle profita de cette confiance imprudente. Ses amis du dehors, ceux qui avaient échappé à la mort dans la nuit du 9 mars, avaient été avertis. Elle pouvait compter sur leur fidélité et sur leur désir de se venger. Peu de personnes furent mises dans la confidence, et le projet d'évasion put s'exécuter sans difficulté.

Au milieu de la nuit, la reine descendit avec Darnley et une de ses femmes à une poterne qui donnait sur le cimetière de l'abbaye. Des chevaux les y attendaient. Elle monta en croupe derrière son écuyer, s'éloigna rapidement avec sa petite escorte,et au point du jour elle était à Dumbar « sans royaume » comme elle écrivait au cardinal de Lorraine, son oncle, mais libre, Darnley l'avait accompagnée.

La liberté, c'était le pouvoir. Quelques heures après, à la nouvelle de la fuite, une petite armée se rassembla autour d'elle. Au bout de cinq jours, à la tête de huit ou dix mille hommes, elle marcha sur Édimbourg. Le 18 mars, elle y rentrait au milieu des démonstrations de la joie populaire. Les meurtriers de Riccio s'étaient dispersés, et l'Angleterre, qui les avait encouragés, offrit à la plupart d'entre eux un asile d'où elle pouvait, au moment opportun, les faire sortir.

Chapitre douzième.

L'assassinat de Darnley.

IL semblait difficile que Darnley pût se justifier de sa participation au meurtre de Riccio. Il déclara cependant devant le conseil privé, sur son honneur de prince, que jamais il n'avait connu, conseillé ou commandé quelque chose contre la reine. Il s'accusa seulement d'un acte de clémence accompli sans le consentement royal. Il avait dissous le parlement et rappelé les exilés. Marie avait vu Murray avec trop de joie, et elle avait trop l'espoir d'être soutenue par lui,pour en savoir mauvais gré à Darnley.

Darnley avait nommé plusieurs complices et s'était tu sur les autres. Marie, malgré ses premières résolutions laissa bientôt parler son cœur qui lui commandait l'indulgence. Sa facile bonté ne pouvait comprendre qu'on abusât du pardon. Les uns s'étaient soumis. Les autres profitèrent d'interventions bienveillantes. Il n'y eut que deux exécutions ; deux autres condamnés à mort furent graciés au moment où ils marchaient au supplice, et si quelques-uns furent punis de l'exil par une sentence, ou parce qu'ils se rendirent justice en s'éloignant eux-mêmes,au bout d'un an presque tous étaient rentrés en Écosse, et pouvaient préparer de nouveaux complots.

Après avoir été complice, Darnley s'était fait accusateur. Il porta dans ce nouveau rôle la passion qu'il avait montrée dans l'autre. Pour regagner les bonnes grâces de la reine, se venger et garantir sa sécurité, il perdit toute prudence.

On mit sous les yeux de la reine les *bonds* qu'il avait signés. Marie ne put garder aucune illusion. Elle savait combien était faible ce caractère, et combien il eût été imprudent de compter sur une conduite honorable et sûre. Elle ne pouvait estimer celui qu'elle avait aimé, et le sentiment qui lui resta de l'attentat et des découvertes qui le suivirent, fut celui d'une profonde tristesse.

Elle connaissait l'instable fidélité et les passions violentes

de la noblesse écossaise ; son mari lui manquant, ou plutôt s'unissant à ses ennemis, sur qui pouvait-elle désormais compter?

Et cependant, elle était pleine d'attentions pour lui, espérant peut-être encore le ramener, l'arracher à des habitudes indignes de lui, et le soustraire aux conseils d'une vanité que rien ne corrigeait. On prétend que son découragement alla si loin, qu'elle voulut abandonner l'Écosse pour quelque temps, et se retirer en France, espérant que l'absence ferait pour Darnley ce que les sollicitations n'avaient pu obtenir, et que la perspective de l'anarchie changerait les dispositions de la noblesse. Ce n'est pas vraisemblable. Son éloignement n'aurait pas guéri Darnley, il eût été fatal aux catholiques que rien n'aurait protégés contre le fanatisme des réformés, et à l'ordre, qu'elle pouvait encore protéger, grâce à l'amour du peuple et à des dévouements personnels.

Il n'est pas plus vraisemblable qu'elle ait songé au divorce, quoiqu'il lui fût présenté comme un moyen de guérir ses maux et ceux de l'État. Sa conscience ne pouvait en admettre la légitimité, et l'intérêt de l'enfant dont elle attendait la naissance prochaine ne le lui permettait pas.

Le conseil privé avait voulu qu'elle s'enfermât au château d'Édimbourg, où elle appela les lords et reçut leur serment.

Ceux entre qui l'ambition, la cupidité ou le fanatisme avaient entretenu les haines les plus vives, se réconcilièrent sous les regards de leur reine. Par une faiblesse inconcevable, elle autorisa Murray à résider dans le château avec ceux qui s'étaient associés à ses projets, et malgré les soupçons fort légitimes qu'on lui inspirait, elle s'obstina dans sa confiance.

Le 19 juin, le canon du château d'Édimbourg annonça qu'un prince était né. Darnley l'embrassa, et suivant l'usage, le proclama son héritier en présence de la noblesse. La joie fut universelle et expansive. Les réformés s'y associèrent, et le royaume put espérer que cet enfant serait un gage de paix et une garantie de prospérité. Il augmentait pour l'Angleterre l'inquiétude provoquée par la question de succession, et donnait à Élisabeth un motif nouveau d'intervenir avec plus de passion dans les affaires d'une reine à qui elle enviait la joie de se voir revivre dans un héritier. Castelnau dit, en effet, dans ses mémoires, qu'Élisabeth n'avait rien tant en horreur que ce nom.

Peu de jours auparavant, inquiète sur sa santé, Marie avait

fait son testament. Elle n'y oublia personne ni en France, ni en Écosse, et les nombreux legs qu'elle faisait à Darnley étaient la preuve ou d'un oubli miséricordieux, ou d'une tendresse que n'avaient pu vaincre ni un crime accompli sous ses yeux, ni une série d'actes aussi coupables que déshonorants.

Marie demeura dans le château d'Édimbourg depuis le mois d'avril 1566, jusqu'à la fin de juillet. Elle se rendit à cette époque, chez le comte de Mar à Alloa où elle séjourna quelque temps. Elle se montra si bonne pour Darnley, que l'on put espérer qu'il ne résisterait pas et essaierait de se rendre digne de si généreux égards. Mais la présence de ses complices rentrés en grâce l'irritait. Il menaça un jour de tuer Murray, s'éloigna brusquement de la cour, revint, montra le désir de plaire à la reine, et s'enveloppa de nouveau dans sa mauvaise humeur.

Il ne voulait pas suivre Marie que les affaires rappelaient à Édimbourg. Elle y apprit, par le comte de Lennox, que son fils se disposait à quitter l'Écosse. Il reparut quelques jours après à Édimbourg, refusa d'entrer au palais, jusqu'à ce que quelques seigneurs qui s'y trouvaient, fussent sortis, et quand la reine, venant au-devant de lui, essaya d'obtenir des explications et de le faire renoncer à son projet, qu'il n'avait jamais sérieusement formé, elle ne put ni calmer sa susceptibilité, ni l'amener à de sages résolutions, ni obtenir un mot de regret.

Il se retira à Glasgow, auprès de son père, dont il ne pouvait attendre de bons conseils. Par un nouveau caprice, il fit connaître à la reine par écrit ce qu'il avait refusé de lui dire malgré de pressantes instances. Il n'avait pas assez d'autorité, n'était pas honoré comme il le méritait, et ne trouvait dans la noblesse qu'indifférence.

La reine lui répondit avec bonté, mais, ne lui ménageant pas les vérités qu'elle crut utile de lui faire entendre, elle lui rappela l'usage qu'il avait fait de l'autorité dont elle l'avait investi. Il se vengea en l'accusant auprès du pape et des rois de France et d'Espagne d'être la cause de tous les troubles d'Écosse, par son abandon de la cause catholique. Une copie de ses lettres fut adressée à la reine, qui n'avait pas besoin de cette nouvelle preuve pour savoir tout ce qu'il y avait en lui d'inconséquence, d'injustice et d'oubli des droits de la vérité. Un nouveau pardon ne le toucha pas davantage.

Pour apaiser les troubles suscités sur les frontières par la haine héréditaire des Armstrong et des Johnston, le conseil

privé avait décidé que des assises seraient tenues à Jedburg, le 17 août, par la reine et le roi. Bothwell, lieutenant de ces contrées, avait été chargé d'y ramener la paix. Il fut blessé dans une rencontre, le jour même où la reine quittait Édimbourg. Pendant huit jours, elle tint les assises, et accomplit tous les devoirs que lui imposait la situation. Puis voulant donner à Bothwell, qui avait mis fin, au risque de sa vie, à une situation inquiétante, un témoignage de bienveillance, elle alla le visiter à l'Hermitage, où le retenait sa blessure. Elle y passa deux heures en compagnie de Murray et d'autres seigneurs.

Le lendemain, elle fut saisie d'une maladie qui prit aussitôt un caractère très grave. Elle comprit le danger, et se prépara à la mort avec un grand calme et une ardente piété. Elle recommanda aux lords qui l'entouraient de veiller sur son fils, et de ne point persécuter les catholiques. Elle ajouta qu'elle mourait fidèle à sa foi, pardonnant à tous et surtout à Darnley.

A la suite d'une crise violente, un mieux se déclara, et elle ne tarda pas à entrer en convalescence. Le roi qui n'était pas venu la voir lorsque tout paraissait désespéré, parut alors, lui fit une visite rapide et repartit le lendemain. Le pardon de la reine qu'il se faisait un jeu d'offenser, n'avait pu vaincre une obstination que rien ne justifiait.

Le 9 novembre, Marie quitta Jedburg. Bothwell, guéri de sa blessure, se joignit à la foule des seigneurs qui l'accompagnaient. Elle visita Berwick, où elle fut magnifiquement reçue, et où elle recommanda d'éviter, au milieu de rapports continuels et nécessaires, tout conflit avec l'Angleterre. Elle se rendit ensuite au château de Craigmillar, où elle se proposait d'attendre le baptême de son fils.

Darnley vint l'y trouver, et lui dire qu'il n'assisterait pas à la cérémonie, parce que les seigneurs réconciliés avec la reine faisaient plus de cas d'elle que de lui, et qu'il était sûr que l'envoyé de l'Angleterre ne lui rendrait pas les honneurs qui lui étaient dus.

Le chagrin que la reine ressentait de la conduite de son mari et cette déclaration dont l'effet ne pouvait être que fâcheux en Écosse et ailleurs, provoquèrent un profond découragement et une rechute. On s'en émut, et la noblesse se demanda ce que deviendrait l'Écosse sous le gouvernement d'un prince aussi fantasque et aussi incapable. Il n'y avait

pas un seigneur de la cour qui n'eût à se plaindre de lui, et ses anciens complices rentrés en grâce, n'oubliaient pas la délation dont ils avaient été l'objet de sa part. Il n'en fallait pas davantage pour les réunir tous contre lui.

Un complot se forma sous l'inspiration de Lethington, dont l'esprit plein de ressources trouva bien vite ceux qui pouvaient s'associer à ce projet. Il s'était assuré de Bothwell dont il connaissait l'audace, mais dont il redoutait la fidélité à la reine. Il fit solliciter Morton dont il savait les rancunes, et dont il avait pu apprécier la froide résolution. Il crut un moment pouvoir entraîner la reine, non qu'il jugeât possible de lui faire accepter l'idée d'un crime, mais il ne désespérait pas de l'engager de telle sorte, grâce à l'irritation que devait entretenir en elle la conduite de Darnley, qu'elle prononcerait quelque parole dont on pourrait se servir pour déterminer à l'action les hésitants, et que l'on n'aurait pas de peine, au moment opportun, à tourner contre elle, de manière à garantir la vie des coupables en la compromettant elle-même.

On lui parlait de divorce ou de séparation, pendant que Murray, Lethington, Bothwell, Argyle et Huntley entendaient autre chose. Les communications qui lui furent faites, à plusieurs reprises, eurent ce double sens, et la reine qui ne tarda pas à comprendre par le vague et les réticences, que ces entretiens couvraient un piège, y mit fin en leur disant : « Je ne veux pas que vous fassiez rien qui puisse porter atteinte à mon honneur ou à ma conscience; c'est pourquoi, je vous en prie, laissez les choses dans l'état où elles sont, jusqu'à ce que Dieu, dans sa bonté, y remédie lui-même; en croyant me rendre service, vous pourriez m'offenser et me déplaire. »

Grâce à son ambition et à son absence de tout scrupule, Bothwell devint le chef de l'entreprise. Murray qui était son rival pour le pouvoir, lui avait fait espérer qu'il pourrait épouser la reine devenue veuve. Il comptait qu'il lui serait facile ensuite, lorsque la reine serait déshonorée par la complicité qu'on lui imputerait, ou son mariage avec le meurtrier de son mari, de la renverser, de perdre Bothwell avec elle, et d'arriver enfin au but si longtemps poursuivi par l'intrigue, la trahison et l'assassinat. Il voyait au bout la couronne d'Écosse.

Les seigneurs avaient des raisons, le crime résolu, d'en hâter l'exécution. Les rois d'Écosse pouvaient, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, révoquer les donations faites pendant leur

minorité. Ces largesses au détriment du trésor royal et de l'Église avaient enrichi un grand nombre de nobles. Darnley sollicitait la reine d'user de son privilège pour les révoquer, et elle y paraissait d'autant plus disposée, que le moment arrivait où elle aurait perdu son droit.

Comme pour toutes les entreprises semblables, un *bond* fut conclu. « Les lords soussignés, disait-il, et toute la noblesse, ont pensé que, dans l'intérêt du royaume, un jeune fou, un orgueilleux tyran ne devait plus avoir sur eux aucun pouvoir. C'est pourquoi ils ont résolu de s'en débarrasser par n'importe quel moyen : quiconque se chargera de l'entreprise, ou de l'exécution, les autres s'engagent à le maintenir et défendre, comme s'il s'agissait d'eux-mêmes. »

Bothwell resta le dépositaire de cet engagement.

Marie quitta Craigmillar et se rendit à Stirling, où devait avoir lieu le baptême. Darnley y était déjà, mais il logeait chez un particulier. Les instances de la reine l'amenèrent au château où il résida, mais elles ne changèrent ni son attitude, ni son langage.

Le baptême eut lieu le 17 décembre. Il fut administré par l'archevêque de Saint-André assisté de plusieurs évêques. Le comte de Brienne représentait Charles IX parrain, et la comtesse d'Argyle la reine d'Angleterre marraine. Le comte de Bedford avait apporté de la part d'Élisabeth des fonts baptismaux en or, du poids de trois cents livres. La cérémonie eut lieu selon le rite catholique. Les seigneurs réformés restèrent à la porte de la chapelle, ne voulant pas participer à ce qu'ils appelaient avec une indignation jouée, des actes d'idolâtrie.

Il y eut au château des banquets et dans la ville des réjouissances auxquelles tout le peuple prit part, et les seigneurs anglais s'en retournèrent avec de riches présents.

Darnley n'avait pas assisté à la cérémonie, n'hésitant pas, pour satisfaire sa mauvaise humeur, à laisser voir des dispositions qui l'accusaient. Marie en fut affligée. Elle n'en remplit pas moins avec une bonne grâce dont tout le monde lui sut gré, ses devoirs de souveraine.

Une nouvelle amnistie plus générale et plus imprudente que celles qui avaient précédé, marqua le baptême de Jacques VI. Morton, Lindsay, Ruthven et soixante-seize condamnés pour des attentats divers contre la royauté reçurent leur grâce. Ker de Faudownside dont le pistolet s'était

appuyé sur la poitrine de la reine et Douglas qui avait porté le premier coup à Riccio, furent seuls exceptés. Par une attention spéciale pour Darnley, il ne fut pas permis à Morton de s'approcher de la cour jusqu'à sept milles.

Marie passa encore quelques jours à Stirling. Darnley s'était retiré à Glasgow. La petite vérole faisait des ravages dans cette ville et il en fut atteint. On crut d'abord à un empoisonnement, mais la maladie présentait de tels caractères qu'il ne fut pas possible de douter. La petite vérole inspirait alors une terreur si générale et si profonde, que l'on transportait hors des villes ceux qui en étaient frappés, et qu'on ne les recevait qu'après une entière guérison confirmée par une longue convalescence et un complet isolement.

Marie qui venait de subir l'atteinte redoutable d'une maladie qui l'avait conduite aux portes du tombeau, ne pouvait, sans une coupable imprudence, braver l'opinion publique et le danger.

Elle ne resta pas indifférente devant les menaces de la maladie : elle s'empressa d'envoyer à Darnley son médecin, bien qu'elle fût souffrante elle-même. C'était assez pour répondre à des bruits malveillants colportés par les amis de Darnley et ses ennemis.

Marie en fut prévenue. Elle crut devoir s'en expliquer avec l'évêque de Glasgow, et sa lettre porte le caractère d'une sincérité qui serait une justification, si elle était nécessaire. « Quant au roi, notre époux, dit-elle, Dieu sait comment nous avons toujours agi à son égard, et sa conduite envers nous, est si bien connue de Dieu et des hommes, que même nos sujets indifférents la désapprouvent. Il s'agite et s'occupe assez d'épier nos actions ; avec l'aide de Dieu, elles seront toujours telles que personne n'aura occasion d'en être offensé. »

Cependant, la réflexion, la maladie, l'insuccès de ses démarches auprès des cours étrangères, où il avait calomnié Marie, sans oser attaquer sa conduite privée, un retour vers la piété de son enfance, avaient provoqué le repentir du roi, et déterminé sinon un acte public, du moins l'expression réservée de ses regrets. La reine ne résista pas à ces dispositions.

Elle partit d'Édimbourg vers le 22 janvier, et trouva Darnley en assez bon état pour qu'il pût quitter Glasgow le 27. A la suite de plaintes mutuelles pour le passé et d'explications propres à préparer la réconciliation, en éclaircissant les mal-

entendus, Darnley pria la reine de ne plus se séparer de lui. Il eût mieux valu qu'il prît l'engagement de ne pas s'éloigner d'elle, mais Marie était heureuse du rapprochement, et elle savait que la condescendance lui était commandée par les bizarreries d'un caractère faible et capricieux.

A leur arrivée à Édimbourg, vers la fin du mois, on se préoccupa du lieu où le roi devait loger. Holyrood ne pouvait convenir à cause des dangers de contagion qu'aurait courus le jeune prince. Une maison avait été choisie par le conseil privé, sans que la reine eût été consultée, assez près de son palais, pour qu'elle pût y visiter facilement son mari tant que durerait la convalescence, assez éloignée pour que la maladie ne pût être communiquée. On dit que Darnley la désigna lui-même.

La reine aurait préféré Craigmillar, mais le roi ayant montré de la répugnance pour ce château, elle accepta la maison qui plut à Darnley.

Située au sud d'Édimbourg, cette maison servait au prévôt de l'Église du Champ, d'où venait son nom de Kirk of Field. Elle était bien bâtie et comprenait un sous-sol avec un rez-de-chaussée et un étage. Elle fut promptement munie de tout ce qui était convenable pour le séjour du roi. Il s'y installa dès les premiers jours de février. La reine l'y visita fort assidument et passa de longues heures auprès de lui. Elle tenait à le ramener entièrement, à le réconcilier avec lui-même, et à le faire rompre définitivement avec des habitudes indignes d'un prince et d'un chrétien. Elle passait avec lui une partie de la soirée. Elle avait fait placer un lit dans la chambre du rez-de-chaussée, au-dessous de celle du roi, et elle y coucha deux nuits.

Les chefs du complot en préparaient cependant l'exécution. Ils auraient voulu y engager Morton; et Bothwell lui proposa de prendre sa part de l'entreprise. Morton qui était depuis peu revenu de l'exil, et qui ne voulait pas y retourner, exigea des garanties. Bothwell lui assura que la reine le désirait, mais comme il avait demandé une assurance formelle de ces intentions et une preuve, il fallut renoncer à son concours actif. Douglas vint lui dire, quelques jours après, que « la reine ne voulait pas entendre parler du projet ». Si elle l'avait connu et désiré, elle n'aurait rien négligé pour s'assurer le concours d'un homme aussi habile et aussi résolu que Morton. Les conjurés l'avaient donc calomniée.

Bothwell travaillait activement à recruter des assassins.

Morton lui ayant déclaré qu'il ne se mêlerait aucunement de cette affaire, il reçut successivement l'adhésion de John Hepburn. un de ses cousins et de ses vassaux, du laird d'Ormiston, de Hob Ormiston et de John Hay de Tallo.Bothwell faisait taire les scrupules, quand ils parlaient trop haut, en disant que la reine connaissait le complot, et que tous les seigneurs l'approuveraient quand il serait exécuté. Il s'assura aussi le concours d'agents subalternes qui devaient concourir au crime.

On renonça à frapper Darnley lorsqu'il s'éloignerait de sa demeure, de peur que cet assassinat en plein jour compromît ceux qui l'auraient accompli. On s'arrêta au projet de faire sauter la maison qu'il habitait, et la nuit du 9 février, du dimanche au lundi, fut fixée pour l'exécution.

Le matin, la reine avait entendu la messe avec Darnley. Elle se rendit à Holyrood, où elle devait donner une audience de congé au comte de Moretto, ambassadeur de Savoie. Elle assista au banquet donné en son honneur par l'évêque d'Argyle, et y montra sa bonne grâce et sa gaîté habituelles. Elle revint à Kirk of Field, pour passer la soirée avec le roi. Elle était accompagnée des principaux seigneurs de la cour, parmi lesquels était Bothwell, qui s'éloigna un moment du cortège pour donner ses dernières instructions et s'assurer que tout était prêt.

Marie resta jusqu'à onze heures auprès du roi, qui se trouvait heureux de ces témoignages d'affection, mais qui voyait surtout avec joie les seigneurs de la cour l'entourer et lui rendre les hommages dus à son rang. Il insista pour que la reine restât plus longtemps ; mais elle avait promis d'assister au mariage de deux de ses serviteurs qu'elle aimait beaucoup, et qui, par leur dévouement, méritaient ces égards.

Elle embrassa Darnley, selon sa coutume, lui mit au doigt une bague comme témoignage de sa tendresse et lui promit de venir le revoir bientôt. Puis elle rentra à Holyrood à la lueur des torches, dansa au bal, se montra gaie, expansive, aimable et se retira vers minuit.

Elle était dans son appartement depuis une heure à peine, lorsqu'une effroyable détonation ébranla le château.La maison de Kirk of Field venait de sauter.

Marie effrayée envoya ses femmes qui s'étaient rendues auprès d'elle, pour s'informer de ce qui venait d'arriver. On courut dans la direction de l'explosion avec de tristes pressen-

timents. La maison où logeait Darnley n'était qu'un amas de ruines. La foule y était déjà nombreuse, et s'interrogeait avec anxiété sur le sort du roi. On n'en sut rien qu'au jour. Il était en chemise ou vêtu d'une robe de chambre au pied d'un arbre. On trouva auprès de lui ses pantoufles ; il était sans vie, ainsi que son page qui couchait dans sa chambre. On ne remarqua sur son corps, ni trace de feu, ni blessure. Il est probable qu'entendant du bruit dans la maison, et persuadé qu'on en voulait à sa vie, il essaya de s'échapper avant l'explosion. Il fut arrêté par les conjurés qui gardaient toutes les issues et étranglé sans avoir pu ni se défendre, ni appeler au secours.

Quand l'œuvre criminelle fut accomplie, les membres du complot se dispersèrent. Bothwell était rentré tranquillement à Holyrood.

Marie avait passé la nuit dans une cruelle anxiété. Les renseignements qui lui arrivaient ne pouvaient satisfaire son impatience ni mettre fin à cette incertitude plus cruelle que la vérité. Lorsque, le matin, Bothwell vint lui dire qu'une certaine quantité de poudre amassée dans la maison de Kirk of Field s'était enflammée, que le roi avait péri avec ses serviteurs, et que leurs corps avaient été retrouvés à quelque distance, elle montra une douleur morne, et comprimant toute manifestation, elle ne pensa qu'à la vengeance. Elle déclara qu'elle poursuivrait les assassins avec la dernière rigueur. Puis, après avoir pris les mesures nécessaires pour l'accomplissement de ce devoir, elle se retira dans son appartement, et se livra sans contrainte à sa douleur.

Quelque nombreux et graves qu'eussent été à son égard les torts de Darnley, son repentir avait tout effacé. Elle s'était, depuis quelque temps, bercée de l'espoir d'un avenir heureux. Si elle ne pouvait se faire illusion sur la valeur morale de Darnley, qu'elle savait adonné à l'ivrognerie et à des plaisirs vulgaires, faible et violent, vaniteux, crédule, inconstant, hautain et susceptible, elle aimait à croire à de bonnes résolutions et à un changement qu'elle désirait pour elle-même et pour son royaume.

Avant son mariage, Darnley avait créé à Marie des difficultés de toute sorte, et plus particulièrement l'inimitié de l'Angleterre. Depuis son mariage, il avait entretenu les troubles, ravivé les haines intérieures, affaibli le pouvoir, et livré par ses calomnies inconsidérées le caractère de la reine

et ses actes à des soupçons outrageants. Sa mort allait lui susciter des dangers nouveaux et plus redoutables.

L'enquête faite par le conseil privé ne pouvait aboutir. Le conseil ne renfermait que des complices de l'acte dont il était chargé de poursuivre la punition. Aussi, dès qu'un de ses membres voyait se produire un indice propre à mettre sur la voie de la vérité, il l'étouffait soigneusement, et le zèle qu'il montrait n'avait pour but que de dissimuler sa volonté de ne pas atteindre les coupables.

Il en fut ainsi des communications adressées aux autres cours, et plus le conseil privé parlait de recherches, d'interrogatoires et d'enquêtes, plus il montrait qu'il n'avait aucun désir de donner satisfaction aux ordres de la reine, plus il s'avouait solidaire des meurtriers.

Marie ne se faisait pas illusion sur la portée de ce crime. Ce que les conjurés avaient voulu éloigner, c'était un obstacle, mais le roi n'était pas celui qui les gênait le plus. Ils l'avaient écarté de leur route, afin de pouvoir aller plus sûrement à l'autre, qui était la reine. Sans doute, ils n'avaient pas tous les mêmes vues, et leur ambition n'aspirait pas au même but, mais s'ils devaient se diviser pour le parti à tirer de la victoire, ils étaient d'accord pour les crimes qui devaient l'assurer, car chacun avait quelque chose à y gagner.

Marie le comprenait, et elle le disait à son ambassadeur à Paris, l'archevêque de Glasgow (1). « Dieu, nous a sauvée et réservée, nous en avons la confiance, afin que nous puissions tirer un châtiment éclatant de cet horrible crime, car plutôt que de le laisser impuni, nous aimerions mieux perdre la vie et tout... Nous sommes assurée, quels que soient les auteurs de ce forfait, que l'entreprise était dirigée contre nous, aussi bien que contre le roi... »

L'avenir ne donna que trop raison à cette conviction et à ces tristes pressentiments.

1. Voir Labanoff, tom. II, pp. 3 et 4.

Chapitre treizième.

Le mariage avec Bothwell.

BOTHWELL était un des plus puissants barons du sud. Il avait hérité à la mort de son père, en 1556, de vastes domaines et de grandes charges. Il était grand amiral d'Écosse, haut shériff de Berwick, de Haddington et d'Édimbourg.

Son grand-père était tombé à côté de Jacques IV, dans la bataille de Flodden. Son père, banni deux fois sous Jacques V, pour s'être mêlé aux intrigues et aux révoltes qui troublèrent ce règne, avait sauvé en 1543, Marie Stuart au berceau, d'une embuscade que le comte d'Arran lui avait tendue, à l'instigation de Henri VIII. Quelques années après, il avait contribué à renverser le comte d'Arran, et à faire remettre la régence entre les mains de Marie de Lorraine.

Bothwell avait donc des traditions de fidélité et de révolte, auxquelles il resta également attaché. Mais quel que fût le parti que son dévouement ou son ambition lui faisait embrasser, il y porta la violence de son caractère, la promptitude de ses résolutions et son absence de tout scrupule.

Il fut fait, par la régente, lieutenant des Marches et gardien du château de l'Hermitage, qui devait à sa situation une importance particulière. Il était dévoué à la reine et ne prit aucune part aux conspirations organisées par les lords de la Congrégation. Il avait embrassé la Réforme, mais il ne se laissa pas engager dans les intrigues qu'elle nouait pour affermir son triomphe, ni dans les révoltes qu'elle conseillait pour anéantir la foi catholique et réduire la royauté à l'impuissance.

Lorsque Marie revint de France, Bothwell était sur le vaisseau qui la portait, ce qui ne l'empêcha pas d'être accusé, peu de temps après, non sans raison, d'avoir voulu l'enlever. Il fut condamné à l'exil, mais grâce à l'imprudente bonté de la reine, la clémence suivait de près la justice, et, à son retour, ses biens héréditaires lui furent rendus. Il aida loyalement la reine contre la noblesse révoltée, essaya de la dégager des

mains des assassins la nuit de la mort de Riccio et reçut, pour la seconde fois, le commandement des Marches.

Ce qui le distinguait essentiellement de la plus grande partie de la noblesse, c'est sa haine pour l'Angleterre. Pendant que les autres, par passion religieuse, ou par ambition politique, se faisaient les agents de cette puissance ennemie du repos de l'Écosse, il repoussait son or, combattait ses intrigues et s'efforçait d'anéantir son influence.

On a dit de lui trop de bien et trop de mal. Il était plus loyal que la plupart de ses compatriotes, et se révoltait en présence de leur duplicité, mais la haute opinion qu'il avait de lui-même, le rendait exigeant à l'égard de tous, et la confiance en son courage, lui présentait comme permis tout ce qui convenait à ses ardentes convoitises. Il ne connaissait pas plus le respect pour l'autorité que la plupart de ses contemporains, mais il se distinguait d'eux par un dévouement à la royauté qu'ils ne lui pardonnèrent pas, car il condamnait leurs intrigues et leurs trahisons.

« C'étoit, dit Brantôme, le plus laid homme et d'aussi mauvaise grâce qui se peut voir. » Mais cet homme avait du courage, un esprit entreprenant, et il ne croyait rien au-dessus de son ambition et de son mérite.

La mort de Darnley avait produit en Écosse et au dehors une impression profonde. Personne n'ignorait ses torts envers la reine, et l'opinion égarée put émettre d'injurieux soupçons. Il était cependant difficile de supposer qu'une souveraine qui, jusqu'à ce moment, avait donné de si grandes preuves de sa vertu et de sa piété, se fût souillée d'un crime aussi abominable. Élisabeth elle-même n'y crut pas, et la comtesse de Lennox repoussa ce soupçon. Mais ceux qui étaient intéressés à compromettre la reine avaient à leur disposition des moyens qui ne pouvaient manquer de réussir, et d'égarer l'opinion sur son compte.

Comme les enquêtes du conseil privé ne produisaient rien, Marie proposa une récompense de deux mille livres et une rente à celui qui ferait connaître les conseillers, les exécuteurs et les complices du crime. Une dénonciation anonyme apposée sur les murs, accusa Bothwell, James Balfour, David Chambers et John Spens. Le gouvernement demanda de plus amples renseignements et des preuves. Un second placard affirma que la reine connaissait le projet, et dénonça plusieurs de ses serviteurs.

La reine, forte de son innocence, se montra peu émue de l'accusation dirigée contre elle, mais la vérité ne se dégageait pas comme elle l'aurait voulu et comme c'était nécessaire pour une répression. Les émotions qu'elle avait ressenties, les inquiétudes par lesquelles elle était passée, l'incertitude du présent, les craintes pour l'avenir ébranlèrent sa santé, qui avait déjà subi plusieurs graves atteintes. Les médecins lui conseillèrent de quitter le château d'Édimbourg, et elle se retira à Seaton, à peu de distance de la ville. Bothwell et Huntley restèrent au château, chargés de la garde de son fils.

Cependant la calomnie continuait son œuvre contre la reine. On racontait ce qu'elle avait fait à Seaton, et on l'interprétait avec malignité. On lui attribuait des démarches ou des actes qu'elle n'avait point faits, et on y trouvait des motifs d'accusation. Bothwell était en même temps désigné comme l'auteur unique de l'assassinat, et la persistance avec laquelle son nom revenait sur toutes les lèvres et dans tous les placards, annonçait une fermeté de conviction, ou une persévérance de haine qui commença à lui donner quelques inquiétudes.

Il montra le *bond* signé par ses complices, afin de les compromettre avec lui, et de faire hésiter les plus résolus de ses adversaires; puis il parcourut les rues d'Édimbourg avec une escorte armée et menaça de laver dans le sang de ses accusateurs les calomnies et les injures dirigées contre lui.

Marie appela auprès d'elle, pour lui demander des conseils, Murray qui s'occupait de ses intérêts plus que de ceux de sa sœur. Il resta éloigné sous prétexte de la maladie de sa femme. Il organisait une nouvelle association qu'il espérait diriger à son gré. Il y avait appelé Argyle, Athol, Caithness, Glencairn, Ogilvy, Glammis, et Lindsay. Plusieurs d'entre eux étaient complices de la mort du roi, et ils prétendaient rechercher et punir les auteurs du crime! Lennox se joignit à eux.

Tout le monde était d'accord pour demander justice, même ceux qui avaient le plus d'intérêt à ce que la vérité ne fût pas connue ; mais la reine était impuissante. Les coupables occupaient les charges les plus importantes, et elle ne pouvait rien sans eux et contre eux. Bothwell était sans doute désigné par la voix publique comme l'auteur principal du crime, mais elle avait de nombreuses preuves de sa fidélité, elle voyait en lui un défenseur, et ne pouvait-elle pas croire à une conspiration

organisée pour la priver de cet appui ? Elle ne pouvait donc ni rien faire par elle-même, ni compter sur ceux qui l'entouraient, ni obéir à des indications qui lui paraissaient venir d'intentions peu bienveillantes pour elle.

Murray qui avait refusé à sa sœur de se rendre à Édimbourg lorsqu'elle l'en suppliait, y accourut lorsqu'il apprit qu'Élisabeth avait envoyé vers la reine, Killigrew qui devait lui faire part des accusations dont elle était l'objet. Il savait que Bothwell, Argyle et Lethington avaient signé le *bond*. Il se présentait comme un vengeur de la mort du roi, et il voyait fréquemment ceux dont il connaissait l'engagement criminel. En même temps, les accusations se multipliaient contre la reine, et les ministres réformés qui se distinguaient par leur violence et leur tenacité, agitaient le peuple par leurs fougueuses invectives.

Marie effrayée éloigna son fils d'Édimbourg, et s'enferma dans le château de Stirling, dont elle donna le commandement au comte de Mar. En même temps, elle écrivit au comte de Lennox lui demandant son concours pour la recherche et la punition des meurtriers de Darnley. Lennox hésita, renvoya sans réponse la lettre de la reine, la remercia de sa résolution, et finit par porter une accusation formelle contre Bothwell. La reine communiqua à son conseil la lettre de Lennox et il fut décidé que Bothwell serait appelé devant les assises le 12 avril. Lennox fut averti d'avoir à se rendre ce jour-là au Tolbooth, avec ses témoins, pour y soutenir l'accusation.

Avant le jugement, Murray quitta l'Écosse. Il savait se retirer au moment opportun, afin de se réserver pour toutes les éventualités. Il avait résisté aux prières de sa sœur, et, afin de lui enlever tout soupçon sur sa conduite, il lui avait confié, ainsi qu'à Bothwell, les intérêts qu'il laissait en Écosse. Il se rendit à Londres où il put instruire Élisabeth de tout ce qu'il lui importait de savoir, et poursuivre, de concert avec elle, le plan conçu par son ambition.

Cependant Lennox reculait devant la responsabilité qu'il avait demandée. Soit que les preuves lui eussent manqué pour justifier l'accusation, soit qu'il tremblât d'attaquer un personnage aussi redoutable que Bothwell, il ne se rendit pas à Édimbourg et demanda l'ajournement des assises. Élisabeth appuya la demande. Mais les deux lettres, soit par hasard, soit par calcul, ne purent être remises en temps utile.

A dix heures, Bothwell parut avec Lethington et une escorte de deux cents arquebusiers. Près de quatre mille gentilshommes, ses amis ou ses vassaux lui firent un cortège qui n'était pas de nature à rassurer ses ennemis.

Le tribunal, présidé par Argyle, se composait de quatre membres, et de quinze jurés. L'acte d'accusation présentait Bothwell comme l'auteur ou le complice de la mort du roi. Il comparut avec deux avocats dont l'un était Morton, et l'autre, probablement Lethington, qui étaient aussi intéressés que lui à la proclamation de son innocence. On appela Lennox. Un de ses serviteurs vint déclarer que n'ayant pu se faire accompagner d'un nombre d'amis suffisant pour faire respecter son honneur et sa vie, il demandait que le jugement fût ajourné.

Le clerc de la justice requit que l'on procédât promptement et, après des dépositions insignifiantes, qui donnèrent à la cause l'apparence d'un procès ordinaire, Bothwell fut acquitté. Il avait, dit-on, invoqué un *alibi* et prétendait l'avoir prouvé. Comme si cette décision ne lui suffisait pas, il porta un défi à quiconque l'accuserait d'avoir pris part au meurtre du roi. Personne ne s'arma contre lui.

James Balfour avait lui aussi, demandé à être mis en jugement. On ne crut pas avoir de preuves suffisantes pour l'inculper. Il ne fut pas question des autres que l'opinion publique avait désignés. Mais il fallait trouver un coupable, et l'auteur des placards fut découvert et condamné à l'exil.

Le meurtre de Darnley demeurait impuni. Quelques-uns des juges étaient solidaires de ceux qui l'avaient accompli, d'autres eurent peur. Tous étaient les ennemis de Marie. Et c'est sur elle, cependant, que l'on a voulu faire peser la responsabilité du crime et de l'impunité !

Deux jours après, le 14 avril, le parlement se réunit. Il fit confirmer toutes les donations antérieures qui démembraient le domaine royal ou les spoliations de l'Église, et rendit illusoire le droit de la reine. Il ratifia la sentence d'absolution de Bothwell et se fit le complice de ce déni de justice ; il sanctionna toutes les concessions faites à la Réforme, ainsi que ses usurpations, et abolit la juridiction pontificale. La reine obtint cependant que tout Écossais eût la liberté de servir Dieu selon sa conscience. Ce fut le prix peu durable des concessions qu'elle dut faire.

Le parlement se sépara le 19, et la reine revint à Seaton.

Le jour même, huit prélats et vingt-huit des plus grands seigneurs d'Écosse signaient un *bond* dans lequel ils affirmaient l'innocence de Bothwell et engageaient la reine, en considération de sa fidélité, de sa position et des services qu'il avait rendus, à le prendre pour époux de préférence à tous les princes étrangers. Ils y ajoutaient le serment de poursuivre tous ceux qui s'opposeraient à ce projet.

Appuyé sur un pareil concours, Bothwell crut que rien ne pourrait désormais arrêter son ambition. Il osa s'ouvrir à la reine, sans lui dire cependant jusqu'où allaient ses espérances et ses prétentions. La reine avait vu jusqu'alors en lui un sujet fidèle dont l'épée devait lui être utile. Elle comptait que son influence pourrait prévenir des complots, ou son courage les réprimer. Aussi ne s'attendait-elle pas à voir réclamer le prix de ce dévouement. Elle laissa peu d'espoir de se prêter à des combinaisons qui n'étaient d'accord ni avec ses sentiments ni avec ses desseins. C'est ce qui explique le changement subit d'attitude de Bothwell.

Il rassembla ses amis les plus dévoués et réunit dans le château de Dunbar tout ce qui pouvait être nécessaire pendant un long siège, et attendit la première occasion. Elle se présenta bientôt.

Le 22 avril, Marie avait quitté Seaton pour aller voir son fils à Stirling. Elle en partit le lendemain et coucha à Linlithgow. Le 24, elle se mit en route pour Édimbourg avec une petite escorte. Huntley, Lethington et James Melvil sur lesquels elle croyait pouvoir compter, et qui avaient trempé dans plusieurs des conspirations précédentes, l'accompagnaient. A un mille d'Édimbourg, Bothwell parut à la tête d'un corps de cavaliers. Il saisit la bride de son cheval, en lui disant qu'un grand danger la menaçait. En même temps son escorte était dissipée, et les gens de Bothwell l'environnaient. Elle fut entraînée dans la direction du château de Dunbar où elle arriva à la nuit, après une course longue et rapide, au milieu d'hommes armés.

Elle y fut traitée en prisonnière, ce qui éloigne toute pensée de connivence de sa part, malgré ce que dirent à Édimbourg les amis de Bothwell, pour calmer l'irritation populaire, et ce que colportèrent les Anglais pour la déshonorer.

En arrivant au château, Bothwell avait dit qu'il épouserait sa captive, qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas, qu'elle y consentît ou s'y opposât. Il la priva de ses femmes et éloigna

tous les serviteurs dont il connaissait le fidèle dévouement. Personne du dehors ne put arriver jusqu'à elle, et toute tentative pour lui apporter des conseils ou s'efforcer de la délivrer, aurait été impuissante ou fatale. A Édimbourg, elle était entourée de traîtres, et la plus grande partie de la noblesse, sous l'inspiration de l'esprit féodal, de l'ambition ou du fanatisme, ne poursuivait que l'abaissement de la royauté. A Dunbar, elle était aux mains d'un homme dont tout le monde connaissait l'audace et redoutait la brutalité. Le château était fort, la garnison dévouée, et Bothwell était capable de tenir tête aux plus habiles et aux plus courageux.

Et cependant sa situation était de celles qui inspirent la pitié et provoquent les dévouements. C'était peu d'avoir été enlevée et de rester prisonnière. Elle allait être soumise à une épreuve inattendue, douloureuse, terrible, dans laquelle eût succombé son honneur, si une nécessité cruelle n'expliquait sa conduite.

Bothwell ne s'était emparé de la reine que pour la contraindre à l'épouser et recevoir ainsi d'elle ce pouvoir, objet de ses vœux et cause de ses crimes. Il se sépara par un divorce, sous prétexte de parenté, de lady Gordon qu'il avait épousée quatorze mois auparavant, et qui se résigna sans peine. Il lui restait à vaincre la résistance de Marie.

Le 6 mai, elle fut transportée au château d'Édimbourg avec une apparence de liberté. Elle croyait aller à Holyrood. Elle fut placée sous la garde d'hommes dévoués à Bothwell, liés à lui par des conventions secrètes, condamnés à suivre sa fortune par la communauté du crime, et prêts à tout.

Du 24 avril au 6 mai, à Dunbar, comme du 8 mai au 15, jour de son mariage à Édimbourg, elle fut entièrement à la disposition de son ravisseur. Elle a raconté elle-même dans ses instructions à l'évêque de Dumblane (1), ce qu'il lui était possible de dire sous la surveillance et le regard de Bothwell, et dans ce récit, nécessairement atténué, puisqu'elle n'était pas libre de tout dire, on soupçonne tout ce qui s'est passé dans le secret de Dunbar et d'Édimbourg.

Ce furent d'abord des protestations, des plaintes, des reproches, des menaces, puis des supplications. Cet enlèvement était un outrage à sa dignité de femme et de reine. Bothwell essaya de la calmer, rejeta tout sur la nécessité où il était

1. Labanoff, mai 1567, tome II, pp. 38, 41.

d'agir ainsi pour se soustraire à la haine de ses ennemis. Il avait besoin d'elle, et en cédant à sa volonté, elle sauverait sa personne et son royaume. Il serait accablé, s'il ne les prévenait, par des ambitieux dont il ne pouvait arrêter les coupables desseins qu'en prenant le pouvoir qu'il voulait tenir.

En même temps, il produisait l'engagement pris par presque toute la noblesse de soutenir ses prétentions. Entre l'hostilité des uns et les exigences des autres, il n'y avait pas place pour l'inaction. Les nobles qui commandaient sa conduite justifieraient aussi celle de la reine, puisqu'ils lui imposaient une solution qu'ils croyaient indispensable au bien général du royaume.

Elle essayait de résister, mais elle se sentait sans force. Elle n'avait à attendre aucun secours du dehors, et seule, en face de cet homme qui pouvait disposer d'elle, et obtenir, parce qu'il était le maître, le consentement qu'il sollicitait, elle fut amenée aux considérations suivantes : l'Écosse ne voulait pas d'un prince étranger, et elle ne lui permettrait pas de rester dans son état de veuvage. Le désordre était partout et l'Écosse était perdue si une main ferme ne s'emparait du pouvoir et ne ramenait tout à l'ordre. Les services de Bothwell, ses qualités personnelles qui pouvaient cacher ses vices, sa valeur, son dévouement furent-ils pour quelque chose dans la détermination de la malheureuse reine ? Elle cédait à la nécessité, et rien n'autorise à penser qu'elle ait obéi à un penchant de son cœur. Ce que l'on a raconté pour établir sa complicité dans son enlèvement et dans ce qui le suivit, ne repose sur aucun fondement solide. Elle n'avait pas su, ni par conséquent autorisé le complot contre Darnley ; entourée de traîtres, elle n'avait pu, ni se rendre compte des mouvements de l'opinion, ni prendre les précautions propres à défendre son honneur et sa sécurité. Confiante en Bothwell dont elle ignorait l'ambition et les vices, elle n'avait pu soupçonner l'enlèvement dont elle allait être la victime, ni par conséquent s'y soustraire ou en conjurer les suites. Rien de sa part n'avait préparé le malheur de ce mariage, rien ne permet de supposer qu'elle s'y soit résolue par une autre raison que l'impossibilité absolue de faire autrement.

Non seulement Bothwell avait obtenu un consentement qu'on ne pouvait plus lui refuser, mais il exigeait que le mariage s'accomplît dans un bref délai. Marie avait espéré du moins que l'homme qui était maître d'elle laisserait écouler

assez de temps après la fatale nuit du 9 février, pour que la conscience publique ne fût pas soulevée, et pour qu'elle-même n'eût pas à rougir de cette hâte. Mais elle n'eut pas même dans son malheur cette consolation.

Bothwell se hâtait afin de ne pas laisser à ses ennemis le temps de se concerter. Il voulait les mettre promptement en présence d'un fait accompli.

« De même, dit la reine dans l'écrit adressé à l'évêque de Dumblane, que c'était par une bravade qu'il avait en commençant, gagné le premier point, de même il ne cessa pas qu'il ne nous eut amenée à force de persuation et d'obsessions importunes, accompagnées de violence, à achever l'œuvre qu'il avait commencée, et cela dans le temps et dans la forme qu'il croyait le mieux servir ses intérêts. »

Bothwell n'avait rien négligé de ce qui pouvait rendre le mariage nécessaire, et les ennemis de la reine l'ont dit eux-mêmes. Certainement la résistance jusqu'à la mort eût mieux valu pour sa gloire, mais si on admire l'héroïsme, on ne peut le commander. Marie dut cruellement souffrir avant d'accepter ce qu'elle regardait comme un déshonneur ; sa vie, tant qu'elle fut au pouvoir de Bothwell dut être un supplice ; son passé, la hauteur de son esprit, la délicatesse de son cœur en répondent, et c'est ce qui la rend plus digne de pitié que de mépris ; la pensée de son fils dont elle pouvait du moins défendre les droits, lui commandait le même sacrifice. Elle ne fut donc pas la complice de Bothwell, mais sa victime. C'est dans sa vie d'ailleurs si belle et pure, si troublée et si malheureuse, une faiblesse et non pas un crime.

Le 9 mai 1567, les bans furent publiés à l'église de Saint-Gilles par le ministre Craig. Il avait exigé, après un premier refus, la signature de la reine qui lui fut apportée accompagnée de l'assurance qu'elle n'était plus en captivité. Le ministre, malgré les menaces de Bothwell, n'en déclara pas moins que ce mariage était un scandale pour le monde entier.

Elle quitta le château d'Édimbourg et fut transférée sous bonne garde à Holyrood. Le 12 mai, elle dit à la haute cour de justice convoquée dans le Tolbooth, qu'elle continuât à rendre des arrêts, car, « quoiqu'elle eût été fort irritée au moment où Bothwell l'avait enlevée, depuis, à cause de ses services passés, et plus encore des services qu'elle attendait de lui, elle lui avait pardonné ainsi qu'à tous ses complices. »

Bothwell fut créé duc d'Orkney.

Le contrat du mariage fut signé le 14, par la reine et Bothwell en présence des principaux personnages de la cour, de prélats, de comtes et de barons. Les conjurés, complices de Bothwell, signataires du *bond* en vertu duquel toutes ces infamies avaient pu être commises, furent mis, par une promesse de la reine, à l'abri de toute vengeance. Victime, elle dut donner à ses persécuteurs des garanties contre elle-même.

Le 15, le mariage eut lieu à quatre heures du matin, dans la salle du conseil à Holyrood, d'après le rite protestant. Marie a dit à ce sujet : « Il a cherché à satisfaire ceux dont il avait obtenu le consentement auparavant, auxquels il pense devoir l'accomplissement de ses projets.... bien plus qu'il n'a eu égard à notre consentement et recherché ce qui nous convenait, à nous qui avons été nourrie dans la foi catholique et qui ne sommes pas disposée à jamais l'abandonner, ni pour lui, ni pour aucun autre. En vérité, sur ce point, nous avons commis une faute. »

L'Écosse ne s'associa par aucune fête ni par aucune démonstration à un événement qui montrait à quel abaissement était tombé le pouvoir, et quelle pitié elle éprouvait pour le malheur d'une reine qu'elle avait tant aimée.

Chapitre quatorzième.

La chute.

LE mariage n'était pour Bothwell qu'un moyen. Maître de la reine, il pouvait la faire servir à ses desseins, mais les droits de son fils restaient, et c'était l'obstacle qu'il fallait renverser.

Il est probable qu'il y travailla dès le premier jour, et la reine put s'apercevoir qu'elle n'était pas au bout de ses concessions et de ses sacrifices. On vit la trace de ses larmes, on entendit les manifestations violentes de son désespoir, et l'on put remarquer son rapide dépérissement.

Elle communiqua cependant à la cour de France son mariage. Elle s'excusait sans accuser. « L'événement est étrange assurément, disait-elle, mais puisque c'est un fait accompli, nous devons le prendre le mieux possible, et tous ceux qui nous aiment doivent faire de même par égard pour nous. »

Bothwell joignit sa communication à celle de Marie pour la France et pour l'Angleterre; il s'efforça de gagner l'Écosse par des démonstrations de piété, et de la séduire en lui montrant sa reine à laquelle il témoignait le plus grand respect. Mais l'esprit de révolte vivait au sein de ces populations mobiles, et de nouvelles conspirations commençaient à se nouer. Les traîtres environnaient Marie; les hommes admis dans ses conseils la livraient à ses ennemis du dedans et du dehors, et un jour Bothwell faillit égorger sous ses yeux son secrétaire d'État Lethington, qui trahissait sa confiance au profit de l'Angleterre.

Après s'être concertés, les rebelles se donnèrent rendez-vous, le 8 juin à Liberton, dans le Mid-Lothian. Ils avaient négocié avec Balfour la remise du château d'Édimbourg. Une proclamation de la reine ordonna à tous les citoyens de prendre les armes.

Cependant les confédérés purent entrer à Édimbourg sans éprouver de résistance, et le château ne les troubla pas.

Ils formèrent un gouvernement provisoire sous le nom de conseil secret, et déclarèrent que la reine captive ne pouvait

ni gouverner l'Écosse, ni punir les meurtriers. Ils demandèrent l'obéissance de toutes les villes et enjoignirent comme souverains à tous les magistrats de continuer à rendre la justice.

Marie ordonna au gouverneur du château d'Édimbourg de les combattre, mais il était d'accord avec eux. Ils décla-

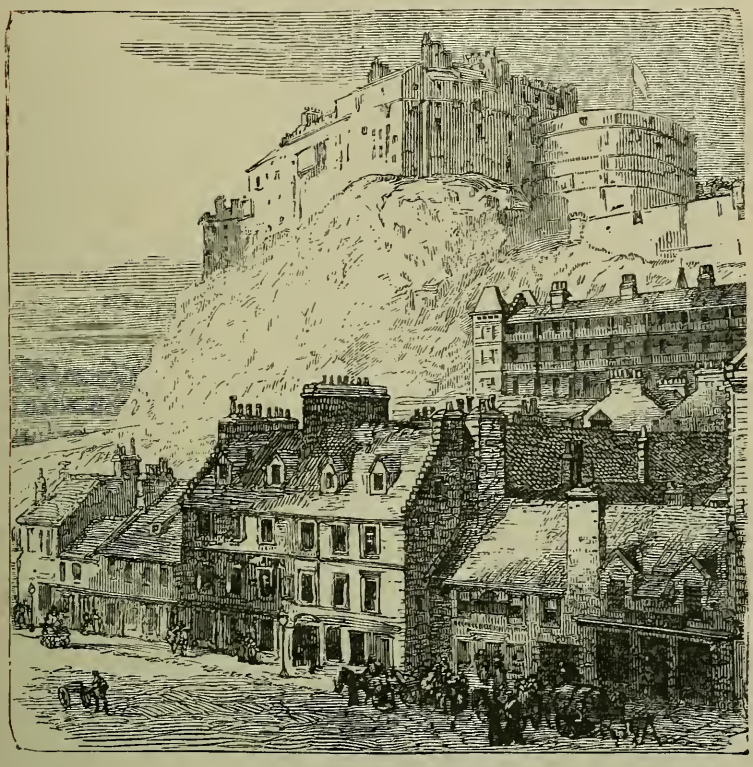

Château d'Édimbourg.

rèrent alors qu'ils s'étaient réunis et qu'ils appelaient à eux tous les fidèles Écossais, pour délivrer la reine de sa captivité, poursuivre Bothwell, venger la mort du roi et empêcher l'exécution de projets criminels contre le jeune prince.

Ils ne purent recruter que deux cents arquebusiers fournis par la municipalité d'Édimbourg.

Le 11 juin, la reine quitta secrètement le château de

Borthwick à huit milles d'Édimbourg, où elle s'était réfugiée pour n'être pas surprise à Holyrood. Il était dix heures du soir. Elle rencontra Bothwell entouré d'une faible escorte, et arriva avec lui à Dunbar. Elle fit appel à ses sujets, et deux jours après, elle entrait en campagne, sans attendre l'effet de sa proclamation. A Seaton, le 14, elle était entourée de seize cents hommes à qui elle démasqua l'hypocrisie des rebelles qui avaient déclaré Bothwell innocent et l'accusaient, qui avaient approuvé le mariage, et lui en faisaient un crime.

Elle espérait surprendre les rebelles à Edimbourg, mais ils avaient eu connaissance de ses mouvements, et ils marchèrent contre elle. L'armée royale comptait deux mille hommes bien disposés, mais mal armés. Celle des rebelles s'élevait à deux mille six cents, parmi lesquels figuraient les seigneurs les plus puissants et ceux qui avaient occupé les plus hautes fonctions. Elle avait pour enseigne un tableau représentant un homme mort, et auprès un enfant à genoux, avec ces mots : « Juge et venge ma cause, Seigneur! »

Les deux armées étaient en présence sur des hauteurs et chacune voulait engager l'autre à quitter sa position. L'ambassadeur de France, du Croc, offrit sa médiation aux deux partis, sans parvenir à les rapprocher. Bothwell proposait un combat singulier contre un des lords, qui fût noble. Les rebelles déclaraient par la bouche de Morton, qu'ils n'avaient pas pris les armes contre la reine, mais contre le meurtrier du roi, et l'ambassadeur dut se retirer sans avoir rien obtenu.

Le combat semblait inévitable. La reine, à cheval, vêtue comme les femmes d'Édimbourg était pleine de courage et de confiance, mais nul ne voulait quitter son poste. Les soldats de la reine, moins disciplinés, commencèrent à se lasser de cette indécision et dirent à voix basse, puis tout haut, qu'il fallait chercher quelque accommodement. Le laird de Grange dit à la reine que tous étaient prêts à la reconnaître, si elle éloignait le meurtrier du roi. Bothwell irrité ordonna à un soldat de tirer sur lui, et la reine dut protéger celui qui était sacré en sa qualité de parlementaire.

Bothwell défia de nouveau les hauts seigneurs soulevés contre lui. La reine ne voulut pas lui permettre de se mesurer avec Tullibordine, qui n'était pas de qualité, et Bothwell désigna Morton que les lords ne voulaient pas laisser engager, sous prétexte qu'il valait mieux que lui. On lui substitua Lindsay, et quoique les conditions eussent été réglées, le combat n'eut

pas lieu. Il n'eût rien terminé, même si Bothwell avait été tué.

Inquiète de l'indécision de ses troupes, Marie reprit les négociations. Le laird de Grange lui déclara qu'ils étaient prêts à la reconnaître et à la servir, si Bothwell se retirait, et si elle se confiait à eux. La reine accueillit ces propositions, contre lesquelles Bothwell la mit vainement en garde, en lui signalant les dangers qu'elle courait. Quand il la vit résolue, il la supplia de lui garder sa fidélité, ce qu'elle promit en lui tendant la main, et il s'éloigna rapidement avec quelques cavaliers.

« Je me rends à vous, » dit alors la reine au laird de Grange, et elle se dirigea vers le camp des rebelles. « Mylords, leur dit-elle, je me rends à vous, afin de gouverner d'après vos conseils, et avec la confiance que vous m'honorerez comme votre naturelle princesse et reine. » Les témoignages de respect hypocrite ne lui manquèrent pas, jusqu'à ce que son armée se fut dissipée. Elle vit alors quelles étaient les dispositions véritables de ceux à qui elle venait de se rendre avec une si imprudente confiance.

Elle fut aussitôt exposée à toute sorte d'outrages. Les clameurs des soldats lui portaient de continuelles insultes, leur haine et leur brutalité outrageaient son honneur et menaçaient sa vie. Tout espoir de secours fut perdu pour elle, et sa fierté irritée, sa terreur imprudente, ses plaintes, ses menaces aggravèrent encore sa situation.

Son entrée à Édimbourg fut marquée par tant d'humiliations, qu'elle toucha les plus indifférents et ne laissa pas froids les plus hostiles. Elle fut l'objet de grossières invectives, et les cris de mort retentirent contre elle. Arrivée à ce degré extrême d'abaissement, outragée par le peuple, abandonnée par les lords, trahie par ceux à qui elle s'était confiée, elle se montra grande par sa résignation et sa dignité. Sa foi et sa piété lui donnèrent la force et les consolations que tous lui refusaient.

La nuit fut plus cruelle encore que cette terrible journée. Elle essaya de se montrer au peuple, mais elle était gardée.

Elle avait été placée dans la maison du prévôt, qui servait de prison. Ils décidèrent de l'enfermer dans le château de Lochleven, après s'être engagés par un *bond* dans lequel ils déclaraient n'avoir pris les armes que pour venger la mort du roi sur Bothwell et ses complices, et arracher la reine de ses mains.

Le soir, on la dirigea vers Holyrood. Elle y resta une heure. Elle en fut arrachée, lorsque les rebelles surent que les

Hamilton et les Gordon tenaient la campagne, jetée sur un cheval et entraînée vers les bords du Forth. Le fleuve traversé, la course continua, rapide, sans arrêt, tant on avait hâte de soustraire la prisonnière aux témoignages de l'affection populaire et d'échapper à toute tentative de délivrance. On

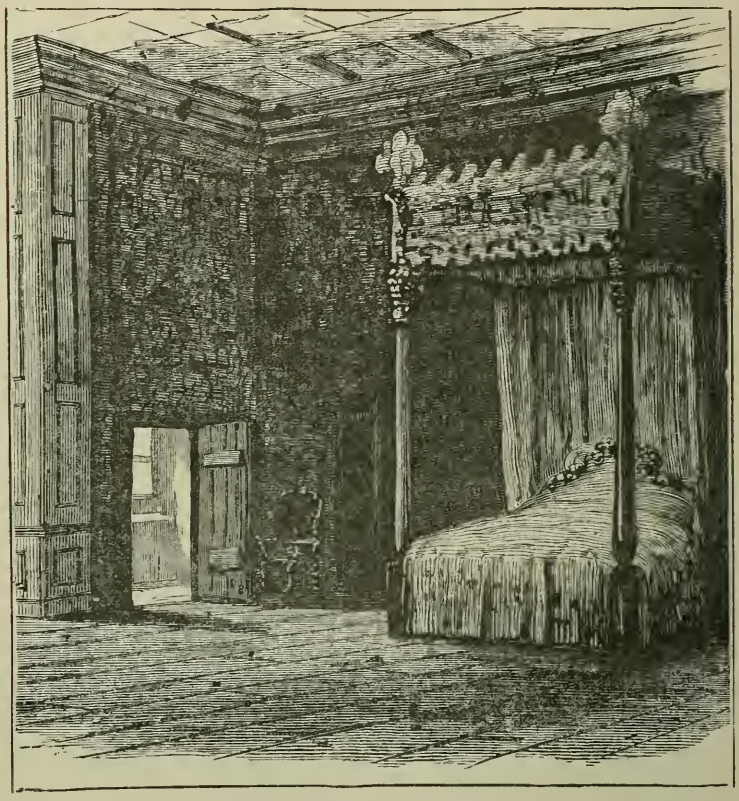

Chambre de la reine à Holyrood.

s'arrêta sur les bords du lac Lomond qu'entourent des montagnes, et au milieu duquel s'élève une île étroite qu'occupe un château-fort par sa position et par des travaux considérables de défense. Lochleven était habité par lady Douglas, mère de Murray, et c'est à sa garde qu'allait être confiée celle qu'elle avait toujours haïe, et dont elle aurait voulu le trône pour son fils.

C'était pour Marie la déchéance et la captivité.

Le château de Holyrood fut pillé. Les meubles, les vêtements, l'argent, les papiers de la reine furent dispersés et volés. Après les tentatives de l'ambition et les vengeances, il y a toujours, dans les révolutions, place pour le vol. C'est l'achèvement du vaincu et le bénéfice des vainqueurs.

Pour tenir leurs promesses et donner satisfaction au sentiment populaire, les lords firent quelques exécutions de personnages secondaires, accusés de régicide. Le peuple murmura. Ce n'est pas ce qu'il attendait. Pourquoi Bothwell restait-il libre de toute poursuite, dans le château de Dunbar, lorsqu'il était seul désigné à la vengeance ?

Le public ne savait pas les engagements qui le protégeaient.

Les rebelles commençaient à ne pas s'entendre entre eux. Les ministres du culte réformé, sous la direction de Knox, travaillèrent à rétablir l'union et firent appel à tous les fidèles. De leur côté, les Hamilton engagèrent les amis de la reine à se joindre à eux.

Édimbourg fut fortifié. On négocia cependant avec les Hamilton. C'est alors que, pour la première fois, on parle de la cassette qui aurait contenu des preuves accablantes pour la reine. Mais les lettres que l'on prétendait y avoir trouvées paraissaient si peu compromettantes, qu'on les signalera seulement longtemps après. Cet échafaudage de haine et de mensonge ne fut élevé que lorsqu'il ne fut plus possible d'en vérifier la solidité. Si l'on avait eu confiance en ces moyens que le pillage avait fournis, il est probable qu'on s'en serait servi dès ce moment contre la reine dont l'honneur aurait été perdu.

Cependant, les vainqueurs ne se sentaient pas forts. Ils cherchèrent un appui en France et auprès de la reine d'Angleterre. Élisabeth, toujours incertaine et mobile, envoya auprès d'eux Throckmorton qui était leur ami. Elle avait vu avec joie la chute de Marie, mais elle redoutait la puissance de l'exemple, et elle se demandait avec terreur si ce qui venait de se passer en Écosse n'était pas pour ses sujets, dont elle sentait la fidélité ébranlée, un encouragement à des actes de même nature.

Murray était alors en France ; on aurait voulu le gagner à la cause de la reine déchue, et la cour multiplia les offres pour obtenir son concours. Mais elle ne tarda pas à s'aperce-

voir que l'on ne pouvait pas plus compter sur lui que sur cette noblesse habituée aux trahisons et prompte à tous les crimes qui pouvaient servir son ambition.

Enfermée à Lochleven, Marie était dans une situation déplorable. Elle ignorait ce qui se passait dans son royaume, souffrait toutes les humiliations et toutes les douleurs de la captivité, et aurait désespéré de l'avenir, si elle n'avait reçu de temps en temps des protestations qui la rassuraient, et si surtout son âme ne s'était élevée par l'énergie de sa foi au-dessus de tous les maux qui l'accablaient. .

Robert Melvil qu'elle avait envoyé auprès d'Élisabeth, revint en Écosse. Avant de se rendre à Lochleven, il communiqua aux rebelles le résultat de ses intrigues, et n'alla trouver la reine que lorsqu'il se fut entendu avec eux. Throckmorton négociait, mêlait les reproches aux encouragements et demandait que l'héritier de Marie fût envoyé en Angleterre, où, à l'abri de tout danger, il serait élevé dans des sentiments qui lui permettraient de réparer les fautes de sa mère.

Convaincus qu'il n'était venu en Écosse que pour soutenir la cause de la reine, les Hamilton lui confièrent leurs projets pour sa délivrance. Il profita de leurs confidences pour les calomnier, et il les présenta, dans ses rapports, comme plus disposés à servir leur ambition que l'Écosse ou la reine.

Murray n'avait pas quitté la France ; son agent Elphinstone se rendit auprès d'Élisabeth et lui communiqua une lettre de son maître à Marie. Murray n'avait pas écrit sans l'aveu de la reine d'Angleterre, et il protestait à sa sœur de son entier dévouement. Élisabeth profita de l'occasion pour donner à la reine déchue les assurances les plus formelles de son intérêt. Elle lui disait que Murray n'avait jamais mal parlé d'elle, et qu'il était un serviteur dévoué sur qui elle devait compter.

Ces protestations menteuses, les ouvertures de Throckmorton, les rapports de Robert Melvil, la mission d'Elphinstone avaient le même but : tromper la malheureuse reine, aggraver sa situation, l'envelopper d'intrigues, l'éloigner de ceux qui lui étaient restés fidèles, faire croire à son attachement pour Bothwell, et après l'avoir déshonorée, la placer sous la domination ambitieuse et sans scrupules de Murray.

Cependant, les vainqueurs ne s'entendaient pas. Les uns auraient consenti à son rétablissement, à condition qu'elle se séparerait de Bothwell, poursuivrait les meurtriers du roi, donnerait toute liberté à la Réforme et leur assurerait les avan-

tages réclamés par leur ambition et leur cupidité. D'autres voulaient son bannissement; quelques-uns opinaient pour son emprisonnement, et les plus fanatiques réclamaient sa mort.

Throckmorton, sans discuter ces divers avis, revint à la demande d'Élisabeth qui avait réclamé le jeune prince pour le faire élever en Angleterre. Lethington lui remit un écrit dans lequel les rebelles avaient formulé leurs griefs et leurs demandes. Ils n'avaient pas voulu porter atteinte à la liberté de la reine ; ils poursuivaient la vengeance de la mort du roi ; ils demandaient la condamnation de son meurtrier, qui avait contraint la reine à un mariage ignominieux ; ils n'avaient enfin emprisonné la reine, après l'avoir prise à Carbery-Hill, que pour la séparer de cet homme criminel. Par une étrange inconséquence, ils ajoutaient qu'ils avaient trouvé la reine disposée à abandonner son royaume, pourvu qu'il lui fût permis de vivre avec Bothwell. Ils joignaient ainsi, sans se mettre en peine de la contradiction, une accusation partielle et déshonorante pour la reine, à une justification générale.

Les réformés mettaient dans leur langage et leur conduite plus de franchise et de brutalité. Knox demandait l'alliance de l'église réformée avec les rebelles, l'établissement universel du protestantisme, la persécution contre ceux qui resteraient encore fidèles à l'idolâtrie, et le couronnement du jeune prince. Si la reine consentait, on respecterait son honneur et sa vie. Dans le cas contraire, on produirait les preuves qui établissaient sa culpabilité, on la maintiendrait en prison, et l'on instituerait un conseil de régence.

Le 24 juillet, Lindsay et Robert Melvil se rendirent à Lochleven pour déterminer Marie à signer trois actes dans lesquels était contenue la plus grande partie de ces exigences. Par le premier, la reine devait déclarer qu'incapable à cause de sa santé et de son état d'esprit de gouverner, elle abdiquait en faveur de son fils ; par le second, elle nommait régent Murray ; par le troisième, elle instituait un conseil de régence composé de Morton et des autres chefs de la révolte. Le pouvoir de ce conseil devait durer jusqu'à la rentrée en Écosse de Murray, et s'il refusait la régence, le remplacer jusqu'à la majorité de Jacques. Cette triple déclaration devait tirer sa principale force de l'assurance donnée par la reine qu'elle était librement faite ou consentie.

On s'attendait à une vive résistance. Aussi employa-t-on

toute sorte de détours et d'habiletés. Elle ne se laissa pas tromper, et répondit avec fermeté qu'elle renoncerait plutôt à la vie qu'à la couronne. La ruse ne suffisant pas, on eut recours à la violence, et Lindsay la saisissant par le bras l'étreignit avec tant de force de son gantelet de fer, qu'elle en fut meurtrie. Elle signa en pleurant, sans vouloir lire le papier qu'on lui présentait, et en protestant qu'elle obéissait à la contrainte.

Il fallait donner à cet acte privé un caractère officiel. Le garde du sceau, Sainclair, fut sommé de l'apposer à l'abdication. Il s'y refusa, et Lindsay le lui arrachant des mains acheva cette œuvre de violence par une violence nouvelle.

Lorsque cet acte leur fut apporté, les rebelles signèrent un *bond*, par lequel ils s'engageaient à défendre la couronne du jeune prince. Puis ils allèrent annoncer cette victoire à Throckmorton, et lui demandèrent d'assister au couronnement. L'ambassadeur indigné leur déclara qu'Élisabeth ne permettrait pas que le fils détrônât la mère, et sur l'ordre de sa maîtresse, leur demanda la liberté de Marie. C'était peut-être à ce moment le désir d'Élisabeth, que la conduite des révoltés et leur peu de soumission à ses désirs irritait. Mais la politique inflexible de son ministre Cécil avait d'autres vues. Elle comprima toujours les mouvements généreux que la pitié et le désir de sauvegarder la dignité royale inspiraient quelquefois à la reine.

Jacques fut couronné roi le 29 juillet. La cérémonie eut un caractère de tristesse qui frappa tous les esprits. Lorsque l'acte d'abdication de Marie fut lu, Lindsay et Ruthven déclarèrent par serment qu'il avait été volontaire, et que l'initiative appartenait à la reine. Une publication annonça ce grand événement à l'Écosse, et le gouvernement fut dès lors exercé au nom du roi.

Brisée par tant d'émotions, épuisée par de si longues luttes, Marie était malade. Sa captivité devint plus rigoureuse, tant on craignait qu'elle ne s'échappât. Les torts des seigneurs à son égard étaient si nombreux et si graves, que sa vie ne paraissait plus en sûreté, et Throckmorton crut devoir la défendre contre tant d'ennemis que la passion aveuglait.

Murray quitta Paris en promettant à la cour qu'il rétablirait sa sœur dans tous ses droits, mais on ne fut pas longtemps trompé sur ses véritables intentions. Charles IX fit alors appeler le duc de Chatellerault, le premier régent, l'en

gageâ à partir et lui promit de le soutenir dans ses efforts en faveur de Marie. Mais Catherine de Médicis avait d'autres vues. Elle envoya M. de Lignerolles en Écosse, sans mission précise, avec l'unique recommandation de maintenir l'alliance qui unissait les deux pays.

Le nouvel ambassadeur rencontra Murray à Londres. Le régent calomniait la reine auprès d'Élisabeth et de ses ministres, colportait les prétendues lettres de la cassette et les commentait hypocritement. Puis il se rendit en Écosse et fut reçu à Édimbourg par un grand nombre de nobles qui lui firent un cortège imposant. Throckmorton et Lignerolles y figurèrent.

Il se montra d'abord très réservé et ne voulut rien faire sans avoir vu Marie. Il se rendit à Lochleven. Ce qu'il voulait c'était non pas servir la reine, mais recevoir ou paraître avoir reçu d'elle volontairement le pouvoir qu'il ne devait qu'à la violence. Marie fut-elle dupe de ses protestations de dévouement ? Lui témoigna-t-elle une vive affection ? lui dit-elle qu'elle n'avait d'espoir qu'en lui ? le supplia-t-elle de prendre le pouvoir et lui confia-t-elle ses bijoux ? C'est Murray qui fait ce récit, et comme il seconde parfaitement ses vues, comme il lui donne un rôle honorable, on a le droit de le révoquer en doute. Marie était prisonnière, sans secours, malade, mais elle gardait la foi en ses droits et la conviction qu'il était de son devoir de les défendre.

Cette visite, qui n'amena aucun soulagement dans sa situation, fut un acte de cette comédie que Murray jouait, avec tant d'audace, aux dépens de tous les droits et au profit de son ambition.

Throckmorton rentra peu de jours après en Angleterre (30 août 1567).

En prenant congé de Murray, il refusa les présents qui lui furent offerts, disant qu'il n'en accepterait volontiers que de la reine, seule souveraine de l'Écosse. Obéissait-il à ses propres inspirations ou était-il l'interprète des rancunes momentanées d'Élisabeth contre les lords ? Tout dans sa conduite est contradictoire, et ses intrigues furent souvent funestes à la cause royale en Ecosse, mais l'on voudrait croire à la sincérité de l'intérêt que, dans les derniers temps, il témoignait pour la malheureuse reine.

Murray devenu régent avait pour premier devoir de poursuivre les meurtriers du roi. Il réclama de Frédéric II, roi de

Danemark, l'extradition de Bothwell. Elle ne lui fut pas accordée sous prétexte que la culpabilité ne paraissait pas prouvée. Bothwell, après la journée de Carbery-Hill, s'était enfermé à Dunbar. L'ordre de son arrestation fut donné et ne put être exécuté. On envoya plus tard contre lui Tullibardine et Grange qui le poursuivirent avec une flottille, et le poussèrent sur les côtes de Norwège. Il fut pris dans une situation misérable, manquant de tout et vêtu de haillons. Conduit à Bergen, il fut envoyé à Copenhague.

Il passa plusieurs années au château de Malmoe, et le roi tout en le retenant captif, repoussa toutes les demandes d'extradition qui lui furent adressées à plusieurs reprises avec l'appui d'Élisabeth. Lorsque cet homme à qui rien n'avait coûté pour la satisfaction de son ambition, vit sa mort prochaine, il fit appeler l'évêque de Scanie et les quatre baillis de la ville, afin de soulager sa conscience. Il déclara, sous la foi du serment, et sur sa damnation éternelle, que la reine n'avait jamais eu connaissance du complot contre la vie du roi, que le meurtre avait été commis par lui et ses amis avec consentement des lords de la Congrégation, parmi lesquels il nomma Murray, Morton, Argyle, Buccleugh et Lethington.

Un complice que Bothwell n'avait pas nommé était James Balfour, gouverneur pour la reine du château d'Édimbourg. Murray qui avait de si grands ménagements à garder, lui assura l'impunité, lui fit payer cinq mille livres, lui donna une pension et un prieuré à son fils. A ces conditions, le château lui fut livré.

Des accusés inférieurs furent poursuivis et relâchés. Quatre qui avaient assisté au meurtre subirent les plus cruelles tortures. On espérait leur arracher un mot de condamnation contre la reine.

Ils citèrent plusieurs noms, déclarèrent avoir vu le *bond* signé par les nobles pour s'engager dans cette entreprise, et affirmèrent que la reine n'y était pour rien. On n'osa les faire mourir de peur de révélations publiques. On les oublia dans les cachots

Plus tard, et sous la pression populaire, leur affaire dut être reprise, mais ce fut sans danger pour les auteurs et complices du crime. En un seul jour, les quatre auxiliaires de Bothwell furent jugés, condamnés, pendus et écartelés. Au moment du supplice, ils accusèrent Huntley, Argyle, Lethington, Balfour et plusieurs amis de Murray dont ils avaient vu les

signatures. Ils déclarèrent que la reine n'avait pas eu connaissance du complot. Un seul, Hepburn, prétendit que la reine avait été informée ; mais son interrogatoire ne porte aucune trace de cette accusation.

Murray obtint rapidement par des négociations ou des expéditions hardies la pacification de l'Écosse. Il avait l'appui de l'église réformée dont il affectait de suivre avec une religieuse fidélité les offices et les recommandations. Il pouvait compter sur l'Angleterre, dont il avait en tout temps secondé la politique. Il n'hésita pas à convoquer le parlement. La noblesse s'y rendit presque tout entière. On n'y compta que quatre évêques. Mais les représentants des bourgs furent admis, ce qui forma le parlement le plus nombreux que l'on eût vu jusqu'alors.

La question religieuse fut traitée la première et les réformés eurent entière satisfaction pour leurs exigences. Ils n'éprouvèrent d'échec que lorsqu'ils demandèrent à être mis en possession des biens de l'Eglise.

Lorsque, après avoir réglé ce qui se rapportait aux écoles, aux universités, à la nomination des ministres et à l'administration des sacrements, on en vint à l'emprisonnement de la reine, il y eut de vives protestations. Le parlement le maintint et déchargea la noblesse de toute responsabilité pour avoir pris les armes contre elle. La reine fut déclarée coupable sans être entendue, et on argua contre elle de lettres écrites et signées de sa main. Ces lettres étaient celles que l'on prétendait extraites de la cassette, et dont pas plus alors que plus tard, on ne put représenter les originaux. Et comme l'iniquité se ment toujours à elle-même, au moment même où l'on prétendait condamner la reine pour sa connivence avec Bothwell, on accusait ce même Bothwell de l'avoir surprise traîtreusement et de s'être servi contre elle de la violence la plus criminelle.

Marie supportait sa captivité avec une résignation qui ne diminuait en rien l'espoir de s'y soustraire. Elle avait pu faire parvenir ses plaintes et ses demandes de secours à Catherine de Médicis, mais la France ne fit rien pour elle. Charles IX, qui l'aurait secourue, était moins maître que sa mère.

Plusieurs fois Marie avait tenté de s'évader. Un fils de la maîtresse du château, âgé de dix-huit ans, Georges Douglas, avait formé plusieurs projets qui ne réussirent pas. Un jour, elle prit le costume d'une blanchisseuse et avait déjà franchi

l'enceinte du château, lorsqu'elle fut reconnue et ramenée par des bateliers.

Murray averti, courut à Lochleven et recommanda une vigilance plus sévère. Elle put cependant communiquer avec la France, mais sans obtenir autre chose que de vagues promesses. Il était réservé à un orphelin, presque enfant, de faire ce que la noblesse fidèle croyait impossible, ce qui n'avait pas été tenté par la cour de France, quelque intérêt qu'elle eût à délivrer celle qui avait porté la couronne royale des Valois.

Le dimanche, 2 mai, cet orphelin, Willie Douglas, servant à table, couvrit d'une serviette les clés du château, déposées auprès du châtelain, les emporta, avertit la reine qui était prête et la conduisit à travers la cour jusqu'aux portes. Il les ouvrit, les referma, se jeta dans une barque et rama vigoureusement, aidé par la reine. Les clés du château furent lancées dans le lac et à un signal, Georges Douglas et cinquante cavaliers réunis par les Hamilton, l'entourèrent quand elle descendit sur le rivage, la mirent à cheval et la conduisirent au Forth qui fut traversé dans une barque de pêcheur. Elle y trouva une foule de gentilshommes armés pour sa cause qui la mirent bientôt en sûreté dans le château des Hamilton.

Cette heureuse délivrance ranima les espérances de tous les amis de la reine. Les seigneurs firent appel à leurs vassaux, et, en quelques jours, elle eut une armée de six mille hommes dévouée et pleine d'ardeur. Elle demanda de l'argent et des soldats à la France, espérant toucher enfin ceux à qui la rattachait son premier mariage et qui avaient intérêt à ne pas laisser grandir démesurément l'influence de l'Angleterre. Mais les événements se précipitèrent et elle fut laissée à ses propres forces.

Marie envoya dire à Murray qu'elle retirait son abdication, et lui demanda de déposer son pouvoir, promettant le pardon à tous ceux qui avaient porté atteinte à son honneur et à sa liberté, et soumettant tout au parlement. Les lords qui avaient pris part au meurtre de Darnley, aux révoltes et à la lutte contre la reine, craignirent pour leur sûreté ou leur vie, et se rapprochèrent dans un intérêt commun.

L'armée de la reine commandée par le comte d'Argyle était nombreuse, mais peu disciplinée, et les chefs ne s'entendaient pas. Ils auraient voulu attaquer. La reine cherchait à éviter l'effusion du sang, et, en attendant de nouveaux renforts, elle décida de s'enfermer dans la forteresse de Dumbarton.

Elle quitta Hamilton le 13 mai. Murray, averti du lieu où elle devait passer, par Robert Melvil qui n'était accouru auprès d'elle que pour la trahir, s'empara des hauteurs de Langside, pour lui disputer le passage. On échangea quelques boulets. Après plusieurs engagements partiels, les Hamilton se précipitèrent imprudemment dans un chemin creux où ils furent attaqués de tous côtés. Ils arrivèrent cependant au haut de la colline, où ils trouvèrent une résistance qu'ils ne pouvaient plus guère espérer briser, à cause de leurs pertes et de leurs fatigues. Ils avaient cependant, grâce à l'impétuosité de leur attaque, fait reculer une partie de l'armée du régent, lorsque des troupes fraîches arrivèrent à son secours. Les Hamilton entourés, épuisés, accablés par le nombre, cédèrent, et leur retraite entraîna la dispersion de l'armée royale.

La reine accourut, espérant ramener au combat les fuyards. Ni ses paroles ne les touchèrent, ni son exemple ne les décida. La déroute était complète et sa cause perdue.

Marie désespérée essaya de prendre la route de Dumbarton. Le chemin lui en était fermé. Entourée de quelques fidèles, elle courut toute la nuit, n'osant s'arrêter nulle part. Elle parcourut ainsi soixante milles. Après avoir traversé la Dee et fait couper le pont, elle se trouva un peu rassurée, et entra dans une chaumière où elle demanda à une pauvre femme de quoi apaiser sa faim. Elle lui donna tout ce qu'elle avait, du pain noir et du lait, et pour reconnaître cette hospitalité, Marie, toujours généreuse, même lorsqu'il ne lui restait plus rien, lui fit don du cottage qu'elle habitait et du champ environnant. La promesse fut tenue par un des fidèles qui l'accompagnaient.

Cette courte et malheureuse campagne fut pour elle pleine de fatigues et de dangers, « car, dit-elle, j'ai souffert injures, calomnies, prison, faim, froid, chaud, fuite sans savoir où, quatre-vingt-douze milles à travers champs, sans m'arrêter et descendre ; et puis, coucher sur la dure, et boire du lait aigre, et manger de la farine d'avoine sans pain, et suis venue trois nuits, comme les chats-huants, sans femme en ce pays (1). »

Elle apprit les pertes qu'elle avait faites dans la personne de ses plus fidèles et plus anciens amis. Elle eut le texte d'une accusation infâme dirigée contre elle, dans une proclamation, par Murray qui mettait dans la bouche de son fils le reproche d'avoir voulu le faire mourir pour lui ravir la couronne.

1. *Au cardinal de Lorraine. Labanoff*, t. II, p. 117.

Découragée, sans espoir de ramener la fortune, elle décida de se réfugier en Angleterre. Ses amis les plus dévoués, ses serviteurs les plus fidèles essayèrent par leurs sollicitations et leurs remontrances de la faire renoncer à cette fatale résolution, dont ils lui montraient les conséquences. Rien ne la toucha. Elle écrivit à la reine d'Angleterre pour lui demander asile, débarqua à Workington dans le Cumberland, et lui envoya une bague qu'elle lui avait donnée autrefois avec la promesse de l'aider. Elle comptait sur le cœur d'Élisabeth. Lowther qui commandait à Carlisle alla la chercher et la mena dans le château. Elle avait demandé un asile : Élisabeth lui donnait une prison.

Chapitre quinzième.

Les conférences d'York et de Westminster.

ÉLISABETH avait Marie à sa disposition. Allait-elle la remettre en liberté, lui laissant le choix du lieu où elle voudrait se retirer ? Lui fournirait-elle des secours pour rentrer dans ses États ? Lui assurerait-elle, du moins, une hospitalité tranquille et généreuse, respectant son malheur et honorant sa qualité de reine ?

De ces solutions, aucune ne convenait à sa jalousie et à ses rancunes. Sous prétexte de lui faire honneur, elle envoya à Carlisle lord Scrope, gardien des frontières et sir Francis Knollys, son vice-chancelier. Ils avaient la mission de la surveiller. On la gardait donc prisonnière, et pour colorer d'un prétexte honorable cette violation du droit des gens, il fut convenu qu'on lui demanderait compte des accusations dirigées contre elle. Élisabeth devenait juge de celle qui s'était confiée à sa foi, et elle, si jalouse de la dignité royale, elle acceptait des sujets pour accusateurs de leur souveraine !

Elle lui écrivit pour lui dire qu'elle ne permettrait pas que la France se chargeât de sa querelle, et pour lui signifier qu'elle ne la recevrait que lorsqu'elle se serait complètement disculpée. Marie répondit à Scrope et à Knollys qui, en lui remettant cette lettre, lui parlaient des bonnes dispositions de leur maîtresse,pour protester contre toute atteinte à sa liberté, et elle y mit une éloquence qui les toucha.Elle écrivit en même temps à Élisabeth comme si elle ne doutait pas de ses bonnes intentions, et elle la supplia d'intervenir en sa faveur.

Elle envoya lord Fleming en France, lui recommandant de s'arrêter à Londres avec lord Herries, pour se rendre compte des dispositions de la reine. L'accueil qui leur fut fait ne leur laissa aucune illusion.L'intrigue était habilement conduite, et si Élisabeth passait rapidement d'une impression à une autre, son ministre Cecil marchait résolûment à son but. On voulait décourager Marie, annihiler les efforts de ses serviteurs, la diffamer en public, et en l'amenant à se défendre contre les

accusations dont elle était l'objet, lui enlever le dernier prestige de la royauté.

Elle s'indignait contre cet abaissement. « Je ne puis ni ne veulx respondre à leurs faulses accusations, écrit-elle à Élisabeth le 13 juin 1568, mais ouy bien par amitié et bon plaisir me veulx-je justifier vers vous de bonne *voglia* (volonté), non en forme de procès avec mes subjectz... Madame, eulx et moy ne sommes en rien compaignon, et quand je debvrois estre tenue icy, encores aimerois-je mieulx mourir que me faire telle. » Élisabeth aurait compris ce langage royal si la passion religieuse n'avait fermé son âme à toute vérité.

Comme elle demandait au cardinal de Lorraine les arrérages de son douaire, à cause de sa pauvreté, Élisabeth parut touchée de pitié, et elle lui envoya deux vieilles chemises, deux paires de souliers et deux pièces de velours noir.

Pour calmer les défiances qu'avait fait naître dans l'esprit de Marie la proposition d'intervenir entre elle et ses sujets, Élisabeth envoya auprès d'elle Middlemore. Il l'assura que la reine entendrait avec joie sa justification, et lui communiqua une lettre sévère qu'elle adressait à Murray. Il lui annonçait en même temps qu'elle se proposait de la faire conduire dans une résidence plus rapprochée de la cour, où elle serait en sûreté et dont l'air serait meilleur pour sa santé. Marie pleura, fit entendre de vives plaintes, protesta et écrivit à Élisabeth en termes modérés, mais sous lesquels éclatait son indignation. Elle terminait en disant qu'elle voulait bien se justifier devant elle, mais non en forme de procès contre ses sujets.

Murray était alors à Dumfries, où Middlemore alla le trouver. Il était rapidement parvenu à dissiper tous ceux qui tenaient encore au parti de la reine et avait achevé sa victoire de Langside par une persécution violente. Mais il craignait une réaction, et avait besoin du secours de l'Angleterre. Il ne pouvait mieux se l'assurer qu'en se faisant l'accusateur de celle qu'il aurait dû fidèlement servir. Il envoya Wood à Londres avec les lettres de la cassette, et lorsque Middlemore revint en Angleterre, il fit dire par lui qu'il lui importait de savoir si l'accusation serait soutenue. Il ne voulait s'engager qu'à la condition d'avoir des complices dans son infamie.

Marie apprit ce qui se tramait contre elle, et s'en plaignit à Élisabeth avec une vivacité qui ne servit pas sa cause. Ses

plaintes étaient une accusation, et rien ne pouvait plus déplaire à Elisabeth que la vérité.

M. de Montmorin, envoyé par Charles IX, à Carlisle, trouva la reine d'Écosse prisonnière. Elle avait trois femmes pour la servir, mais tous les domestiques couchaient hors du château.

Les pièces qui précédaient sa chambre étaient gardées par des arquebusiers, et à la demande qu'elle avait faite d'un prêtre, on avait répondu qu'il ne s'en trouvait pas en Angleterre.

Marie adressa, par M. de Montmorin, un mémoire à tous les princes chrétiens dont elle sollicitait le secours. Elle implorait l'appui du duc d'Anjou et de Charles IX. Elle exposait au cardinal de Lorraine sa triste situation, et écrivait à Philippe II pour l'intéresser à son malheur.

En même temps, lord Herries, qui avait fini par obtenir une audience d'Élisabeth, plaidait la cause de sa maîtresse et réfutait toutes les calomnies accumulées contre elle. Élisabeth lui répondit qu'elle ne demandait pas mieux que de reconnaître l'innocence de sa sœur, et qu'elle allait la rapprocher d'elle afin d'entrer en matière.

Lord Herries accepta en principe les conférences, mais après avoir reçu de nouvelles instructions, il déclara que la reine ne voulait ni quitter Carlisle, ni répondre à ses sujets sur les accusations intentées contre elle. Élisabeth témoigna son mécontentement à Marie d'une manière blessante, et s'attira une réponse aussi ferme au fond que conciliante dans la forme. Mais que pouvait-elle contre une haine qui poursuivait en elle la femme, la reine et la catholique ?

Marie devait changer de prison. L'ambassadeur de France s'en plaignit. Élisabeth lui déclara que ce changement de résidence n'avait pour cause que la santé de sa bonne sœur, et que son intention était bien de la rétablir sur le trône. Marie refusa de partir, et ce ne fut que lorsqu'elle vit les cavaliers à la porte du château que, redoutant la violence, elle céda. Partie le 13 juillet de Carlisle, elle arriva le 16 à Bolton, dans le comté d'York. Elle y trouva, de la part de lady Scrope, un accueil respectueux, qui lui fit oublier, pour un moment, ses inquiétudes.

On reprit les négociations relatives aux conférences. On promit à lord Herries le rétablissement de la reine d'Écosse, si elle soumettait sa cause à Élisabeth qui l'entendrait, non comme juge, mais comme cousine et amie. Il accepta et

retourna auprès de sa maîtresse. Marie hésita, demanda des explications, finit par se rendre et écrivit à Élisabeth une lettre où déborde la confiance. Elle annonça cette bonne nouvelle à Charles IX, et montra une gaîté que, depuis longtemps, elle ne connaissait plus. Elle comptait sur des juges quand elle ne devait trouver que des accusateurs.

L'Écosse était livrée à l'anarchie. Murray avait mécontenté tout le monde; des complots se formaient contre lui, un parlement fut réuni au nom de la reine, Huntley et Argyle prirent les armes. Murray semblait perdu, lorsqu'une perfidie d'Élisabeth le sauva. Elle obtint de Marie, en lui promettant une restauration prochaine, qu'elle ordonnât à ses partisans de se disperser. Ils obéirent et Murray, vainqueur sans combat, exerça contre eux la plus inique et la plus cruelle des persécutions, n'épargnant ni les biens ni les personnes de ceux qui s'étaient volontairement désarmés.

C'était pour Élisabeth un double succès : la cause de Marie était affaiblie, et sa confiance en des promesses trompeuses avait compromis son autorité. De son côté, Murray reconnaissant d'un pareil service ne pouvait se refuser à porter aux conférences ses accusations contre sa sœur.

Il avait à choisir des commissaires, mais il éprouva de nombreux refus, aucun de ceux qui avaient souci de la vérité et de leur honneur ne voulant se compromettre et engager l'avenir. Il choisit Morton et Lethington, principaux auteurs de la mort de Darnley, l'évêque d'Orkney, qui avait béni le mariage avec Bothwell, Lindsay, Robert Pitcairn, Mackil et Barnayes qui avaient absous Bothwell, John Wood que n'embarrassaient pas les scrupules et Buchanan qui, comblé de biens et sauvé par Marie, lui a témoigné sa reconnaissance par les ignobles accusations contenues dans la *detection* et les travestissements menteurs qui composent le *Journal de Moray*.

Ces commissaires reçurent d'avance, en vêtements et en argent, le prix de leur complaisance.

Élisabeth nomma trois commissaires : le duc de Norfolk dont elle connaissait la faiblesse, le comte de Sussex qui avait proposé de retenir Marie et de la déshonorer, et sir Ralph Sadler dont les intrigues avaient contribué à perdre la reine.

Marie, de son côté, choisit ses représentants. Le premier était l'évêque de Ross, dont le dévouement ne lui manqua jamais. Il avait cru d'abord que les conférences avaient pour but une réconciliation, mais quand il comprit la situation

que l'on faisait à la reine, il lui dit ses craintes et essaya de la faire reculer. Mais les choses étaient trop avancées, et il fallut se borner à essayer de tirer le meilleur parti des conditions acceptées.

Elle adjoignit, pour défendre sa cause, à l'évêque de Ross, les lords Herries, Levingston et Boyd, l'abbé de Kilwinning, sir John Gordon de Lochinver et sir James Cockburn de Skirling.

Les conférences s'ouvrirent à York, le 4 octobre. Les représentants de Marie firent l'histoire des derniers événements et émirent le vœu que tout se terminât par un accord.

Au lieu de répondre, Murray demanda à faire une communication secrète aux commissaires anglais. Il voulait savoir, avant d'accuser la reine, si les commissaires avaient des pouvoirs suffisants pour l'acquitter ou la condamner, s'ils prononceraient sans délai, si condamnée, Marie resterait en Angleterre, et si la régence lui serait conservée à lui-même.

Les commissaires répondirent qu'ils demanderaient de nouvelles instructions sur ces points, et Murray revenant sur les faits déjà racontés, essaya d'incriminer la reine, sans parler de sa participation au meurtre de Darnley, et s'attacha particulièrement à excuser sa propre conduite et celle de ses amis.

Pendant l'absence de plusieurs des commissaires qui étaient allés demander les instructions d'Élisabeth, Murray communiqua secrètement aux autres par ses délégués, le *bond* du souper d'Ainslie, un warrant de Marie qui l'approuvait, deux contrats de mariage contenant la promesse faite par elle à Bothwell de l'épouser, deux lettres dans lesquelles elle préparait son propre enlèvement, une troisième où l'on prétendait voir le projet de faire tuer le roi dans une querelle avec l'abbé de Holyrood, et une quatrième contenant le projet de l'assassinat de Kirk-of-Field.

Aucune de ces pièces n'était authentique. Le *bond* n'avait pas de signatures, le warrant ne fut plus représenté, tant il était manifestement faux. Quant aux lettres que l'on prétendait écrites de la main de la reine, Marie les avait désavouées d'avance. « Vous demanderez, dit-elle à ses commissaires, que les originaux soient produits, afin que je puisse les examiner et y répondre, et vous affirmerez en mon nom que je n'ai jamais rien écrit sur ce sujet à aucune créature vivante. S'il existe des écrits de cette sorte, ils sont faux et simulés, forgés et inventés par eux-mêmes, uniquement pour me dif-

famer. Ils sont plusieurs, en Écosse, hommes et femmes qui savent contrefaire ma main et écrire de la même manière que moi, et aussi bien que moi, et principalement de ceux qui se trouvent dans leur compagnie (1).» Elle désignait Lethington, son secrétaire.

Ses commissaires répondirent, le 16 octobre, à Murray. Si Bothwell était le principal meurtrier du roi, la reine ne devait pas le croire, puisqu'il avait été acquitté par le jugement de ses pairs, et que ce jugement avait été confirmé par le parlement et un grand nombre de nobles. Si la reine avait épousé Bothwell, c'était d'après l'avis des nobles se déclarant les ennemis de quiconque voudrait s'opposer à ce mariage. Personne ne l'avait trouvé mauvais jusqu'à la révolte. Après son emprisonnement à Lochleven, Bothwell resta tranquille à Dunbar. On ne le considérait donc pas comme coupable. Pour toutes les accusations dirigées contre elle, elle avait toujours demandé à répondre devant les États. Son abdication avait été extorquée par la violence et les menaces. Quant au couronnement de son fils et à la régence de Murray, c'étaient des actes illégaux. Si elle s'était échappée de Lochleven, elle avait usé du droit de tout prisonnier, et d'ailleurs, reine, elle pouvait commander.

A ces fermes déclarations, les ennemis de Marie n'avaient rien à répondre, et Murray put craindre qu'elle ne sortît victorieuse de ces accusations.

Le duc de Norfolk vint à son aide. Par Lethington qu'il connaissait depuis longtemps, il parvint à voir secrètement Murray, et lui déclara que la reine d'Angleterre désirait que la question restât dans le doute, la reconnaissance de l'innocence de la reine devant être préjudiciable aux intérêts du royaume et sa condamnation présentant de graves inconvénients. C'était avouer que, pour Élisabeth, ces conférences n'étaient qu'une comédie.

Dès lors, Murray songea moins à accuser Marie, qu'à s'entendre avec ses représentants. Tout eût été pour lui facilement terminé, si la reine consentait à ratifier son abdication. Melvil fut chargé de lui porter à Bolton les offres les plus séduisantes. On abandonnerait toute accusation, elle résiderait en Angleterre, et si son fils mourait, elle reprendrait le pouvoir. On prétend qu'elle avait accepté ces propositions trompeuses, et qu'ensuite elle les rejeta. Ce qu'il y a de

1. *Instructions à ses commissaires. Labanoff*, tome II, pp. 202, 203.

certain, c'est qu'Élisabeth, quand elle apprit ce qui s'était passé, en fut vivement contrariée. Elle transporta les conférences à Hampton-Court et n'y appela que les plus cruels ennemis de Marie et ses plus faibles défenseurs.

Le conseil privé se réunit le 30 octobre. Il décida le plan de la nouvelle attaque contre la reine, et ce plan fut fidèlement suivi.

Lorsque les commissaires furent rendus à Hampton-Court, Élisabeth reçut ceux de Marie, et par ses flatteries endormit leur vigilance, comme par l'opinion qu'elle émit que Murray avait échoué, elle trompa leur résolution. Pour Murray, qui s'était engagé d'honneur avec Norfolk à ne pas poursuivre l'accusation, elle lui montra dans un avenir prochain la régence du duc de Chatellerault. C'était lui dire ce qu'elle attendait de lui. Les preuves paraissaient si faibles et si peu sûres, que les ministres anglais avaient les plus grandes inquiétudes. Ils avaient bien obtenu que le comte et la comtesse de Lennox implorassent tous les jours, aux genoux d'Élisabeth la vengeance de la mort de leur fils, mais cela ne suffisait pas, et il fallut recourir à de nouvelles intrigues.

Marie n'eut pas de peine à s'en apercevoir. Aussi donna-t-elle à ses commissaires des instructions qui restreignaient leurs pouvoirs à traiter du pardon des rebelles. Ces instructions n'arrivèrent que lorsque de nouvelles conférences eurent été acceptées.

Elles s'ouvrirent le 25 novembre. Murray reçut toutes les assurances qu'il avait demandées pour produire son accusation. Il ne se décida pourtant qu'après une résistance hypocrite. Il en avait confié le texte à Wood, qui le présenta sans le remettre, mais l'évêque d'Orkney le lui arracha et le jeta sur la table du conseil. Il fallut en délibérer.

D'après cet acte, Bothwell était le principal auteur de la mort du roi et la reine sa complice. Ils avaient, l'un et l'autre, préparé au prince héritier le sort de son père.

On se sépara après cette lecture, Élisabeth s'empressa d'écrire à Marie pour l'engager à vivre en Angleterre, lui promettant que rien ne serait jamais révélé des accusations dirigées contre elle. Ce qu'elle poursuivait alors, c'était une abdication qui eût laissé libre carrière à ses projets.

Les commissaires de la reine repoussèrent avec indignation ces allégations mensongères devant le conseil, et devant Élisabeth ; ils demandèrent qu'il fût permis à leur maîtresse de

venir se défendre en personne. C'était placer Élisabeth dans une situation difficile qu'elle avait toujours évitée. Elle prétexta ne pouvoir admettre sa cousine en sa présence, à cause des bruits scandaleux répandus sur elle. La demande fut soumise à un conseil d'avocats. Cinq sur neuf la déclarèrent légitime, mais le conseil ne tint pas compte de cet avis.

Les commissaires de la reine se retirèrent, protestant que tout ce qui serait fait désormais ne pourrait porter aucune atteinte à l'honneur ni aux droits de leur maîtresse, puisqu'il lui était impossible de répondre directement à ses accusateurs.

L'information ne fut pas moins poursuivie à Westminster. Tout devenait facile en l'absence de contradicteurs. Murray, avec des réserves hypocrites, et comme s'il agissait malgré lui, produisit le *livre des articles* qui contenait, en les aggravant, les allégations déjà énoncées. Puis il remit « un petit coffret doré, de moins d'un pied de long, garni en plusieurs endroits de la lettre romaine F surmontée d'une couronne, dans lequel étaient contenues certaines lettres et autres pièces qu'ils dirent et affirmèrent avoir été écrites de la main de la reine au comte de Bothwell. » Ce coffret déposé au château d'Édimbourg aurait été saisi au moment de la fuite. Il en tira les écrits déjà énoncés et sept lettres adressées par la reine à Bothwell.

Le texte français produit alors, fut présenté comme l'original. Mais le texte écossais qui avait déjà été mis sous les yeux des commissaires était aussi, disait-on, de la main de la reine. Auquel croire ? Le soin que prit Murray de les retirer et de n'en laisser que des copies, prouve le degré de confiance qu'il faut accorder à l'un et à l'autre. L'accusateur se condamne lui-même.

Il présenta ensuite les confessions des quatre complices de Bothwell qui avaient été pendus. Cette pièce n'avait aucun caractère authentique. La déposition écrite de deux serviteurs du comte de Lennox qui auraient dû répondre de vive voix prouvait qu'on ne comptait pas sur eux, et le libelle intitulé : *Journal de Moray* qui réunissait toutes les prétendues preuves de culpabilité, et qui fut placé sous les yeux des commissaires, ne méritait ni moins de mépris et d'indignation que la *Detection* de Buchanan, dont il était aussi l'ouvrage.

Il n'y eut, pour ces divers témoignages, ni preuve, ni examen

contradictoire. L'accusateur et les commissaires s'étaient entendus d'avance.

On comprit combien la décision, quelle qu'elle fût, en serait infirmée. Pour ajouter à l'autorité des commissaires, Élisabeth en augmenta le nombre ; elle leur adjoignit les comtes de Northumberland, Westmoreland, Shrewsbury, Worcester, Huntington et Warwick. On leur demanda le secret, et on leur communiqua tout ce qui avait été fait à York et à Westminster.

Élisabeth manda à Hampton-Court, le lendemain, les commissaires de la reine d'Écosse, leur renouvela son intention de ne pas recevoir leur maîtresse, et leur dit qu'elle pourrait se défendre comme elle l'entendrait, devant les commissaires anglais. Elle leur permettait de retourner à Bolton, mais non en Écosse. Elle ne croyait à aucune des accusations formulées, mais comme l'abdication de Marie était nécessaire à ses vues politiques, elle ne reculait devant aucun des moyens qui lui paraissaient conduire à ce but.

Cependant, l'opinion publique accusait du meurtre de Darnley ceux qui prétendaient en faire peser la responsabilité sur la reine. Lord Herries s'était fait l'écho de cette conviction. Lord Lindsay le provoqua. Herries, en acceptant, écrivit à Leicester qu'il maintenait tout ce qu'il avait dit et s'engageait à le prouver.

On ne voulait pas rouvrir le débat, parce qu'on savait tout ce qui pourrait en résulter, mais la reine d'Écosse enjoignit à ses commissaires de reprendre les conférences, et se déclara prête à repousser toutes les calomnies dirigées contre elle. Ils sollicitèrent une audience d'Élisabeth, accusèrent publiquement Murray et ses amis, et demandèrent que leur maîtresse fût entendue, après qu'on lui aurait soumis les pièces dont on arguait contre elle.

Élisabeth voulait gagner du temps. Elle fit proposer à Marie de lui conserver le titre de reine, pourvu que le pouvoir restât à Murray. Marie en fut indignée, et plus que jamais elle demanda d'être mise en présence de ses accusateurs. Ce qu'elle voulait surtout qu'Élisabeth sût bien, c'est qu'elle ne consentirait jamais à résigner la couronne ; « la dernière parole que je ferai en ma vie, dit-elle, sera d'une reine d'Écosse. »

Cette fermeté donna de vives inquiétudes à Élisabeth et à son ministre Cécil. Ils crurent échapper aux difficultés pré-

sentes en déclarant au conseil, le 10 janvier 1569, qu'il n'avait été rien prouvé contre Murray et ses amis, et que rien n'autorisait à avoir une mauvaise opinion de la reine d'Écosse.

Murray témoigna une vive irritation des accusations de sa sœur et annonça l'intention de se rendre à Bolton pour voir si elle oserait les soutenir en face. Il lui fut répondu que ces accusations formulées deux fois pas écrit étaient maintenues, et, au lieu de persister dans son projet, il se hâta de partir pour l'Écosse.

Marie avait demandé communication des preuves écrites que l'on avait fournies contre elle. On les lui promit à condition qu'elle les réfuterait toutes. C'était un engagement qu'elle avait pris deux fois. Mais à quoi pouvaient servir la production et la réfutation, Murray, avec qui seul la discussion pouvait être entreprise, n'étant plus en Angleterre? Le parti pris d'Élisabeth était évident. Toutes ces grandes démonstrations n'étaient qu'une comédie, et ce qu'elle cherchait le moins, c'était la vérité.

Ainsi se terminèrent les conférences. Élisabeth les avait ouvertes sans espoir, et peut-être sans désir de constater la culpabilité de Marie. Il lui suffisait de l'amener, par ces intrigues, à l'abdication. Murray obéissant à son ambition avait produit des accusations et des preuves dont il savait la fausseté. Il emporta en Écosse la honte et les bénéfices de son criminel calcul. Marie, après avoir accepté imprudemment une situation qui l'amoindrissait, se défendit avec dignité, et si elle ne put convaincre ses calomniateurs qui se dérobèrent, elle a du moins établi, pour les esprits droits et sincères, sa complète innocence.

Chapitre seizième.

Les négociations en Angleterre et les troubles en Écosse.

QUOIQUE captive et obligée de défendre son honneur et sa vie, Marie n'oubliait pas l'Écosse. Elle avait nommé pour ses lieutenants le duc de Chatellerault et les comtes de Huntley et d'Argyle. Elle avait mis son fils sous la garde du comte de Mar.

Murray avait été accueilli en Écosse avec défiance, car on l'accusait d'avoir promis de livrer à l'Angleterre le prince d'Écosse et les châteaux d'Édimbourg, de Stirling et de Dumbarton. Il sortait des conférences méprisé des témoins de ses lâches complaisances et haï de ceux qui connaissaient son ambition. Un complot se forma contre lui. Il essaya de le déjouer en feignant de vouloir se réconcilier avec le duc de Norfolk, qui en paraissait l'âme, et avec Marie dont on voulait servir la cause. Il obtint ainsi une intervention utile du duc auprès d'Élisabeth, qui lui prêta cinq mille livres, et l'ordre de Marie à ses lieutenants de ne rien faire contre lui.

Les commissaires de Marie obtinrent enfin de quitter l'Angleterre, et quand ils sollicitèrent une fois encore la liberté de leur maîtresse, il leur fut répondu que c'était impossible, mais qu'il leur était permis d'aller la visiter dans la maison de Tutbury, où elle venait d'être transférée, et où elle trouverait tous les égards auxquels elle avait droit.

Marie les reçut avec bonheur, recueillit avec confiance les assurances qui lui venaient d'Élisabeth et envoya lord Herries en Écosse avec des instructions pour les chefs qui lui étaient restés fidèles. Les autres commissaires furent quelques jours après, par ordre de la cour, consignés dans une ville voisine, sous prétexte qu'ils avaient cherché à délivrer la reine.

Murray fit approuver sa conduite dans une assemblée de ses partisans, et publia une proclamation par laquelle le jeune prince le défendait contre toutes les accusations, et imputait à la reine la responsabilité du meurtre de Darnley. L'indignation fut générale en Écosse à cause de la calomnie et du rôle prêté au jeune prince. Les partisans de la reine convoquèrent

leurs vassaux, et la guerre allait recommencer, lorsque Murray, par ses mesures hardies, les devança et l'on finit par s'entendre. Ces accords ne préparaient jamais que des trahisons ou de nouvelles prises d'armes.

Le 10 août 1569, devait être conclue la pacification de l'Écosse, Murray fit saisir, dans l'assemblée même, le duc de Chatellerault et lord Herries, qui avaient refusé de signer ce qu'il leur présentait. Ils furent enfermés au château d'Édimbourg. Les autres perdirent confiance, n'osèrent résister, et Murray ne rencontrant plus de résistance, se livra sans réserve à tous les excès, pillant, confisquant, emprisonnant et livrant au bourreau ceux dont il croyait avoir à se plaindre ou dont il redoutait la fidélité à la reine.

C'est à ces conditions et par ces moyens qu'il établit ce qu'il appelait la paix.

Cependant Marie envoya l'évêque de Ross à Élisabeth avec des propositions qu'elle jugeait acceptables :

Elle ne troublerait pas la reine d'Angleterre dans la paisible jouissance de la couronne et ratifierait le traité d'Édimbourg de 1560 ;

Il y aurait alliance entre les deux royaumes ;

Amnistie serait accordée aux rebelles, à condition qu'ils rentreraient dans le devoir, et lui rendraient son fils, ses forteresses et ses joyaux;

Le meurtre du roi serait puni conformément aux lois;

Bothwell serait banni d'Écosse et le divorce immédiatement poursuivi.

Ces propositions parurent raisonnables, mais l'accord faillit être rompu sur la nouvelle que Marie avait cédé au duc d'Anjou ses droits sur la couronne d'Angleterre. L'évêque de Ross protesta, et Marie envoya un de ses écuyers en France pour obtenir un démenti. En attendant, des contre-propositions furent faites, Élisabeth ne pouvant jamais se résoudre à rien accepter qui vint de Marie :

La reine d'Écosse n'entreprendrait rien qui peut nuire à la reine d'Angleterre et aux enfants qu'elle pourrait avoir;

Il y aurait alliance perpétuelle, offensive et défensive entre les deux royaumes ;

La réforme serait établie en Écosse ;

Les rebelles seraient pardonnés et rétablis dans leur situation antérieure ;

Toute cession qu'elle aurait pu faire au duc d'Anjou serait révoquée;

Elle épouserait le duc de Norfolk.

Marie consentit à tout, avec quelques réserves sur la question du mariage introduite sans l'aveu d'Élisabeth, et la déclaration que sous le rapport de la religion, sa conduite passée répondait de ses sentiments. Élisabeth accueillit mal ce projet, puis elle parut l'accepter, et Murray convoqua la noblesse à Perth pour le 25 juillet. Cette assemblée ne fut qu'une comédie, et Murray obtint qu'on laissât la reine à sa conscience pour le divorce, en lui demandant, comme preuve de sa sincérité qu'elle sollicitât du roi de Danemark la mort de Bothwell.

La délivrance de Marie se trouva ainsi ajournée.

Murray retenait en prison depuis le mois de janvier 1568, un confident de Bothwell, nommé Paris, du lieu de sa naissance. Il le fit tout à coup exécuter, le 16 août 1569, et prétendit avoir obtenu des révélations accablantes pour la reine. Mais l'information avait été secrète, et nul ne put affirmer les prétendues déclarations d'un homme que l'on ne faisait parler qu'après sa mort, et que l'on avait gardé plus de quinze mois en prison. Ce sont pourtant ces accusations incertaines qu'un certain nombre d'historiens ont acceptées contre la reine.

Il accusa du meurtre du roi Lethington et Balfour. Mais rien ne put être fait contre eux, car ils prirent leurs précautions, et les hommes dévoués dont ils s'entourèrent, ne permirent pas que l'on touchât à leur liberté ni à leur vie.

Une mort violente mit fin aux intrigues, aux lâchetés et aux trahisons de Murray. Hamilton de Bothwellaugh, combattant de Langside et prisonnier, à la suite de la bataille, avait vu ses biens confisqués et sa femme brutalement chassée des domaines de sa famille. Elle était morte folle. Pour la venger, son mari jura de tuer Murray. Il prépara tout lui-même avec les plus minutieuses précautions.

Le 23 janvier 1569, il l'attendit à Linlithgow, le blessa mortellement d'un coup d'arquebuse au milieu d'une foule nombreuse et s'échappa.

Cette mort vengeait Marie, que son frère avait toujours trompée et trahie. Elle releva en Écosse le courage de ses partisans, qui avaient eu beaucoup à souffrir des calculs intéressés et de la froide cruauté du régent. Elle fut pour Élisabeth la cause d'un vif chagrin. Personne n'avait été plus que

Murray prompt à seconder sa politique, à servir ses haines, et personne n'y avait mis moins de scrupules. Élisabeth perdait un allié soumis, un complice fidèle.

Cependant Morton était dévoué à l'Angleterre, et il groupa autour de lui un certain nombre de seigneurs disposés à reconnaître comme régent le comte de Lennox. Pour s'assurer le concours de Lethington, il signa et fit signer par vingt-un de ses amis un verdict proclamant son innocence.

Randolph fut chargé par la reine de s'assurer de la fidélité de ceux qui promettaient de remplacer Murray. Il ne négligea ni les avances, ni les promesses, ni l'argent. Mais les partis étaient plus ardents et plus irréconciliables que jamais. Les Hamilton marchèrent sur Édimbourg et réclamèrent d'Élisabeth la liberté de leur reine, ce qui était le seul moyen de mettre fin à la guerre civile. En même temps, la France protestait, et le pape saint Pie V lançait contre la reine d'Angleterre une bulle d'excommunication.

Élisabeth exaspérée de ces résistances et de ces attaques, envoya Sussex en Écosse, sous prétexte de faire la guerre avec une armée aux proscrits anglais. Une seconde armée franchit la frontière à l'ouest, sous la conduite de lord Scrope. Lennox et Drury les rejoignirent, et ont leur part de responsabilité dans les ravages et les cruelles exécutions qui couvrirent l'Écosse de ruines et de sang.

Il en résulta une irritation générale qui donna des partisans à la révolte. Grange et Lethington se déclarèrent pour la reine. Elle avait demandé des secours de Charles IX, mais ces supplications furent encore une fois vaines. La France réclamait bien l'évacuation de l'Écosse, et la mise en liberté d'une reine que l'on n'avait pas le droit de retenir captive; l'Espagne s'était jointe à elle, mais Élisabeth se retranchait toujours derrière de vagues promesses et de trompeuses protestations.

Les amis de l'Angleterre résolus de poursuivre leurs projets, nommèrent Lennox régent, et Morton lieutenant du royaume. Grange et Lethington protestèrent, mais de quel poids pouvait être cet acte auprès de ceux qui leur reprochèrent d'avoir contribué, autant que personne, au malheur de leur reine ? Les négociations pour la restauration de Marie n'en continuaient pas moins, et les exécutions devenaient de plus en plus fréquentes. On proposait la paix et l'on faisait la guerre, on avait de bonnes paroles et on préparait des trahi-

sons. Plus Élisabeth protestait de ses intentions, plus on devait s'attendre à des intrigues et à des persécutions.

Cependant on était tombé d'accord sur les articles qui devaient assurer la paix et ramener Marie en Écosse ; mais Élisabeth trompait toujours. Malgré la trêve consentie, les hostilités continuaient en Écosse. Grange paraissait ne rien craindre derrière les murs du château d'Édimbourg, mais lord Fleming se laissa surprendre dans Dumbarton, où M. de Vérac, envoyé de Charles IX et l'archevêque de Saint-André furent faits prisonniers. Accusé du meurtre de Darnley et de Murray, l'archevêque fut pendu et écartelé. Cette justice sommaire, en violation des droits de la guerre, provoqua une indignation générale. Élisabeth répondit qu'il n'avait que ce qu'il méritait. Lennox s'était montré impitoyable, comme il arrive ordinairement aux caractères faibles et irrésolus.

Marie en souffrit dans ses affections et redouta les conséquences de la perte de cette place importante. La guerre continuait, mais Élisabeth mêlait les négociations aux envois d'armes et d'argent faits pour entretenir les hostilités. Marie sollicitait sans relâche l'appui de la France, et encourageait à la résistance ceux qui défendaient sa cause avec une énergie qui leur coûtait si cher.

Mais le dévouement lui-même se lasse, et les Écossais n'ont jamais été des modèles de fermeté dans leurs affections. Tout contribuait, d'ailleurs, à les ébranler : l'action incessante de Lennox, les intrigues de la diplomatie anglaise, les incertitudes de la France et la position de plus en plus critique de la reine. Ils luttaient cependant. Grange retranché dans le château d'Édimbourg convoqua un parlement, et y fit proclamer l'autorité de la reine. Lennox en convoqua un autre, et fit lire un discours par le jeune prince à Stirling. Grange forma le projet d'enlever ce parlement. Il envoya Huntley qui, à la tête de soixante arquebusiers et de trois cents chevaux, pénétrant dans la ville à la nuit, s'empara des principaux membres et de Morton. Mais ses soldats se mirent à piller. Il fut surpris par le comte de Mar, et les prisonniers s'échappèrent. Lennox frappé d'un coup d'arquebuse ne survécut que quelques heures à sa blessure (7 septembre 1571).

Le comte de Mar fut nommé régent à sa place.

Élisabeth fit sommer Grange et Lethington de se soumettre. Elle avait essayé auparavant de les séduire. Ils répondirent qu'ils ne se reconnaissaient coupables d'aucun

crime, et qu'ils n'étaient justiciables que des lois et des magistrats de leur pays.

Après le procès et l'exécution de Norfolk, Élisabeth poursuivit son projet de mariage avec le duc d'Anjou, y renonça, y revint et se heurta enfin à un refus qui l'humilia. Les négociations furent reprises pour le duc d'Alençon, qui avait dix-huit ans. Élisabeth qui en avait trente-neuf et qui redoutait l'influence d'un mari, ne poursuivait que l'alliance avec la France. Le traité fut conclu à Blois, le 22 avril 1572. Charles IX s'engageait à secourir Élisabeth en cas d'invasion. Il ne fut nullement question de la reine d'Écosse, mais le roi chargea ses envoyés qui devaient ratifier le traité, de demander pour elle un adoucissement à sa captivité. Burleigh répondit que son traitement était tout ce qu'elle méritait, et, il n'y fut rien changé.

La lutte continuait en Écosse. Grange et Lethington avaient rédigé un projet d'accommodement qui aurait confié, par portions égales, le gouvernement aux lords du roi et à ceux de la reine. Drury envoyé par Élisabeth et du Croc, ambassadeur de France, traitèrent à l'insu de Marie, et lorsque enfin prévenue elle protesta, tout était terminé. Elle voyait ainsi s'évanouir, l'une après l'autre, toutes ses espérances.

Le comte de Mar mourut au moment où allait être conclu l'accord qui lui livrait Marie. On a parlé de poison et de remords. Il venait certainement de consentir à un crime. Morton, qui lui avait été adjoint et que l'opinion publique accusait de sa mort, fut mis à sa place.

Ce choix enlevait tout espoir de pacification. La trêve expirant le 1er janvier, Grange ouvrit le feu sur Édimbourg. Morton négociait et cherchait, par des promesses d'oubli du meurtre de Darnley, à diviser ses adversaires. Il réunit à Perth, le 23 février 1573, ceux qui avaient accueilli ses ouvertures. Un traité fut signé. Hume, Grange et Lethington qui s'étaient tenus dans la réserve inspirée par leur fidélité à la reine et leur défiance des intentions de Morton, n'y furent pas compris. Seuls en ce moment, avec Adam Gordon, ils défendaient la cause de leur souveraine.

M. de Vérac apportait de France des secours aux défenseurs du château d'Édimbourg. Jeté par la tempête sur les côtes d'Angleterre, il fut retenu par ordre d'Élisabeth. Kirkaldy de Grange, débarqué au château de Blackness, fut en-

traîné dans une embuscade par la trahison de sa femme et perdit le fort. C'était un double et grave échec.

Découragés, Grange et Lethington offrirent de remettre le château au comte de Rothes, à condition qu'on leur accordât des garanties pour leur sûreté, et qu'on leur rendît leurs biens. Morton ne voulait pas de conditions, et cependant la situation était grave pour lui. Killegrew la dépeignait à Élisabeth sous les couleurs les plus sombres, et demandait des hommes et de l'argent.

Elisabeth finit par se décider, et envoya des troupes par terre et par mer. La ligue entre l'Angleterre et l'Écosse fut confirmée et le traité de Perth ratifié. Le siège du château d'Édimbourg confié à Drury, fut conduit avec vigueur, et Grange réduit à la dernière extrémité. Il avait animé la garnison de son ardeur, mais privé de tous secours, sans eau, sans vivres, sans munitions, il vit le découragement s'emparer de ses soldats. Il demanda une trêve pour négocier la reddition du château. Ses conditions ne furent pas acceptées, et, après avoir tenté un dernier effort auprès de la garnison qui ne se composait plus que de quelques hommes, il se rendit, non au régent, mais à la reine d'Angleterre.

Morton commença par s'emparer des joyaux de la reine et obtint de Drury, par un ordre d'Élisabeth, que les prisonniers lui fussent remis. Lethington fut trouvé, quelques jours après, mort dans sa prison. Il périssait de la main des ennemis de Marie, après avoir été lui-même l'ennemi le plus acharné de celle que sa haute intelligence et son incontestable habileté auraient pu si bien servir.

Grange fut décapité malgré toutes les offres de rançon faites par ses amis.

La reine se trouvait sans parti et sans espoir, après la chute du château d'Édimbourg et la mort de ceux qui avaient voué à sa cause une fidélité tardive mais résolue.

Morton proposa à Élisabeth une alliance étroite et offrit de la débarrasser promptement de Marie. Élisabeth voulut attendre encore. Le régent avait d'ailleurs beaucoup à faire. L'Écosse était pour lui une terre conquise dans laquelle sa cupidité voyait une proie. Il la mit au pillage, frappant les villes et les campagnes, la noblesse et le clergé, le peuple et les marchands, mêlant les violences aux exactions et n'épargnant ni les hommes ni les choses.

Il y eut en Écosse une réprobation universelle contre lui.

Mais personne ne pouvait donner le signal de la révolte, tant les luttes antérieures, avaient épuisé le pays.

Cependant Élisabeth avait repris avec Morton les négociations entamées avec le comte de Mar. Killigrew fut chargé de faire les conditions ; il s'y employa activement, et l'on peut croire que si l'infâme marché ne fut pas conclu, c'est que l'Angleterre ne sut pas y mettre le prix.

Les excès de Morton lassèrent cependant les Écossais. Une ligue se forma contre lui, et les principaux chefs allèrent trouver le jeune roi, pour lui exposer les griefs de la noblesse et du peuple. Jacques avait alors douze ans. Un conseil de régence composé de douze membres, dont quatre devaient tour à tour signer les actes royaux, fut formé, et prit en réalité le gouvernement. Morton désappointé, mais disposé à saisir la première occasion de reconquérir le pouvoir, s'enferma dans son château de Dalkeith, paraissant vouloir rester étranger à tout.

Ce ne fut pas pour longtemps. Il se servit du jeune comte de Mar, qui s'empara par surprise du gouverneur du château de Stirling, et devint ainsi maître de la personne du roi. Le parlement sanctionna cette révolution, mais les ennemis de Morton, Athol, Argyle et leurs amis prirent les armes. Au moment où ils allaient en venir aux mains, l'intervention de sir Robert Bowes, envoyé anglais, amena un accord. Morton reprit le pouvoir sous le titre de régent.

Il profita de ce retour de fortune pour se venger de tous ceux qu'il craignait, ou dont il avait à se plaindre. Les riches possessions des Hamilton furent confisquées et leurs amis jetés en prison. Athol et Montrose sortirent empoisonnés d'un festin que leur donna Morton. Le scandale fut si grand qu'il ne put empêcher une enquête. Elle ne fut pas défavorable à Morton, car il était le maître.

Cependant son crédit baissait. Un jeune homme, fils de John Stuart et neveu du régent Lennox était arrivé en Écosse au mois de septembre 1579. Il devint rapidement, grâce à de riches et brillantes qualités, le favori du roi. Il fut fait chambellan, reçut une partie des dépouilles des Hamilton, et les ennemis de Morton s'engagèrent à le servir.

Morton s'inquiéta et s'éloigna de la cour. C'était encourager ceux que son pouvoir avait inquiétés ou persécutés. Pour les prévenir, il accusa le favori qui le provoqua, et déclara la guerre à ceux qui dévoraient les revenus de la couronne. Mor-

ton qui s'était rapproché du clergé en lui rendant une partie de ses biens, le souleva en lui montrant le danger que courait la Réforme, et le jeune Stuart, pour ne perdre aucun de ses avantages, se déclara prêt à quitter l'Église catholique.

Il fut investi du commandement de Dumbarton, la place la plus importante d'Écosse. Élisabeth inquiète fit dire au jeune roi que s'il ne se séparait pas de son favori, elle le ferait déclarer par son parlement, déchu de tous ses droits à la succession d'Angleterre. Jacques ne tint pas compte de cette menace trop souvent employée pour avoir quelque efficacité.

Le crédit de Morton ébranlé ne pouvait se raffermir, car tous les ennemis que lui avaient faits ses exactions et ses violences, se réunissaient pour sa perte. Le 31 décembre 1580, James Stewart, deuxième fils du lord Ochiltree, demanda à être introduit dans le conseil, se jeta aux genoux du roi et lui désigna Morton comme un des meurtriers de son père. Morton essaya de se défendre. James énuméra ses griefs, et comme, après avoir échangé des démentis et des propos injurieux, ils mettaient, l'un et l'autre, l'épée à la main, le roi leur ordonna de sortir de sa présence.

Morton fut envoyé au château d'Édimbourg, puis à Dumbarton. Lorsque Élisabeth eut appris le danger qu'il courait, elle s'effraya, car elle risquait de perdre son agent le plus résolu et le plus dévoué. Elle envoya Randolph à Édimbourg, lui commandant de le sauver à tout prix, et de s'emparer du favori pour en faire un otage ou pour venger sur lui la mort du régent. Lord Hunsdon devait en même temps franchir la frontière avec les troupes réunies dans les comtés du Nord. Les menaces les plus violentes accompagnaient ces mesures. Mais les forces n'étaient pas suffisantes pour les soutenir, et les Écossais avaient couru aux armes. Sur les demandes pressantes de Marie, l'Espagne paraissait disposée à intervenir et le projet d'enlever Jacques n'était pas abandonné. Tout contribuait donc à rendre impuissante la colère d'Élisabeth.

Dans une situation aussi périlleuse, elle ne recula pas. Elle avait autorisé ses agents en Écosse à s'emparer du roi et à se débarrasser du favori. Tout était prêt et le succès paraissait assuré, lorsque l'arrestation d'un des conjurés dévoila le plan et signala les auteurs. On se groupa autour du favori qui agit avec vigueur, et Randolph effrayé par un coup d'arquebuse dirigé contre sa fenêtre, se retira à Berwick.

Élisabeth essaya encore des négociations mais on ne la redoutait plus, et l'on n'était pas disposé à se laisser tromper encore par les intrigues de sa diplomatie. On procéda contre Morton. Il fut traduit le 1er juin 1581 devant les assises. De tous les crimes que l'on pouvait lui reprocher, on retint seulement sa participation à l'assassinat de Darnley. Reconnu coupable, il fut condamné à être perdu et puis écartelé. Il avoua qu'il connaissait la conspiration, mais qu'il ne s'y était pas associé, parce que Bothwell n'avait pu lui donner aucune preuve de l'assentiment de la reine. Il marcha d'un pas ferme à l'échafaud et déclara qu'il mourait fidèle à la Réforme. La passion sectaire a voulu voir en lui une de ces âmes hautes qui servent Dieu et qui conduisent les hommes dans la voie de la vérité. Il est plus juste de dire qu'il ne recula jamais devant aucun crime pour la satisfaction de son fanatisme et de son ambition.

Ses biens et ceux de ses partisans furent confisqués. C'était la vengeance inévitable après le triomphe. Le favori fut fait duc de Lennox, comte de Darnley et lord de Dalkeith Ruthven comte de Gowrie et James Stewart comte d'Arran.

Monnaie d'or de Henri II.

Chapitre dix-septième.

La captivité.

LORSQUE, après la bataille de Langside, Marie, réduite à fuir et sans espoir de secours, se fut décidée à demander un asile à sa sœur d'Angleterre, elle fut conduite au château de Carlisle (18 juin 1568). Elle y demeura jusqu'au 13 juillet où elle fut enfermée dans le château de Bolton appartenant à lady Scrope, sœur du duc de Norfolk. C'est pendant son séjour dans cette demeure qu'eurent lieu les conférences d'York et de Westminster, qui mirent dans tout leur jour la duplicité de la reine d'Angleterre, la criminelle ambition de Murray et l'innocence de Marie.

Le 26 janvier 1569, à la suite d'un rapport dans lequel Murray disait à Cecil que la reine d'Écosse n'était nullement découragée, qu'elle comptait sur ses amis et que ceux-ci étaient disposés à tout tenter pour sa délivrance, elle fut transportée à Tutbury. Cette mesure avait été précédée de rigueurs à l'égard du duc de Chatellerault, de lord Herries et de l'évêque de Ross.

A la première nouvelle de ce projet, elle déclara qu'on ne l'entraînerait que par force. L'ordre fut donné, si elle résistait, de l'enlever avec ses femmes. Il faisait un froid très vif et la neige couvrait la campagne. Marie était souffrante. Elle fut placée avec lady Levingston dans une litière. Ses femmes voyageaient à cheval. Une escorte nombreuse et vigilante empêchait toute communication et aurait repoussé toute tentative de délivrance.

Après quatre jours de marche, il fallut s'arrêter, et ce ne fut qu'après dix jours, que la prisonnière arriva malade épuisée dans sa nouvelle demeure.

Le château de Tutbury qui appartenait au comte de Shrewsbury était situé dans un pays triste et peu sain. Entouré de murs épais, protégé par un large fossé, il était défendu par des tours armées de nombreux canons. Le comte et la comtesse étaient chargés de recevoir, ou plutôt de garder dans cette sombre forteresse la reine d'Écosse. Élisabeth

n'avait pas été aveugle dans son choix. Elle pouvait compter sur la rigoureuse fidélité du comte de Shrewsbury.

Marie se résigna pourtant. Comme elle ne put obtenir un prêtre catholique, elle fut réduite à assister au prêche protestant, qu'elle écoutait afin d'être en état d'en réfuter les affirmations. Elle faisait des travaux à l'aiguille qui occupaient une grande partie de son temps et qu'elle prolongeait fort avant dans la nuit. Deux hallebardiers veillaient toujours sous ses fenêtres, et ses hôtes avaient été chargés d'une vigilance constante, car on craignait les ressources de son esprit, son activité et la séduction qu'elle exerçait sur tous ceux qui étaient en rapport avec elle.

Le 10 février, elle écrivait à Élisabeth et terminait par un *post-scriptum* presque illisible : « Il vous playra excuser si j'escriptz si mal, car le logis non habitable et froid me cause rhume et dolleur de teste. »

En avril, elle fut transférée à Wingfield, dans le comté de Derby, où elle passa cinq mois. Ces changements semblent un jeu du caprice d'Élisabeth. Ils n'ont pas pour but d'améliorer la situation de la captive et de donner satisfaction à ses plaintes, mais de l'inquiéter, de rompre ses espérances, et d'affaiblir ou de décourager les dévouements.

Le 19 septembre, elle fut ramenée à Tutbury. Élisabeth avait feint de croire à un grand danger. On envoya des soldats de tous côtés, on garda les ports, on occupa les passages des frontières, et on parut craindre une invasion par terre et par mer. Il s'agissait de justifier pour l'Angleterre et les États qui s'intéressaient à Marie, l'aggravation de sa situation. Élisabeth adjoignit à ses gardiens le comte de Huntingdon qui avait des droits à la couronne d'Angleterre, et dont elle croyait pour ce motif, le dévouement plus sûr. Ses serviteurs furent renvoyés, ses lettres interceptées, ses armoires et ses coffres fouillés. Mais on ne trouva pas ce que l'on avait le plus d'intérêt à découvrir : des lettres de la noblesse, dans lesquelles on eût pu saisir la trace ou la preuve de ses projets.

Marie laisse voir à cette époque des craintes pour sa vie, et elle se met sous la protection du comte de Shreswbury, qui pourtant ne lui avait pas rendu agréable son hospitalité, et de Lamothe-Fénelon, ambassadeur de France, dont elle avait souvent eprouvé l'affection et le dévouement. Le comte de Huntingdon avait à sa mort un si grand intérêt, que les

craintes de la malheureuse captive ne pouvaient paraître chimériques.

Le 28 novembre 1570, elle fut transférée de Tutbury à Sheffield, château qui appartenait au comte de Shreswbury. Il voyait sa santé dépérir, et savait combien elle avait besoin de changer d'air. Il était bien résolu à rester fidèle à Élisabeth, mais l'état de sa prisonnière le touchait, et s'il subissait la présence d'espions aussi redoutables pour lui que pour la reine, il se considérait comme responsable de sa vie. Aussi adoucissait-il autant qu'il dépendait de lui, les mesures que la haine soupçonneuse d'Élisabeth lui imposait. Sheffield fut le principal séjour de Marie pendant sa longue captivité. Elle le quitta pour quelques voyages à Chatsworth, à Buxton et à Worksop, et elle y revint.

Pendant les négociations qui semblaient avoir pour but sa délivrance (octobre 1570), elle ne vit pas adoucir les rigueurs de sa prison. Cependant elle était atteinte de douleurs rhumatismales et ne pouvait plus supporter l'exercice du cheval. Elle tomba gravement malade à Sheffield. Elle fit aussitôt appeler l'évêque de Ross. Si son corps était atteint, son âme, souffrait cruellement, et ce qu'on lui rapportait des paroles et des sentiments de son fils, la tourmentait plus que toutes les horreurs de la captivité. Elle se releva cependant promptement. Elle était réservée encore à de bien dures épreuves.

Elle crut qu'un complot était dirigé contre sa vie et que l'on songeait à l'empoisonner. Elle dut prendre des précautions, quoiqu'elle manifestât peu d'attachement pour une existence traversée par tant d'inquiétudes et environnée de si graves périls. Son fils et ses sujets la préoccupaient bien plus qu'elle-même.

A la suite d'une tentative faite avec l'assentiment de l'évêque de Ross, par un agent nommé Ridolfi, chargé d'obtenir le concours du pape et du roi d'Espagne, sa captivité devint plus dure. Le comte de Shreswbury lui déclara qu'on ne lui laisserait plus pour son service que dix hommes et six femmes, qu'elle serait enfermée dans le château, et que ni elle, ni aucune personne de sa suite ne pourrait avoir aucune communication avec l'Écosse.

La perte de ses serviteurs lui fut extrêmement pénible. Elle avait besoin d'affection et de dévouement, et elle en avait trouvé en eux. Elle se les était attachés par une bonne grâce parfaite, des mots sortis du cœur, des attentions déli-

cates et surtout par son malheur. Ses adieux furent déchirants. « Je vous charge tous, leur dit-elle, au nom de Dieu et pour ma bénédiction, que vous soyez bons serviteurs de Dieu et ne murmuriez point contre lui pour aucune affliction qui vous puisse advenir ; car ainsi, il a accoutumé de visiter les siens. Je vous recommande la foi en laquelle vous avez été baptisés et enseignés en ma compagnie,ayant souvenance que hors l'arche de Noé, il n'y a point de salut. »

Elle leur recommanda de vivre entre eux en amitié et charité, de s'aider mutuellement, d'être dévoués à son fils, après sa mort, et de soutenir le courage de ses amis. Elle exprima le regret de ne pouvoir reconnaître leurs services comme elle l'aurait voulu, et les pria de conjurer Dieu avec elle d'être le protecteur de sa patrie et de ses fidèles sujets.

Et comme si elle voyait sa fin prochaine, elle demanda à Élisabeth de pouvoir conférer de ses affaires avec un français, d'avoir un prêtre catholique pour être consolée et fortifiée dans son devoir, et enfin d'être autorisée, par pitié pour une mère désolée à qui on a enlevé son enfant, sa seule espérance, à communiquer avec lui et à recevoir de ses nouvelles.C'était, elle aimait à le dire, « son plus cher joyau ».

Elle ne cessait de solliciter, quoiqu'elle y fût peu encouragée, le secours du roi de France. Paul de Foix, qui venait d'arriver à Londres pour traiter du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth, proposa un arrangement. Jacques serait associé à sa mère qui pourrait aussitôt rentrer en Écosse. Shreswbury porta cette proposition à sa prisonnière qui lui répondit fièrement: « Je suis délibérée de ne rien céder en ce qui touche mon état ; plutôt tout perdre. »

Ce sentiment de son devoir comme reine, elle le portait très haut, et aucune considération ne le lui fit jamais oublier. C'est ce qu'Élisabeth ne lui pardonnait pas.

Lorsque Norfolk et l'évêque de Ross eurent été enfermés à la Tour, sa situation devint encore plus pénible. On voulait pouvoir entrer chez elle à tout instant, de manière à surveiller tous ses actes et à surprendre tous ses secrets. Elle s'en plaignit vivement, mais inutilement, le 7 novembre 1571 à Fénelon.

Elle retomba malade. Son médecin qui n'avait rien pour la soigner, fit connaître cette situation qui risquait de déshonorer ses ennemis : on ne répondit pas à ses lettres. Il obtint seulement pour Marie, qu'elle pût prendre l'air dans la grande

salle et dans la cour du château, sous une surveillance qui ne lui permit aucune communication. Les sollicitations réitérées de Fénelon auprès de la cour de France restèrent absolument inutiles; elles devinrent même importunes.

Lorsque, après la condamnation de Norfolk, elle sollicita pour lui auprès d'Élisabeth, la reine d'Angleterre lui répondit en énumérant longuement ses bienfaits. Elle lui avait sauvé la vie à Lochleven, et multiplié les témoignages de sa bienveillance ; elle l'avait soustraite aux rebelles, veillait à sa conservation, et faisait pour elle des dépenses considérables. Marie n'eut pas de peine à repousser ces marques menteuses d'un intérêt trompeur. Elle reconnut qu'elle était dans la maison d'un noble seigneur, mais, ajoutait-elle, « ceux qui sont retenus par force aux palais mêmes des rois ne sont estimés que prisonniers. »

Elle aurait rougi de discuter les dépenses faites pour elle, mais elle crut avoir le droit et le devoir de solliciter pour le duc de Norfolk et les autres seigneurs compromis pour sa cause. Ses lettres, loin de la servir, fournissaient des armes à son ennemie ; tout nourrissait le ressentiment d'autant plus profond qu'il était moins justifié, et les démarches faites par Du Croc pour qu'elle pût se réfugier en France, n'eurent pour effet que d'envenimer la blessure de la reine d'Angleterre.

Quand elle apprit l'exécution du duc de Norfolk, elle éprouva une telle douleur que sa santé s'en ressentit. « Je suis résignée à la mort, dit-elle. Je mourrai reine d'Écosse ; la postérité jugera sur qui doit retomber le blâme. » Elle resta plusieurs jours couchée, en proie à une fièvre violente, et s'attendant à tout.

On négociait en effet sa mort, et on débattait longuement les conditions de l'accord entre Élisabeth et le régent d'Écosse.

Marie n'en sut rien. Depuis la Saint-Barthélemy, elle était étroitement enfermée, et personne ne pouvait communiquer avec elle. Sa garde avait été augmentée, et cependant on craignait de la voir enlever. On parlait de complots faits en France, on soupçonnait tous ses amis en Écosse et en Angleterre. Son gardien Shreswbury avait beau assurer que toutes les précautions étaient prises et qu'il garderait sa prisonnière vivante ou morte, on tremblait, et les précautions devenaient de plus en plus nombreuses et gênantes.

Elle fit demander à Élisabeth la permission de se rendre à

Buxton, dont les eaux lui promettaient quelque soulagement pour les douleurs de côté qu'elle éprouvait. Elisabeth hésita quelque temps et finit par se rendre, lorsqu'elle fut assurée qu'elle y serait bien gardée, et qu'elle n'y trouverait plus personne, avec qui elle pût se consoler ou préparer sa délivrance.

Sa santé s'y fortifia, et lorsqu'elle rentra à Chatsworth, elle avait repris de la confiance et des forces. Elle en témoigna sa reconnaissance à Élisabeth que son chancelier du Verger alla visiter ; et pendant son séjour, elle fut entourée d'égards et d'attention. Elle crut, l'occasion favorable pour redemander un prêtre catholique. Élisabeth le lui refusa durement, affectant de ne pas croire à la sincérité de sa piété, et ajoutant qu'elle pouvait avoir l'exercice d'une religion meilleure que celle qui lui avait suffi jusqu'alors.

Ce doute l'offensa. Elle avait toujours été fidèle à sa foi, et les pratiques de la religion catholique étaient un besoin pour son âme. Si elle les avait observées quand elle était libre et puissante, combien elles lui étaient nécessaires pendant une captivité qui la soumettait tous les jours à de si dures exigences et à des épreuves si cruelles ! Sa piété était ardente et tendre. Lorsqu'une de ses espérances tombait, après l'insuccès des tentatives faites pour sa délivrance, elle se réfugiait dans la prière. Son oratoire était le lieu où elle passait les plus longues heures, où elle recueillait ses consolations, où elle puisait sa force. Devant le crucifix qui lui rappelait les souffrances de son Dieu, elle retrouvait le calme et s'abîmait dans une résignation confiante. Elle aimait alors à réunir autour d'elle ses femmes et ses serviteurs. Elle ouvrait son âme et en laissait échapper les témoignages de ses fermes convictions et de ses immortelles espérances. Elle inspirait aux autres ce qu'elle ressentait elle-même. Elle aurait voulu mettre toutes les âmes au niveau de la sienne, et les pénétrer des sentiments qui l'élevaient au-dessus de la terre et la maintenaient dans une région sereine, où ne venaient point la troubler, les alarmes terrestres et les préoccupations mondaines.

Elle avait souci du salut de tout ce qui l'entourait, et cette sollicitude religieuse n'allait à rien moins qu'à provoquer des conversions parmi ceux que l'hérésie avait infestés, ou que l'abandon avait amenés à l'indifférence. « Il m'est tombé entre les mains, écrivait-elle à l'archevêque de Glasgow, une paire d'Heures réformées par le Pape, lesquelles je vouldroye

avoir pour fournir mes gens... Nous n'avons nul autre usage de notre religion, sinon la lecture des sermons de M. Picart, à quoy ils s'assemblent tous. Ce sera aumosne à vous aultres de donner aux prisonniers une reigle. Nous avons autant de loysir quasi que les religieux. »

Une autre préoccupation partageait son âme. Elle avait pour son fils une tendresse que le malheur et l'éloignement avaient rendue plus vive et plus touchante. Elle aurait voulu suivre son éducation et s'inquiétait de ce qu'il deviendrait sous la direction de « l'athée Buchanan ». Ce misérable pamphlétaire à qui elle avait fait tant de bien, et qui lui rendait tant de mal, jetait dans cette jeune âme des idées et des sentiments qui effrayaient sa tendresse et alarmaient sa foi. Elle ne savait pas combien on l'avait calomniée auprès de lui, ni quel langage on lui avait prêté dans des actes publics, mais la clairvoyance maternelle lui révélait le soin avec lequel on l'éloignait d'elle. Elle en éprouvait une profonde tristesse, et s'affligeait du présent et de l'avenir.

Elle avait été souvent contrainte d'assister aux prêches des ministres, mais loin d'avoir été troublée par l'exposition de leurs croyances ou leurs violences contre le catholicisme, elle avait senti sa foi fortifiée. « Je n'en ai pas trouvé deux qui tinssent un même chemin, » disait-elle, et cette diversité qui est le signe infaillible de l'erreur, aurait suffi, si elle en eût eu besoin, pour la confirmer dans des convictions que son enfance avait reçues, et que l'étude et la réflexion avaient souverainement confirmées.

Elle ne soupçonna pas ce qui s'était débattu entre Élisabeth, le comte de Mar et Morton. Elle fut pourtant prévenue d'avoir à se méfier; aussi demandait-elle à Lamothe Fénelon de lui envoyer « le mithridat (le contre-poison) le plus sûrement que faire se pourrait ». Son inquiétude une fois éveillée, persista, et les précautions les plus minutieuses furent prises, afin d'éviter un crime qui aurait comblé les vœux d'Élisabeth.

Cette même reine qui préparait d'une manière si persévérante par le poison ou l'assassinat, la mort de « sa bonne sœur » était, de sa part, l'objet des attentions les plus délicates. Habile dans les travaux à l'aiguille, auxquels elle s'était livrée avec ardeur au milieu des sollicitudes de la royauté, Marie faisait, dans sa prison, de petits ouvrages pour Élisabeth. Elle demandait à Fénelon et à l'archevêque de Glasgow de lui procurer les étoffes et les fils d'or et d'argent qui lui

étaient nécessaires pour les cadeaux qu'elle destinait à celle dont la haine ne connaissait point de trève. Elle demandait à ses parents de France, des coupes de cristal, des miroirs, des bracelets qu'elle lui destinait, et dans toutes ces commandes pour lesquelles elle ne ménageait pas son douaire, il n'y a pas un mot qui trahisse l'inimitié, et qui ne révèle l'égalité de son esprit et la bonté de son cœur.

Elle songeait aussi à elle-même, et s'efforçait de tromper les ennuis et les inquiétudes de sa longue captivité. Si « tout son exercisse étoit à lire et à travailler » elle désirait aussi quelques distractions. Elle demandait (9 juillet 1574) à l'archevêque de Glasgow «des tourterelles et des poules de Barbarie, pour voir si elle pourroit les faire eslever en ce pays ». Elle tenait à ces passe-temps de prisonnière. Elle attendait du cardinal de Guise « une couple de beaux petits chiens ». Elle aurait voulu pouvoir soigner des oiseaux, et trouver en leur compagnie un dédommagement aux troubles que les entreprises de ses ennemis jetaient en son âme.

Ses lettres à Élisabeth sont pleines d'une affectueuse tendresse. Elle la flatte comme si elle espérait l'attendrir, elle a pour elle des attentions délicates comme si elle croyait pouvoir faire hésiter son inflexible résolution de la persécuter, elle la caresse comme s'il lui paraissait possible d'éveiller en son âme un remords précurseur de la justice.

Elle ne négligeait pourtant pas ses intérêts, et lorsqu'elle apprit que Henri III était sollicité de reconnaître son fils comme roi d'Écosse, elle écrivit à son ambassadeur de Paris pour traverser ce projet qui aurait renversé toutes ses espérances en violant son droit. Elle osait donner des conseils à celui dont elle attendait un secours que Charles IX n'avait pas été capable de lui donner, malgré sa bonne volonté, et elle lui faisait dire, ce que Henri III aurait dû mettre en pratique pour les affaires de France : « Si le roi est brave, ils le craindront, s'il est doux, ils le braveront, et m'en croyez. »

La mort du cardinal de Lorraine, qui l'avait toujours beaucoup aimée, sans pouvoir jamais efficacement agir en sa faveur, fut pour elle un rude coup. « Dieu, s'écria-t-elle, me perdn l'une des créatures que j'aymois le mieulx... Il m'a soté d'un coup mon père et mon oncle; je le suyvrai, quand il plaira à Dieu, avec moins de regret. »

En même temps, Lamothe-Fénelon, qui lui avait été si secourable, rentrait en France et avait pour successeur Castel-

nau de Mauvissière qui était partisan de l'alliance anglaise.

Don Juan, fils de Philippe II, avait projeté une invasion en Angleterre et la délivrance de Marie. Lorsque Élisabeth l'apprit, elle rendit plus dure une captivité si pénible pourtant. Elle donna l'ordre de transférer Marie, de Sheffield, qui ne paraissait pas assez fort, à Chatworth. Elle était alors à Buxton où elle soignait sa santé. Elle ne savait rien des projets qui lui valurent de nouvelles rigueurs, et Shreswbury, Walsingham, Leicester et Morton, malgré leurs recherches, ne purent rien découvrir qui engageât sa responsabilité.

Elle était tout entière alors à un autre projet. Elle voulait arracher son fils à une tutelle qu'elle trouvait dangereuse pour sa sécurité et mortelle pour sa foi. Elle espérait qu'après l'avoir enlevé, ses amis pourraient le transporter hors de l'Écosse. La comtesse de Lennox, longtemps trompée sur le compte de Marie qu'elle avait cru coupable dans la conspiration contre Darnley, était revenue à une plus juste appréciation de sa conduite. Elle lui témoignait une affection propre à la dédommager d'une trop longue injustice, et travaillait avec ardeur à la réalisation de son désir d'arracher le jeune prince aux ambitieux qui gouvernaient en son nom.

La disgrâce de Morton parut favoriser ses projets. L'attitude de la cour de France fut plus bienveillante pour elle, et Catherine de Médicis, qui l'avait toujours négligée, ouvrit avec elle des relations suivies, et lui proposa pour son fils une princesse française. Mais Morton reprit rapidement le pouvoir, et toutes ces bonnes dispositions s'évanouirent. Henri III déclara qu'il ne voulait plus s'occuper des affaires d'Écosse.

L'Espagne et l'empereur furent de nouveau sollicités par l'évêque de Ross (octobre 1578). Mais toutes ces négociations étaient suivies par les espions de l'Angleterre, et aussitôt entravées.

L'espionnage était la grande force de la politique anglaise. Il s'exerçait dans les cours étrangères, mais surtout autour des prisons de Marie, avec une persévérance et une habileté qui assuraient son succès. La malheureuse prisonnière se sentait entourée de pièges. A qui pouvait-elle se fier ? Elle était prudente malgré l'impétuosité de son caractère et la vivacité de ses impressions, mais les dépositaires de ses secrets ne pouvaient-ils pas, malgré leur fidélité, se laisser tromper et la livrer ainsi à son ennemie ? Les inquiétudes étaient plus pénibles pour elle que la surveillance qui avait

pour but d'empêcher sa fuite. Celle-ci était extérieure et se rapportait à ses actes. L'autre pénétrait jusqu'à la pensée, aux aspirations secrètes et, par la corruption, tentait tous les dévouements et les inquiétait, quand elle ne parvenait pas à les ébranler.

Au moment où se traitait sans aucun désir sincère de part et d'autre, le projet de mariage d'Élisabeth avec le frère de Henri III, l'envoyé français Simier, obtint que Marie pourrait envoyer visiter son fils. Mais, lorsqu'il fut arrivé en Écosse, Nau, chargé de cette mission, ne put l'accomplir. Le prétexte fut qu'il manquerait de respect au roi en ne le reconnaissant pas ; la raison, c'est qu'on voulait imposer à Marie une privation nouvelle et une humiliation.

Lorsque Morton fut emprisonné et le duc de Guise nommé par Marie, lieutenant-général de l'Écosse, Élisabeth donna ordre de transférer sa prisonnière de Sheffield à Ashby, autorisant à employer contre sa résistance les moyens les plus violents. On était alors au milieu d'une saison rigoureuse, et un changement dans ces conditions eût tué la malheureuse reine. L'ordre ne fut pas exécuté. Burleigh se montra moins dur que sa maîtresse.

Monnaie d'Élisabeth.

Chapitre dix-huitième.

Les tentatives de délivrance.

PENDANT sa longue captivité, du 18 juin 1568, au 8 février 1587, et de Carlisle à Fotheringay, Marie put espérer plus d'une fois la liberté. Elle l'attendit de la fuite, d'un mariage, du dévouement de ses Écossais et de l'intervention des puissances catholiques. Rien ne lui réussit, et Élisabeth ne perdit pas sa proie.

Pendant qu'elle était enfermée à Bolton, au milieu des conférences qui avaient pour but non d'arriver à la vérité, mais de répandre et de fortifier la calomnie, elle aurait pu s'échapper. Il y avait aux environs un grand nombre de catholiques, et l'ensemble de la population lui était favorable. Elle ne profita pas des facilités qu'elle trouvait, peut-être parce qu'elle croyait à des informations sérieuses sur les accusations dirigées contre elle. En s'échappant, elle aurait paru redouter le jugement, et elle le désirait parce qu'elle n'en avait rien à craindre. La captivité devint pour elle de jour en jour plus dure, et le surveillance jalouse des agents d'Élisabeth ne lui laissa jamais assez de liberté pour qu'elle pût tenter, avec quelque espoir de succès, une évasion.

L'ambition du duc de Norfolk parut, un moment, pouvoir la servir d'une manière plus efficace.

Il avait une immense fortune et les plus illustres alliances. Il était proche parent de la reine d'Angleterre. Élevé dans la religion protestante, à laquelle on le croyait attaché par politique, il paraissait pencher vers le catholicisme, pour lequel son grand-père et son père avaient subi la prison et la mort sous Henri VIII. Son nom avait été prononcé lorsqu'il s'agissait du mariage de la reine d'Écosse avec Darnley, et il put concevoir un moment l'espoir de réunir les trois couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Nommé commissaire par Élisabeth pour les conférences d'York, il avait amené Murray à des sentiments plus justes et à des dispositions plus favorables. Aussi Élisabeth avait-elle voulu l'éloigner en lui donnant la mission d'apaiser des

troubles, sur les frontières. Il avait rapidement ramené la paix et repris son service à la cour, ce qui donna quelque confiance aux amis de la reine.

Élisabeth le reçut froidement, et lui reprocha d'avoir voulu épouser Marie. Il s'en défendit dans des termes qui devaient effacer tout soupçon. Il n'aurait jamais consenti, dit-il, à épouser une femme qui avait été la rivale de sa maîtresse, et dont le mari ne pouvait dormir en sécurité sur son oreiller.

Ce fut assez pour qu'Élisabeth lui rendît ses bonnes grâces. Mais Norfolk n'abandonna pas son projet de mariage.

Lorsque les négociations furent reprises directement entre Marie et Élisabeth, pour la conclusion d'une alliance, par l'évêque de Ross et Leycester, un article avait été introduit à l'insu d'Élisabeth. Il donnait le duc de Norfolk pour époux à Marie, à l'exclusion de tout prince étranger. Marie avait accepté un époux qu'elle n'avait jamais vu, malgré son désir de passer le reste de ses jours dans le veuvage. Mais elle exigeait le consentement de la reine d'Angleterre, car elle ne pouvait oublier combien il lui en avait coûté d'avoir épousé Darnley malgré elle.

Élisabeth se montra d'abord indignée quand Leicester lui fit connaître cette clause, et se plaignit d'être trahie par les siens. Elle s'adoucit pourtant à la pensée que Marie était, quoique prisonnière, recherchée par des princes catholiques. Le mariage avec Norfolk éloignait ce danger. Norfolk envoya un riche diamant à Marie, qui, de son côté, lui fit remettre son portrait. Il s'adressa à Murray en lui demandant de se hâter d'enlever tous les obstacles qui pourraient s'opposer à ce projet, et Marie, envoyant lord Boyd en Écosse, le chargeait de former une commission à laquelle serait soumis son mariage avec Bothwell. Bothwell avait consenti au divorce, et elle se proposait de s'adresser au Pape, pour mettre en sûreté sa conscience et son honneur.

Murray fit repousser la demande relative au divorce, et montra à Élisabeth la reine et le duc prêts à conclure leur mariage sans son agrément, et disposés à revendiquer la couronne d'Angleterre.

Élisabeth, qui était alors au château de Farnham, dans le comté de Surrey, interrogea Norfolk qui nia tout, et elle lui défendit de songer désormais à ce mariage. Ce qu'elle apprenait peu à peu l'irritait de plus en plus, ses serviteurs les plus fidèles étaient compromis, et il fallut qu'elle craignît pour la

vie de Leicester, dont la maladie était peut-être feinte, pour se résoudre à lui pardonner le rôle qu'il avait joué dans cette affaire.

Un projet d'évasion fut proposé alors à Marie. Elle devait prendre les vêtements d'une de ses femmes et sortir du château. Elle trouverait des chevaux et une escorte qui la mettraient bientôt à l'abri de toute poursuite. Le comte de Northumberland conduisait cette entreprise. Marie ne voulut s'y prêter qu'avec l'agrément de Norfolk. Il déclara qu'il s'y opposerait, parce qu'il redoutait de trouver des rivaux chez tous ceux qui auraient servi la reine.

La situation du duc à la cour était très pénible. Il se retira dans son château de Kenninghall (23 septembre), et cette retraite qui arrêta une prise d'armes sauva, pour le moment, la vie de Marie, dont l'exécution était décidée à la moindre manifestation.

Il écrivit à Élisabeth pour s'excuser, et déclarer qu'il n'avait songé à épouser Marie qu'avec son agrément. Élisabeth lui ordonna de rentrer à la cour. Il obéit à contre-cœur, et malgré les conseils de Fénelon. Il fut arrêté à Barnham, aux portes de Londres. Ses serviteurs et plusieurs seigneurs furent emprisonnés et interrogés. Il résulta de l'instruction du procès que le projet de mariage était de Murray, ce qui aurait compromis sa situation auprès d'Élisabeth, s'il n'avait trouvé le moyen de garder ses bonnes grâces par un de ces moyens qui ne lui coûtaient rien. Pour se disculper, il livra les lettres confidentielles de Norfolk. On voulut exiger celles que Marie avait reçues. Elle déclara qu'elles étaient en Écosse et qu'on ne les aurait pas. La colère d'Élisabeth ne connut plus de bornes. Norfolk répondait sagement et déclarait n'avoir voulu de mariage que d'après le conseil des ministres de la reine. Elle le fit conduire à la Tour de Londres. Les trois griefs invoqués contre lui étaient : les lettres de Murray, ses relations avec les princes étrangers et son départ de la cour.

Marie fut profondément affectée de ces mesures. Elle trouva le moyen de faire dire au duc qu'elle travaillerait à sa délivrance. Mais il lui demanda de ne rien faire, sa vie ne courant aucun risque, et tout ce que l'on tenterait en sa faveur pouvant lui devenir fatal. Il adressa la même prière à la noblesse des comtés du Nord, qui était restée presque tout entière catholique, et par conséquent dévouée à Marie, et

qui venait d'être soumise pour sa foi à des tracasseries et à des persécutions d'où devait sortir la révolte.

Les comtes de Northumberland et de Westmoreland avaient été invités à se rendre à la cour. Ils se rappelèrent Norfolk et s'enfermèrent dans leurs châteaux. La prise d'armes fut, dès lors, résolue. Le 14 novembre, les insurgés s'emparèrent de Durham, y firent célébrer la messe, et envoyèrent huit cents hommes pour enlever la reine. Mais c'était trop tard. Elle avait été transportée à Tutbury. L'insurrection mal conduite, travaillée par des divisions et vigoureusement attaquée, fut bientôt réduite, et Élisabeth, qui avait eu peur, fut atroce dans ses vengeances.

La situation de Marie en fut aggravée, et Élisabeth qui voulait se débarrasser d'elle, mais qui craignait la honte, proposa au régent de la lui livrer. Murray avait accepté, et toutes les conditions étaient réglées. L'évêque de Ross en fut heureusement prévenu, et grâce à sa vigoureuse intervention et au concours de Fénelon qui, au nom de la France, défendit énergiquement Marie, le projet fut abandonné.

Mais Murray qui s'était fait livrer le comte de Northumberland, réfugié chez un traître, demandait en échange la reine captive. Il promettait de défendre la cause de l'Angleterre et de servir fidèlement Élisabeth. Knox appuyait cette demande. C'était pour Élisabeth la plus rapide et la plus sûre des solutions. Mais au moment où le marché allait être conclu, Murray tombait victime d'une vengeance personnelle.

Cette mort releva les espérances des partisans de la reine, et Norfolk put poursuivre son projet de mariage.

Les instances de Philippe II et de Charles IX, longtemps vaines auprès du gouvernement anglais, obtinrent enfin (1er octobre 1570) une apparence de succès. Élisabeth envoya à Chatsworth Cecil et sir Walter Midmay, ennemis l'un et l'autre de la reine. L'évêque de Ross devait se joindre à eux. Elle écrivit à Marie une lettre hautaine, et ses deux mandataires ne négligèrent rien de ce qui pouvait vaincre la malheureuse captive. Ils lui proposèrent douze articles dont le plus important et le plus difficile était la remise du jeune prince à la reine d'Angleterre. Toutes ces conditions furent acceptées, quoi qu'il en coûtât à la raison et au cœur de Marie. « Je n'ai rien pu sauver que ma conscience et mon honneur, » écrivait-elle au pape saint Pie V. Mais que n'aurait-elle pas fait pour recouvrer la liberté ?

Élisabeth de son côté, faisait connaître cet accord aux rois de France et d'Espagne, et leur annonçait que Marie allait être renvoyée dans ses États. Mais lorsque les représentants de la reine vinrent avec de pleins pouvoirs, afin de prononcer la solution de difficultés si nombreuses, si anciennes et si graves, Élisabeth différa, prétexta un projet de mariage pour elle avec le duc d'Anjou, souleva des difficultés, renouvela les accusations auxquelles elle demandait que l'on répondît par écrit, fit déclarer par Morton, l'abbé de Dunfermline et Mackill, représentants du régent, que leurs pouvoirs n'étaient pas en bonne forme, et Marie poussée à bout, dut finir par déclarer qu'elle n'était pas dupe et qu'elle refusait toute prorogation de négociations. Elle mettait fin en même temps à la trève dont ses partisans avaient souffert, tandis que ses ennemis en profitaient pour accroître leurs forces.

Norfolk avait été mis en liberté après avoir solennellement promis de renoncer à son mariage avec la reine d'Écosse. Il était décidé à ne pas tenir sa promesse, et afin que Marie ne pût accepter d'autres propositions qui auraient contrarié ses sentiments et son ambition, il s'opposait à sa délivrance. Marie en souffrait, mais quoiqu'ils ne se fussent jamais vus, elle se considérait comme engagée, était prête à partager avec lui « tout heur et malheur », et à ne se conduire que d'après ses conseils.

L'accord ne s'était pas fait, parce qu'Élisabeth ne l'avait point voulu. Marie ne comptant plus sur la France, se tourna du côté de l'Espagne et de Rome, à qui la reine d'Angleterre donnait de justes sujets de plainte. Elle s'efforça d'assurer leur appui à ses partisans d'Écosse, dont le nombre était augmenté par des excès de tout genre et par la persécution religieuse.

Norfolk qui avait à se plaindre des rigueurs d'Élisabeth et qui se regardait comme l'époux de Marie, était le chef désigné des nouvelles tentatives.

Trois agents se chargèrent de les engager et de les conduire : l'évêque de Ross, l'embassadeur d'Espagne, D. Guérau de Espès, et Ridolfi, agent secret du pape.

Ridolfi partit avec des instructions de Marie et de Norfolk. Il alla trouver à Bruxelles le duc d'Albe, qui rendit compte sans enthousiasme à Philippe II, de ce qui lui était proposé. Il ne s'agissait de rien moins que d'une descente en Angleterre. Le duc louait le but, qui était la délivrance de Marie et le

rétablissement du catholicisme, mais il prévoyait de grandes difficultés, et il n'était pas disposé à y jeter son maître.

Philippe II, d'après un tableau de la Galerie de Vienne, XVI^e siècle.

Ridolfi se rendit à Rome, où le pape approuva son projet, et arriva à Madrid, le 28 juin 1571, porteur d'un bref pontifical d'encouragement.

Philippe II, après avoir fait interroger Ridolfi par le duc de Féria, soumit son projet au conseil. Il ne s'agissait plus uniquement d'une descente en Angleterre et de la délivrance de la reine d'Écosse, mais de l'enlèvement ou de la mort d'Élisabeth. C'était autre chose que ce qu'il avait exposé au duc d'Albe et au pape. Ses instructions ne l'autorisaient pas à proposer un crime. On en a le texte complet, et elles sont conçues dans un esprit et rédigées sous une forme qui ne laissent pas même place à un soupçon sur le but véritable. Ridolfi est donc seul responsable de cette dernière proposition à laquelle n'eut jamais adhéré la reine d'Écosse.

Le conseil examina ce qui lui était soumis, et pendant que Ridolfi écrivait à Marie, à l'évêque de Ross et à Norfolk qu'il avait pleinement réussi, Philippe II mandait au duc d'Albe : « Dirigez et conduisez l'affaire comme vous le jugerez le plus convenable au service de Dieu et au nôtre: je m'en remets à vous, persuadé que vous procéderez avec le zèle, le soin et la prudence que requiert une entreprise aussi imposante. »

Philippe II qui connaissait les dispositions du duc d'Albe, abandonnait par conséquent l'entreprise. Le duc d'Albe avait trouvé Ridolfi trop imprudent pour lui inspirer de la confiance, et le langage de son maître répondait à ses intentions.

Pendant son séjour en Flandre, Ridolfi avait chargé un des secrétaires de l'évêque de Ross de porter à son maître des dépêches chiffrées. Ce secrétaire, Charles Bailly, fut arrêté et mis à la torture. Quoiqu'il n'eût pas entre les mains les dépêches accusatrices, auxquelles on avait substitué des papiers indifférents, il n'en compromit pas moins l'évêque de Ross qui, interrogé, affirma n'avoir pas dépassé son droit de s'occuper des affaires de la reine. Il fut arrêté et placé sous la garde de l'évêque d'Ely.

Peu de jours après, un courrier chargé de porter à Marie Stuart deux mille couronnes, qui provenaient de son douaire, livra l'argent et les lettres chiffrées à Burleigh. Le tout avait été remis par des serviteurs du duc de Norfolk, et devait être déposé entre les mains de son intendant Banister. Des perquisitions faites chez eux amenèrent la découverte de dix-sept lettres de Marie et de la clé qui permettait de les déchiffrer. On n'avait que des soupçons, on eut des preuves.

Norfolk fut arrêté et conduit à la Tour. On intruisit son procès avec une activité qui indiquait la joie de le trouver

coupable. Ses serviteurs dirent, sous l'action de la torture, tout ce qu'ils savaient. Il essaya de nier, mais lorsqu'on eut placé sous ses yeux les dépositions qui l'accusaient, il implora sans dignité la clémence d'Élisabeth.

Les questions qui lui furent posées s'élevèrent à plus de cent. Il rejeta toute la responsabilité sur ses complices, et cita un grand nombre de seigneurs qui furent arrêtés et enfermés à la Tour. Il en fut de même de l'évêque de Ross qui fit les aveux les plus complets lorsqu'il vit les preuves entre les mains des commissaires.

Deux mois furent consacrés à l'instruction de ce vaste procès. On ne négligea rien pour soulever l'opinion publique contre Norfolk et ses complices. La *Detection* de Buchanan fut publiée de nouveau avec une déclamation qui en aggravait la portée et les pièces fausses, lettres et vers déjà tant de fois produites, reçurent une publicité plus étendue. Marie avait demandé un prêtre ; on lui envoya cet infâme libelle. Elle en appela, dans son indignation, au roi de France, qui porta ses plaintes à Élisabeth, mais la circulation resta libre, et Élisabeth répondit qu'elle ne pouvait rien contre des imprimés venant d'Écosse et d'Allemagne. Ils servaient trop bien sa haine.

La cour chargée de juger Norfolk, se réunit à Westminster-Hall, le 14 janvier 1572. Elle se composait de vingt-six pairs, sous la présidence du comte de Shreswbury. L'accusation portait sur trois points : projet de mariage avec la reine d'Écosse, plan d'invasion du royaume, distribution d'argent pour combattre l'Angleterre.

Il se défendit avec fermeté et non sans habileté, quoique, par une violation des usages, il eût été obligé de comparaître à l'improviste et sans le secours d'un avocat. On voulait avoir la déposition de l'évêque de Ross ; mais lorsqu'il eut déclaré qu'il affirmerait que l'accusé ne lui avait jamais fait aucune communication, il fut décidé qu'il ne serait pas cité. On se contenta de produire ses aveux.

Norfolk demanda à être confronté avec les témoins. On repoussa sa demande, mais on admit la communication secrète d'un ambassadeur étranger, en affirmant qu'elle ne pouvait pas être rendue publique. Les juges consacrèrent une heure à cette communication qui dut leur paraître décisive, puisque, à leur rentrée, ils déclarèrent à l'unanimité Norfolk coupable de haute trahison, et le condamnèrent à mort. En

entendant cette sentence, il dit simplement : « C'est là le jugement d'un traître, mais je mourrai aussi fidèle à la reine qu'aucun sujet du royaume... Dieu sait que je suis innocent, quoi que l'on ait avancé contre moi. »

Il écrivit ensuite à la reine d'une manière peu digne, lui demanda de pardonner à ses jeunes enfants, et pria Burleigh de leur servir de père. Ignorait-il sa conduite à son égard, ou voulait-il éveiller en lui le remords ?

Le samedi, 9 février, Élisabeth avait signé l'ordre d'exécution pour le lundi suivant. Elle le révoqua. Norfolk lui demanda de l'ajourner à six mois, promettant de renoncer à la « dame Écossaise ». Marie, au contraire, écrivit à Élisabeth de la manière le plus touchante et lui demandait une réconciliation qui aurait garanti la grâce du duc.

Burleigh pressa Élisabeth d'en finir, et les prédicateurs l'excitaient tous les jours contre le duc et la reine. Elle eut quelques paroles de pitié, puis elle céda aux conseils de ses ministres, ordonna l'exécution et l'ajourna encore. Les chambres réunies lui ayant demandé de faire mourir Marie Stuart, de déclarer traître quiconque soutiendrait ses droits à la couronne d'Angleterre et d'abandonner Norfolk au bourreau, elle repoussa les deux premières demandes, et le 21 mai, elle signa pour la cinquième fois l'ordre d'exécution.

Le 2 juin, de bonne heure, il fut conduit au lieu du supplice, déclara n'avoir commis d'autre crime que de s'être tu, affirma sa fidélité à la Réforme et se livra au bourreau qui lui abattit la tête d'un seul coup.

La mort du comte de Northumberland suivit de près celle de Norfolk. Livré par Morton à Élisabeth, il fut condamné après un simulacre de jugement, et exécuté le 22 août 1572.

Les ministres insistaient auprès d'Élisabeth pour que Marie subît le sort de ses partisans. Élisabeth désirait la mort de sa rivale, mais l'ordre de l'exécution lui répugnait. Après des instances nouvelles fondées sur ce fait que la veille de la Saint-Barthélemy elle avait été plus gaie qu'à l'ordinaire, ce qui prouvait évidemment qu'elle connaissait le projet, elle confia à Killigrew, neveu de Burleigh, le soin de reprendre les négociations engagées avec Murray et Lennox. Il s'agissait pour elle de faire mourir Marie par la main de ses Écossais.

Killigrew, après s'être assuré du concours de Knox, vit le comte de Mar et Morton. Les conditions du pacte sanglant furent longuement débattues, chacun voulant tirer de la mort

de la reine le plus grand profit et y courir le moins de risques. Le comte de Mar parut quelque temps hésitant. On aurait pu supposer que c'était par scrupule et par un reste d'affection pour celle dont il avait dirigé l'éducation et qui l'avait comblé des témoignages de sa reconnaissante affection. Il n'en était rien. Il voulait seulement obtenir de meilleures conditions.

Les ministres formulèrent ainsi leurs dernières demandes :

La reine d'Angleterre prendrait le jeune prince sous sa protection ;

La sentence portée contre Marie ne préjudicierait pas aux droits de son fils ;

Une ligue défensive serait conclue entre l'Écosse et l'Angleterre ;

Trois mille hommes escorteraient Marie et assisteraient à son exécution ;

La reine d'Angleterre paierait tout ce qui était dû à l'armée Écossaise.

On débattait ces conditions, lorsque le comte de Mar mourut subitement à Dalkeith, à la suite d'un dîner que lui avait donné Morton. Morton lui succéda comme régent et se montra prêt à seconder la politique de la reine d'Angleterre qui avait besoin de serviteurs dévoués en Écosse. Il était de ceux qui ne reculent devant rien lorsque l'ambition parle.

Son pouvoir fut ébranlé par ses propres excès, et la faveur du jeune Stuart dont Jacques fit son compagnon et son ami, lui porta son dernier coup. Marie, dans l'ignorance où elle était de ce qui se passait dans son royaume, ne savait ce qu'elle devait en attendre, on en redouter. Elle redoubla d'instances auprès d'Élisabeth pour entrer en accommodement avec elle, et chargea Castelnau qui s'y prêta volontiers, d'en négocier les bases. Élisabeth, après avoir paru favorable, répondit qu'elle ne voulait point entrer en négociations avec celle qui, sur son douaire, avait fourni de l'argent aux bannis d'Angleterre.

Chapitre dix-neuvième.

Les épreuves des dernières années.

PRISONNIÈRE depuis treize ans, Marie n'avait plus aucun espoir de recouvrer la liberté. Affaiblie, malade, souvent hors d'état de se mouvoir, elle aspirait cependant toujours à ressaisir sa couronne, non pour elle-même, mais pour la partager avec son fils. Elle eut même un moment la pensée de lui transmettre tous ses droits, et le 10 octobre 1581, elle écrivait à Élisabeth : « Après m'estre ainsy despouillée, il ne restera à mes ennemis qu'un corps maladif et languissant pour exercer leurs cruaultés et vengeances, sans en pouvoir tirer, pour le regard de l'État et des affaires, aulcun advantage. »

Pour enlever à Marie le concours de la France, Élisabeth reprit les négociations relatives à son mariage avec le duc d'Anjou. Le contrat fut signé. Le prince reçut, au jour anniversaire de sa naissance, une bague que la reine lui mit au doigt. Il plut par ses attentions et sa grâce, mais Élisabeth finit par lui déclarer qu'elle croyait de son devoir de sacrifier son bonheur personnel à la tranquillité publique. Elle le retint quelque temps et, à son départ, elle lui fournit l'argent nécessaire pour occuper l'Espagne dans les Pays-Bas. Elle ne se montrait pas moins inconséquente pour ce qui la regardait elle-même, que pour les causes politiques.

Elle revint à la pensée de faire mourir Marie, y renonça malgré ses ministres, parut accepter le projet d'associer le jeune prince à la couronne d'Écosse, et envoya Beale à Sheffield auprès de sa prisonnière pour le combattre. Il obtint que rien ne serait conclu entre la mère et le fils sans l'agrément de la reine d'Angleterre.

Ce qui inquiétait le plus Élisabeth, c'est que le jeune prince était plein d'ambition et qu'il aspirait à se faire déclarer héritier de la couronne d'Angleterre. Elle sema la division autour de lui et souleva le clergé réformé, en lui montrant le roi disposé à rétablir le catholicisme. Le duc de Lennox et le comte d'Arran, qui avaient la confiance de Jacques, virent se réunir contre eux presque toute la noblesse écossaise.

Walsingham, envoyé d'Angleterre, signala aux mécontents les projets que l'on avait contre eux. Ils se hâtèrent d'agir pour n'être point prévenus.

Le roi qui était allé chasser aux environs de Perth, accepta une invitation du comte de Gowrie, dans son château de Ruthven. Il y fut retenu prisonnier. Le comte d'Arran accourut auprès de lui pour le défendre, et partagea son sort. Lennox ne sut rien faire pour les délivrer.

Élisabeth se hâta d'envoyer en Écosse Georges Carey afin de tirer parti de ces événements. Il accusa Lennox auprès du roi qui le défendit résolument. Mais ces bonnes dispositions ne furent pas de longue durée, et Lennox, enfermé à Dumbarton, reçut de celui dont il avait eu si longtemps la confiance et l'amitié, l'ordre de quitter l'Écosse. Il partit de Dumbarton, le 16 décembre 1582, et alla mourir l'année suivante à Paris.

Marie était alors si gravement malade, que les médecins désespérèrent de sa vie. Elle n'abandonnait pas cependant ce qu'elle regardait comme un devoir, et ne cessait de solliciter l'Espagne, la France et le Pape. On voulut lui interdire ses correspondances. Elle s'en plaignit à Élisabeth dans une lettre touchante où elle rappelle tout ce qui a été fait contre elle et tout ce qu'elle a souffert. « Desseings, practiques, actions et procédures, » ses sujets « corrompus, practiquez et suscitez à se rébeller », trahison de Throckmorton pendant qu'elle était à Lochleven, abandon dans sa lutte, après sa délivrance, malgré l'appel fait à sa bonne sœur par une bague en diamant autrefois reçue d'elle, les plus vils criminels toujours écoutés et la vérité constamment opprimée, les prisons et leurs souffrances, l'interdiction de communiquer avec son fils, une surveillance humiliante exercée autour d'elle, l'éloignement de ses plus fidèles serviteurs, tout cela est rappelé avec une éloquence sobre et puissante.

« Je vous suplie, ajoute-t-elle, et en l'honneur de la douloureuse passion de nostre Sauveur et Rédempteur JÉSUS-CHRIST, je vous suplie encores un coup, me permettre de me retirer hors de ce royaulme en quelque lieu de repos, pour chercher quelque soulagement à mon pauvre corps, tant travaillé de continuelles douleurs, et avec la liberté de ma conscience, préparer mon âme à Dieu qui l'appelle journellement....

« Votre prison, sans aucun droict et juste fondement, a jà destruict mon corps, duquel vous aurez bientôt la fin, s'il y

continue guères dadvantage, et n'auront mes ennemys beaucoup de temps, pour assouvir leurs cruaultez sur moy. Il ne me reste que l'ame, laquelle il n'est en vostre puissance de captiver. Donnez-lui donc lieu de respirer un peu plus librement, son salut que seul elle cherche aujourd'hui plus que nulle grandeur de ce monde....

« Deux choses enfin ai-je principallement à requérir : l'une que proche comme je suis de partir de ce monde, je puisse avoir près de moi, pour ma consolation, quelque honorable homme d'Eglise affin de me ramentevoir journellement le chemin que j'ay à parachever et m'instruire à le parfaire selon ma religion, où je suis fermement résolue de vivre et mourir... Que je fusse en cette extrémité privée de telle licence, vous ne le pouvés justement faire...

« Donnés-moy ce contentement avant que mourir, que voyant toutes choses remises entre nous, mon âme, délivrée de ce corps, ne soyt contrainte d'espandre ses gémissements vers Dieu pour le tort que vous aurez souffert nous estre faict icy-bas ; ains, au contraire, en paix et concorde avec vous, desportant hors de ceste captivité, s'achemine vers luy. »

Le cœur d'Élisabeth resta insensible.

Beale et Shreswbury furent envoyés à Sheffield pour répondre aux plaintes de Marie, à qui Élisabeth venait de reprocher avec autant de dureté que d'injustice la mort de Darnley. Ils n'aboutirent qu'à faire renouveler les propositions précédentes, mais s'ils n'avaient pu obtenir, comme ils en avaient reçu la mission, aucun éclaircissement sur les projets de la prisonnière, ils avaient ravivé ses douleurs et c'était quelque chose pour Élisabeth.

En même temps, elle faisait sonder les dispositions de Jacques. Ce jeune prince, mobile dans ses impressions, se montra soit par calcul, soit sincèrement, insensible pour les malheurs de sa mère, et peu bienveillant dans les appréciations de sa conduite. Il ne voulait pas être inférieur à sa mère, ni surtout favoriser directement ou indirectement le papisme. Assurée de ces dispositions peu conciliantes, Élisabeth fit reprendre les négociations avec Marie. On se lasse à raconter ces perpétuelles fluctuations, et on ne peut que s'indigner en présence de cette mauvaise foi qui poursuit les négociations uniquement avec la volonté d'en faire sortir des difficultés nouvelles pour ceux qui ont eu la naïve confiance de croire en elle.

Au mois de juin 1583, elle se fit envoyer par les lords qui à Ruthven avaient arrêté le roi, une députation qu'elle reçut avec les plus grands égards ; mais comme il aurait fallu de l'argent pour les déterminer à une action conforme à ses intentions, il n'en résulta rien. L'avarice était chez elle à la hauteur de la duplicité.

Le 27 juin, Jacques retiré au château de Falkland où il avait convoqué la noblesse, en fit fermer les portes, annonça qu'il reprenait sa liberté et que le premier usage qu'il en ferait serait de poursuivre les coupables, excepté ceux qui se soumettraient : il rendit le pouvoir au comte d'Arran. Élisabeth, que ce coup atteignait, essaya de dissimuler, et écrivit d'une manière équivoque au roi qui lui répondit avec une égale dissimulation, et ne perdit pas un moment pour tirer tout le parti possible de l'acte vigoureux qu'il venait de faire.

Élisabeth, après avoir vainement essayé d'amener Marie à de nouvelles négociations par lesquelles elle voulait gagner du temps et attendre une occasion favorable, fit partir pour l'Écosse Walsingham, dont l'habileté était sa dernière ressource. Jacques lui fit attendre longtemps une audience et lui déclara qu'il entendait être le maître chez lui. Ce fut encore une tentative avortée.

Le complot formé pour la délivrance de la reine et le rétablissement du catholicisme en Écosse, n'était pas abandonné. Marie le savait, mais comme elle se trouvait à la disposition de son ennemie, elle ne voulait ni ne pouvait y être directement mêlée.

Castelnau fut envoyé comme négociateur en Écosse, par Henri III. Reçu par Élisabeth à Londres, il lui exposa le but conciliateur de sa mission, fut assez maltraité et répondit avec une fermeté qui changea aussitôt les dispositions et le langage de la reine.

Les espions entretenus dans toutes les cours et auprès de tous les hommes importants avaient fait connaître à Élisabeth quelque chose du complot qui avait pour but l'envahissement de l'Angleterre par des armes catholiques. Il y eut aussitôt des arrestations et des supplices. L'ambassadeur d'Espagne Mendoza fut menacé. Il se retrancha derrière ses droits, demanda ses passe-ports et partit bien décidé à pousser son souverain à la guerre.

Afin d' enlever un appui à ces projets, Walsingham suscita un complot pour s'emparer du roi d'Écosse Le comte d'Arran

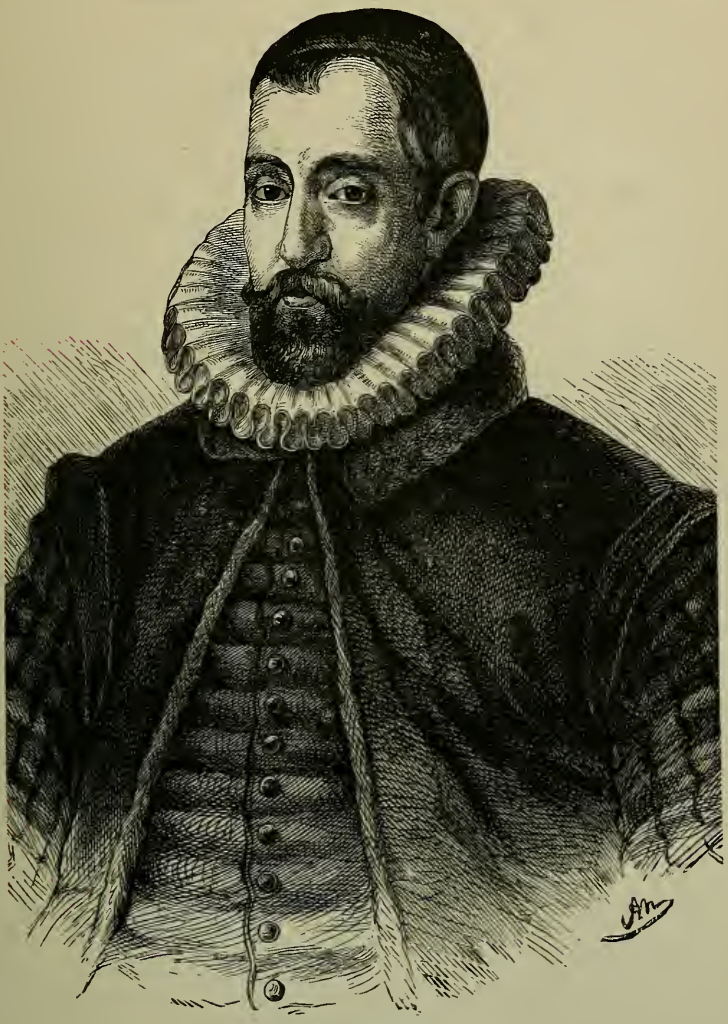

Walsingham.

prévenu fit arrêter le comte de Gowrie que le pardon du roi aurait dû rendre moins disposé à la révolte. Le roi fit appel à ses fidèles, fut vite entouré de douze mille hommes et marcha sur les rebelles qui ne l'attendirent pas.

Il y avait de graves présomptions, mais non des preuves contre le comte de Gowrie. Arran lui persuada de s'avouer coupable et d'implorer la clémence du roi. On se servit contre lui de cet aveu, et, par un parjure, on amena sa condamnation. Il fut aussitôt exécuté.

Découragée du côté de l'Écosse. Élisabeth se tourna vers Philippe II, qui lui répondit en félicitant Mendoza de sa conduite et vers Henri III, qui se montra mieux disposé. Son ambassadeur, Castelnau, crut pouvoir profiter des avances d'Élisabeth pour lui demander la liberté de la reine d'Écosse. Ses efforts furent vains. Il était peu soutenu par sa cour, et Élisabeth n'avait aucun désir de laisser échapper sa proie. Jacques fit exposer par Seaton sa situation critique au roi de France et lui demanda de l'argent et des secours contre Élisabeth. Henri III promit, mais pour plus tard. Jacques n'avait pas le temps d'attendre, et il offrit à l'Angleterre l'alliance que la France refusait.

Il avait été pendant quelque temps en excellentes relations avec sa mère et en avait reçu de l'argent. Mais comme il s'en servait pour ses favoris au lieu de le consacrer aux besoins de son gouvernement, Marie cessa ses envois. Jacques était pauvre.Il s'irrita de ce refus et s'adressa à Élisabeth.

Cette reine irrésolue et astucieuse, dont l'intrigue faisait la vie, négociait à la fois avec les lords révoltés, Marie, le comte d'Arran et Henri III, se flattant de tromper tout le monde. Castelnau sollicitait la cour de France de se défier d'Élisabeth et de rester fidèle à une alliance qui remontait à huit cents ans. Il fut rappelé, et il partit avec le regret de n'avoir pu obtenir ce qu'il regardait comme la partie la plus essentielle et la plus honorable de sa mission : la délivrance de la reine.

Cette pauvre reine était alors atteinte de douleurs rhumatismales et d'hydropisie. Shrewsbury venait d'être remplacé (novembre 1584) par Sadler et Somers. Ils la transportèrent de Sheffield à Wingfield. Elle se montra heureuse de ce changement et étonna ses gardiens par sa gaieté d'esprit, son enjouement et sa sérénité. En ce moment, Élisabeth recevait comme ambassadeur du roi Patrick de Gray.

Il avait été fort avant dans les secrets de Marie et était devenu le favori de son fils. Il était donc permis d'espérer que son ambassade aurait enfin quelque résultat pour la prisonnière. Il n'en fut pas ainsi. Nau avait été envoyé pour suivre

la négociation du traité et répondre à des calomnies nouvelles qu'Élisabeth laissait ou faisait propager avec celles qui ne trompaient plus personne. Marie en était profondément offensée, et si l'indignation lui a dicté la lettre trouvée dans ses papiers, qui n'a pas été envoyée, et qu'Élisabeth n'a pas connue, on peut bien lui pardonner d'avoir aussi répandu son âme, en répétant sur le compte de la reine-vierge une partie de ce que l'on disait.

Ce qui le prouve, c'est que les négociations continuaient. Marie acceptait tout ce qu'Élisabeth avait précédemment exigé. Il n'y avait donc pas d'obstacle à la paix, mais lorsqu'on pouvait croire tout fini, tout était à recommencer, l'inconsistance d'Élisabeth et sa mauvaise foi se jouant avec la même facilité des engagements et des promesses.

Patrick de Gray proposait alors à Élisabeth de lui livrer tous les secrets de la reine d'Écosse et des catholiques, si elle consentait à chasser de ses États tous les rebelles qui s'y étaient réfugiés. En même temps, il accusait le comte d'Arran et affirmait que, malgré ses intrigues, l'union de l'Écosse et de l'Angleterre s'effectuerait.

Élisabeth s'empressa d'éloigner de l'Écosse et puis de chasser d'Angleterre les bannis qu'elle avait reçus. Il lui fallait un prétexte pour rompre avec Marie. Un prétendu complot papiste le lui fournit. Une association formée sous l'inspiration de Leiscester pour la protection d'Élisabeth, déclarait inhabile à lui succéder toute personne poursuivie pour des actes pouvant entraîner la peine de mort. C'était une arme contre Marie.

Elle demanda à entrer dans l'association, et, sur le refus qui lui fut fait, à signer l'engagement. Elle redoubla d'efforts pour mettre fin à ces malentendus volontaires et arriver à un accommodement. Elle écrivit d'une manière pressante et avec l'accent d'une tristesse profonde. Sa bonne volonté se brisa contre l'obstination de la haine.

Tout à coup Élisabeth ordonna de la transporter de Wingfield à Tutbury. C'était en hiver ; elle était malade et incapable de marcher. Elle résista d'abord et partit le 13 janvier 1585. Toutes les précautions étaient prises sur le passage pour empêcher une évasion impossible et une tentative de délivrance peu probable. Mais Élisabeth ne dédaignait pas de jouer la terreur comme elle jouait la sincérité.

Les souffrances physiques n'étaient pas pour Marie les plus

cruelles. On avait cherché à la séparer entièrement de son fils, et on n'y avait que trop réussi. Il rompit avec elle d'une manière blessante. Marie en fut profondément affectée, et, avec l'emportement de sa nature, elle laissa voir à Élisabeth ce qui accablait son cœur. Ces confidences ne touchaient pas la reine d'Angleterre ; elles ne pouvaient que lui donner des avantages sur son imprudente prisonnière.

Frappée comme reine et comme mère, elle s'adressa au roi de France. Henri III répondit, mais ses vagues promesses n'étaient pas plus rassurantes que l'indifférence affectée et le silence obstiné d'Élisabeth.

Au mois de juin, Sadler fut remplacé à Tutbury par Amyas Paulet que sa dureté rendait plus propre à ce rôle de geôlier. Il n'y avait pas eu un seul des gardiens de Marie qui n'eût été touché par sa bonté, sa résignation, son esprit et sa grâce. Paulet répondit mieux aux vues d'Élisabeth. Il retrancha encore au peu de liberté qu'on lui avait laissé, et il ne lui permit pas même de distribuer aux pauvres les aumônes que son ingénieuse charité rendait possibles, et qui étaient douces à son cœur.

Au moment où Castelnau allait rentrer en France, elle le supplia, en lui dépeignant l'état intérieur de Tutbury, où l'humidité était telle qu'on ne pouvait y mettre un meuble qui dans quatre jours ne fût couvert de moisissure, d'obtenir pour elle un changement de résidence. Elle fut envoyée à Chartley, mais elle perdit sous le rapport de ses relations, ce qu'elle gagna du côté de la salubrité (20 janvier 1586).

Marie sollicitait des secours, elle demandait la liberté, mais elle ne conspirait pas contre la vie de son ennemie. Il fallait des conspirations à Élisabeth pour la compromettre, et fournir un de ces prétextes qu'elle cherchait depuis longtemps. Les espions y travaillèrent avec succès, et Marie depuis quelque temps, gênée dans toutes ses correspondances, trouva tout à coup une facilité qui la sollicitait à tout tenter, car tout se faisait selon sa volonté.

Morgan et Paget qui avaient à se plaindre de la reine d'Angleterre, cherchaient une occasion de se venger et de servir Marie. Ils ne tardèrent pas à devenir la proie des espions mis en relation avec eux pour porter des lettres à Marie. Gifford se présenta à Châteauneuf, ambassadeur de France, qui avait remplacé Castelnau, et lui dit qu'il était venu en Angleterre pour délivrer la reine. Châteauneuf le

reçut froidement, mais Gifford lui ayant remis une lettre chiffrée qui venait de Chartley, il cessa de se défier, lorsque surtout Marie l'eût assuré qu'il n'avait rien à craindre du messager.

Les communications avec Chartley étaient habilement ménagées et Gifford ne paraissait pas. Il se servait de l'intermédiaire d'un brasseur dont les tonneaux portaient et rapportaient un étui de bois dans lequel se trouvait la correspondance. Tout ce qui avait paru impossible devenait facile. Il eût fallu être bien ennemi de soi-même pour ne pas profiter de tous ces avantages.

Gifford s'empara d'un gentilhomme catholique du comté de Derby, nommé Babington, et exploitant son dévouement à la reine, il lui persuada qu'on pouvait, sans faire tort à sa conscience, tuer la reine d'Angleterre. Puis il passa en France, où les chances d'une invasion furent discutées. Il y eut dès lors deux projets parallèles, dont l'un, celui que Marie désirait depuis longtemps voir tenter, c'est-à-dire l'invasion pour sa délivrance, était seul connu d'elle.

Tous les fils de la conspiration étaient dès longtemps entre les mains des agents d'Élisabeth. La confusion qui règne dans les documents prouve combien ils avaient intérêt à ne pas laisser surprendre leur action. Ils étaient l'âme de tout. Ils avaient conçu, développé, organisé la conspiration, mais ils en rejetaient la responsabilité sur ceux à qui elle devait en apparence servir. Marie soupçonnait qu'on lui cachait quelque chose et ses lettres portaient la trace d'une inquiétude, qui, loin de l'accuser, montre sa bonne foi.

Lorsque Walsingham crut les choses assez avancées pour que le complot amenât une condamnation pour ceux qui y avaient pris part, et ceux qui l'avaient connu, il fit arrêter un des agents et prévint Élisabeth. On annonça aussitôt qu'un horrible complot avait été découvert, que le but des papistes en armes dans les provinces était d'assassiner la reine, de brûler Londres et de se joindre à dix mille Français qui allaient débarquer. Les maisons des Français furent pillées et des employés de l'ambassade arrêtés. Tous les conjurés dont on avait d'avance le nom, furent jetés en prison. Les espions qui les avaient enrôlés et dirigés, étaient réfugiés en France, où ils trouvaient de la sympathie et du secours.

Marie était restée étrangère au projet qui avait si profondément agité l'Angleterre; mais on ne désespérait pas de

l'y mêler. Sous prétexte d'une promenade à cheval, on la fit sortir le 8 août, de Chartley, pour aller chasser dans le parc de Tixall. A moitié chemin, une troupe de cavaliers l'entoura et l'amena prisonnière dans le château à cause de sa participation à un complot contre la reine d'Angleterre. Ses deux secrétaires furent conduits à Londres.

Des fouilles furent faites à Chartley, dans ses armoires, ses meubles et les pièces occupées par elle ou par ses serviteurs. On examina tout ce qui lui appartenait, et aucun de ses papiers n'échappa à cette rigoureuse inquisition. Et cepen-

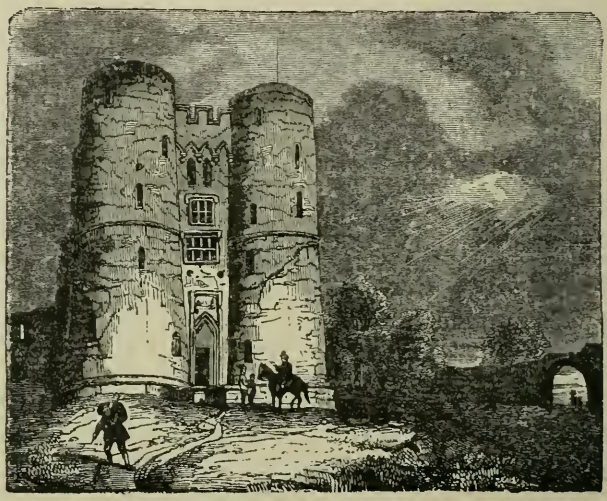

Château de Fotheringay.

dant Élisabeth la fit renouveler, peu de jours après, mais on ne trouva pas un mot qui pût servir de prétexte à l'accusation d'avoir conspiré contre la reine d'Angleterre.

Le 25 août, on la retira de Tixall et on la ramena à Chartley, où le désordre de ses meubles, de son linge, de ses joyaux et de ses papiers lui révéla le motif de son éloignement momentané. Pour mettre le sceau à ces procédés que rien ne justifiait, son gardien Paulet vint, quelques jours après, lui enlever l'argent qui lui restait, sous prétexte qu'il pourrait servir à corrompre les sujets de la reine. Paulet fut récompensé de cet acte qu'il accomplit brutalement par une lettre d'Élisabeth l'engageant de plus à conseiller le repentir à Marie.

Le nombre des conjurés était de quatorze. Leur jugement fut fixé au 13 septembre. Les interrogatoires qu'on leur fit subir prouvèrent que ces conspirateurs étaient peu dangereux. Pour quelques-uns c'était un acte de forfanterie, pour quelques autres, un acte de crédulité. Tous avaient connu le complot, mais tous ne l'avaient pas approuvé. Ils furent tous condamnés.

Sept furent exécutés le premier jour. On les étrangla à moitié, puis le bourreau leur arracha les entrailles et les coupa en morceaux. Soit parce que cet horrible supplice avait provoqué une pitié générale, soit parce qu'on les trouvait moins coupables, les sept autres furent pendus.

Il restait à faire le procès de la victime choisie. Il fut convenu que Marie comparaîtrait devant une cour spéciale, dont la sentence serait ratifiée par le parlement.

Le 15 septembre, on la conduisit à Fotheringay, château-fort de Northampton. Elle avait toujours redouté cette sombre demeure, et lorsqu'elle arriva devant le pont-levis, elle s'écria avec un accent qui ne toucha pas ses gardiens, mais qui frappa au cœur ses serviteurs et ses femmes: « Je suis perdue ! »

Chapitre vingtième.

La consommation du martyre.

APRÈS une captivité de dix-neuf ans qui n'avait été qu'un long martyre, Marie Stuart touchait à la consommation du sacrifice. Les intrigues des agents de l'Angleterre avaient transformé le légitime usage que tout prisonnier peut faire des moyens de délivrance, en une conspiration dirigée contre la vie de la reine d'Angleterre. Retenue contre le droit des gens, Marie ne pouvait, sans honte pour ses ennemis, être traduite devant un tribunal, sous l'accusation d'avoir désiré et préparé sa liberté. Il en était autrement si elle avait médité, inspiré et provoqué un assassinat.

Mais les preuves manquaient. On pouvait bien interroger les accusés et falsifier leurs déclarations, on pouvait produire contre la reine des indices accusateurs, mais les preuves directes, positives, incontestables faisaient défaut. Marie n'avait rien écrit qui pût être tourné contre elle, et cependant on lui avait fourni les occasions, on lui avait insinué ce qu'il fallait dire, écrire ou faire pour fournir plus tard des arguments contre elle-même. La preuve que sa volonté était bien arrêtée, c'est que malgré les intrigues des agents provocateurs et l'habileté des ministres d'Élisabeth, on ne put rien trouver, rien inventer qui fût de nature à faire soupçonner sa culpabilité.

Par haine pour celle en qui elle voyait une héritière, et par le désir d'étouffer le catholicisme en Écosse, Élisabeth voulait la mort de Marie. Tous ses efforts pour la faire renoncer à son titre et à ses droits de reine, toutes ses promesses et toutes ses menaces pour la faire changer de religion avaient échoué. Il fallait donc une vengeance, et elle devait être d'autant plus terrible qu'elle était venue plus lentement.

Et cependant, Élisabeth hésitait. La question de justice l'inquiétait peu, mais elle se demandait quelle serait l'opinion des rois de l'Europe en présence d'un attentat juridique contre l'un d'eux. Elle redoutait le jugement de la postérité. Elle se demandait si, en frappant si haut, elle n'atteindrait

pas son propre pouvoir. Elle avait le fanatisme de l'autorité, à condition qu'elle résidât en elle, et elle redoutait de fournir des armes aux factieux de son royaume. Elle ne pouvait se croire aimée, tant elle avait rempli de prisons, confisqué de biens et versé de sang. Si elle faisait bon marché de Marie, elle songeait à elle-même, et elle tremblait au moment d'accomplir son œuvre d'iniquité.

Ses ministres firent taire ces scrupules en lui disant que Marie n'était plus reine, puisqu'elle avait abdiqué. Ce fut assez pour vaincre ses derniers et hypocrites scrupules.

Le 5 octobre 1586, une commission de quarante-six membres fut constituée. Elle se composait de pairs, de juges et de membres du conseil. Elle devait juger conformément à un statut fait l'année précédente pour la sûreté de la reine.

En apprenant que Marie allait être jugée, l'ambassadeur de France fit, au nom du roi, des représentations, et demanda que l'accusée pût au moins avoir un conseil pour l'assister. Élisabeth qui savait que ces manifestations ne partaient pas d'un intérêt bien profond, fit répondre qu'elle n'avait besoin d'aucun avis étranger.

Le 12 octobre, Marie, malade et alitée, reçut trois des commissaires qui lui remirent une lettre dans laquelle Élisabeth lui ordonnait, en vertu des lois du royaume, de répondre sur les chefs qui lui seraient imputés. Marie déclara que, née reine, elle ne pouvait être jugée par ses sujets, qu'elle n'avait personne pour la défendre, et qu'elle n'avait jamais ourdi aucun complot contre la reine, que si elle avait remis sa cause entre les mains des princes étrangers, c'était seulement lorsque la reine d'Angleterre eut rejeté toutes ses offres.

Le lendemain, le chancelier, Hatton et Burleigh lui conseillèrent de se soumettre, menaçant de procéder malgré son refus. « Je préférerais, répondit-elle, subir mille morts que me reconnaître sujette de la reine d'Angleterre. » Son geôlier Paulet veut alors lui soumettre le nom de ses juges et lui signifier leur commission. Elle n'en récusa aucun, et se contenta de protester contre le statut qui n'était point fait pour elle.

On revint une troisième fois à la charge, et Marie ne se montra ni moins résolue dans son refus, ni moins habile dans sa défense. Élisabeth informée, lui écrivit une lettre de menaces qui se terminait par une phrase où apparaissait une promesse. « Faites pleinement, et vous pourrez avoir plus de faveur de nous. »

Elle céda et se livra ainsi elle-même. En récusant ses juges, elle les contraignait à un acte qui aurait mis au grand jour leur mauvaise foi. En les acceptant, elle s'inclinait devant leur décision, quel que fût le motif ou le sentiment qui l'aurait inspirée. Ce ne fut pas sans avoir longtemps hésité qu'elle se décida. Son infériorité d'accusée et l'absence de tout secours auraient dû lui commander de rester fidèle à ses premières intentions. Elle n'avait aucun moyen de défense, puisque tous ses papiers lui avaient été enlevés, elle ne pouvait invoquer aucun témoignage, ni s'appuyer sur les conseils d'un avocat. Mais elle comptait sur la loyauté de la reine d'Angleterre, espérait pouvoir facilement démontrer son innocence, et craignait que le silence fût interprété contre elle. Elle accepta ses juges.

Ils se réunirent le 14 octobre dans la grande salle de Fotheringay. Il y avait au fond un dais surmonté des armes d'Angleterre et qui suppléait à la reine absente. Les juges étaient sur deux rangs. Les représentants de la loi et les scribes avaient une table devant eux. A neuf heures, Marie parut escortée de hallebardiers et soutenue par son maître d'hôtel André Melvil et son médecin Bourgoin. Elle jeta un coup d'œil devant elle. « Je vois bien des conseillers, dit-elle avec tristesse, et pas un qui soit pour moi. » On la fit placer près du dais. « Je suis reine, dit-elle avec dignité, et ma place devrait être là. »

Le lord chancelier déclara qu'elle n'avait été mise en jugement par la reine d'Angleterre que « par le sentiment de son devoir et le besoin de la cause de Dieu. » Burleigh lut la commission des juges, et Marie, après avoir protesté, ajouta : « Si je consens à répondre, c'est de ma propre volonté, en prenant Dieu à témoin que je suis innocente. »

L'acte d'accusation dont il fut ensuite donné lecture, concluait que Marie avait connu le complot dirigé contre la vie de la reine d'Angleterre. Pour l'appuyer on produisit des lettres, mais aucune n'était en original. Marie affirma n'avoir point écrit ce qu'on lui attribuait, réclama ses propres lettres dont elle prétendait vérifier l'authenticité, et répéta que si elle avait toujours désiré la liberté, ce qui était son droit, elle n'avait jamais rien tramé contre la vie d'Élisabeth.

Burleigh dit qu'il y avait des originaux, mais il oublia de donner les raisons qui empêchaient de les produire. C'était cependant le seul moyen de convaincre Marie et de justifier

ces accusations. Il s'appuya sur la confession de Babington et de ses complices et sur des lettres de Marie qui n'avaient aucun rapport avec le projet d'assassinat.

Marie n'eut pas de peine à réfuter d'aussi mauvaises raisons, et comme on s'était appuyé sur les témoignages de ses secrétaires, elle répondit que s'ils étaient présents, ils la déchargeraient de tous blâmes, et que si ses papiers ne lui avaient pas été enlevés elle ne demanderait pas d'autre justification, bien sûre d'avoir raison de la calomnie.

On insista. « Qu'on me montre mon écriture », dit-elle. On lui présenta des déchiffrements. « Rien n'est plus facile, répondit-elle, que de contrefaire des chiffres et des caractères, » et s'adressant à Walsingham, elle lui reprocha de l'avoir entourée d'espions pour surprendre ses secrets et lui créer des dangers. Elle renouvela sa protestation d'innocence.

Le lendemain dans une nouvelle séance, elle déclara ne pouvoir reconnaître comme émanant d'elle les lettres dont on lui présentait des copies. Elles pouvaient avoir été inventées, faussées, interpolées et ne prouvaient par conséquent rien. « Je suis innocente, Dieu le sait, s'écria-t-elle. Mes seuls crimes sont ma naissance, les injures que l'on m'a faites, et la religion que je professe. Ma naissance j'en suis fière; les injures, je sais les pardonner ; quant à ma religion, elle a été mon espérance et ma consolation dans mes afflictions et je suis prête à la sceller de mon sang. Je serais heureuse d'acheter à ce prix le soulagement des catholiques opprimés. »

Elle demanda ensuite qu'on lui donnât un avocat ou que l'on crût à sa parole de reine. Burleigh parla contre elle avec un acharnement incroyable, sans pouvoir produire aucune preuve. Alors Marie montrant un anneau : « Regardez, dit-elle, ce gage d'amour et d'affection que j'ai reçu de votre maîtresse. C'est pleine de confiance dans ce gage que je suis venue parmi vous. Vous savez tous comment sa parole a été tenue. » Et elle demanda à comparaître devant le parlement, en présence de la reine.

Il n'était pas possible que ses juges fussent insensibles à la raison et à la pitié. Aucune de ces preuves imaginées par la mauvaise foi ne resta debout devant sa simple et ferme réfutation. L'hostilité la plus violente dut être ébranlée par tant de douceur, de dignité et d'infortune. Élisabeth elle-même était troublée. Elle avait interdit de rendre la sentence

avant qu'elle eût pu prendre connaissance de tous les débats. Elle reculait devant son œuvre d'iniquité.

La cour ajournée se réunit le 25 octobre, à Westminster dans la chambre étoilée. On renouvela devant elle les accusations déjà produites, on interrogea deux secrétaires de Marie, Nau et Curte. Marie n'était pas là pour les contredire, les ramener à la vérité, empêcher de fausser leurs déclarations, ou prendre acte de ce qu'ils disaient en sa faveur. A Fotheringay, où elle était présente, on ne produisait pas de témoins. A Westminster où elle était absente, on les entendait. C'était le moyen infaillible d'obtenir une condamnation exigée par la haine, accordée par la lâcheté. Aussi les commissaires, après que l'on eut résumé le procès devant eux, déclarèrent-ils à l'unanimité moins une voix, celle de Zouch qui repoussa l'assassinat, que Marie, fille de Jacques V, communément appelée reine d'Écosse, et prétendant avoir des droits à la couronne d'Angleterre, avait conçu plusieurs choses tendant à la mort de la reine. On ajoutait que la condamnation de Marie ne porterait aucune atteinte aux droits de son fils.

Le parlement fut aussitôt réuni pour sanctionner cet arrêt. Il n'y manqua pas. Les deux chambres approuvèrent la sentence et en demandèrent la prompte exécution. Élisabeth parut reculer, et demanda s'il n'y avait pas un moyen d'écouter la pitié. Le parlement répondit, selon son désir, qu'il n'en voyait pas.

Le 19 novembre, lord Buckhurst fit connaître à Marie l'arrêt, la ratification et la demande de ne pas surseoir. Marie ne s'émut pas et répondit avec son inaltérable douceur qu'elle remerciait Dieu qui lui faisait la grâce d'être considérée comme un instrument utile au rétablissement de la vraie foi au royaume d'Écosse. Elle protesta encore de son innocence.

Le lendemain, Paulet fit abattre le dais, symbole de sa souveraineté, s'assit et se couvrit devant elle, lui disant qu'elle serait désormais une femme morte, sans dignité royale. Elle supporta, sans se plaindre, cette humiliation.

Marie croyant sa mort prochaine, écrivit au Pape, affirmant qu'elle mourait dans la foi catholique, lui recommandant son fils et transmettant au roi d'Espagne ses droits à la couronne d'Angleterre, s'il s'obstinait dans l'erreur. Elle remercia Mendoza et le roi d'Espagne de leur intérêt, dit au duc de Guise de louer Dieu de ce qui lui arrivait, car elle était inu-

tile à la cause de l'Église, et après avoir exprimé à son ambassadeur en France combien elle était reconnaissante de son dévouement, elle lui recommanda ses serviteurs.

Cependant Élisabeth ne prenait pas de décision. Elle fit connaître dans tout le royaume la condamnation de la reine, et comme on ne manqua pas d'accompagner de calomnies cette proclamation, le peuple s'en réjouit. Il crut avoir échappé à un grand danger. Cet assentiment dont elle savait la valeur la fortifiait, mais une exécution publique lui répugnait. Un assassinat mystérieux, un empoisonnement lui auraient mieux convenu.

Marie le craignit un moment, et elle écrivit à Élisabeth, pour lui demander la grâce d'une exécution publique à cause des bruits que l'on ne manquerait pas de faire courir contre elle.

« Je prie, disait-elle en terminant, le Dieu de miséricorde et le juste juge qu'il vous veuille illuminer et me donner à moi la grâce de mourir en parfaite charité, pardonnant ma mort à tous ceux qui y ont coopéré ; et telle sera ma prière jusqu'à la fin. Ne m'accusez de présomption si, abandonnant ce monde, et me préparant pour un meilleur, je vous ramentois qu'un jour vous aurez à répondre de votre charge, aussi bien que ceux qui y sont envoyés les premiers. » (19 décembre 1586.)

En présence d'une issue fatale, Henri III envoya M. de Bellièvre à Londres. Dans une audience qu'il n'obtint que huit jours après son arrivée, il défendit la reine, et demanda sa délivrance. Élisabeth répondit avec son hypocrisie ordinaire, déclara qu'elle avait plus besoin d'aide, elle « pauvre femme » que la reine d'Écosse, et, à de nouvelles supplications de Bellièvre et de Châteauneuf, elle répondit en accordant un sursis de douze jours pour l'exécution.

A la suite d'une seconde audience, elle annonça aux deux ambassadeurs qu'elle enverrait au roi de France quelqu'un qui lui ferait connaître ses intentions. En même temps, ses ministres tendaient un piège à M. de Châteauneuf. Un de ses secrétaires, Destrappes, fut prévenu par le père de l'ambassadeur anglais à Paris, Staffort, qu'à la Tour, un prisonnier avait d'importantes communications à faire à l'ambassadeur français. Destrappes fut envoyé par son maître, et le prisonnier, après lui avoir demandé de l'argent, lui proposa de tuer la reine d'Angleterre. Châteauneuf indigné chassa

Staffort. Mais l'affaire se répandit, et l'ambassadeur de France fut accusé de complot contre la reine. Il protesta, se plaignit et n'obtint rien. Élisabeth envoya un ambassadeur à Henri III pour demander justice de cette affaire. Le roi refusa de le recevoir et les rapports furent un moment interrompus entre les deux États. C'est ce que voulait Élisabeth. Henri III ne pouvait plus intervenir efficacement en faveur de Marie.

Élisabeth n'eut pas moins facilement raison de Jacques. Il n'avait jamais pris sérieusement en main les affaires de sa mère, parce qu'il avait été toujours trompé sur son compte par les communications d'Élisabeth et les renseignements de ses propres ambassadeurs. Il n'avait pas d'inquiétude pour la vie de la reine. Mieux informé, il fit faire des représentations énergiques, mais son ambassadeur faillit être chassé, et il eut peur.

Deux nouveaux ambassadeurs qu'il envoya en Angleterre ne furent pas mieux reçus. Peut-être n'avait-il pas d'autre but que de sauver les apparences, car il ne s'était pas montré longtemps un fils aimant et dévoué.

Le warrant pour l'exécution, rédigé le 20 décembre, resta oublié jusqu'au 1er février 1587. Élisabeth se le fit alors porter, le parcourut, le signa et défendit à son secrétaire Davison de lui parler désormais de cette affaire. Après avoir ordonné que l'exécution aurait lieu à Fotheringay aussi secrètement que possible, elle revint à ses premières pensées et insinua qu'on aurait pu la décharger d'un si lourd fardeau. Walsingham et Davison transmirent discrètement à Paulet et à Drury ce désir à peine voilé de la reine, que Marie fût assassinée. Paulet répondit avec indignation à cette ouverture. Il ne voulait pas léguer à ses enfants un pareil déshonneur.

Les ministres, pour mettre fin aux hésitations et aux inquiétudes de la reine, se hâtèrent de faire exécuter le warrant. Beale reçut l'ordre de se rendre à Fotheringay et de convoquer les comtes de Shrewsbury et de Kent pour l'accomplissement du jugement. Ils étaient à leur poste le 7, avec le shérif de Northampton.

Ils demandèrent audience à la reine. Elle était malade et couchée. Comme ils dirent que leur commission ne pouvait souffrir de retard, elle s'habilla, et les reçut assise au pied de son lit, entourée de ses femmes et de son médecin Bourgoin.

Shrewsbury lui dit que la reine, cédant à la demande de ses sujets, s'était décidée à faire exécuter la sentence, et il

lui lut sa commission. Marie fit le signe de la croix, et sans manifester aucune émotion : « Au nom de Dieu, dit-elle, bienvenue soit la nouvelle qui m'est enfin annoncée ! Je suis contente de quitter ce monde où je n'étais plus d'aucune utilité, et je regarde comme un bonheur signalé que Dieu veuille m'en tirer après tant de peines et d'afflictions que j'ai endurées pour l'honneur de son nom et de son Église, de cette Église pour laquelle j'ai toujours été prête à verser mon sang goutte à goutte. »

Puis posant la main sur un Nouveau Testament : « Je

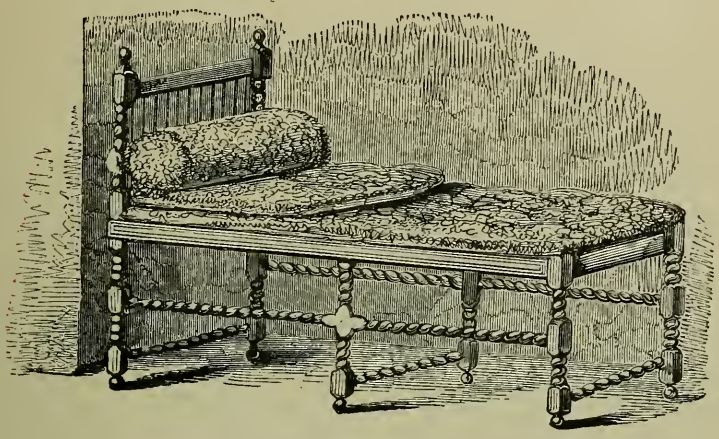

Lit de Marie prisonnière à Fotheringay.

prends Dieu à témoin, dit-elle, que je n'ai jamais désiré, approuvé ni recherché la mort de la reine d'Angleterre. »

Elle supplia les commissaires « de lui donner un peu de temps et de loisir pour faire son testament et donner ordre à ses affaires, puisque cela gissoit à leur volonté comme leur commission portoit[1]. A quoy le comte de Cherusbery luy dit assez rudement : « Non, non, madame, il faut mourir. Tenez-vous preste demain entre sept et huict heures du matin. On ne vous prolongera pas le délay d'un moment.» Il y en eut un plus courtois, ce luy sembloit, qui luy voulut user de quelques remontrances pour estimer de luy donner quelque constance

1. Ces détails sont dans Brantôme qui en avait lui-même emprunté le plus grand nombre à un volume publié en 1587, à Edimbourg sous ce titre : *Martyre de la reyne d'Écosse, douairière de France.*

davantage à supporter cette mort. Elle luy respondit qu'elle n'avoit point besoin de consolation, pour le moins venant de luy, mais que s'il vouloit faire ce bon office à sa conscience, de luy faire venir son aumosnier pour la confesser, que ce luy seroit une obligation, qui surpasseroit toute autre ; car, pour son corps, elle ne croioit pas qu'ils fussent si inhumains qu'ils ne luy donnassent droict de sépulture. Lors il luy répliqua qu'il ne s'y falloit point attendre, de façon qu'elle fust contrainctе d'escrire sa confession qui fust telle :

« J'ay estée combattue aujourd'huy de ma relligion et de recevoir la consolation des hérétiques. Vous entendrez par Bourgoing et les autres, que j'ay faict fidellement protestation de ma foy, en laquelle je veuz mourir. J'ay requis de vous avoir pour faire ma confession et recevoir mon sacrement, ce qui m'a esté cruellement refusé, aussi bien que le transport de mon corps, et de pouvoir tester librement, ou rien escrire que par leurs mains. A faute de cela, je confesse la grieveté de mes péchez en général, comme j'avois délibéré de faire à vous en particulier, vous priant au nom de Dieu de prier et veiller ceste nuict avec moy pour la satisfaction de mes péchez et m'envoyer vostre absolution et pardon de toutes les offences que j'ay faictes ; j'essayray de vous voir en leur présence, comme ils m'ont accordé du maistre d'hostel ; et s'il m'est permis, devant tous, je vous demanderay pardon. Advisez-vous de plus propres prières pour cette nuict et pour demain matin, car le temps est court et je n'ay loisir d'escrire. »

... Après envoya quérir sa maison, despuis le plus grand jusques au plus petit, et fit ouvrir ses coffres, et regarda combien elle pouvoit avoir d'argent ; leur despartit à chacun selon son moyen et le service qu'elle avoit tiré d'eux ; et à ses femmes, leur partagea ce qui luy pouvoit encore rester de bagues, de carquans, de lytestes (2) et accoustrements : leur disant à tous que c'estoit avec beaucoup de regret qu'elle n'avoit davantage pour leur donner et les récompenser, mais qu'elle s'asseuroit que son fils satisferoit à la nécessité ; et pria son ma tre d'hostel de le faire entendre à sondict fils, à qui elle renvoyoit sa bénédiction, le priant de ne venger point sa mort, laissant le tout à Dieu à en ordonner selon ses divines volontez ; et leur dict adieu à tous sans larmoyer aucunement, mais au contraire, les consolloit, et leur disoit qu'il ne falloit pas qu'ils pleurassent sur le point de la voir bienheureuse, en contr' eschange de tant de malheurs qu'elle avoit eu ; puis les fit tous sortir de sa chambre, réservé ses femmes.

Or, il estoit déjà nuict ; et se retira en son oratoire où elle pria Dieu plus de deux heures, les genoux tous nuds contre

2. Ruban de tête.

terre, car ses femmes s'en aperçeurent ; puis elle s'en revint en sa chambre et leur dict: « Je croy qu'il vault beaucoup mieux mes amies, que je mange quelque chose, et que je me couche après, afin que demain je ne face chose indigne de moy et que le cœur ne me faille. Quelle générosité et quel courage ! Ce qu'elle fist ; et prenant une rostie au vin seulement, s'en alla coucher, et dormit fort peu, et employa la plus grand' partie de la nuict en prières et oroisons.

Elle se leva deux heures devant le jour, et s'habilla le plus proprement qu'elle put, et mieux que de coustume, et print une robbe de vellours noir, qui estoit tout ce qu'elle s'estoit réservé de ses accoustrements, disant à ses femmes : « Mes amies, je vous eusse laissé plustost ceste accoustrement que celuy d'hier, sinon qu'il faut que j'aille à la mort un peu honorablement, et que j'aye quelque chose plus que le commun. Voylà un mouchouer que j'ay réservé aussi,qui sera pour me bander les yeux quand je viendroy là, que je vous donne,ma mie (parlant à une de ses femmes), car je veux recevoir ce dernier office de vous.

Après elle se retira en son oratoire, leur aiant dict de rechef à Dieu, en les baisant ; et leur dict tout plain de particularitez pour dire au roy, à la reyne et à ses parents, non chose qui tendict à la vengeance, mais au contraire plutôst;et fist-là ses pasques par le moyen d'une hostie consacrée, que le bon pape Pie V^e^ luy avoit envoyée pour s'en servir à sa nécessité, et qu'elle avoit toujours fort curieusement et sainctement gardée et conservée.

Après avoir dict toutes ses oraisons qui furent bien longues, car il estoit desjà grand matin, elle s'en vint dans sa chambre elle s'assist auprès du feu, parlant tousjours à ses femmes et les consolant, au lieu que les autres la debvoient consoler ; leur disant que ce n'estoit rien que des félicitez de ce monde, et qu'elle en debvoit bien servir d'exemple aux plus grandes de la terre jusques aux plus petites ; qu'elle qui avoit esté reine des royaumes de France et d'Écosse, de l'un par nature de l'autre par fortune, après avoir triumphé pesle-mesle dans les honneurs et grandeurs, là voilà réduicte entre les mains d'un bourreau, innocente toutesfois ; ce qui la consoloit pourtant ; mesmement le plus beau de leur prétexte estoit pris pour la faire mourir sur sa religion catholique, bonne, saincte qu'elle n'abandonneroit jamais, jusques au dernier souspir, puis qu'elle y avoit esté baptisée, et qu'elle ne vouloit autre

gloire après sa mort, sinon qu'elles publiassent sa fermeté par toute la France, quand elles y seroient retournées comme elle les en prioit...

Ainsy qu'elle achevoit ces parolles, l'on vint heurter fort rudement à la porte. Ses femmes se doubtant que c'estoit l'heure qu'on la venoit quérir, voulurent faire résistance d'ouvrir ; mais elle leur dict : « Mes amies, cela ne sert de rien, ouvrez. »

Et entra premièrement un compagnon (1) avec un baston blanc en la main, lequel autrement sans s'adresser à personne dict en se pourmenant, par deux fois : « Me voicy venu, me voyci venu. » La reyne se doubtant qu'il l'advertissoit de l'heure de l'exécution, prist en la main une petite croix d'hyvoire.

Puis après vindrent les commissaires susdits (2) et estans entrez, la reyne leur dict : « Eh bien ! messieurs, vous m'estes venus quérir. Je suis preste et très résolue de mourir, et trouve que la reyne, ma bonne sœur faict beaucoup pour moy, et tous vous autres particulièrement qui avez faict ceste recherche. Allons donc. » Eux, voyant ceste constance, accompagnée d'une si grande douceur et extrême beauté, s'en estonnèrent fort ; car, jamais on ne la vist plus belle, aiant une couleur aux joues qui l'embellissoit....

Ces commissaires furent grandement esmeuz à quelque compassion. Toutesfois, ainsy qu'elle sortoit, ils ne voulurent pas permettre à ses femmes de la suivre, craignans que, par leurs lamentations, souspirs et haults cris, l'acte de l'exécution en fut aucunement troublé ; mais elle leur dict : « Et quoy ! messieurs, me voulez-vous user tant de rigueurs que de ne permettre seulement, ou consentir que mes femmes m'accompagnent au suplice ? Au moins que j'obtienne cette faveur de vous autres. » Ce qu'ils luy accordèrent, en leur promettant qu'elle leur imposeroit silence quand ils les feroient venir lorsqu'il faudroit.

Le lieu de l'exécution estoit dans la salle au milieu de laquelle on avoit dressé un eschaffaut large de douze pieds en quarré, et hault de deux, tapissé de meschante revesche noire (3).

Elle entra donc dans ceste salle avec pareille majesté et

1. C'était le Shérif que d'autres relations représentent comme fort ému.
2. Les comtes de Shrewsbury et de Kent, qui, d'après d'autres, ne seraient pas entrés dans la chambre.
3. Étoffe de laine qui n'est pas croisée.

grâce comme si elle fust entrée dans une salle de bal, où on l'avoit veue d'autrefois si excellemment paroistre, sans jamais changer de contenance. Et ainsy qu'elle fust auprès de l'eschaffaut, elle appela son maistre d'hôtel et luy dict: « Aidez-moi à monter; c'est le dernier office que je recevray de vous, » et luy réitéra tout ce qu'elle lui avoit dict en sa chambre pour dire à son fils. Puis, estant sur l'eschaffaut, elle demanda son aumosnier, priant les officiers qui estoient là de permettre qu'il vinst ; ce qui luy fut refusé tout à plat, luy disant, le comte de Kent, qu'il la plaignoit grandement de la voir ainsy adonnée aux superstitions du temps passé, et qu'il falloit porter la croix de Christ en son cœur et non en les mains. A quoy elle fist response qu'il estoit mal aisé de porter tel et si beau object en la main, sans que le cœur en fust touché de quelque esmotion et souvenance; que la chose la plus séante à toute personne chrétienne c'estoit de porter la vraye marque de sa rédemption lorsque la mort la menaçait. Et, voyant qu'elle ne pouvoit avoir son aumosnier, elle pria de faire venir ses femmes, ainsy qu'ils lui avoient promis ; ce qu'ils feirent : l'une desquelles à son entrée dans la salle, appercevant sa maîtresse sur l'eschaffaut, en tel équipage parmi les bourreaux, ne se peut engarder de crier, gémir et perdre contenance ; mais incontinent la reyne luy aiant faict signe du doigt contre la bouche, elle se retint.

Sa Majesté alors commença à faire des protestations que jamais elle n'avoit attenté ny à l'estat, ny à la vie de la reyne, sa bonne sœur ; ouy bien d'avoir voulu rechercher sa liberté, comme tous les captifs sont obligez; mais qu'elle voyoit bien que la cause de sa mort estoit la relligion, dont elle s'estimoit très heureuse de terminer sa vie pour ce subject ; et prioit la reyne, en bonne sœur, d'avoir pitié de ses pauvres serviteurs qu'elle tenoit captifs, en considération de l'affliction dont ils avoient esté meus à rechercher la liberté de leur maistresse, puisqu'elle en devoit pâtir pour tous.

On lui emmena un ministre pour l'exorter ; mais elle lui dict en anglois : « Oh ! mon amy, donnez-moi patience, » lui déclarant qu'elle ne vouloit communiquer avec luy ny avoir aucuns propos avec ceux de sa secte, et qu'elle estoit apprestée à mourir sans son conseil et que telles gens que luy ne luy pouvoient apporter aucune consolation ou contentement d'esprit. Ce néantmoins, voyant qu'il continuoit ses prières en son barragouin, elle ne laissa de dire les siennes en latin,

eslevant sa voix par dessus celle du ministre ; et puis redit qu'elle s'estimoit beaucoup heureuse de répandre la dernière goutte de son sang pour sa relligion, plus que de vivre longuement, et qu'elle ne pouvoit attendre que nature parachevast le cours ordonné de la vie, et qu'elle espéroit tout en celuy qui estoit représenté par la croix qu'elle tenoit en sa main, et devant les pieds duquel elle se prosternoit, que ceste mort temporelle, soufferte pour son nom, luy seroit le passage, le commencement et l'entrée de la vie éternelle avec les anges et les âmes bienheureuses qui recevroient d'elle son sang et la représenteroient devant Dieu, en dévotion de toutes ses offences, les priant de luy estre intercesseurs pour obtenir pardon de grâce.

Telles estoient ses prières, estant à genoux sur l'eschaffaut lesquelles elle faisoit d'un cœur fort ardent, y adjoutant plusieurs autres pour le pape, les roys de France, d'Espagne, et mesme pour la reyne d'Angleterre, priant Dieu la vouloir illuminer de son sainct esprit ; pria aussi pour son fils, et pour l'isle de la Bretagne et d'Écosse, pour les vouloir convertir.

Cela faict, elle appela ses femmes pour luy aider à oster son voyle noir, sa coiffure et ses autres ornements : et ainsy que le bourreau y vouloit toucher ; elle luy dict : Ha ! mon amy, ne me touche point. »

Toutesfois, elle ne peut engarder qu'il n'y touchoit ; car après qu'on eut abbaissé sa robbe, ce vilain la tira par le bras assez lourdement et luy osta son pourpoint.

Elle mesme s'accommoda le plus diligemment qu'elle pouvoit, disant qu'elle n'estoit pas accoutumée de se despouiller devant le monde, ny en si grand'compaignie (on dict qu'il y pouvoit bien avoir quatre à cinq cens personnes), ne se servir de tels valets de chambre.

Le bourreau se mist à genoux et luy demanda pardon, à quoy elle dict qu'elle luy pardonnoit, et à tous ceux qui estoient aulteurs de sa mort, d'aussy bon cœur qu'elle desiroit ses péchez lui estre pardonnez de Dieu.

Puis elle dict à la femme, à qui elle avoit donné auparavant le mouchouer, qu'elle luy portast le dict mouchoer.

Elle portoit une croix d'or, où il avoit du bois de la vraye croix, avec l'image de Notre-Seigneur, qu'elle vouloit bailler à l'une de ses damoiselles, mais le bourreau l'en empescha, nonobstant que Sa Majesté l'eust prié de ce

faire, lui promettant que la damoiselle luy payeroit trois fois la valeur.

Exécution de Marie Stuart, reproduction d'une estampe du *Théâtre des cruautés* publié en 1558.

Ainsy s'estans toute aprestée, après avoir baisé les damoi-

selles, elle leur donna congé de se retirer avec sa bénédiction, en faisant le signe de la croix sur elles. Et voyant que l'une des deux ne se pouvoit contenir de plorer, elle luy imposa silence, disant qu'elle s'estoit obligée de promesse qu'elles ne feroient aucun trouble par leurs pleurs et gémissements, leur commandant de se retirer doucement, de prier Dieu pour elle, et porter bon et fidèle tesmoignage de sa mort en la relligion ancienne, saincte et catholique.

L'une des deux luy aiant bandé les yeux avec son mouchouer, incontinent elle se jeta à genoux de grand courage, sans donner la moindre démonstration ou signe d'aucune crainte de la mort. Sa constance estoit telle, que toute l'assistance, mesme ses ennemis, furent esmeus ; et n'y eust pas quatre personnes qui se peurent garder de plorer, tant ils trouvèrent ce spectacle estrange, et condamnans eux-mêmes en leur conscience d'une telle injustice.

Et parce que le bourreau, ou plutost ministre de Sathan l'importunoit, lui voulant tuer l'âme avecques le corps et la troubloit en ses prières, en haussant sa voix pour la surmonter, elle dict en latin le psaume, *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum*, lequel elle récita tout au long. Aiant achevé, se mist la teste sur le billot ; et comme elle repetoit de rechef, *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, le bourreau lui bailla un grand coup de hache, dont il luy enfonça ses attiffets dans la teste, laquelle il n'emporta qu'au troisiesme coup, pour rendre le martyre plus grand et plus illustre, combien que ce n'est pas la peine, mais la cause qui faict le martyre.

Ce faict, il prend la teste en la main et la monstrant aux assistans, dict: «Dieu sauve la reyne Élisabeth! Ainsy advière aux ennemis de l'Évangile!» Et, en ce disant, la descoiffa, par manière de mespris, affin de monstrer ses cheveux desjà blancs, qu'elle ne craignoit pourtant, estant en vie, de les monstrer, ny se les tordre et friser, comme quand elle les avoit si beaux, si blonds et cendrez ; car ce n'estoit pas la vieillesse qui les avoit ainsy rendus changez... mais c'estoient les ennuits, tristesses et maux qu'elle avoit endurez en son royaume et en sa prison. »

Le corps fut porté en sa chambre, embaumé sans grand soin et enfermé dans un cercueil de plomb. « La revesche, dont l'eschaffaut estoit couvert, mesme les aisses(1) d'iceluy,

1. Bois, ais.

le pavé de la maison et toutes aultres choses assoulées de son sang, furent incontinent, une partie bruslez, une partie lavez, de peur qu'au temps advenir, ils ne servissent à superstition, c'est-à-dire de peur qu'aucuns catholiques soigneux ne les vinssent un jour à achepter ou recueillir avec respect et honneur et révérence (quelle crainte, qui pourra servir possible de prophétie et augure !), comme les bons pères anciens avoient de coustume de garder les reliques et observer avec dévotion les monuments des martyrs »

Le récit de l'exécution fut immédiatement apporté à Élisabeth qui feignit, pendant quatre jours, de n'en rien savoir, et qui se laissa ensuite aller à tous les emportements d'une grande colère. Elle accusa violemment ses ministres de l'avoir trompée, en remplaça plusieurs, prit le deuil, chassa Burleigh, Leicester, Hatton, et fit mettre Davison à la Tour.

Elle ne trompa personne ni en Angleterre, ni en Europe. Ce ne fut qu'une indigne comédie de plus dans cette vie où le ridicule et l'odieux se côtoient sans cesse et où l'hypocrisie domine toujours. Ses victimes momentanées reprirent bientôt le poste qu'elle ne leur avait enlevé que pour donner le change sur l'auteur véritable de cette grande infamie.

Le 31 juillet 1587, le corps de Marie fut transporté dans la cathédrale de Pétersborough et inhumé dans le chœur, en face de celui de Catherine d'Aragon, première femme de Henri VIII.

En 1607, Jacques Ier, roi d'Angleterre, fit déposer sa mère à Westminster dans un monument que lui éleva sa tardive piété filiale.

Ainsi s'est terminée l'existence de cette femme si belle et si aimable, si richement ornée de tous les dons de l'esprit et si grande par le cœur. Elle a été pour son temps et pour le nôtre, malgré d'indignes calomnies, digne de pitié pour ses longues infortunes, d'admiration pour son courage, de respect pour la dignité de sa conduite, et de vénération pour la fidélité invincible qui a fait de sa vie et de sa mort, à cause de son inébranlable attachement à la foi, un martyre.

Chapitre vingt-et-unième.

La cause de béatification de Marie Stuart.

PEU de temps après le drame sanglant de Fotheringay, Brantôme écrivait : « Cependant la reyne morte vivra glorieuse, et en ce monde et en l'autre, jusques à ce qu'il vienne, d'icy à quelques années, quelque bon pape qui la canonise pour le martyre qu'elle a souffert en l'honneur de Dieu et de sa loy. »

Brantôme n'est certainement pas une autorité en matière religieuse, mais son témoignage, en cette occasion, n'est pas à dédaigner. Il était l'interprète de l'opinion de la cour et de la France en émettant ce vœu, et il rendait hommage à la vérité, en affirmant que Marie était morte pour sa foi. Son invincible attachement à l'Église ne fut pas le motif invoqué par ses juges, mais il pesa sur leur inique sentence, car il provoqua les révoltes et les trahisons de l'Écosse, et il exerça sur l'esprit d'Élisabeth, la grande coupable, une influence prépondérante.

Les preuves de la volonté inébranlable de Marie de tout sacrifier à sa foi sont nombreuses, et on les retrouve sans aucun affaiblissement à toutes les époques de sa vie. Si elle a des entretiens avec Knox, si elle tolère la Réforme, si elle proclame la pleine liberté de conscience, ce n'est pas qu'elle mette sur la même ligne la vérité et l'erreur; elle obéit comme reine à des nécessités auxquelles elle ne peut se soustraire. Comme femme, elle se retranche toujours derrière sa conviction, et pendant que tout cède autour d'elle, pendant que l'intérêt lui conseille une apostasie qui l'aurait sauvée, on lui en donnait l'assurance, elle n'hésite pas un moment, non seulement à rester ferme dans sa foi, mais encore à le dire hautement.

Elle fut donc persécutée et elle est morte pour sa foi.

Les preuves abondent pendant la durée de son règne et de sa captivité, dans ces cruelles épreuves qui l'accablent, dans cette longue suite de révoltes, de trahisons et d'attentats que ses ennemis appelaient « le grand combat contre

Satan et l'idolâtrie ». Il suffira de signaler celles que nous offrent ses paroles et ses lettres.

Elle était encore en France, lorsque Throckmorton voulant lui faire ratifier le traité d'Édimbourg, invoqua des motifs religieux. « Je regarde, lui répondit-elle, la religion que je professe comme la plus agréable à Dieu; je n'en connais point et n'en veux point connaître d'autre.... J'ai été élevée dans la foi catholique; qui pourrait, si je me montrais légère en matière aussi grave, se fier à moi en quoi que ce soit? »

Au moment où Knox essayait, avec sa fougue habituelle, de soulever contre elle les passions populaires, et déclarait que « la reine étant idolâtre ne pouvait être obéie dans les choses politiques et civiles », elle répondait à Randolph : « Ma conscience ne me permet pas de changer d'avis sur les points controversés de la religion.... Je ne sais point raisonner, mais je sais ce que je dois croire ». Et la lecture des livres réformés la confirmait dans sa foi. Ils lui montraient l'erreur sur le fait.

La Réforme victorieuse avait édicté la peine de mort contre ceux qui seraient surpris accomplissant un acte du culte catholique. Marie n'avait pu empêcher cette persécution dont elle souffrait cruellement. Elle écrivait en 1563, au pape et aux Pères du concile de Trente, pour leur dire quelle était sa douleur de voir son royaume livré à l'hérésie, et combien elle s'estimerait heureuse de pouvoir y remédier au prix de sa vie, mais que du moins rien ne lui ferait jamais abandonner la religion catholique.

Au milieu des intrigues par lesquelles Élisabeth s'efforçait d'empêcher son mariage avec Darnley, Randolph dit à Marie que tout pourrait s'arranger si elle changeait de religion. — « Et que s'en suivrait-il? — Peut-être qu'alors ma maîtresse consentirait plus facilement à votre mariage. — Quoi! vous voudriez, s'écria Marie, que je fisse trafic de ma religion et que je m'accommodasse aux volontés de vos ministres? Cela n'est pas possible. »

Le 18 avril 1566, lorsqu'elle se crut à ses derniers moments, après avoir demandé aux lords de se montrer tolérants pour les catholiques, elle déclara qu'elle mourait fidèle à sa foi, et voulut redire cette profession devant l'ambassadeur français.

Prisonnière à Bolton, et soumise aux plus dures exigences, elle écrivait le 24 septembre 1568, à Élisabeth, fille de Henri II, et femme de Philippe II d'Espagne : « Je vous

diray que l'on m'offre beaucoup de belles choses pour changer de religion, ce que je ne feray jamais. Mays si je suis pressée d'accorder quelques points que j'ay mandés à vostre ambassadeur, vous pouvéz juger que ce sera comme prisonnière. Or, je vous assure et vous suplie, assurés en le roy, que je mourray en la religion catholique romaine, quoy que l'on en dise. Je ne puis l'exerser issi, car l'on ne me le veult permettre; et seulement pour en avoir parlé, l'on m'a menassée de me retenir et me donner moings de crédit. »

Et rappelant les instances faites auprès d'elle pour la déterminer à livrer son fils qu'Élisabeth veut élever en Angleterre, elle ajoute : « Mais je n'ay pas envie de le leur baylle et quitter mon droict, qui seroit cause de le rendre de leur religion meschante; mays plustot, si je l'auray, je le vouldrois envoyer et me sousmettre à tous dangers pour retablir toute ceste isle à l'antique et bonne foy. Je vous suplie, tenés cessi secret, car il me cousteroit la vie. »

La tolérance religieuse avait été pour Marie une nécessité. Elle n'avait aucun doute sur les erreurs dogmatiques de la Réforme, et ne pouvait concevoir aucune illusion sur leur influence politique.

Les réformés n'avaient pas toujours été ses ennemis. Plusieurs, après l'avoir combattue étaient revenus à elle, soit par affection, soit par calcul, soit parce que, sincèrement attachés à la royauté, ils voyaient tout ce qu'elle souffrait dans le présent des idées nouvelles, et tout ce qu'elle avait à en redouter dans l'avenir. Mais rien n'altéra jamais la pureté de sa foi. Avec eux, sans eux, malgré eux, elle poursuivit toujours le rétablissement par des moyens pacifiques et sans violenter personne, de la religion catholique. Plusieurs fois, elle déclara « qu'elle estoit prête à se sacrifier pour le succès d'une aussi belle entreprise. »

Elle considérait ce devoir comme si rigoureux qu'elle n'hésita pas à lui subordonner ses affections les plus chères. On a attribué au découragement et au dépit le testament qu'elle fit pendant sa captivité et par lequel elle déshéritait son fils s'il persistait dans l'hérésie, et ne lui laissant que le royaume d'Écosse, elle transportait à Philippe II, le défenseur de la foi catholique en Europe, tous ses droits sur l'Angleterre. On ne doit voir dans cet acte que le sentiment qui l'a inspiré. C'est celui de la foi religieuse qui sait tout le prix de la vérité

et qui n'hésite pas à faire taire devant elle toutes les considérations de l'intérêt et tous les droits du cœur.

Mais c'est surtout pendant sa longue captivité et à ses derniers moments qu'éclatent à la fois ses sentiments de fidélité religieuse et les motifs de la haine de la noblesse écossaise, des ministres anglais et d'Élisabeth. Sans doute, la question politique a sa place et son influence, mais ce que l'on veut combattre surtout, ce que l'on s'efforce d'opprimer, ce que l'on travaille sans relâche et sans scrupule à détruire, c'est la religion catholique que la malheureuse reine représente et défend en Écosse et en Angleterre.

La vérité a un privilège qui la suit à travers les siècles. Elle inspire une haine inextinguible. Partout où elle paraît, elle trouve la contradiction et ensuite la persécution. C'est qu'elle ne connaît pas les tempéraments et les compromis. Elle est ou elle n'est pas ; il faut l'aimer ou la haïr, et c'est l'explication de l'histoire de l'Église à travers les siècles, depuis le Calvaire de son chef jusqu'aux martyres des missionnaires que nous envoyons aux pays sauvages, et de ceux que font chez les peuples civilisés, au milieu des révolutions, les mensonges et les calomnies.

La Réforme fut en Écosse une explosion violente et haineuse ; en Angleterre, elle revêtit un caractère plus politique, et l'œuvre commencée par Henri VIII dans le sang, s'acheva dans le sang, sous sa fille Élisabeth. Tout papiste fut un ennemi, et contre un ennemi, tout devient légitime. On avait exploité, pour grossir les rangs de l'hérésie, les mobiles les plus misérables : la jalousie, la cupidité, la débauche. Il fallut y ajouter, pour ceux qui ne se laissèrent ni entraîner ni séduire, la prison et l'échafaud. Élisabeth ne recula pas, et toutes les pages de son long règne portent les traces de cette persécution toujours hypocrite, souvent sanglante, qui fit de l'île des saints le centre de l'erreur intolérante.

Les victimes sont nombreuses et le saint siège a tout récemment reconnu le culte rendu, par la piété populaire, à plusieurs d'entre elles. En honorant et en priant les martyrs de la foi au XVI^e^ siècle, l'Angleterre prépare efficacement son retour à la vérité. Elle voudrait ajouter une protectrice à cette légion d'athlètes qui sont tombés victimes de la persécution, et elle demande, avec une confiance chrétienne, l'introduction en cour de Rome de la cause de Marie Stuart.

L'initiative est venue, comme c'était juste, de l'Église d'Écosse.

Au jour où le trois centième anniversaire de la mort de Marie, réunissait à Linlithgow, au lieu de sa naissance, une foule de catholiques, Mgr l'archevêque de Saint-Andrews s'est fait l'écho du vœu de ses concitoyens. Dans une lettre pastorale d'une haute valeur historique, il a réfuté les erreurs et les calomnies accumulées par la haine et la mauvaise foi depuis le XVI^e^ siècle et renouvelées par la presse anglaise. Il a montré que Marie a été cruellement outragée contre la vérité dans sa foi et dans sa conduite; mais ce qu'il a mis particulièrement en lumière, c'est la sérénité chrétienne avec laquelle elle a accepté les cruelles épreuves de la vie, et la résignation héroïque avec laquelle est allée à la mort plutôt que de renoncer à la foi.

Une exposition ouverte le 8 février au château de Fotheringay et dans laquelle figurent un grand nombre d'objets ayant appartenu à Marie Stuart, a donné occasion au sentiment populaire anglais de se manifester d'une manière éclatante. Les deux nations se sont ainsi rencontrées dans un même hommage et un même vœu. Ici, on admirait de véritables reliques, pendant qu'à Linlithgow on posait la première pierre d'une église que les catholiques de cette pieuse cité vont faire construire en souvenir de la naissance et de la mort de Marie Stuart.

Mgr Smith, archevêque de Saint-André d'Édimbourg, a dit à ce sujet :

« Saint Michel a tenu bonne garde sur cette ville et a attendu ce jour béni où nous devions construire cette église pour honorer la mémoire de notre glorieuse reine d'Écosse, dont l'histoire se rattache à celle de la poésie, de la patrie et de la religion. Il y a maintenant trois siècles qu'elle a versé son sang pour notre foi, et nous espérons que le jour n'est pas loin où cette église pourra être placée sous l'invocation de Marie martyre au lieu de celle de saint Michel. Pour le moment ces temps ne sont pas encore arrivés, mais nous ne négligerons aucune diligence pour introduire cette cause à Rome. »

Rome avait déjà ouvert la voie elle-même. Dans son traité *de la canonisation des saints*, Benoît XIV, après avoir rappelé la mort héroïque de Marie Stuart ajoute:

« Si pour prouver que cette reine fut martyre, on commençait les informations qui n'ont pas encore été faites, on prendrait naturellement les preuves du contraire dans la sentence portée par ses juges, et dans les autres écrits où les hérétiques se sont déchaînés contre elle avec fureur, particulièrement dans un libelle diffa-

matoire de Georges Buchanan, qui a pour titre : *Marie démasquée.* Mais si l'on examine la véritable cause de sa mort, qui n'est autre que la haine de la religion catholique, qu'elle aurait maintenue en régnant; si l'on pèse l'invincible constance avec laquelle elle repoussa toutes les propositions qu'on lui fit d'abjurer la religion catholique; si l'on réfléchit à cette force étonnante avec laquelle elle souffrit la mort, si l'on fait attention, comme on le doit, aux protestations qu'elle fit avant sa mort et au moment de sa mort, qu'elle avait toujours vécu catholique, et qu'elle mourait volontiers pour la foi catholique; si on ne néglige pas, comme on ne doit pas le négliger, de rappeler les raisons bien évidentes qui montrent non seulement la fausseté des accusations intentées contre la reine Marie, mais aussi l'iniquité de la sentence de mort appuyée seulement pour la forme, sur des faits calomnieux, mais dont la véritable cause était la haine de la religion catholique, et le dessein de maintenir l'hérésie dans l'Angleterre, peut-être il ne manquera rien aux conditions requises pour constater le martyre. »

Le pape Pie VI, dans le consistoire tenu le 17 juin 1793, comparant la mort récente de Louis XVI à celle de Marie Stuart s'exprime ainsi :

« Marie Stuart, reine d'Écosse, fille du roi Jacques V et veuve de François II, roi de France, prit le titre de reine d'Angleterre, que les Anglais avaient déjà déféré à la reine Élisabeth. Plusieurs histoires ont raconté tout ce qu'elle eut à souffrir de la violence et des artifices de sa rivale et du parti calviniste.

Souvent traînée dans les prisons, souvent emmenée devant ses juges, elle avait refusé de répondre, disant qu'une reine ne doit compte de sa vie qu'à Dieu seul. Lassée enfin de tant de persécutions, elle répondit, elle confondit ses accusateurs, elle prouva son innocence. Mais ses juges n'en persistèrent pas moins dans le dessein qu'ils avaient formé contre elle ; ils la condamnèrent à mort comme si elle eût été coupable et convaincue; et cette royale tête tomba sous la hache du bourreau. »

Les souvenirs rappelés par Pie VI et le jugement porté par Benoît XIV permettent d'espérer que la cause viendra devant des juges contre lesquels il n'y a pas de recours. Le jour où elle lui sera soumise, ce tribunal compétent examinera cette question : Marie Stuart a-t-elle été mise à mort en haine de la foi ?

S'il se prononce affirmativement, le titre de reine-martyre que notre sympathique admiration donne à la victime d'Élisabeth et des puritains d'Écosse, lui sera légitimement et définitivement acquis. En nous inclinant avec respect devant la reine et la femme, nous pourrons prier avec confiance pour toutes nos saintes causes, la sainte et la martyre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE I

CHAPITRES.

I. — Les Stuarts 5
II. — Les premières années de Marie Stuart 14
III. — Marie Stuart en France 21
IV. — Marie Stuart, reine de France 31
V. — Marie Stuart, reine d'Écosse 42
VI. — La régence de Marie de Lorraine 50
VII. — Marie Stuart en Écosse 61
VIII. — Les premières années de règne 75
IX. — Marie Stuart et Henri Darnley 85
X. — Les troubles intérieurs. 94
XI. — L'assassinat de Riccio.. 100
XII. — L'assassinat de Darnley 111
XIII. — Le mariage avec Bothwell.. 122
XIV. — La chute.. 132
XV. — Les conférences d'York et de Westminster 147
XVI. — Les négociations en Angleterre et les troubles en Écosse 157
XVII. — La captivité 167
XVIII. — Les tentatives de délivrance 177
XIX. — Les épreuves des dernières années... 187
XX. — La consommation du martyre 198
XXI. — La cause de béatification de Marie Stuart 214

Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.

Bibliothèques Université d'Ottawa Echéance	Libraries University of Ottawa Date Due

a39003 001397867b
DA 787 .A1C3 1892
CANET, VICTOR.
MARIE STUART, LA REINE

CE DA C787
.A1C3 1892
COO CANET, VICTC MARIE STUART
ACC# 1063749

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 01 11 06 8